

## Les pirates du Net ébranlent la nouvelle économie

**STUPEUR** parmi les internautes. Tour à tour, les sites électroniques les plus connus, de Yahoo ! à eBay, en passant par Amazon.com ou E\*Trade, ont été paralysés par des attaques coordonnées. Ces assauts restent difficiles à parer. Aux Etats-Unis, l'affaire mobilise le FBI, le ministère de la justice ayant annoncé que « le gouvernement mettra tout en œuvre pour débusquer les responsables ». Les pirates de la Netéconomie ont ainsi révélé la vulnérabilité des entreprises symboles d'une nouvelle économie triomphante : plus elles sont présentes sur le Net, plus elles sont exposées. Les experts tentent d'identifier les auteurs de ces attaques qui, fort discrets, ne ressemblent pas aux pirates classiques. Certains évoquent déjà le début d'une guerre économique.

Lire page 18  
et notre éditorial page 17

## Le budget 2000 remis en chantier

**CHRISTIAN SAUTTER**, qui a présenté, mercredi 9 février, les chiffres-clés du budget 1999, a annoncé un projet de loi de finances rectificative. Ce « collectif » sera soumis au printemps au Parlement. Après le débat sur la « cagnotte » de 1999 - 30,7 milliards d'excédent de recettes selon l'ultime chiffre officiel -, un autre commence portant sur l'affectation des dividendes de la croissance en 2000. Le premier enjeu portera sur le niveau du déficit budgétaire, que le ministre des finances voudrait de nouveau abaisser. Le second volet portera sur la réforme de la taxe d'habitation, qui entrera en vigueur dès cet automne. Deux thèses s'affrontent : un simple allègement ou une suppression progressive de cet impôt.

Lire pages 6 et 7

## Un légionnaire sous la Coupole



PIERRE MESSMER

**GAULLISTE** de toujours, combattant exemplaire, de la France libre à la Légion, de l'Afrique à la Défense puis à Matignon, Pierre Messmer, en lecteur de Péguy, aura été un homme de devoir. Jeudi 10 février, il est reçu à l'Académie française, au fauteuil de Maurice Schumann.

Lire page 15 et les discours de réception dans « Le Monde des livres »

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 211 - 7,50 F



## Ce que la justice reproche à Roland Dumas

● Le procureur de la République demande le renvoi du président du Conseil constitutionnel devant un tribunal pénal ● Il affirme que M. Dumas « savait que les fonds dont il profitait avaient une origine frauduleuse » ● Il souligne sa « volonté délibérée d'induire la justice en erreur »

**DANS** un réquisitoire daté du mercredi 9 février, dont *Le Monde* publie de larges extraits, le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, demande le renvoi de Roland Dumas devant le tribunal

correctionnel pour complicité et recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire Elf. Le parquet retient l'infraction de complicité car il considère que M. Dumas a incité le groupe Elf à verser à Christine Deviers-Joncour

des « salaires et avantages injustifiés » ainsi qu'une somme de 14 millions de francs partiellement destinée à « financer l'achat de l'appartement de la rue de Lille ». Il y ajoute l'infraction de recel car « il est clairement établi

que Roland Dumas savait que les fonds dont il profitait et que l'appartement qu'il utilisait avaient une origine frauduleuse ». Le parquet insiste également sur la « volonté délibérée de Roland Dumas d'induire la justice en erreur » : « De non-réponses en omissions fautives et de demi-vérités en véritables mensonges, Roland Dumas a démontré tout au long de cette instruction une volonté délibérée de dissimulation, accumulant parfois les contradictions en face des évidences qui lui sont signifiées », souligne le procureur.

Président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas s'était mis en congé de la haute juridiction le 23 mars 1999, invoquant la nécessité de « mettre l'institution à l'abri des amalgames trop faciles et trop nombreux ». Interrogé ce jeudi matin par *Le Monde*, plusieurs membres du Conseil pronostiquaient, sous le sceau de l'anonymat, que M. Dumas ne démissionnerait pas.

Lire p. 10 et 11, notre document p. 16 et la chronique de Pierre Georges p. 32



## 15 milliards d'années après le Big Bang, « Little Bang » en labo

**POUR RESTER** raisonnables, ils surnomment leur programme de recherche « Little Bang ». Mais les physiciens du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules) pensent néanmoins avoir réussi à créer sur leurs drôles de machines les conditions régnant aux tout premiers instants du Big Bang qui, selon la majorité des théoriciens, donna naissance à l'univers il y a une quinzaine de milliards d'années. L'annonce officielle en a été faite jeudi 10 février au siège du CERN, à Genève.

L'histoire commence en 1964. Pour expliquer les propriétés de certaines particules complexes comme les neutrons et les protons, qui constituent le noyau des atomes, les physiciens Murray Gell-Mann et George Zweig imaginent qu'elles sont elles-mêmes composées de l'agglomération d'autres « grains » élémentaires de matière : les quarks. Cette intuition géniale a pu être vérifiée par l'expérience : sixième et dernier de la famille, le quark « top » fut mis en évidence en 1995. Mais, sans attendre, les théoriciens avaient exploré toutes les implications de cette théorie. L'une d'elles veut que, dix milliardièmes de seconde après le

Big Bang, la matière était constituée d'une « soupe » de quarks libres et de gluons (particules servant de « colle » aux quarks), sorte de gaz extrêmement chaud. Ce n'est qu'ensuite qu'ils se seraient combinés entre eux pour former la matière telle que nous la connaissons.

Pendant longtemps, ce très fugace potage primordial est resté, pour les chercheurs, de l'ordre de la vision cosmique. Pour le reproduire en laboratoire, il leur fallait, en effet, des énergies largement hors de la portée de leurs accélérateurs. Pour y parvenir quand même, les physiciens du CERN se sont appuyés sur le principe bien connu selon lequel, à vitesse égale, un pavé est beaucoup plus « énergétique » qu'un gravillon. Ils ont fait se rencontrer non plus des petites particules, mais d'« énormes » noyaux d'atomes de plomb. L'idée peut paraître simple, mais elle est difficile à exploiter : ces « ions plomb » ne comportent pas moins de 208 protons et neutrons chacun, et leur collision produit une gerbe de particules particulièrement « touffue ». Or le seul moyen d'étudier ces « événements » est, précisément, l'analyse des caractéristiques des particules qu'ils produisent : on

compare, sur de puissants ordinateurs, la réalité, mesurée par les détecteurs, avec une simulation de la collision telle que les théoriciens l'ont calculée.

Les premières collisions d'ions plomb ont été réalisées au CERN fin 1994 sur le SPS (supersynchrotron à protons), un accélérateur sur lequel furent installés sept détecteurs chargés de surveiller l'une des manifestations possibles de ce brouet cosmique. Après cinq ans d'observations, les chercheurs sont convaincus qu'une minuscule cuillerée de soupe primordiale est bien apparue un bref instant (dix milliardièmes de milliardième de milliardième de seconde) dans leurs machines. Pour la première fois depuis quinze milliards d'années ! Reste, désormais, à explorer ce « territoire entièrement nouveau » de la physique, selon les termes du directeur général du CERN. Cela devrait être possible sur le grand collisionneur de Brookhaven (Etats-Unis) et, à partir de 2005, sur les nouvelles installations du CERN.

Jean-Paul Dufour

Lire nos autres informations scientifiques p. 24

## Le capitalisme à visage gluant

**LA TONALITÉ** et l'ampleur de la manifestation de Nantes, samedi 5 février, l'ont confirmé de façon éclatante : pour nombre de Français, le capitalisme a aujourd'hui le visage gluant de la marée noire. Pour eux, comme pour Jacques Chirac qui l'a dit sans détour, le 20 janvier au Croisic, la « recherche effrénée du profit » est bien la cause première de la catastrophe. Cette nouvelle atteinte à l'image du capitalisme intervient alors que l'enthousiasme suscité, dans les années 80, par les thèses libérales a fait place, chez de nombreux salariés, à un sentiment de désillusion et de scepticisme.

Cela contribue sans doute à expliquer un climat social toujours marqué par la crainte du chômage et des licenciements, mais aussi par une tension à fleur de peau, où la moindre revendication localisée, en termes de temps de travail ou de salaire, débouche sur des mouvements de grève ponctuels, par exemple dans les transports, publics aussi bien que privés. Tout se passe comme si les mutations structurelles du capitalisme français s'accompagnaient de changements d'image successifs.

A partir de l'après-guerre, et pendant près de trente ans, le poids du bloc de l'Est en Europe a eu notam-

ment pour effet, en particulier en France, de tempérer un capitalisme soucieux de présenter un visage attrayant afin de prouver la supériorité des démocraties occidentales : en matière, évidemment, de libertés politiques, de niveau de vie ou de performances économiques, mais aussi de justice et d'égalité sociales. Avec des ouvriers représentant une masse importante, un Parti communiste qui, grâce à cette masse, capte encore 22,51 % de l'électorat aux législatives de 1967 ou 21,25 % à celles de 1973, une CGT surpuissante, des intellectuels fascinés par le marxisme, mieux vaut éviter de donner des armes à la propagande de l'Est et à ses relais supposés à l'Ouest.

L'inamovible majorité gaulliste refuse obstinément d'endosser l'étiquette de « droite », comme d'admettre que la gauche ait le monopole du progrès social. Chez les prévisionnistes, souvent de gauche, du ministère des finances, le keynésianisme règne sans partage. C'est l'heure de gloire de la planification « à la française », où certains économistes voient une alternative de gauche au socialisme bureaucratique de l'Est.

Jean-Louis Andreani

Lire la suite page 17



NIKOLAY GALAYEV/REUTERS

## TCHÉTCHÉNIE Les camps de la terreur

Tous les témoignages concordent : ce sont des lieux de terreur, de torture, de mort. Pour mater la population tchétchène, les Russes ont, comme de 1994 à 1996, ouvert des « camps de filtration » en Tchétchénie : on y disparaît, on y meurt sous les coups. Des milliers de Tchétchènes seraient aujourd'hui envoyés dans ce goulag caucasien. *Le Monde* a recueilli un témoignage sur le camp de Tchernokozovo. p. 2



THOMAS COEUF/AFAP

## AUTRICHE M. Chirac contre M. Haider

Chef d'une coalition de droite et d'extrême droite, le chancelier Wolfgang Schüssel est intervenu au Parlement de Vienne pour assurer que l'Autriche resterait « une démocratie stable ». A Paris, Jacques Chirac a réaffirmé que l'Autriche s'était placée « en situation de rupture » par rapport aux valeurs qui forment « le socle de l'Union européenne ». p. 4



MUSÉE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

## GRAPHISME La guerre des signes

« Signes de la collaboration et de la Résistance » se visite à Strasbourg jusqu'au 11 mars. Conçue par l'École supérieure des arts décoratifs, cette exposition confronte affiches de propagande de Vichy (photo) et ripostes graphiques de la Résistance. p. 27

|               |    |                    |    |
|---------------|----|--------------------|----|
| International | 2  | Tableau de bord    | 21 |
| France        | 6  | Aujourd'hui        | 24 |
| Société       | 10 | Météorologie, jeux | 26 |
| Régions       | 12 | Culture            | 27 |
| Carnet        | 14 | Guide culturel     | 29 |
| Horizons      | 15 | Kiosque            | 30 |
| Entreprises   | 18 | Abonnements        | 30 |
| Communication | 20 | Radio-Télévision   | 31 |



**CAUCASE** Les Russes ont installé des « camps de filtration » en Tchétchénie comme lors de la guerre de 1994-1996. Les combattants tchétchènes prisonniers, ou ceux qui sont

soupçonnés d'avoir pris les armes contre l'armée de Moscou, y sont retenus et torturés, selon les témoignages recueillis par notre envoyée spéciale. ● UNE LETTRE d'un soldat

russe d'un de ces camps, celui de Tchernokozovo, confirme leur existence et les tortures qu'on y pratique. « On les amène ici chaque jour en grand nombre. Il y a jusqu'à 700

personnes. Mais des hommes soupçonnés d'être des « boeviki » [combattants], ne sont que sept. Ils sont déjà des demi-cadavres », raconte le soldat. ● LA DISPARITION du

journaliste russe Andreï Babitski dont le sort demeure des plus incertains, rappelle les pratiques des temps staliens : rapt, déstabilisation, vidéos truquées et montages grossiers.

## Tchétchénie : la torture quotidienne dans les « camps de filtration »

L'existence de ces camps est confirmée par de nombreux témoignages indirects. Les militaires y battent et mutilent les « terroristes » tchétchènes prisonniers, qui sont, pour la plupart, des civils raflés. Certains, morts ou vivants, sont revendus par leurs geôliers aux familles

**NAZRAN (Ingouchie)**

de notre envoyée spéciale

« Nous n'avons toujours pas de témoignages directs sur des camps de filtration, mais c'est peu étonnant »,

### REPORTAGE

On entend des plaintes comme un bruit de fond, et souvent des cris terribles

assure Alexandre Petrov, qui interroge depuis trois mois, pour l'organisation humanitaire Human Rights Watch, les Tchétchènes qui se sont réfugiés en Ingouchie quand la frontière leur était entrouverte. Car le doute n'est plus permis : non seulement ces filtrations lageri existent, mais le fait qu'aucune personne à en être sortie récemment n'accepte d'en parler témoigne seulement de la force de la terreur qu'ils inspirent, explique-t-il.

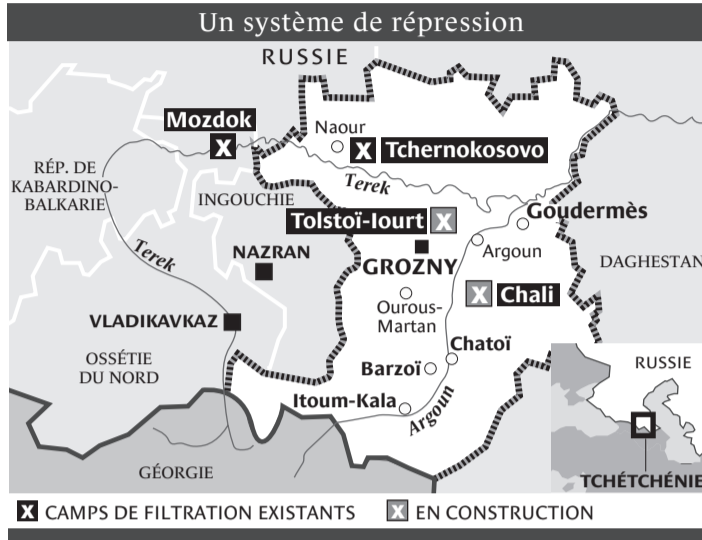
Déjà durant la guerre de 1994-1996, c'est dans de tels camps que des milliers de Tchétchènes ont disparu ou sont devenus invalides. « En 1995 et 1996, plus de 400 jeunes de mon village, Samachki, passés par les camps en sont ressortis vivants. Quand la guerre a recommencé en septembre, ce sont avant tout ceux-là qui ont rejoint les combattants, par peur de se faire reprendre s'ils restaient chez eux à ne rien faire », dit un membre tchétchéne de Memorial, organisation russe de défense des droits de l'homme. Le choix de ces jeunes était judicieux, si l'on en croit le soldat anonyme dont la lettre a été remise au Monde (lire ci-dessous).

Depuis deux semaines, des témoignages, indirects et provenant des victimes, commencent à sortir sur le camp de Tchernokozovo décrit par ce soldat. Une soixantaine de femmes, venues surtout du district voisin de Kalininskaïa, ont osé

se rendre ensemble à Tchernokozovo, le 26 janvier, pour réclamer des nouvelles de leurs fils, frères ou parents. Trois d'entre elles, rencontrées à Nazran, ont expliqué qu'elles furent empêchées par des véhicules blindés d'aller au centre de la localité troublant le chef de la « kommandatura », l'autorité militaire suprême, installée là comme dans chacune des « zones libérées ». Mais elles purent approcher du camp, et une infirmière, Liza, en fut libérée juste à ce moment-là. Elle avait été arrêtée deux semaines plus tôt avec un groupe de blessés, dont son frère, qu'elle évacuait de Grozny en bus, avec une autre infirmière. Au poste de contrôle, tout blessé étant soupçonné d'avoir été boevik (« combattant »), ils ont été envoyés au camp. Les sept plus jeunes ont été sévèrement battus. En sortant, quinze jours plus tard, Liza a dit ne rien savoir de leur sort, ni pourquoi elle seule a été relâchée. Mais la surpopulation, aurait-elle assuré, fait que les détenus, installés à même le sol en béton par un froid intense, sont moins frappés qu'au début, quand chacun, homme et femme, était « traité » la nuit par des matons saouls.

### « TROP VU ET TROP ENTENDU »

Les femmes de Kalininskaïa n'ont donc reçu aucune nouvelle des détenus de leur région, tels Zoura Bitieva, coupable d'avoir participé à une « marche de la paix » en 1996, arrêtée avec son fils malade, Idriss, ou Nikolai Salamatine, un jeune Russe accusé d'avoir « surveillé les hélicoptères pour informer les boeviki ». Elles ont su par contre que Nourdi Eldarov, chef de la police du district de Naour depuis 1995, nommé là pourtant par l'administration pro-russe de l'époque, est mort sous les coups, les mains et la colonne vertébrale cassées. Parce que ses parents ont pu racheter son corps.



Fatima, une des femmes qui s'est rendue sur place, raconte : « A une quinzaine de mètres d'une des enceintes du camp, il y a un marché. Les mères et les sœurs des détenus travaillent pour pouvoir rester sur place. Or on entend de là des plaintes comme un bruit de fond, et souvent des cris terribles. Les soldats disent aux femmes : "Écoutez donc vos lous hurler." Elles ne comprennent pas pourquoi aucun journaliste étranger n'est jamais venu à Tchernokozovo. Je leur dis qu'ils n'ont pas le droit d'entrer, même en Tchétchénie. Et Babitski, qui l'a fait, s'est retrouvé à l'intérieur du camp. C'est peut-être pour ça qu'on ne le laisse plus partir, il pourrait en avoir trop vu et entendu. »

Pendant qu'elle parle, la télévision dans la chambre montre, sur la chaîne privée NTV, une des seules émissions russes diffusées presque en direct. Les généraux Kazantsev (pour l'armée) et Goloubev (pour les forces du ministère de l'intérieur), qui dirigent l'« opération antiterroriste » menée en Tchétchénie (le mot guerre est récuse, aucun

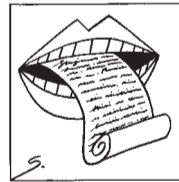
état d'urgence n'est en vigueur), répendent, debout dans la neige à Mozdok, aux questions d'invités. « Quels critères permettent de distinguer un civil d'un combattant ? » « On les reconnaît aux doigts et aux bleus que donne l'usage des armes », dit l'un. « Le critère principal aux postes de contrôle, c'est l'odeur et l'aspect, on reconnaît tout de suite qui est un boevik, qui est un indic, c'est notre travail spécial », dit l'autre.

### Rachat et échange d'« otages »

La pratique du rachat des détenus, vivants ou morts, éventuellement assorti d'échange contre des Russes prisonniers des Tchétchènes, a été l'une des grandes raisons du succès des camps de filtration lors de la précédente guerre de Tchétchénie (1994-1996). Inaugurée par l'armée russe, elle fut à l'origine du développement des enlèvements par les Tchétchènes, dont le nombre n'a jamais égalé celui des « otages » tchétchènes pris, torturés et tués dans les camps russes. Concernant les prix pratiqués aujourd'hui dans le camp de filtration de Tchernokozovo, on parle de 5 000 à 13 000 roubles (de 1 000 à 2 600 francs). Adam Magomedov, un simple villageois de vingt-sept ans, a été racheté pour 8 000 roubles, avec les reins malades et des côtes cassées. Il ne veut raconter son calvaire à personne. Des sommes bien plus imposantes seraient exigées pour les détenus de familles riches. — (Corresp.)

## « Les cris des hommes à qui l'on casse tout ce qu'on peut casser »

LA LETTRE que nous publions ci-dessous a été rédigée par un soldat russe du « camp de filtration » de Tchernokozovo. Ecrite avec une grande spontanéité, dans un style populaire et souvent décousu, sur une double page d'écolier, elle a été remise au Monde, mercredi 9 février, par un intermédiaire à Nazran (Ingouchie). Dans une maison visitée par pur hasard, nous avons rencontré une femme tchétchéne, arrivée trois jours plus tôt avec ce message dont elle ne savait que faire. Il lui fut remis, dit-elle, par un cousin qui avait su gagner la confiance du militaire « dissident ». Les occasions de fraternisations individuelles ne manquent pas entre Russes et Tchétchènes, que ce soit dans les caves de Grozny ou en territoire « libéré », comme



VERBATIM

disent les « fédéraux » (soldats russes) des régions qu'ils occupent. Le camp de Tchernokozovo se trouve dans l'une des régions, à l'est de Naour, au nord du fleuve Terek.

Selon ce soldat, l'erreur des Tchétchènes « normaux » qui peuplent le camp de Tchernokozovo où il est en service, c'est-à-dire les non-combattants, a été de ne pas avoir rejoint les rangs des boeviki (combattants). Il ajoute aussitôt, contradictoirement, que ces derniers ne lui sont pas du tout sympathiques : les sept malheureux détenus soupçonnés d'en être n'ont que ce qu'ils méritent, affirme-t-il sans s'étendre.

« Je ne sais pas qui lira cette lettre, mais j'aimerais qu'elle puisse aider d'une manière ou d'une autre ces gens dont on dit qu'ils sont soi-disant des « boeviki » [des combattants]. Moi-même, je suis ici pour être sûr de toucher mes indemnités journalières. Mais j'ai décidé de vous informer car

je pense que le fait de savoir ce qui se passe et ne rien faire du tout, c'est vraiment criminel.

Ici, ce que nous faisons à ces gens, je dis « nous » parce que je fais partie des bourreaux, même si je suis un simple soldat, et tout ce que je peux faire pour les aider, c'est écrire. Avant de venir ici, on m'avait toujours dit qu'ils sont tous des ennemis et des criminels, mais en fait, ce sont des gens normaux. Ils se retrouvent ici pour les raisons suivantes :

- 1 - passeport non ré-enregistré
- 2 - absence de passeport, or ici, on ne délivre pas de passeports depuis 1996, les gars de 17, 18 ou 19 ans ne peuvent donc pas en avoir
- 3 - passeport enregistré dans un autre village, si un gars est arrêté pendant une visite dans un village voisin
- 4 - violation du couvre-feu, si un gars est

par exemple sorti de chez lui pour fumer après 18 heures

5 - découverte dans une maison d'une tente militaire, d'un ceinturon, etc. On dit alors qu'est-ce que c'est, d'où ça vient, quand ?

Ici, ils sont littéralement massacrés. Il faut entendre leurs cris, ces cris d'hommes forts à qui l'on casse tout ce qu'on peut casser. Certains se font sodomiser, ou bien on les oblige à le faire entre eux. S'il y a un enfer, il est ici. A mon avis, leur faute, c'est qu'ils ne sont pas partis se battre contre nous. Eh oui, il y avait ici, pendant quelques jours, ce journaliste, ce Babitski. On n'a pas été jusqu'à le sodomiser, mais il a été vraiment cogné et humilié, ses lunettes volaient, le pauvre.

On les amène ici chaque jour en grand nombre. Il y a jusqu'à 700 personnes. Mais des hommes soupçonnés d'être des « boeviki » [combattants] ne sont que sept. Ils sont déjà des demi-cadavres. C'est ce qu'ils méritent, je ne les plains pas. Deux ont déjà été zigouillés.

J'ai du mal à décrire ces façons exotiques de casser l'être humain, de transformer l'homme en animal. Je termine cette lettre, mais j'aimerais, s'il y a dans ce monde une force capable de faire quelque chose, aidez ces gens.

Je suis déçu par mon gouvernement. C'est du mensonge, de la tricherie, de l'hypocrisie. Bon, je termine. Je ne sais pas bien écrire, après tout.

Je ne donne pas mon nom, pour des raisons évidentes.

Le 3/02/2000

Localité de Naour [nord de la Tchétchénie]

Tchernokozovo

ITK [soit ispravitelnaïa troubovaïa kolonna : camp de rééducation par le travail]

LA DISPARITION du journaliste russe Andreï Babitski, arrêté le 16 janvier par les forces fédérales en Tchétchénie et qui n'a pas réapparé depuis, est inquiétante à

### ANALYSE

Sa disparition confirme la facilité avec laquelle Moscou bafoue les droits de la guerre

plus d'un titre. Tout d'abord, elle sonne le glas de la liberté de parole en Russie, un des rares acquis de la période eltsinienne. Ensuite, elle confirme la facilité avec laquelle Moscou bafoue les droits de la guerre. Surtout, elle ne laisse plus aucun doute sur la nature du nouveau pouvoir, propulsé à la tête du pays à la faveur du conflit tchétchéne et de l'abdication d'un tsar finissant. Neuf ans après le putsch avorté d'août 1991, la nouvelle al-

liance entre la police politique et l'armée renoue sans complexe avec les vieilles méthodes.

Rapt, déstabilisation, vidéos truquées et montages grossiers : « le cas Babitski » contient tous les ingrédients qui firent, jadis, la gloire de la maison KGB. Interpellé le 16 janvier à la sortie de Grozny selon des témoins, dix jours se passent avant que les autorités russes n'avouent, du bout des lèvres, que le journaliste est détenu au « camp de filtration » de Tchernokozovo au nord de la Tchétchénie. Peu après que Madeleine Albright, la secrétaire du département d'Etat américain, eut quitté Moscou, où elle s'était enquis du sort du reporter auprès de Vladimir Poutine, la libération de Babitski, explique-t-on en haut lieu, n'est plus qu'une question de jour. Le lendemain, changement de décor : le chargé de communication du Kremlin, Sergueï Iastrjembski, annonce que le journa-

liste a été échangé, « de son plein gré », contre deux soldats russes à des « commandants tchétchènes », qui n'existent pas. L'un est décédé une semaine auparavant, l'autre, titulaire d'un nom ouzbek (Khodjaev), est inconnu au bataillon.

Pour étayer les dires du Kremlin, des cassettes vidéo - grossièrement truquées - sont exhibées. Sur l'une, les coupes sont flagrantes et le « Tchétchéne » masqué qui récupère Babitski en le tirant par le bras a plutôt l'air d'un membre des forces spéciales russes ; de plus, il est pris en plan large. L'autre cassette, vendue 300 dollars à la rédaction de Radio-Svoboda (employeur du journaliste) par deux hommes, dont l'un, en uniforme du ministère russe de l'intérieur (MVD), répond au prénom caucasien de Maerbek, sent tout autant la manipulation. Ce « document » apparaît deux heures après les protestations émises par l'Organisation pour la

sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur le sort du journaliste et aurait été tourné le 6. Or le 7 février, Andreï Babitski est aperçu à Oourous-Martan aux mains de la milice tchétchéne pro-russe de Beslan Gantemirov.

### LE COMBLE DU CYNISME

Au sommet, la cacophonie est totale : le très policé Sergueï Iastrjembski affirme que « tout est fait pour retrouver la trace de Babitski » deux jours après avoir annoncé l'avoir remis à la partie tchétchéne. Dans le même temps, le chef des services (FSB, successeur du KGB), Nikolai Patrouchev, explique que Babitski est « vivant » mais, précise-t-il, « ça n'est pas à nous qu'il faut le demander ». « C'est une affaire privée », prétend le chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov. Selon Radio-Svoboda, Vladimir Poutine aurait, vendredi 4 février, convoqué sept rédacteurs en chef de grands journaux pour leur ex-

plicier l'affaire depuis les alcôves du Kremlin. « Désormais, Babitski va avoir peur, il va enfin comprendre où il a mis les pieds ! », aurait-il lâché. Mais le comble du cynisme est atteint le 7 février, lorsque le parquet russe - dont on nous a précédemment expliqué qu'il avait supervisé l'« échange » - convoque Andreï Babitski pour interrogatoire, le menaçant d'arrestation en cas de non-comparution.

Le cynisme manifesté par le pouvoir dans le cas Babitski se retrouve ailleurs. La presse s'est fait l'écho, ces derniers temps, de témoignages de mères de soldats tués en Tchétchénie mais dont le corps n'a pas pu être ramassé. Ces femmes relatent avoir reçu de la hiérarchie militaire une lettre leur annonçant que leur fils, porté déserteur, sera immanquablement poursuivi par la justice...

« Imaginez un Etat qui capture ses propres citoyens pour les livrer

« pas trop » souffert durant ses vingt-quatre heures passées dans une cave, mais, parmi ses trois codétenus, l'un fut amené cette nuit-là ensanglanté, les muscles des bras et des pieds profondément taillés, l'autre avait subi ailleurs des tortures à l'électricité, plongé dans l'eau. Magomed ne veut pas donner son nom de famille car on lui a dit, en le relâchant : « Si tu racontes quoi que ce soit, on saura te retrouver. »

### « L'ÂME CASSÉE »

Il sait aussi que la pratique de l'opouskanie, mot connu de tous et venu tout droit du goulag pour désigner la sodomisation imposée par les matons, est devenue systématique dans les mœurs des camps de filtration tchétchènes, alors qu'elle n'était qu'occasionnelle lors du conflit précédent. Il a entendu que les soldats donnent à chaque détenu un nom de femme et les convoquent ainsi à tour de rôle, et qu'ils sont capables de tuer sur place celui qui ne répond pas immédiatement. Magomed pense que c'est le résultat d'un plan machiavélique élaboré par ceux qui préparaient, depuis trois ans, la guerre de revanche contre les Tchétchènes. « Ils savent qu'on peut supporter les bombes, les tirs, la mort, mais ça, cette affaire terrible, on en sort l'âme cassée », dit-il.

L'ancien dissident Andreï Mironov n'en est pas totalement convaincu : « En octobre, de grands contingents de la Gouin [direction principale des peines de redressement] ont été envoyés de Sibérie en Tchétchénie. Or ces gens-là, matons et militaires des camps, ne savent pas faire autre chose, alors que le Kremlin pense que sa seule petite chance de soumettre les Tchétchènes est de pratiquer contre eux à nouveau une répression stalinienne. »

Sophie Shihab

## L'affaire Babitski illustre la nature du nouveau pouvoir en Russie

liaison entre la police politique et l'armée renoue sans complexe avec les vieilles méthodes.

Rapt, déstabilisation, vidéos truquées et montages grossiers : « le cas Babitski » contient tous les ingrédients qui firent, jadis, la gloire de la maison KGB. Interpellé le 16 janvier à la sortie de Grozny selon des témoins, dix jours se passent avant que les autorités russes n'avouent, du bout des lèvres, que le journaliste est détenu au « camp de filtration » de Tchernokozovo au nord de la Tchétchénie. Peu après que Madeleine Albright, la secrétaire du département d'Etat américain, eut quitté Moscou, où elle s'était enquis du sort du reporter auprès de Vladimir Poutine, la libération de Babitski, explique-t-on en haut lieu, n'est plus qu'une question de jour. Le lendemain, changement de décor : le chargé de communication du Kremlin, Sergueï Iastrjembski, annonce que le journa-

liste a été échangé, « de son plein gré », contre deux soldats russes à des « commandants tchétchènes », qui n'existent pas. L'un est décédé une semaine auparavant, l'autre, titulaire d'un nom ouzbek (Khodjaev), est inconnu au bataillon.

Pour étayer les dires du Kremlin, des cassettes vidéo - grossièrement truquées - sont exhibées. Sur l'une, les coupes sont flagrantes et le « Tchétchéne » masqué qui récupère Babitski en le tirant par le bras a plutôt l'air d'un membre des forces spéciales russes ; de plus, il est pris en plan large. L'autre cassette, vendue 300 dollars à la rédaction de Radio-Svoboda (employeur du journaliste) par deux hommes, dont l'un, en uniforme du ministère russe de l'intérieur (MVD), répond au prénom caucasien de Maerbek, sent tout autant la manipulation. Ce « document » apparaît deux heures après les protestations émises par l'Organisation pour la

sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur le sort du journaliste et aurait été tourné le 6. Or le 7 février, Andreï Babitski est aperçu à Oourous-Martan aux mains de la milice tchétchéne pro-russe de Beslan Gantemirov.

### LE COMBLE DU CYNISME

Au sommet, la cacophonie est totale : le très policé Sergueï Iastrjembski affirme que « tout est fait pour retrouver la trace de Babitski » deux jours après avoir annoncé l'avoir remis à la partie tchétchéne. Dans le même temps, le chef des services (FSB, successeur du KGB), Nikolai Patrouchev, explique que Babitski est « vivant » mais, précise-t-il, « ça n'est pas à nous qu'il faut le demander ». « C'est une affaire privée », prétend le chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov. Selon Radio-Svoboda, Vladimir Poutine aurait, vendredi 4 février, convoqué sept rédacteurs en chef de grands journaux pour leur ex-

plicier l'affaire depuis les alcôves du Kremlin. « Désormais, Babitski va avoir peur, il va enfin comprendre où il a mis les pieds ! », aurait-il lâché. Mais le comble du cynisme est atteint le 7 février, lorsque le parquet russe - dont on nous a précédemment expliqué qu'il avait supervisé l'« échange » - convoque Andreï Babitski pour interrogatoire, le menaçant d'arrestation en cas de non-comparution.

Le cynisme manifesté par le pouvoir dans le cas Babitski se retrouve ailleurs. La presse s'est fait l'écho, ces derniers temps, de témoignages de mères de soldats tués en Tchétchénie mais dont le corps n'a pas pu être ramassé. Ces femmes relatent avoir reçu de la hiérarchie militaire une lettre leur annonçant que leur fils, porté déserteur, sera immanquablement poursuivi par la justice...

« Imaginez un Etat qui capture ses propres citoyens pour les livrer

aux mains d'hommes armés et masqués. Quel genre d'Etat est-ce ? », interroge aujourd'hui Savik Chouster, le chef du bureau moscovite de Radio-Svoboda. Plus largement, on est en droit de s'interroger sur le degré d'implication des « organes » dans les différentes affaires criminelles mises, ces dernières années, sur le compte des « bandits tchétchènes ». Selon plusieurs sources proches du président tchétchéne Aslan Maskhadov, dont un député, « l'assassinat à l'arme blanche de six membres du CICR (Comité international de la Croix-Rouge), en 1996, à Novye Atagui, juste après que le général Lebed eut conclu la paix, a été, selon une enquête diligente depuis Grozny, commandité par un Tchétchéne pro-russe, colonel du FSB, lequel coule des jours tranquilles à Moscou, avec la bénédiction des organes » de sécurité.

Marie Jégo



# Le chef de l'administration du pays de Galles est contraint à la démission

Une humiliation pour Tony Blair, qui avait imposé cet homme peu populaire chez les travaillistes

Victime d'une motion de défiance majoritairement votée par les soixante élus de l'Assemblée, le premier secrétaire du « gouvernement » du

pays de Galles a dû remettre sa démission. Il avait été imposé à la tête du parti travailliste local par Tony Blair aux dépens de Rhodri Morgan,

favori des militants comme des sondages, mais jugé hors de la ligne de la troisième voie par le premier ministre britannique.

LONDRES

de notre correspondant

Grosse humiliation pour Tony Blair, premier gros couac pour la décentralisation qu'il a conduite. La démission forcée, mercredi 9 février à Cardiff, d'Alun Michael, le chef travailliste de la nouvelle administration galloise décentralisée, constitue un double et sérieux revers pour le premier ministre britannique. Victime d'une motion de défiance majoritairement votée par les soixante élus de l'Assemblée, le premier secrétaire du « gouvernement » local, un homme impopulaire dès avant la formation du premier exécutif gallois semi-autonome, en mai 1999, avait été imposé à la hussarde à la tête du Parti travailliste local par Tony Blair en personne.

Jugé d'esprit trop indépendant et imprévisible par rapport à la « ligne » de la « troisième voie »

blairiste, son challenger, Rhodri Morgan, a remplacé son rival à la tête de l'administration, un vote définitif du parti devant intervenir mardi 15. S'il gagne, ce qui est probable, Tony Blair va devoir composer avec un homme qu'il avait combattu bec et ongles. Mercredi soir, le premier ministre a dû « manger son chapeau » et publier un communiqué louant « la loyauté » de l'ex-brebis galeuse.

DÉMOCRATIE INTERNE BIAISÉE

Grand favori des militants comme des sondages dans les vallées du pays de Galles dès avant les élections de mai 1999, Rhodri Morgan avait perdu la bataille de la nomination travailliste à cause d'une méthode de désignation interne fort peu démocratique qui donne, en substance, au vote des barons travaillistes syndicalistes un poids supérieur à celui des mili-

tants de base. La même méthode, que Tony Blair s'était pourtant engagé à faire disparaître avant son élection, sera utilisée la semaine prochaine à Londres pour barrer la route d'un candidat travailliste à la mairie que le premier ministre déteste pour son franc-parler et ses tentatives « vieille gauche », Ken Livingstone, lui aussi grand favori des sondages. Mercredi aux Communes, les conservateurs s'en sont donné à cœur joie sur « les multiples choix malheureux » de Tony Blair.

Directement liée à un manque de soutien du gouvernement « central » de Londres, la démission d'Alun Michael a été provoquée par le refus de Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier, de s'engager à donner au pays de Galles, qui bénéficie d'un budget annuel de 12 milliards de livres (près de 20 milliards d'euros), 1,2 milliard de livres supplémentaires pour satisfaire aux critères européens d'aide aux régions moins développées du Vieux Continent. En clair : pas de fonds européens si le gouvernement central ne débourse pas au moins une somme équivalente à l'aide allouée. Le pays de Galles, que le premier ministre s'était engagé « à ne pas abandonner » lors de la campagne d'Alun Michael, et où les nationalistes du Plaid Cymru sont en pleine croissance, est en effervescence. Dans le Parti travailliste, à l'échelon national mais notamment en Ecosse qui bénéficie aussi d'une administration semi-autonome, beaucoup commencent à se poser des questions sur les bénéfices et les désavantages comparés de la décentralisation menée par M. Blair...

Patrice Claude

# Le PKK abandonne la lutte armée

L'organisation séparatiste kurde de Turquie dont le chef, Abdullah Öcalan, est condamné à mort, se présente désormais en parti politique

ISTANBUL

de notre correspondante

A l'issue de son septième congrès, tenu secrètement dans les montagnes du Kurdistan iranien ou irakien, le conseil présidentiel du PKK, instance dirigeante du Parti des travailleurs du Kurdistan depuis la capture le 15 février 1999 de son leader historique Abdullah Öcalan, a annoncé que les rebelles kurdes ont officiellement décidé de mettre fin au conflit armé qui, depuis 1984, a fait plus de 37 000 morts (kurdes pour la plupart) et plus de deux millions de déplacés au Kurdistan turc.

« Notre congrès a confirmé la décision du chef du parti de cesser la lutte armée », a indiqué mercredi 9 février un communiqué du PKK, confirmant les multiples appels à la paix lancés par Abdullah Öcalan, condamné à mort pour trahison en juin 1999, depuis l'ilot-prison d'Imrali où il est détenu. Le PKK veut changer son image et se présente désormais comme une organisation politique luttant pour les droits des Kurdes dans le cadre du système démocratique. Il a ainsi modifié son logo, remplaçant le marteau et la faucille, résidus de ses origines marxistes-léninistes, par une torche encastrée dans une étoile.

En Turquie, la nouvelle a fait peu de bruit. Les « manœuvres politiques » du PKK y sont perçues comme purement « cosmétiques », visant à sauver la peau d'Öcalan. Les autorités ont refusé de commenter le communiqué du PKK : le gouvernement a plusieurs fois affirmé qu'il ne négocierait jamais avec l'organisation armée kurde et exige la reddition totale de ses combattants. L'armée admet que les affrontements sont désormais sporadiques. Mais les militants du PKK n'ont pas tous quitté le territoire turc ni déposé leurs armes, et un groupe de renégats du parti poursuit les combats. Reste que l'année écoulée a permis à l'opinion d'exorciser le spectre du PKK, longtemps perçu comme l'ennemi le plus dangereux de l'Etat turc. Son dirigeant, Abdullah Öcalan, faisait figure de démon. Son attitude durant son procès, où il est apparu amoindri et contrit, luttant pour sa survie, a contribué à calmer les esprits, après l'hystérie na-

tionaliste qui avait suivi son arrestation. Le fait que le dirigeant ultra-nationaliste Devlet Bahçeli accepte désormais de surseoir à l'exécution d'Öcalan, malgré la pression des supporters de son parti et, en particulier, des familles des soldats tombés au combat, illustre l'évolution de la situation.

Car si le désir de revanche demeure, le PKK, à bout de souffle, n'est plus considéré comme une menace sérieuse. Le premier ministre, Bülent Ecevit, a néanmoins conseillé récemment à Öcalan de se taire, faute de quoi la procédure menant à son exécution serait remise en route. Les déclarations, fréquentes, du rebelle kurde, transmises par ses avocats, provoquent encore de fortes réactions. Le ministre de la justice a même menacé d'imposer de fortes amendes, voire des peines de prison jusqu'à cinq ans, aux membres de médias qui « aident une organisation terroriste » en relayant ses déclarations politiques.

ANKARA INTRAITABLE

Quinze ans de combat, une région dévastée, des centaines de villages détruits et des dizaines de milliers de victimes : le bilan de cette guerre qui n'a jamais dit son nom est lourd. En termes concrets, les Kurdes n'ont pas obtenu grand-chose. Le droit à l'éducation dans leur langue, la radio et la télévision leur sont officiellement toujours interdits, même si, dans les faits, le kurde est toléré sur certaines stations de radio locales. L'arrêt des combats permet d'espérer que le développement économique pourra reprendre dans le sud-est anatolien, mais il faudra des investissements importants pour sortir la région de sa pauvreté.

Avec l'annonce de son cessez-le-feu officiel, le PKK espère faire pression sur la Turquie, désormais candidate à l'Union européenne. Le gouvernement ne semble cependant pas prêt à faire des concessions aux Kurdes : les réformes, si et quand elles auront lieu, seront vraisemblablement introduites dans le cadre d'un processus de démocratisation général, plutôt que dans le cadre d'une résolution spécifique du conflit kurde.

Nicole Pope

# Gibraltar vote, sous l'œil mauvais de Madrid

GIBRALTAR

de notre envoyée spéciale

Le Rocher va voter, jeudi 10 février. Arc-boutés sur les six kilomètres carrés de terre britannique, coincés entre la mer et la frontière espagnole, 18 000 électeurs doivent décider soit de reconduire le chef du gouvernement local, le « ministre principal » Peter Caruana, avocat social-démocrate de quarante-trois ans, en fonction depuis 1996, soit de redonner sa chance à son prédécesseur travailliste, le « populiste » Joe Bossano, âgé de soixante ans. Un come-back que beaucoup jugent improbable.

M. Bossano, qui s'est illustré jadis par sa « fermeté » face à Madrid, qui lorgne, depuis trois siècles – en fait depuis qu'elle a cédé le Rocher aux Anglais par le traité d'Utrecht (1713) –, ce qui fut un confetti stratégique de l'Empire de Sa Gracieuse Majesté, n'a pas lésiné dans sa campagne. En anglais et en castillan, il « travaillait », l'autre soir, son auditoire de retraités dans un centre culturel de la ville, en allant jusqu'au bout des promesses possibles. « Si je gagne, chacun d'entre vous recevra mille livres sterling ! », disait-il, à la satisfaction éberluée de l'auditoire qui s'est vu assurer également de « ne plus payer la redevance de la télévision, l'installation du téléphone ou encore les tickets d'autobus ».

« Caruana ou Bossano ? L'un est arrogant, l'autre magouilleur, avec un programme social hallucinant », confiait Paul, électeur réaliste issu d'une famille gibraltarienne « pure

souche » depuis « plus de trois générations ». Et de poursuivre : « Caruana est favori dans les sondages, l'autre pas. Mais qu'est-ce que ça changera ? L'essentiel du pouvoir est détenu par le gouverneur britannique et, sur le fond, tout le monde est à peu près d'accord. »

CONTREBANDE ET ARGENT SALE

On l'aura vite compris en jetant un coup d'œil sur Main Street, la rue principale qui caricature Jersey, avec ses mille et une boutiques de produits électroniques détaxés, ses pubs, ses bazars où l'on trouve des feux de bois électrifiés, comme seuls en rêvent les Anglais. Le problème de fond, ce n'est pas le PIB (520 millions d'euros). Ce n'est pas l'économie : plus de cinq millions de touristes dépensent des devises ; 5 000 Marocains entrent, chaque jour, pour fournir la main-d'œuvre, le port est un des plus importants de la Méditerranée. Le problème, c'est cette relation houleuse avec l'Espagne que l'on préfère ignorer. Au point que les Gibraltariens, qui comptent pourtant dans leurs rangs force Maltais, Indiens, Espagnols et Pakistans, affectent de ne pas comprendre le castillan et vendent difficilement la presse espagnole.

L'Espagne, il est vrai, est tenace, elle qui, sourcilieuse et franchement rancunière, avait carrément fermé la frontière terrestre pendant treize ans du temps du vieux caudillo Franco. Une Espagne qui s'est vu priver de milliards de pesetas pendant des années, en

raison de la contrebande de tabac, menée de façon intensive à ses dépens par les habitants du Rocher. Et qui voit, aujourd'hui, d'un mauvais œil les 54 000 sociétés (dont 10 000 off shore) qui ont leur raison sociale dans ce paradis fiscal d'à peine 30 000 habitants, selon elle, si peu transparent que Gibraltar est devenu la plaque tournante du blanchiment de l'argent douteux. « Franchement, nos problèmes relèvent des droits de l'homme ! Les Espagnols nous obligent à faire la queue des heures, dès que l'on sort. Les liaisons aériennes, en dépit d'un accord, signé en 1997, pour l'utilisation conjointe de l'aéroport, ne sont possibles qu'avec l'Angleterre. Enfin, ils nous dénie toutes eaux territoriales. Quand cesseront-ils de réclamer cette souveraineté anachronique ? », explique, agacé, le patron du Picasso, un restaurant à la mode. Et un de ses clients de lui répondre : « L'Espagne n'a pas su se faire aimer, mais, si ça continue, Londres, à force de céder à Madrid, à nos dépens, finira par ne plus se faire respecter. »

Un risque que MM. Bossano et Caruana ont pris en compte, eux qui, tous deux, se sont élevés contre la dernière proposition espagnole d'aboutir à une « souveraineté partagée », sorte de long prélude transitoire à une future mainmise espagnole sur Gibraltar. Ils ont proposé d'aménager un statut « moins colonial » du Rocher, en en faisant un Etat associé du Royaume-Uni, par exemple.

Marie-Claude Decamps

# Dissensions et vaines tractations pour la succession au FMI

L'EUROPE est-elle en mal d'élites ? C'est la question que l'on peut se poser en observant la difficulté des Quinze à se ranger derrière un candidat pour le poste de directeur général du Fonds monétaire international (FMI). A moins d'une semaine du départ de Michel Camdessus, le Français actuellement titulaire de la fonction – théoriquement, il devrait intervenir lundi 14 février –, faute d'avoir présenté l'homme (ou la femme) qui recueillera les suffrages de ses actionnaires – au premier rang desquels les Etats-Unis –, l'institution s'achemine doucement vers une période d'interim qui pourrait assurer l'actuel numéro deux, l'Américain Stanley Fischer.

La désignation de responsables d'organismes internationaux obéit à des règles non écrites souvent héritées de l'époque de leur création. C'est le cas des institutions de Bretton Woods que se sont partagées les Etats-Unis et l'Europe : aux premiers la tête de la Banque mondiale, à la seconde celle du Fonds monétaire international. Encore faut-il qu'elle présente un candidat qui recueille l'adhésion du plus grand nombre.

Ce n'est semble-t-il pas le cas du seul candidat déclaré : le secrétaire d'Etat allemand aux finances, Caio Koch Weser. Mais aucun des autres chefs de gouvernement ou d'Etat n'ose dire ses réticences à Gerhard Schröder qui s'est engagé personnellement dans la campagne de son poulain. Les capitales observent le silence radio, laissant au gouvernement allemand le dur travail d'interpré-

tation des raisons de l'impasse. La France est ainsi accusée par Berlin pour trois motifs : un, les pays européens soutiendraient la nomination de Caio Koch Weser si la France se prononçait en sa faveur ; deux, la France ne s'y est pas ralliée car elle avait prémédité de présenter elle-même un candidat, Laurent Fabius ; trois, cette attitude française fait le jeu des Américains qui profitent de l'occasion pour éloigner un candidat qui ne leur convient pas et tirer à boulets rouges sur l'Europe qui, décidément, continue d'aller à hue et à dia, au gré des intérêts divergents des pays membres.

L'EUROPE SANS STRATÉGIE

Personne en Europe ne semble avoir de stratégie très claire pour sortir de l'impasse. Au gouvernement français comme à l'Elysée, on se garde bien de bouger le bout de l'oreille pour ne pas aiguiller les reproches allemands. Certains estiment cependant que la première chose à faire serait de « se compter » au sein des Quinze pour évaluer de façon précise le

De nombreuses personnalités citées

On peut distinguer trois catégories de successeurs potentiels à Michel Camdessus.

● **Déclaré** : l'Allemand Caio Koch Weser.

● **Tenté** : le Français Laurent Fabius (président de l'Assemblée nationale).

● **Cités** : les Italiens Mario Draghi (directeur général du Trésor) et Giuliano Amato (ministre des

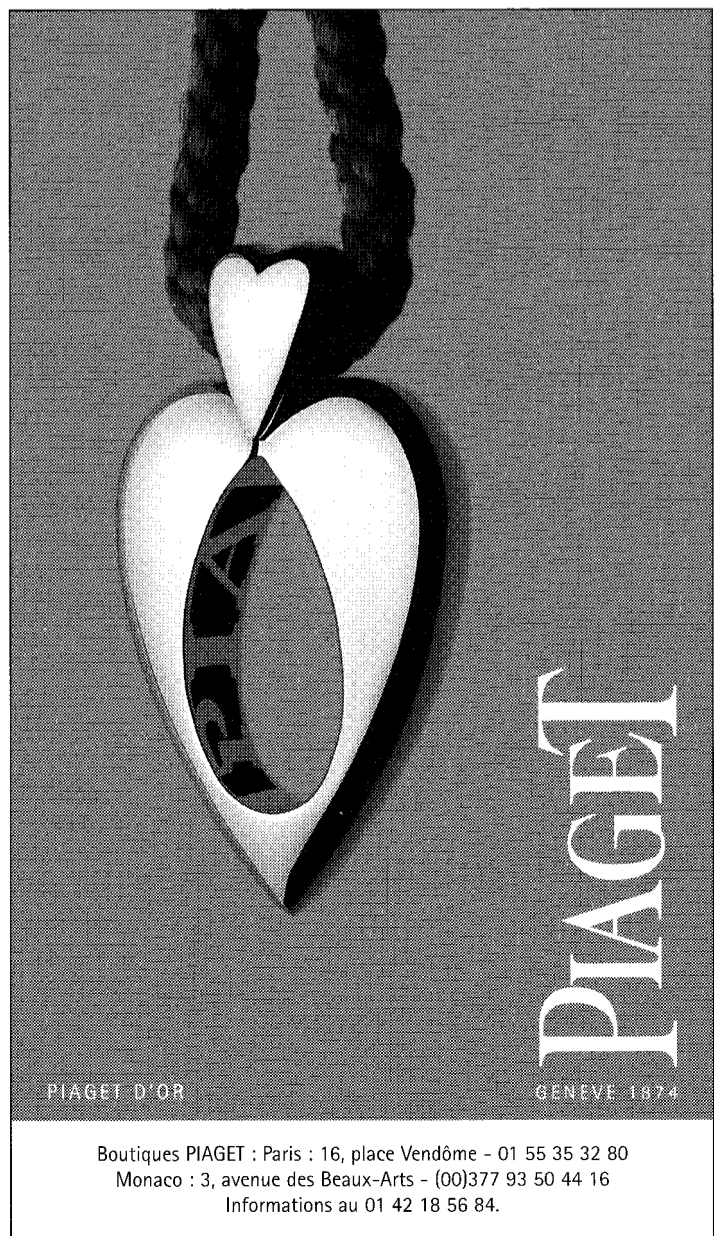
soutien à M. Koch Weser. S'il s'avère que le gouvernement allemand est plus seul qu'il ne l'affirme, il faudrait alors être prêt à avancer un autre nom, irréfutable.

La réticence des Américains à l'égard de M. Koch Weser pourraient pousser les Européens à lui opposer un challenger d'une plus grande envergure et ayant occupé des fonctions politiques de premier plan. Quelqu'un qui correspond mieux au portrait-robot que décrit sans relâche le secrétaire au Trésor américain, Larry Summers : un homme ayant « une capacité éprouvée de meneur d'hommes, une forte expérience dans le domaine de la finance qui est au cœur de la mission du FMI et le talent de forger un consensus international ».

Si les réunions bilatérales et/ou informelles ne manquent pas entre Européens pour discuter du sujet, la prochaine grande rencontre n'aura lieu que fin mars, les 23 et 24 mars, à Lisbonne, à l'occasion du Conseil européen. D'ici là, la polémique risque d'enfler. « Les Européens auraient pu pré-

finances) ; les Britanniques Andrew Crockett (président de la Banque des règlements internationaux), Kenneth Clarke et Gordon Brown (ancien et actuel chancelier de l'Echiquier) ; le Français Jean-Claude Trichet (gouverneur de la Banque de France) ; le Japonais Eisuke Sakakibara (ancien vice-ministre des finances).

Babette Stern





# « Noirs-Bleus » contre « Rouges-Verts » au Parlement autrichien

Plusieurs centaines de policiers avaient été déployés, mercredi 9 février, aux abords de l'Assemblée, à Vienne, où Wolfgang Schüssel a présenté son programme de gouvernement. Le nouveau chancelier a annoncé une indemnisation rapide des travailleurs forcés sous le nazisme

Le nouveau chancelier autrichien, le conservateur Wolfgang Schüssel, s'est efforcé, mercredi 9 février, au Parlement de Vienne, de redorer l'image de son pays, passablement ternie par l'alliance qu'il a

conclu avec l'extrême droite populiste. Il a annoncé, notamment, l'indemnisation rapide des centaines de milliers de travailleurs forcés sous le nazisme. En présentant son programme, le chef du gouvernement

a assuré que l'Autriche restait « une démocratie stable » et le ministre des affaires étrangères, Benita Ferrero-Waldner, a annoncé une campagne pour « expliquer, expliquer et encore expliquer », ce que le se-

crétaire général de son ministère a qualifié de « travail de Sisyphe ». La Bourse de Vienne, qui avait chuté la semaine dernière, a clôturé à la hausse, mercredi, pour la deuxième journée consécutive. Le pro-

gramme de la coalition prévoit une série de privatisations, une baisse des coûts salariaux et la réduction du déficit budgétaire. L'Union des industriels autrichiens a accueilli favorablement ces mesures.

## VIENNE

de notre correspondante

Pour la première fois depuis une semaine, il n'y a pas eu de manifestations de rue, mercredi 9 février à Vienne, contre l'alliance des conservateurs avec l'extrême droite populiste. Les jeunes protestataires n'ont pas essayé d'approcher du Parlement, protégé par un impressionnant cordon de plus de 1 700 policiers et par la statue d'Athéna, déesse de la Raison et gardienne de la démocratie.

En revanche, le débat a été souvent très vif dans l'enceinte parlementaire, où le nouveau chancelier, le conservateur Wolfgang Schüssel, présentait son programme de gouvernement, en présence du président Klestil et de ses deux prédécesseurs, Kurt Waldheim et Rudolf Kirchschläger. De simple chambre d'enregistrement des décisions de la coalition au pouvoir, le Parlement est devenu une arène où s'affrontent désor-

mais à découvert deux camps difficilement réconciliables : « noirs » (conservateurs de l'ÖVP) et « bleus » (populistes du FPÖ) à droite, « rouges » (sociaux-démocrates du SPÖ) et « verts » (écologistes) à gauche.

Au terme de quinze heures de débat, les partis au pouvoir – qui disposent de 104 sièges sur 183 – ont repoussé la proposition de désigner une commission d'enquête parlementaire, déposée par les Verts et appuyée par les députés socialistes, pour déterminer les responsabilités politiques dans l'isolement actuel du pays. Le porte-parole des écologistes, Alexander Van der Bellen, a qualifié le nouveau gouvernement de « cabinet-fantôme de Jörg Haider ».

M. Schüssel s'est efforcé de désarmer l'hostilité de ses adversaires en incitant tous ceux qui critiquent le gouvernement, en Autriche comme à l'étranger, à « revenir sur les préjugés et les idées

préconçues » et à adopter une attitude « plus constructive ». Il a détaillé son programme, dont les grandes lignes – maintien d'une orientation pro-européenne et libéralisation économique – étaient déjà connues. Selon un récent sondage, 70 % des Autrichiens (dont la moitié des électeurs socialistes)

approuvent la nouvelle coalition en dépit des protestations internationales.

Le gouvernement ÖVP-FPÖ se prononce pour un élargissement de l'Union européenne, avec des périodes de transition régulée afin d'éviter la concurrence « déloyale » d'une main-d'œuvre ve-

## Nouveaux retraits au Festival de Salzburg

Après l'annonce, le 7 février, de la démission du directeur artistique du Festival de Salzburg, Gérard Mortier, la mécène et photographe américaine Betty Freeman a fait savoir qu'elle ne renouvellerait pas son aide au Festival (estimée, depuis quatre ans à 300 000 dollars, soit autant d'euros) : « Admiratrice enthousiaste du programme innovant de Gérard Mortier, a-t-elle précisé, j'ai le grand regret d'annoncer que je ne soutiendrai plus le Festival après la saison 2000 et que je ne m'y rendrai plus. » Quant au chef d'orchestre français Sylvain Cambreling, un proche de Gérard Mortier depuis ses débuts au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, il a indiqué qu'il ne dirigerait pas la reprise de *La Damnation de Faust*, de Berlioz, prévue en 2001, et qu'il cesserait ses activités de premier chef invité de l'ensemble de musique contemporaine Klangforum de Vienne – formation, dont selon lui, l'existence serait menacée. « Je ne peux pas travailler avec des gens que je considère comme des fascistes », a-t-il ajouté.

## Les Européens restent « en alerte »

APRÈS quelques hésitations, la ligne de conduite des partenaires de l'Autriche à l'égard du nouveau gouvernement de Wolfgang Schüssel, qui inclut l'extrême droite populiste de Jörg Haider, paraît désormais faire l'objet d'un consensus : « Il y a une position commune des quatorze pays de l'UE qui doit être considérée comme une alerte, une mise en garde et un isolement politiques », a résumé le président du conseil italien, Massimo D'Alema, à l'issue d'une rencontre à Rome avec son homologue belge, Guy Verhofstadt. Nous jugeons ce gouvernement sur ses actes concrets. »

La réception qui sera faite, vendredi 11 février à Lisbonne, au ministre autrichien des affaires sociales, Elizabeth Sickl, qui prendra part au premier conseil des ministres informel des Quinze depuis la prise de fonctions de son gouvernement, devrait donner le ton pour les semaines à venir. Si certains ministres avaient la ferme intention de marquer leur hostilité contre la présence de l'extrême droite à leurs travaux, la présidence portugaise devait s'efforcer de tenir le programme prévu.

Les pays les plus en flèche, notamment la France, ont dû prendre en compte les craintes qui se sont exprimées dans d'autres pays qu'une attitude trop dure ne devienne contre-productive. Pierre Moscovici, le ministre français délégué aux affaires européennes, qui recevait mercredi au Quai d'Orsay les représentants des milieux associatifs, en a pris acte, indiquant qu'il ne s'agissait pas pour le moment « d'aller plus loin ». Les délégations de la France et la Belgique ont boy-

cotté, jeudi, le discours de la nouvelle présidente en exercice de l'OSCE, l'Autrichienne Benita Ferrero-Waldner, devant le conseil permanent de l'OSCE.

Le président Chirac et le président du gouvernement espagnol, José María Aznar, qui ont évoqué la question mercredi à Paris (lire ci-contre), ont joué une large part dans ce consensus entre les gouvernements. Mais ils doivent compter au sein de la droite européenne sur une forte hostilité. Les dirigeants des formations réunies au sein du Parti populaire européen se rencontraient jeudi à Bruxelles pour définir la ligne à adopter à l'égard du Parti conservateur autrichien de M. Schüssel.

Responsable de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) allemande pour les questions internationales, le député Karl Lamers a rencontré longuement, mardi et mercredi à Paris, les dirigeants de l'UDF et du RPR pour tenter de les convaincre de renoncer à demander l'exclusion des conservateurs autrichiens du PPE. La droite allemande est décidée à donner sa chance à M. Schüssel.

Contrairement à la décision du gouvernement fédéral à Berlin, qui a suspendu ses contacts bilatéraux avec Vienne, conformément à la décision des Quatorze, la Bavière, dirigée par la CSU, a ainsi maintenu la visite officielle que le président Klestil doit effectuer, vendredi 11 février, à Munich. Le chef de l'Etat autrichien sera reçu par le ministre-président Edmund Stoiber qui donnera un déjeuner en son honneur.

H. de B.

## Le rôle moteur de la France dans la démarche des Quatorze

SELON Jörg Haider, l'opprobre dont il fait l'objet serait dû à la malveillance de quelques traîtres à la nation autrichienne qui auraient mobilisé l'étranger contre lui. Il ac-

### ANALYSE

Pour Paris, il fallait signifier à l'Autriche que son gouvernement est placé sous surveillance

cue ses adversaires, dont le social-démocrate Viktor Klima, d'avoir sollicité l'aide des Européens pour empêcher que son parti n'accède au gouvernement et la menace d'une enquête parlementaire pour « haute trahison ». M. Haider feint d'ignorer que ses propos réitérés sur le passé nazi de l'Autriche suffisent amplement à le discréditer ; récidivant encore une fois, le 8 février, dans le quotidien allemand *Die Welt*, il a justifié sa présence à une réunion d'anciens Waffen-SS en déclarant que « les Waffen-SS, en tant que tels, ne peuvent être tenus pour coupables et responsables » et qu'on ne peut incriminer que des individus. M. Haider feint d'ignorer aussi que les mesures adoptées fin janvier par les quatorze partenaires de l'Autriche ont été précédées de longue date par les mises en garde répétées de certains dirigeants européens qui n'avaient pas besoin pour cela qu'on vienne les solliciter.

Jacques Chirac est le premier à s'émouvoir, au lendemain des élections d'octobre qui font du parti de Jörg Haider le deuxième en Au-

triche. Dès le résultat connu, le président français fait part de son inquiétude au chancelier allemand Gerhard Schröder, qui partage la même analyse que lui sur l'éventualité de voir arriver au gouvernement de Vienne un parti plus que suspect de révisionnisme et ouvertement xénophobe.

C'est sur le Parti conservateur autrichien (ÖVP), tenté par l'alliance avec l'extrême droite, que M. Chirac concentre ses pressions. Au sommet européen de Tampere, les 15 et 16 octobre, il met en garde Wolfgang Schüssel, alors ministre autrichien des affaires étrangères, contre l'erreur qui consisterait à faire accéder le parti de Jörg Haider au gouvernement. Un mois plus tard, il s'entretient de nouveau avec lui, en marge du sommet de l'OSCE qui se tient à Istanbul, les 18 et 19 novembre, et lui rédit son inquiétude. « Le ton était moins diplomatique et Schüssel l'a mal pris. Il s'en est même plaint à l'époque dans la presse autrichienne », raconte un diplomate.

Au fait des préoccupations de Jacques Chirac, certaines de ses vieilles connaissances au sein de l'ÖVP se manifestent : Andreas Khol, le chef du groupe parlementaire, et Alois Mock, ancien ministre des affaires étrangères, expriment le désir de venir s'expliquer à Paris. Le président les éconduit poliment : si c'est pour dire tout le bien qu'ils pensent d'une alliance avec Haider, ce n'est pas la peine ; si c'est pour envisager d'autres hypothèses, ils sont les bienvenus, leur fait-il dire en substance. Ils ne se manifesteront

plus. Au sommet européen d'Hel-sinki, les 10 et 11 décembre, Jacques Chirac relance son offensive auprès des responsables autrichiens. « Schüssel n'était plus en état d'entendre ; il était complètement dans sa logique d'accès à la chancellerie », dit un témoin à propos de l'intervention du président français.

De fait, la perspective d'une coalition conservateurs-extrême droite se précise à Vienne. Après l'échec des négociations en vue de

peut-il tenir ? » écrivait, mercredi, à la « une », l'influent quotidien populaire *Kronenzeitung*, hostile à Wolfgang Schüssel.

La nouvelle équipe, qui a également reçu le « soutien » du président Klestil, revenu semble-t-il à une attitude plus conciliante, a commencé une campagne d'explications dans la presse internationale et tous les diplomates sont mobilisés pour redresser l'image de l'Autriche – un véritable « travail de Sisyphe », selon un haut fonctionnaire des affaires étrangères. Premier pas sur cette voie difficile : M. Schüssel a annoncé le versement, dans des délais rapides, de compensations aux quelque 800 000 à 1 million de victimes du travail forcé sous le nazisme. Ce dossier hautement symbolique a été confié à l'ancienne présidente de la Banque nationale, la conservatrice Maria Schaumayer.

Joëlle Stolz

rappeler les ambassadeurs en consultation, n'est finalement pas retenue.

Les Quatorze ont été plus ou moins enthousiastes. Tony Blair, qui prétend volontiers incarner la vertu et la modernité européennes, s'est montré très discret. On l'explique, au Quai d'Orsay, par une allergie britannique à toute situation mettant aux prises un Etat de l'Union avec les quatorze autres. Le chancelier allemand, bien que partageant la réaction

## MM. Chirac et Aznar « extrêmement vigilants »

La France et l'Espagne ont réaffirmé, mercredi 9 février, que l'Union européenne s'était bâtie sur une communauté de valeurs dont l'Autriche s'est mise à l'écart en ouvrant son gouvernement à l'extrême droite de Jörg Haider. « Nous serons extrêmement vigilants et extrêmement fermes sur le respect de ces valeurs », a déclaré Jacques Chirac au cours d'un point de presse, à Paris, avec le premier ministre espagnol, José María Aznar, qu'il recevait à l'Elysée. M. Aznar a rappelé qu'il était favorable à une mesure de « suspension » du Parti conservateur autrichien du Parti populaire européen (rassemblement des droites européennes).

former une grande coalition, le social-démocrate Viktor Klima renonce à sa tentative de constituer un gouvernement minoritaire, ce dont il informe officiellement le président Klestil le 27 janvier. Cette semaine-là, on commence à s'interroger à l'Elysée sur la forme que pourrait prendre une intervention plus publique. Le 26, à Thomas Klestil qui lui téléphone, Jacques Chirac fait part de la gravité que revêt à ses yeux la situation et lui dit qu'elle ne sera pas sans conséquences pour l'Autriche. « Aucune mesure n'était encore arrêtée. Klestil n'a fait aucune demande d'intervention », indique-t-on à l'Elysée.

A Paris, on réfléchit aux actions possibles. Vendredi 28 janvier, quatre mesures définies en liaison avec les Allemands sont proposées par les conseillers de Jacques Chirac. Le président s'en entretient avec Lionel Jospin, qui les approuve immédiatement, et l'on décide de saisir le premier ministre portugais, Antonio Guterres, en sa qualité de président en exercice de l'Union européenne. Les Belges, au même moment, s'agitent, eux aussi, beaucoup. Ils suggèrent la convocation d'une réunion exceptionnelle des ministres des affaires étrangères des Quinze. On fait valoir à Paris que toute entreprise s'inscrivant dans le cadre de l'Union est vouée à l'échec, en raison même de la participation des Autrichiens ; on juge préférable que chacun des quatorze partenaires de l'Autriche adopte envers ce pays des mesures d'ordre bilatéral.

Dès le vendredi soir, Antonio Guterres, qui se trouve à Bonn, recueille l'assentiment du chancelier Schröder sur les mesures envisagées. La présidence portugaise, avec l'Elysée et le Quai d'Orsay, obtiennent pendant le week-end l'accord des autres pays membres sur trois des quatre mesures proposées. La dernière, qui suggère de

française, a soigneusement mesuré ses propos dans son pays et veille à ne pas se poser en donneur de leçons. Belges, Espagnols, Portugais sont, en revanche, parmi les plus allants, tandis que l'Europe du Nord – en particulier le Danemark – n'accepte qu'avec réticence une démarche totalement inhabituelle dans les pratiques européennes, qu'elle ressent comme une ingérence dans les affaires intérieures autrichiennes.

A ce type de scrupule diplomatique ou de prévention, on objecte, au Quai d'Orsay, que, en vertu du traité de l'Union et du fort degré d'intégration qu'il implique, chaque pays membre est par définition concerné par les « affaires intérieures » de tous les autres et peut légitimement s'en inquiéter lorsqu'elles dérivent. Un pays candidat qui serait dans la même situation intérieure que l'Autriche aujourd'hui ne compromettrait-il pas toutes ses chances d'adhérer à l'Union ?

Dans l'entourage de Jacques Chirac, on fait valoir la constance des positions présidentielles envers l'extrême droite. Ne rien dire à propos de l'Autriche, cela aurait été laissé se banaliser le discours révisionniste et xénophobe. S'indigner mais sans rien faire, cela aurait été laissé se banaliser l'indignation elle-même. Il fallait inventer des formes d'action que l'Europe n'avait pas prévues, sortir de la routine européenne, passer à l'acte pour marquer le coup et signifier de façon crédible au gouvernement autrichien qu'il est désormais sous surveillance attentive. Paris y aura largement contribué. Thomas Klestil a bien tenté de rappeler l'Elysée depuis la formation du gouvernement, mais en vain. Quant à Jörg Haider, il a raison de dire qu'il ne compte pas Jacques Chirac parmi ses amis.

Claire Tréan

PEUGEOT  
NEUBAUER

206 XT HDI 5 portes  
Série NEUBAUER

Prix catalogue 104.200F TTC

99.500F TTC

Prix net



OPTIONS ET ACCESSOIRES : Peinture métal, accoudoir central, roues alliages, tapis 3D, écrous anti-vol, alarme, bac de coffre, 2 HP.

PARIS 18  
01 46 27 33 33  
Thomas GUITTENY

PARIS 17  
01 46 22 88 88  
Alain DIAZ

PARIS 9  
01 42 85 04 04  
Henriette BARREIRA

92 LEVALLOIS  
01 45 19 19 19  
Jean-François TRONET

93 ST DENIS  
01 49 33 60 60  
Arnaud TAFANI





# Les pirates de l'air afghans se sont rendus à la police britannique

Un de leurs objectifs était sans doute d'obtenir asile en Grande-Bretagne

L'odyssée du Boeing détourné de la compagnie afghane Ariana s'est terminée sans violence, jeudi 10 février, à l'aéroport de Stansted, près de

Londres, où l'appareil venu d'Afghanistan était immobilisé depuis lundi. Les 65 derniers passagers et les six à dix pirates de l'air ont quitté

l'avion vers 5 h 15, heure locale. Auparavant, les pirates avaient relâché 85 otages. Les talibans s'étaient alors dits « satisfaits ».

## NEW DELHI

de notre correspondante

Dans la nuit de mercredi 9 à jeudi 10 février, 85 otages de l'avion de la compagnie afghane Ariana détourné sur l'aéroport londonien de Stansted ont été libérés, avant que, à 5 h 15, heure locale, les 65 derniers passagers puissent quitter l'appareil et que les pirates de l'air, au nombre de six à dix, se rendent à la police.

Dès avant ce dénouement, les talibans au pouvoir en Afghanistan s'étaient dits « confiants dans la capacité des autorités britanniques à mener l'affaire à son terme pacifiquement, en assurant la libération des otages restants ». Mercredi, les talibans avaient réitéré leur demande que « les terroristes soient capturés et punis ».

Il est certain que les talibans, qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec Londres, vont

désormais demander le retour de l'avion et des passagers et le jugement des coupables. Lors du détournement de l'avion d'Indian Airlines à l'aéroport de Kandahar (sud de l'Afghanistan), il y a six semaines, les talibans, qui avaient condamné l'opération, avaient pris soin de préciser que la liberté accordée aux pirates, cinq militants cachemiris, faisait partie de l'accord conclu avec le gouvernement indien. Ce dernier n'a jamais démenti cette version des faits.

Ce nouveau détournement, le premier d'un avion afghan, a visiblement embarrassé les talibans, alors qu'il semble de plus en plus clair que l'un des buts des pirates de l'air était de quitter l'Afghanistan. Avancée dès dimanche par l'Agence islamique de presse, proche des talibans, la revendication de la libération d'Ismail Khan, le plus important responsable de

l'opposition détenu par la milice islamiste, semble avoir disparu. Tout laisse à penser aujourd'hui que les pirates de l'air ont surtout tenté de négocier l'asile en Grande-Bretagne (ce qu'ont déjà demandé quatre otages libérés, dont un membre de l'équipage).

## ÉMIGRATION ÉCONOMIQUE

Pour des raisons économiques plus que politiques, quitter l'Afghanistan reste un rêve pour de très nombreux Afghans qui n'arrivent que difficilement à survivre dans un pays ruiné par vingt ans de guerre. Sans doute encouragés par l'attitude conciliatrice du gouvernement indien dans le détournement de l'avion d'Indian Airlines, les pirates afghans ont peut-être pensé qu'ils pouvaient, par ce biais, tenter leur chance. Ceci expliquerait leur choix d'un pays européen, de la Grande-Bretagne en

particulier. Les pirates auraient espéré faire jouer en leur faveur la sensibilité anti-taliban de Londres. Depuis octobre, la Grande-Bretagne reçoit en moyenne chaque mois 360 demandes d'Afghans qui cherchent à obtenir le statut de réfugiés. Un tiers des demandes sont acceptées.

A Kaboul, les talibans ont renforcé les mesures de sécurité à l'aéroport. Des femmes policières, soupçonnées d'avoir accepté de l'argent pour ne pas fouiller des femmes, leur permettant de dissimuler des armes sous leurs burqas, large robe qui couvre entièrement le corps, auraient été arrêtées. Monter armé dans un avion n'est toutefois pas d'une grande difficulté dans un pays où le port d'une arme fait partie de l'attirail personnel « normal ».

Françoise Chipaux

# Les escadrons de la mort ont fait plus de 2 500 victimes en trois ans au Brésil

## RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Le barrage de pierres qui bloque la route force l'automobiliste à s'arrêter. Des coups de feu claquent aussitôt dans la nuit, à une centaine de mètres d'une patrouille de la police militaire (chargée du maintien de l'ordre). Membre du Conseil communautaire de sécurité publique d'Aguaes Lindas, Joao Elizio Lima Pessoa a été assassiné, lundi 7 février, dans cette petite ville de l'Etat de Goias, située à 50 kilomètres de la capitale, Brasilia. Il y a deux mois, il avait osé dénoncer la participation de policiers de la région à des « groupes d'extermination », appellation locale des escadrons de la mort. Sous la menace d'un « incendie d'archives », autre formule du cru désignant l'élimination de témoins gênants, il avait vainement sollicité une protection rapprochée auprès du ministère de la justice.

Le meurtre de M. Lima Pessoa ne figure pas dans la liste des quelque 2 500 « exécutions extrajudiciaires » recensées, ces trois dernières années, par la commission des droits de l'homme du Congrès de Brasilia dans douze des vingt-sept Etats du pays. Rendu public, mardi 8 février, et transmis au Vatican, le rap-

port des parlementaires sur les exactions imputées aux « groupes d'extermination » révèle que 90 % des victimes sont des hommes âgés de plus de vingt ans, noirs et pauvres, ce qui, au Brésil, confère quasiment au pléonasme.

C'est dans les banlieues des principales métropoles du pays (Sao Paulo, Rio et Salvador de Bahia), terrains de prédilection des gangs de jeunes délinquants, que les *pistoleiros* font régner la « loi du calibre ». Les membres de la commission soulignent par ailleurs que le bilan chiffré qu'ils sont parvenus à dresser ne représente que « la pointe de l'iceberg » d'une industrie mafieuse d'autant plus prospère que ses bénéficiaires jouissent d'une très large impunité.

## RACKET ET NARCOTRAFFIC

Nés voilà près d'un demi-siècle, les escadrons de la mort brésiliens étaient à l'origine strictement composés de policiers d'élite, adeptes de la justice expéditive et spécialisés dans l'assassinat de bandits sans envergure. Avec le temps, ces bandes, toujours majoritairement composées de représentants des forces de l'ordre, ont diversifié leurs activités criminelles. Aux traditionnels « contrats » passés

avec des commerçants exaspérés par les braquages s'ajoutent désormais, comme l'ont démontré diverses affaires récentes, le racket, le vol de cargaisons de camions et le narcotrafic. Cependant, à Sao Paulo, selon un reportage exhaustif publié l'an dernier par l'hebdomadaire *Veja*, les tueurs à gages, justiciers autoproclamés, se recrutent de plus en plus hors des commissariats et des casernes.

Leur technique est immuable : la nuit, de préférence pendant le week-end, ils arrivent en voiture près du bar où se trouve généralement l'homme à abattre et mitraillent toutes les personnes présentes, pour ne pas laisser de témoins. Même quand elle agit à visage découvert, la police de Sao Paulo n'a pas, non plus, la réputation de faire dans la finesse. L'an dernier, 650 délinquants (ou présentés comme tels) ont trouvé la mort au cours d'opérations de police. Ne sachant plus à quel saint se vouer pour tenter d'endiguer la vague de violence – un Brésilien sur mille purge actuellement une peine de prison –, les députés débattent depuis des mois de l'opportunité de voter une loi interdisant la vente d'armes sur tout le territoire national.

Jean-Jacques Sévilla

# L'insurrection des Karens de Birmanie semble à bout de souffle

## BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Dans une localité proche de la frontière thaïlandaise, en présence d'une centaine de paysans et de quelques dizaines de combattants, l'une des plus vieilles insurrections de la planète a célébré, le 29 janvier, son 51<sup>e</sup> anniversaire. Dans la tristesse. Bo Mya, soixante-quatorze ans, patriarcale qui a dirigé pendant un quart de siècle la lutte contre le pouvoir militaire birman, n'est même plus le patron du mouvement : le 26 janvier, à l'issue d'un congrès de deux semaines, il a cédé le pas à un civil, Ba Thein, dont le mandat serait de tenter de négocier une trêve avec les généraux de Rangoun, sur la base de l'autonomie des minorités ethniques et du fédéralisme au sein de la Birmanie.

Le mouvement est démoralisé. Dans les années 1980, quand d'autres ethnies s'étaient également rebellées, la KNU tenait un bon pan du territoire karen, le long de la frontière thaïlandaise. L'existence de cette zone-tampon faisait l'affaire de Bangkok, qui entretenait des relations très difficiles avec la junte de Rangoun et ne souhaitait pas la présence de l'armée birmane sur sa propre frontière. La KNU bénéficiait, en outre, de multiples sympathies en Occident. Mais, depuis, les généraux birmans ont fait appel à la Chine pour rééquiper leur armée. Au fil des années, des accords de cessez-le-feu sur place ont été passés avec les ethnies du Nord et du Nord-Est, qui avaient l'avan-



tage de cultiver le pavot, de produire de l'héroïne et de pouvoir ainsi constituer des trésors de guerre. Déjà sans monnaie d'échange, la KNU s'est retrouvée d'autant plus isolée que Rangoun a pris langue avec ses voisins de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), dont la Thaïlande. La Birmanie, rebaptisée Myanmar, devait même être admise au sein de l'Asean en 1997.

Esseulée, la KNU a donc dû faire face aux attaques de l'armée birmane. Fin 1994, des éléments bouddhistes au sein de ce mouvement, dominé par les chrétiens, ont changé de camp et se sont retournés contre la KNU. En janvier 1995, Manerplaw, le quartier géné-

ral de la KNU, est tombé aux mains de l'armée birmane. Trois ans plus tard, la rébellion a subi un autre revers, avec la perte de Minthamee, siège de l'une de ses meilleures brigades. Dès cette époque, le mouvement n'a plus représenté une menace pour Rangoun. Ce n'est donc pas un hasard si des négociations, amorcées en 1995, ont été rompues en 1997 : les militaires birmans ne se sentent aucune raison d'offrir à la KNU autre chose qu'une « paix des braves ».

## L'ARMÉE DE DIEU

La déliquescence de cette insurrection a été soulignée, en 1997, au lendemain de la chute de Minthamee, par la sécession d'un groupe de combattants censés suivre deux gamins invulnérables et qui auraient manifesté, dès leur enfance, une prescience des attaques ennemies. L'Armée de Dieu de Johnny et Luther Htoo, jumeaux qui seraient aujourd'hui âgés de douze ans, l'un efféminé et l'autre amateur de cigarillos, regrouperait de 150 à 200 hommes. Elle s'inscrirait dans la ligne d'une prophétie karen, selon laquelle des jumeaux se porteraient un jour au secours de leur peuple contre le joug birman.

Pratiquement défaits, les Karens abritent d'anciens étudiants birmans qui ont fui la répression sanglante de 1988. Formé en août dernier, un petit groupe intitulé les Vaillants Guerriers étudiants birmans a occupé la chancellerie birmane à Bangkok en octobre 1999 et obtenu, après d'intenses négociations, un sauf-conduit qui lui a

permis de se réfugier auprès de l'Armée de Dieu, non loin de la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie. Les militaires thaïlandais n'ont guère apprécié cette médiocre publicité. L'artillerie thaïlandaise a, par la suite, bombardé les positions de l'Armée de Dieu, soumise, de l'autre côté, aux attaques de l'armée birmane.

Le 25 janvier, un commando mixte de Karens et de Birmans, visiblement peu compétents, a voulu au moins attirer l'attention sur cette situation tragique en s'emparant de la cible la moins recommandable : l'hôpital de Ratchaburi, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière. Une attaque des commandos thaïlandais, le lendemain, s'est soldée par la mort de dix preneurs d'otages. Le soir même, Kamarplaw, siège de l'Armée de Dieu, a été occupé par l'armée birmane. Le sort des jumeaux, qui n'ont pas participé à l'occupation de l'hôpital de Ratchaburi, demeure inconnu.

Pour la KNU, cette opération, montée apparemment à son insu, est une catastrophe de plus. L'opinion thaïlandaise soutient la fermeté de son gouvernement, même si des témoignages cités par la presse de Bangkok laissent penser que des preneurs d'otages ont été exécutés. Que l'occupation de l'hôpital ait été « le reflet du désespoir » envers Rangoun – selon la formule d'un universitaire thaïlandais – est un argument que peu de gens retiennent. L'insurrection karen, Armée de Dieu comprise, n'a jamais été si isolée.

Jean-Claude Pomonti

# Yougoslavie : l'embargo aérien pourrait être suspendu

WASHINGTON. Washington et Londres se sont déclarés, mercredi 9 février, prêts à soutenir une suspension temporaire de l'embargo aérien européen contre la Serbie, à condition que les sanctions visant directement les partisans du président yougoslave Slobodan Milosevic soient parallèlement durcies. Les chefs de la diplomatie américaine, Madeleine Albright, et britannique, Robin Cook, ont indiqué, au cours d'une conférence de presse conjointe, que cette suspension répondait à une demande de l'opposition serbe, qui veut éviter que les sanctions internationales n'affectent la population.

L'embargo aérien a été décidé par l'Union européenne pendant le conflit du Kosovo. Les Etats-Unis s'étaient déclarés l'an dernier prêts à soutenir un assouplissement de certaines sanctions contre la Serbie à condition que le pays organise des élections libres, qui assureront à coup sûr, selon Washington, la victoire de l'opposition. – (AFP)

# Israël poursuit ses raids contre le Hezbollah au Liban

JÉRUSALEM. La tension reste vive au Liban où Israël a continué de frapper des objectifs du Hezbollah, mercredi 9 février au soir et jeudi 10 au matin. Alors que la milice chiite concentre ses actions sur la zone occupée par Israël au sud du Liban, le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, a menacé de « mettre à feu la terre du Liban » si des roquettes tirées par le Hezbollah touchent les localités du nord d'Israël.

La France et les Etats-Unis ont fait état de contacts diplomatiques en vue d'apaiser les tensions. Jacques Chirac a demandé à Philippe Lecourtier, nouvel ambassadeur de France au Liban, d'avancer son départ pour Beyrouth où il est arrivé en fin de journée, et un délégué du groupe de surveillance créé après l'opération israélienne contre le Liban « Raisins de la colère », en 1996, a assuré attendre « que la présidence américaine ait réuni toutes les conditions nécessaires », et notamment « l'accord israélien », pour convoquer ce groupe qui rassemble Israël, le Liban, la Syrie, ainsi que la France et les Etats-Unis. – (AFP, Reuters.)

# Affaire Pinochet : décision sur les recours « la semaine prochaine »

LONDRES. Le juge Simon Brown, de la cour d'appel de la Haute Cour de justice, a indiqué, mercredi 9 février, qu'il espérait annoncer sa décision sur les recours présentés par la Belgique et six organisations de défense des droits de l'homme « sans doute vers le milieu de la semaine prochaine ». Les recours contestent, entre autre, la confidentialité du rapport médical sur lequel s'est appuyé le ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, pour annoncer le mois dernier son intention de libérer l'ancien dictateur chilien.

Lors de l'audience, mercredi, le ministre britannique de l'intérieur a évoqué la possibilité – qu'il avait jusqu'à présent catégoriquement rejetée – de communiquer le dossier médical à la Belgique, comme ce pays l'exige. Le ministre de l'intérieur le transmettrait également aux trois autres Etats qui ont demandé l'extradition de l'ancien dictateur chilien, à savoir la Suisse, la France et l'Espagne. Dans une telle hypothèse, le magistrat Lord Brown a suggéré que les Etats pourraient se voir notifier un délai, par exemple de sept jours, pour présenter leurs observations, afin d'éviter que la procédure ne traîne trop en longueur. – (AFP)

## DÉPÊCHES

■ **ETATS-UNIS** : Steve Forbes, candidat à l'investiture républicaine, a fait savoir mercredi 9 février qu'il se retirait de la course à l'élection présidentielle du 7 novembre 2000. C'était la deuxième fois que le milliardaire âgé de 52 ans, fils du magnat de la presse Malcolm Forbes, se lançait dans la campagne présidentielle. – (AFP)

■ **IRAN** : Reporters sans frontières (RSF) a demandé, mercredi 9 février, à tous les caricaturistes de se mobiliser pour la libération du dessinateur iranien Nik Ahangh-Kosar, en détention pour des caricatures jugées « insultantes » pour un religieux conservateur, Mohammad-Taghi Mesbah-Yazdi. « De grands noms de la caricature française ont déjà répondu favorablement à cette initiative : Brito, Cambon, Jacques Faizant, Hours, Jih, Kerleroux, Nono, Piem, Plantu, Trez, Wiaz, Willem. Leurs dessins seront présentés sur le site Internet de Reporters sans frontières (www.rsfr.fr) », a précisé RSF.

■ **JAPON** : Tokyo a perdu le contact, jeudi 10 février, avec un satellite d'observation, d'une valeur de 105 millions de dollars (autant d'euros), après son placement sur une orbite moins élevée que prévu. Cet échec est un nouveau revers pour l'industrie spatiale japonaise, déjà affectée, le 15 novembre 1999, par l'explosion d'une fusée de nouvelle génération, détruite en vol après avoir quitté sa trajectoire. – (AFP)

■ **MEXIQUE** : au moins 100 000 personnes, selon les organisateurs, ont manifesté mercredi 9 février à Mexico pour exiger la libération des 85 étudiants toujours détenus depuis l'opération de police à l'université de Mexico, qui a mis fin à une grève de près de dix mois. Cette manifestation est la plus importante depuis le début du mandat du président Ernesto Zedillo, en 1994. 2 500 policiers avaient délogé, dimanche, les étudiants qui occupaient, depuis le 20 avril, l'université pour protester contre une décision d'augmenter les droits d'inscription. La police est sortie mercredi du campus. – (AFP)

# M. Prodi fixe quatre « objectifs » à la Commission européenne

BRUXELLES. Ayant subi de nombreuses critiques ces dernières semaines, Romano Prodi a contre-attaqué en présentant, mercredi 9 février, le programme de travail quinquennal de la Commission européenne. Un exercice aléatoire, puisque la marge de manœuvre de l'exécutif européen dépend de l'adhésion du Conseil des ministres et du Parlement européen. M. Prodi a fixé quatre « objectifs stratégiques » à la Commission pour ces cinq années de son mandat. Le premier – une « bonne gouvernance » européenne – vise à une meilleure coopération entre les institutions et une clarification du principe de subsidiarité. Le second touche à la stabilisation du continent et au renforcement de la voix de l'Europe dans le monde. M. Prodi souhaite que les quinze soient prêts à accepter les premiers candidats à l'adhésion à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003. Compte tenu des délais de ratification, les pays concernés pourraient intégrer l'UE vers la fin de 2004. Les deux derniers objectifs portent sur la « stratégie pour combattre l'exclusion sociale », sur « l'absorption des nouvelles technologies » et le plein emploi. – (Corresp.)



**FINANCES** Le ministre des finances, Christian Sautter, et la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, ont présenté, mercredi 9 février, devant le Parlement, les chiffres dé-

finitifs de l'exécution du budget 1999. ● LA « CAGNOTTE » a finalement atteint 30,7 milliards de francs, alors que les dépenses ont été inférieures de 12,1 milliards aux prévi-

sions, ce qui a permis d'abaisser le déficit à 206 milliards. ● LE DÉBAT, au sein de la majorité, se focalise maintenant sur la préparation du collectif annoncé par le gouverne-

ment pour le printemps. Il porte sur le niveau du déficit à afficher à la fin 2000 et sur une réforme de la taxe d'habitation. ● L'OPACITÉ des procédures budgétaires françaises et les

prérogatives limitées du Parlement ont été mises au grand jour par la controverse de ces derniers mois. Par contraste, le système américain paraît autrement plus transparent.

## Le gouvernement lance le débat autour de la « cagnotte » 2000

Le ministre des finances, Christian Sautter, qui a présenté mercredi les chiffres-clés du budget de 1999, a annoncé un « collectif » budgétaire pour le printemps. Le niveau du déficit et les modalités de la réforme de la taxe d'habitation en seront les principaux enjeux

**CHRISTIAN SAUTTER** et Florence Parly ont réussi leur coup. Personne, à gauche, ne leur a publiquement reproché d'avoir soustrait au débat public la question du partage des fruits de la croissance de 1999. C'est pourtant bien ce qui s'est passé, même si le ministre des finances et la secrétaire d'Etat au budget préfèrent souligner l'assainissement des finances publiques françaises et leur volonté d'être, à l'avenir, plus transparents vis-à-vis de la représentation nationale. Mercredi 9 février, alors qu'ils présentaient devant les parlementaires les chiffres-clés de l'exécution du budget 1999, c'est sur ces deux aspects qu'ils ont choisi de se focaliser.

Certes, le déficit a été considérablement réduit en 1999, de plus de 41 milliards de francs (6,25 milliards d'euros) pour atteindre 206 milliards (*Le Monde* du 10 février). Mais cette diminution, qui s'est avérée bien plus forte que prévu puisque la loi de finances initiale pour 1999 affichait un objectif en la matière de 236,6 mil-

liards de francs, n'a pas fait l'objet d'une discussion au Parlement. Elle a été, pour la majeure partie, décidée par le gouvernement sans que les élus ne soient consultés.

La loi de finances rectificative pour 1999, adoptée par le Parlement fin décembre, faisait apparaître un déficit de 226 milliards de francs. Le gouvernement avait alors annoncé que les recettes fiscales de l'année seraient supérieures de 24,3 milliards de francs aux prévisions initiales. Là-dessus, 10 milliards ont été affectés à la réduction du déficit, le solde a financé des baisses d'impôts et des dépenses supplémentaires. Une fois le collectif adopté, les parlementaires n'avaient plus leur mot à dire sur le budget 1999. Pourtant, depuis, le gouvernement s'est découvert une marge supplémentaire de 20 milliards de francs, qu'il a, conformément à la loi, intégralement affectée à la réduction du déficit.

Finalement, les recettes fiscales ont dépassé de 30,7 milliards de francs les projections initiales. Et

compte tenu d'une inflation plus faible que prévu, les dépenses ont été inférieures de plus de 12 milliards de francs à ce qui était prévu un an avant. « Nous avons tenu nos objectifs en matière de dépenses », d'une croissance de 1 % en volume, « en dépit d'une baisse non anticipée de l'inflation », a déclaré M. Sautter.

### PARLEMENTAIRES NON CONSULTÉS

Les parlementaires n'ont donc pas été consultés sur la manière d'affecter ces 20 milliards de francs, dont le gouvernement disait ne pas soupçonner l'existence il y a moins de deux mois. Un chiffre qui est peut-être sous-estimé. L'exécution du budget 1999 fait apparaître des recettes non fiscales inférieures de 16 milliards de francs à ce qui était prévu dans la loi de finances initiale et dans le « collectif » de fin d'année. Ce décalage peut masquer certaines opérations dont le seul objectif est de diminuer les recettes affichées (*Le Monde* du 5 février). « J'ai cru comprendre que ces 16 milliards de

francs étaient en quelque sorte en réserve et que le gouvernement pourra y avoir recours quand bon lui semblera », déclare Philippe Marini (RPR, Oise), rapporteur général du budget au Sénat.

« Le débat, nous le voulons, nous l'assurons et nous le mènerons, a déclaré M. Sautter. Concrètement, cela veut dire que le gouvernement déposera ce printemps un collectif pour 2000. » L'exercice s'impose. La loi de finances 2000, votée au Parlement il y a moins de deux mois, est obsolète : les recettes qui y sont inscrites ne tiennent pas compte du surplus constaté en 1999 et l'objectif d'un déficit de 215,4 milliards de francs pour la fin 2000 est vidé de son sens puisque, fin 1999, il ressort à 206 milliards de francs. La tenue d'un collectif permettra aussi de financer les dépenses liées aux intempéries et d'intégrer une réforme de la taxe d'habitation pour l'automne 2000.

M. Sautter entend, pour sa part, maintenir la priorité qu'il a accordée à la baisse du déficit en 1999. Devant les sénateurs, il a ainsi an-

noncé que le déficit 2000 « serait inférieur à 205 milliards de francs, au lieu des 215 milliards de francs prévus par la loi de finances 2000 », rapporte M. Marini. Personne, dans les rangs de la majorité, ne s'est opposé à cette décision. Mais il y aura probablement débat sur le niveau précis du déficit qui sera choisi. « Le programme pluriannuel de finances publiques prévoit que le déficit représentera 0,5 % du PIB à l'horizon 2003. Il ne me semble pas nécessaire d'accélérer la réduction du déficit et de faire mieux que prévu », considère Augustin Bonrepaux (PS, Ariège), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Le débat portera également sur les baisses d'impôt. Et notamment sur celle de la taxe d'habitation. M. Bonrepaux parle d'une réduction « de l'ordre de 15 à 20 % » de cet impôt local. « Il faut réfléchir aux modalités de sa réforme. La proposition de François Hollande visant à baisser de 500 francs cet impôt pour tous n'apparaît pas socialement juste », estime M. Bon-

repaux, plutôt en accord sur ce point avec Bercy. Le député de l'Ariège, qui n'est pas opposé à la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation (12 milliards de francs), ne milite pas non plus pour une suppression totale de cet impôt, défendue par Laurent Fabius.

« Nous nous opposerons à une baisse de la taxe d'habitation. Ce sont les impôts d'Etat qui augmentent le plus. Il faut les baisser, à commencer par l'impôt sur le revenu », estime Philippe Auberger (RPR, Yonne). M. Fabius propose une baisse de l'impôt sur le revenu dès le troisième tiers 2000. « La commission des finances écartera cette piste : on ne peut pas donner l'impression que l'on peut tout réduire. Concentrons-nous sur la taxe d'habitation », estime M. Bonrepaux. Les Verts et le PCF, eux, prônent, en priorité, une revalorisation des minima sociaux et un nouvel effort en faveur de la santé ou de l'éducation.

Virginie Malingre

## Supprimer la taxe d'habitation ?

**UNE RÉFORME** de la taxe d'habitation va-t-elle enfin voir le jour ? Promise depuis longtemps, mais sans cesse différée, elle doit figurer dans le « collectif » budgétaire que le ministère des finances soumettra au printemps au Parlement. Pourquoi ce gouvernement parviendrait-il donc à mettre en chantier un projet devant lequel on avait, dans le passé, toujours reculé ?

A gauche comme à droite, il existe, certes, un consensus sur cet impôt local : c'est l'un des plus injustes du système français. Avec une assiette totalement fictive – les valeurs locatives cadastrales –, qui ne tient aucun compte des revenus des contribuables, et des taux qui varient très fortement d'une collectivité à l'autre, la taxe d'habitation multiplie les aberrations. Le système est tel qu'un contribuable « paie plus à Drancy qu'à Neuilly », pour reprendre une image de la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly.

De longue date, on a donc cherché à corriger ces failles : d'abord, en allégeant le poids de cet impôt, notamment pour les revenus les plus modestes, par différents systèmes de dégrèvement ou de plafonnement ; ensuite, en essayant d'engager une réforme. Mais dans ce dernier cas, tous les gouvernements ont buté sur des difficultés insurmontables. Certains ont ainsi cherché à réactualiser les valeurs locatives qui, depuis 1970, ont seulement été majorées chaque année d'un coefficient forfaitaire, sans tenir compte des évolutions réelles du marché. A chaque fois, la tentative a échoué du fait des transferts de charges fiscales considérables que cela pouvait induire entre contribuables. Résultat : le statu quo a prévalu, malgré les inégalités qui en découlent.

Une autre piste a souvent été explorée, consistant à réformer l'assiette de cet impôt, de sorte qu'il prenne en compte le revenu des contribuables. Au lendemain de la réélection de François Mitterrand en 1988, les parlementaires socialistes s'étaient ainsi longuement battus pour la création d'une taxe départementale sur le revenu, mais le ministre des finances de l'époque, Pierre Bérégovoy, et son ministre délégué au budget, Michel Charasse, étaient parvenus à torpiller le projet, toujours pour la même raison : à cause des transferts de charges qu'il risquait d'entraîner et de l'assujettissement à cette taxe de contribuables jusque-là exonérés.

Depuis quelques mois, la controverse a pris un tour nouveau : certains, tel Laurent Fabius, mais aussi des membres du gouvernement, se sont pris à tenir ce raisonnement : s'il est décidément impossible de réformer cet impôt, pourquoi ne pas chercher à le supprimer totalement,

comme l'a préconisé, jeudi 10 février sur LCI, Henri Emmanuelli, qui devrait retrouver la présidence de la commission des finances de l'Assemblée ? On devine évidemment que le projet soulèverait de grosses difficultés, puisque l'Etat devrait compenser le manque à gagner subi par les collectivités locales. En outre, les opposants à ce projet font valoir que ce serait une entorse grave aux principes de la décentralisation. Malgré tout, l'idée chemine, et ce sera sans doute l'arbitrage le plus important que le premier ministre devra rendre d'ici au « collectif ».

L'autre solution à l'étude, beaucoup plus classique, est celle de François Hollande, visant à alléger cet impôt, dès l'automne, d'un montant forfaitaire, par exemple de 500 francs. Pour reprendre la comparaison de Mme Parly, le gouvernement jugera-t-il raisonnable d'attribuer le même allègement aux contribuables de Neuilly et à ceux de Drancy ? Et n'est-il pas déraisonnable de gaspiller la « cagnotte » pour une simple baisse d'impôt, sans en profiter pour engager une véritable réforme ?

L. M.

« CALAMITEUX »... Dans l'histoire budgétaire récente, cet adjectif fait songer à la méchante formule qu'Alain Juppé avait trouvée, en 1995, pour qualifier les déficits que lui avait laissés Edouard Balladur. Nul, pour l'instant, n'a

### ANALYSE

Le gouvernement a laissé le débat se développer alors que l'affectation des plus-values fiscales était connue d'avance

adressé la même amabilité à Christian Sautter, car la croissance est de retour et les déficits sont sur une pente descendante. A bien des égards, pourtant, quand on songe à l'embarras dans lequel le gouvernement s'est mis, de son propre fait, avec cette ténébreuse affaire de « cagnotte », on se prend à penser que le même mot est celui qui convient le mieux et que le ministère des finances a géré cette affaire de manière « calamiteuse ».

Il faut, certes, prendre en compte les arguments que Bercy a fait valoir, au cours des derniers mois. Voici exactement un an, le débat économique français était strictement à l'opposé de celui que l'on connaît aujourd'hui. Au lendemain de la tourmente asiatique, avec ses ondes de choc en Russie et en Amérique latine, la droite faisait grief au gouvernement d'en sous-

## Une communication calamiteuse

estimer l'impact sur la France, et tout le monde, ou presque, pressait Dominique Strauss-Kahn de revoir à la baisse les hypothèses économiques de son budget. Evoquant un simple « trou d'air », le ministre des finances de l'époque affirmait qu'il ne fallait pas sombrer dans un tel catastrophisme. L'histoire a montré qu'il avait eu raison.

Six mois plus tard, à l'été 1999, la polémique s'est inversée. Marchant sur les brisées de Jacques Chirac, la droite – et c'est de bonne guerre – a fait le procès inverse au gouvernement, celui de minorer l'ampleur des rentrées fiscales générées par la croissance. M. Strauss-Kahn, puis son successeur, M. Sautter, ont répondu que, là encore, ils ne piloteraient pas les finances publiques en suivant les humeurs du moment. Et là encore, ils ont sûrement eu raison de maintenir le cap. Qu'aurait-on dit, si, quelques mois plus tard, la conjoncture avait faibli, creusant du même coup les déficits ?

Cependant, ce qui était vrai à l'été 1999 et peut-être encore à l'automne l'était-il toujours à l'approche de l'hiver ? Quand, le 20 décembre, le ministère des finances a finalement avoué qu'une « cagnotte » de 24 milliards de francs (3,658 milliards d'euros) était prévisible, n'a-t-il pas délibérément sous-évalué la réalité des rentrées fiscales ? Le fait est, en tout cas, que le gouvernement a pris une très lourde responsabilité : dans les derniers jours de décembre et tout au long du mois de janvier 2000, il a laissé se déve-

loper un débat sur la répartition des fruits de la croissance – hausse des minima sociaux pour les uns, baisses des impôts pour les autres... – sans jamais jouer cartes sur table. Sans jamais dire, en clair, que ce débat-là était en réalité tranché puisque les rentrées fiscales complémentaires de 1999 seraient automatiquement affectées à une réduction des déficits. Ce dernier choix a, certes, des justifications, mais les parlementaires, et pas seulement ceux de droite, peuvent avoir le sentiment d'avoir été bernés.

La gestion de cette affaire de « cagnotte » ne porte d'ailleurs pas seulement sur une question de calendrier. Dans la foulée, le ministère des finances n'affiche plus de doctrine claire sur le partage souhaité des fruits de la croissance. La priorité doit-elle aller à une baisse des déficits ? Ou bien faut-il privilégier les baisses d'impôts, non seulement en paroles, mais aussi dans les faits ? Par contraste, les autorités allemandes ont un plan fiscal clairement établi (*Le Monde* du 10 février) et nul ne semble douter de leur détermination à le mettre en œuvre.

Se souvient-on que la promesse d'une réforme de la taxe d'habitation date de 1997, alors que les premières rumeurs de refonte de l'impôt sur le revenu avaient été distillées dans les premiers jours de janvier 1998 ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que, depuis, ces projets ont traîné.

Laurent Mauduit

## Comment le pouvoir exécutif maquille les comptes et se soustrait au contrôle du Parlement

**SI** l'affaire de la « cagnotte » a pris autant de relief ces derniers mois, c'est que la procédure budgétaire française est réputée, de très longue date, pour son opacité. Les questions suivantes permettent de prendre la mesure du problème :

● **Y a-t-il eu d'importants tours de passe-passe budgétaire au cours des dernières années ?** La réponse ne fait aucun doute : c'est oui. Et ces jeux d'écriture ont été innombrables. Pour en parler, les experts de la direction du budget ont une formule qu'ils partagent avec les comptables qui contrôlent les entreprises : faire du « window dressing ». Traduction approximative : décorer la vitrine. La prise en compte par Alain Juppé de la soule de France Télécom (47,5 milliards de francs, soit 7,24 milliards d'euros) dans le calcul des déficits publics est l'un des exemples les plus célèbres : l'astuce avait permis au gouvernement de minorer artificiellement ces déficits publics de 0,45 point de PIB, en 1997.

L'une des techniques les plus courantes, dans le passé, a été celle de la « débudgétisation », consistant à sortir de la loi de finances des dépenses devant y figurer. La gauche y avait eu recours, dans les années 80, avec un Fonds spécial de grands travaux. Edouard Balladur, dans le projet de loi de finances pour 1995, avait envisagé de mettre

à la charge d'un établissement public – le Fonds de solidarité-vieillesse – certaines majorations de pensions, disposition qui, finalement, avait été censurée par le Conseil constitutionnel. A la même époque, M. Balladur avait été aussi critiqué pour des dispositions tendant à majorer artificiellement les recettes (affectation au budget général des recettes de privatisation) ou à minorer les dépenses (imputation sur la dette de l'Etat de la reprise de dette de la Sécurité sociale, pour près de 110 milliards de francs, ou du remboursement anticipé de la TVA, pour près de 95 milliards). En 1999, le gouvernement actuel avait été critiqué par la Cour des comptes pour avoir logé dans une société de droit privé les 25 milliards de francs de recettes provenant de la cession du GAN et de ses filiales.

L'état des comptes au 31 décembre, établi par la « situation hebdomadaire » que dresse la direction de la comptabilité, fait l'objet, en réalité, de quatre versions successives au cours du mois de janvier, élaborées à destination du ministre, qui dispose ainsi d'un délai pour décider politiquement des chiffres qu'il affichera.

● **Quel est le rôle du Parlement dans la procédure budgétaire ?** L'ordonnance du 2 janvier 1959, relative aux lois de finances et conçue par la direction du budget de

l'époque, a réduit les prérogatives du Parlement en matière budgétaire. Déjà, l'article 40 de la Constitution dispose que « les propositions et amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique ». Une diminution des ressources doit donc nécessairement être « gagée » par la majoration, à due concurrence, d'une autre ressource bénéficiant à la même catégorie de collectivités publiques. En matière de dépenses, en revanche, la compensation n'est pas permise et les redéploiements de crédits sont donc interdits. Conséquence de cette faible marge de manœuvre, lors de l'examen du projet de loi de finances 2000 : les parlementaires n'ont pu déplacer que 7,6 milliards de francs de recettes sur 1 500 milliards au total.

Par ailleurs, la procédure de vote des parlementaires, définie par l'article 41 de l'ordonnance de 1959, est très restrictive. Ainsi, les « services votés », dont l'ordonnance considère qu'ils doivent être reconduits automatiquement d'une année sur l'autre (rémunération des fonctionnaires, remboursement de la dette publique), font l'objet d'un vote unique. A eux seuls, ils représentent 90 % des dépenses totales de l'Etat et échappent donc à un

réel examen de la part des parlementaires. En outre, une fois la loi de finances votée, le gouvernement peut faire ce que bon lui semble en prenant des décrets d'avance, pour débloquer de nouveaux crédits, ou des arrêtés d'annulation. Par ailleurs, l'Etat a les moyens de proposer des budgets qui sont loin de traduire la réalité de ses dépenses et de ses recettes. La technique de la « débudgétisation » sert à cela, et les fonds de concours représentent une masse importante de rentrées non fiscales qui échappent au contrôle parlementaire.

● **Pourquoi la comptabilité de l'Etat est-elle si peu transparente ?** Les arcanes de la comptabilité publique française donnent au gouvernement une grande liberté. Il n'existe aucune présentation consolidée des comptes de l'Etat, de ceux des collectivités locales ni des comptes sociaux, alors même que les trois fiscalités qui y sont affectées s'enchevêtrent de plus en plus. Par ailleurs, l'Etat ne dresse aucun bilan patrimonial (patrimoine immobilier, participations dans les entreprises ou dans les organismes publics) ni de « hors bilan » (engagements à long terme de l'Etat comme, par exemple, les retraites des fonctionnaires). Quant aux opérations non dénouées, comme les charges à payer ou les produits à recevoir, elles n'apparaissent nulle part. Pas plus d'ail-

leurs que les charges futures, amortissements des investissements ou provisions pour charges.

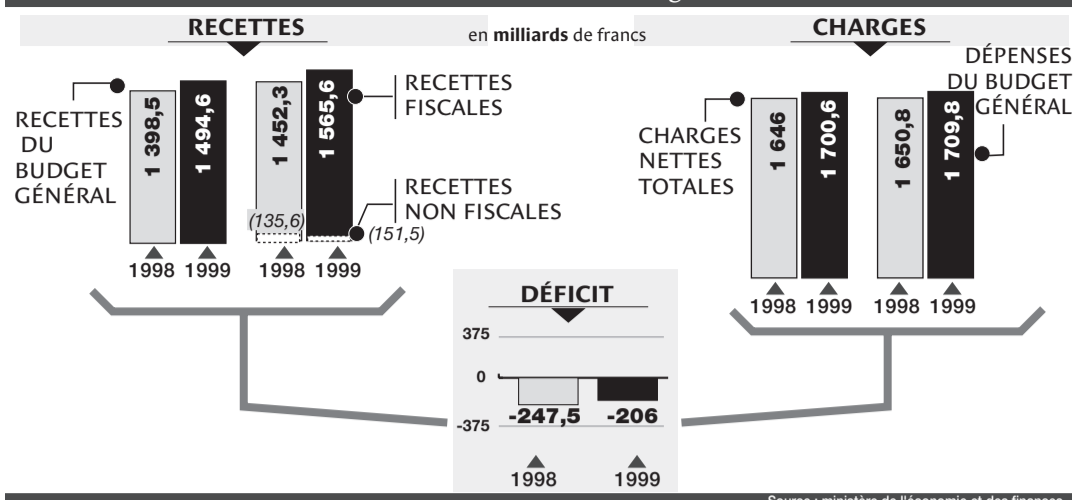
La comptabilité publique ne se fait pas en « droits constatés » : une dépense n'est comptabilisée comme telle qu'après visa de l'ordonnance ou du mandat par le comptable assignataire. Les créances font l'objet du même traitement. « Ce système autorise de multiples artifices », constatait Didier Migaud, rapporteur général (PS) du budget dans son rapport, en 1999, sur l'efficacité de la dépense publique, puisqu'il permet de multiples reports sur un exercice budgétaire plutôt que sur un autre (*Le Monde* du 5 février).

● **Quelles sont les pistes possibles pour renforcer la transparence ?** De nombreuses améliorations ont été apportées à la procédure, ces dernières années. Bercy publie ainsi, depuis 1994, des tableaux sur l'exécution budgétaire en cours d'année. De son côté, le Parlement a cherché à améliorer ses propres moyens de contrôle. La mission d'évaluation et de contrôle, dont Laurent Fabius a pris l'initiative, répond ainsi à ce souci. Le président de l'Assemblée nationale veut aussi que la Cour des comptes intervienne plus tôt, pour éclairer le Parlement en temps utile.

V. Ma. et L. M.



## Les chiffres-clés de l'exécution budgétaire en 1999



## De Raymond Barre, « Père la Rigueur », à Michel Rocard, premier ministre « dispendieux »

**ON DIT** que l'histoire bégaie. Pour cette affaire de « cagnotte », ce n'est pas le cas : le débat qu'elle suscite, en France, est inédit. C'est la première fois qu'en fin d'année, à la clôture d'un exercice budgétaire, une aussi longue controverse se mène sur le niveau des rentrées fiscales et sur leur affectation.

Certes, il est fréquemment arrivé que le traditionnel « collectif » du mois de décembre enregistre de très fortes fluctuations des rentrées d'impôts – à la baisse quand la conjoncture était mauvaise, à la hausse quand elle était bonne. A la fin des années 70, le premier ministre, Raymond Barre, que les socialistes avaient affublé du sobriquet de « Père la Rigueur », avait, de nombreuses reprises, procédé, en cours d'année, à des mesures d'ajustement pour essayer d'atteindre l'objectif qu'il affichait, celui d'un retour à l'équilibre budgétaire. Plus tard, au

début des années 90, quand la France est progressivement entrée en récession, Pierre Bérégovoy a suivi cet exemple, annonçant en cours d'exercice des gels ou des annulations de crédits qui étaient ensuite inscrits dans le « collectif » de fin d'année.

En revanche, dans la période exceptionnellement faste qui a suivi le contre-choc pétrolier de 1986, les « collectifs » de fin d'année ont plusieurs fois permis aux gouvernements de profiter de marges de manœuvre inespérées. Exemples : 19,3 milliards de plus-values fiscales figuraient dans le collectif de la fin 1987, présenté par le gouvernement de Jacques Chirac ; 60,7 milliards dans celui de la fin 1988, dessiné par le gouvernement de Michel Rocard. A ces différentes époques, si certaines mesures de détail avaient été critiquées, nul n'avait contesté l'évaluation de ces « cagnottes ». Et il n'y

avait pas eu de polémique sur le fait qu'elles étaient, au moins partielle-

Dans une étrange reconstruction de l'histoire, nombreux sont ceux qui, à droite, prétendent avoir très tôt dénoncé la gestion « dispendieuse » des années Rocard. La vérité, pourtant, est plus nuancée. A l'époque, la norme d'évolution des crédits publics (une hausse annuelle inférieure à celle de la richesse nationale en valeur) semblait plutôt rigoureuse. Les critiques sont venues après : quand M. Rocard est tombé en disgrâce et a quitté Matignon, certains proches de François Mitterrand, à commencer par Michel Charasse, l'avaient accusé d'avoir dilapidé les deniers publics, notamment au bénéfice de l'éducation nationale, dont le ministre était... Lionel Jospin, et la droite leur avait fait écho.

L. M.

## Les Etats-Unis ignorent l'opacité budgétaire

WASHINGTON

de notre correspondant

Bill Clinton n'avait pas achevé de présenter, lundi 7 février, son projet de budget pour 2001 que la majorité républicaine du Congrès préparait sa riposte. Car le législatif américain dispose, en matière financière, de pouvoirs au moins égaux à ceux de l'exécutif. « Le Congrès aura le pouvoir de lever et de percevoir des taxes, droits, impôts et excises (...). Aucune somme ne sera tirée du Trésor [ministère des finances], si ce n'est en vertu de crédits ouverts par une loi », dit la Constitution dans son article premier. Il dispose, explique Thomas E. Mann de la Brookings Institution, du « pouvoir de la porte-monnaie et l'utilise depuis longtemps comme un instrument pour influencer le pouvoir de décision du président (...). Il peut refuser d'accorder des fonds, demander comment cet argent a été utilisé, le contrôler ».

Ces pouvoirs sont réels : représentants et sénateurs n'ont pas seulement le droit de voter le budget, ils disposent des instruments d'information nécessaires pour faire leurs contre-propositions et contrôler a posteriori leur application. Le Congrès s'est ainsi doté en 1974 d'un bureau budgétaire (CBO). Cet instrument unique a pour mission de « fournir au Congrès les éléments d'analyse objectifs, opportuns et non partisans, nécessaires pour prendre des décisions dans les domaines économiques et budgétaires, ainsi que les informations et les estimations indispensables au processus budgétaire » afin d'assurer son indépendance par rapport à l'administration. Il étudie aussi les effets budgétaires et macro-économiques des dépenses votées par le législatif. Pour ce faire, il dispose de ses propres spécialistes et peut faire appel à des experts extérieurs.

Pour aider le Congrès à formuler ses propres propositions, le CBO se livre à des projections à moyen et à long terme basées sur l'évolution du PIB, de l'emploi,

de l'inflation, des taux d'intérêts, de la productivité ou de l'épargne. Il dissèque le budget présidentiel. Il examine l'impact des propositions de loi issues du Congrès. Son indépendance se manifeste à l'égard de l'exécutif tout comme du législatif. Ainsi, les dirigeants républicains – qui avaient choisi pour le diriger un ancien membre de l'administration Reagan, Dan Crippen – ont été furieux que le CBO leur rappelle en octobre 1999, en pleine querelle budgétaire, que leurs propositions dépassaient de 17 milliards de dollars le plafond de dépenses autorisées et que, pour les financer, il faudrait puiser dans les réserves du très populaire système des retraites.

Cette indépendance d'esprit a renforcé la crédibilité du CBO, obligeant le Trésor à présenter des analyses crédibles. Comme l'explique Robert Reischauer, ancien directeur de l'organisme, « avec le CBO, les hommes politiques ne peuvent plus tricher sur les chiffres ». Mais le CBO n'est pas tout. Le personnel des commissions parlementaires – les redoutables staffers – a également un pouvoir d'investigation et peut demander des comptes à l'administration.

Le Congrès dispose en outre depuis 1921 du bureau de comptabilité générale (GAO), chargé de vérifier l'utilisation des fonds publics, d'évaluer les programmes gouvernementaux et de lui fournir une assistance légale. La politique de « réinvention du gouvernement » conduite depuis 1993 à l'initiative du vice-président Al Gore dans le but de réduire les activités des services publics – et leurs effectifs – a accru les pouvoirs du GAO. Le rôle du Congrès américain dépasse donc le contrôle d'un budget préparé par l'Etat car il dispose non seulement d'un pouvoir d'initiative mais aussi de moyens performants et indépendants pour exercer ses prérogatives.

Patrice de Beer

## Tony Blair a également un « trésor de guerre »

LONDRES

de notre correspondant

Entre 80 et 120 milliards de francs : sauf catastrophe, tel sera, à l'issue de l'exercice fiscal en cours qui prend fin le 30 mars, le montant du « trésor de guerre » (*war chest*), autrement dit la « cagnotte » budgétaire britannique. Il y a un an, le chancelier de l'échiquier, Gordon Brown, avait tablé sur un excédent de 20 milliards de francs seulement. D'un côté de la Manche comme de l'autre, la question est donc la même : que faire de ce surplus ? Baisser encore les impôts ? Le gouvernement est d'autant plus tenté de le faire qu'on lui prête l'intention d'anticiper d'un an les élections générales à mai 2001.

Mais le « chancelier de fer » n'a encore rien dit de ses intentions. Sauf pour annoncer, mardi 8 février, une mesure qui va déclencher la colère de l'aile gauche de son parti, à savoir des avantages fiscaux non négligeables pour les particuliers et, surtout, les entreprises, qui apportent des aides financières aux multiples « sociétés de charité » qui fourmillent en Grande-Bretagne. Pour le fils de pasteur qu'est

M. Brown, sachant que « certaines fonctions publiques sont parfois mieux conduites par des organisations qui ne sont ni bureaucratiques ni étatiques », il s'agit de créer « un nouveau patriotisme civique ».

### « LES CAISSES DÉBORDENT »

Durant l'hiver, lorsque les premières estimations concernant l'ampleur du *war chest* ont été communiquées, la presse a fait état de tiraillements entre M. Brown et le chef du gouvernement, Tony Blair, – tous deux tentés par des baisses d'impôts – et les ministres « dépensiers » – transports, santé publique et éducation, trois secteurs en état de manque chronique. Après tout, auraient-ils fait remarquer à M. Blair, le taux global de prélèvement en Grande-Bretagne est déjà le plus bas d'Europe (37 % du PIB seulement). Selina Chen, économiste à la Fabian Society, un centre de recherche proche du Parti travailliste et auteur d'un rapport sur la question, estime, avec les syndicats et l'aile gauche du parti, que cela suffit. « Il faut rétablir le lien entre les citoyens et leur impôt », dit-elle.

Il le faudrait d'autant plus que les trois grands services en question sont dans un état lamentable. Il y a deux semaines, lors d'un entretien télévisé, M. Blair s'était laissé aller à promettre que l'Etat, qui dépense 6,7 % de la richesse nationale pour la santé publique pourrait porter ce taux – le second le plus faible d'Europe – à 8,7 %. Trois heures après l'entretien, un communiqué du Trésor, dirigé par le « chancelier de fer » précisait que le premier ministre n'avait rien promis mais seulement fait état d'une « aspiration, si l'économie progresse bien ».

« Les coffres du gouvernement débordent », écrivait, mardi, Martin Wolf dans le *Financial Times*. Si la « cagnotte » est à la hauteur des espoirs, continuait l'économiste, le gouvernement pourra faire les deux : baisser les impôts et augmenter les dépenses publiques et investir « notamment dans les infrastructures ». Réponse de M. Brown le 21 mars, lors de la présentation de son budget 2000-2001...

Patrice Claude

## Gardes à vue : les interrogatoires feront l'objet d'un enregistrement sonore

### L'UDF s'abstiendra sur le projet relatif à la présomption d'innocence

Les députés ont commencé, mercredi 9 février, l'examen en seconde lecture, du projet de loi relatif à la présomption d'innocence. Alors qu'initialement, la ma-

ajorité d'entre eux souhaitaient voter le texte, les députés UDF ont finalement décidé de s'abstenir, sous la pression du RPR.

QUELQUE CHOSE ne tourne pas rond. « Ya comme un grain de sable dans le rouage ! », s'inquiète le député (UDF) de Seine-Maritime, Pierre Albertini, mercredi 9 février, vers 16 heures, lorsqu'il croise son président de groupe, Philippe Douste-Blazy, dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Dans quelques minutes, les députés vont examiner, en deuxième lecture, le projet de loi sur la présomption d'innocence. La veille, M. Douste-Blazy avait annoncé que « beaucoup [d'élus UDF auraient] un vote positif ». Et voilà que Renaud Donnedieu de Vabres (UDF, Indre-et-Loire) s'appête à déposer une motion de renvoi en commission, qui a pour objet de suspendre le débat en séance publique jusqu'à la présentation d'un nouveau rapport par la commission parlementaire ! Il est vrai que, la veille, M. Donnedieu de Vabres s'était démarqué de M. Douste-Blazy en indiquant que, pour sa part, il s'abstiendrait sur le texte, comme ses collègues du RPR et de DL (*Le Monde* du 10 février).

M. Albertini a appris la nouvelle par... Edouard Balladur (RPR). Mercredi, après avoir déjeuné avec Dominique Baudis (UDF) – à qui M. Douste-Blazy prétend succéder à la mairie de Toulouse – l'ancien premier ministre avait rendez-vous, vers 15 heures, avec M. Albertini et Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, pour examiner une série d'amendements communs. Lorsque M. Balladur entend M. Albertini dire que son groupe va voter pour le texte d'Elisabeth Guigou, il lui répond, étonné : « C'est curieux. Expliquez-moi, alors, pourquoi vous avez déposé une motion de procédure ? » Le député centriste ne répond rien. En fait, il n'était pas au courant...

On ne peut pas voter « pour » un texte et déposer, dans le même temps, une motion signifiant de fait qu'on le désapprouve. On ne peut pas annoncer, à droite, des « assises de la justice » et voter en ordre dispersé sur la présomption d'innocence ! « Vous imaginez une partielle dans les Pyrénées-Atlantiques [en vue de remplacer M. Bayrou, devenu député européen] sur le thème : l'UDF a voté la présomption d'innocence avec la gauche en laissant tomber le RPR et DL ! », persifle M. Devedjian dans les couloirs. De même, un élu UDF explique que M. Donnedieu de Vabres a besoin de « communiquer » avant l'élection

municipale à Tours... Un peu plus tard, lorsque M. Balladur croise M. Douste-Blazy, dans les couloirs, celui-ci en convient : « Je vais régler ça ! ». En fin d'après-midi, M. Albertini confirme : « J'annoncerai le moment venu que le groupe UDF s'abstient ».

Chose promise, chose due. Aucune voix n'a manqué, à droite, lors du vote sur la motion de M. Donnedieu de Vabres, rejetée sans surprise par la majorité « plurielle », vers 23 heures. M. Douste-Blazy était revenu dans l'hémicycle pour la circonstance. Désireux de « clarifier les rôles » dans la procédure pénale, M. Donnedieu de Vabres a défendu, en vain, un système – alternatif à celui de M. Balladur, qui vise à supprimer la mise en examen – dans le-

introduit, en première lecture, pour les seuls mineurs délinquants. Avec l'aval du premier ministre, la commission des lois l'avait étendu à toutes les personnes gardées à vue. « Il convient de bien préciser l'objectif poursuivi, a déclaré M<sup>me</sup> Guigou : ou l'objectif est la protection de la personne, et seul l'enregistrement vidéo est de nature à atteindre cet objectif ; ou l'objectif est de certifier les déclarations du gardé à vue, et il faut mesurer les conséquences à l'audience de l'aveu enregistré. » L'enregistrement sonore « pourra être utilisé contre la personne », a-t-elle ajouté, avant de s'en remettre à la « sagesse » de l'Assemblée. Peine perdue : lors de l'examen des articles relatifs à la garde à vue, l'amendement sur les enregistre-

### Le texte parquet-chancellerie ajourné

Le report *sine die* du Congrès qui, initialement convoqué le 24 janvier, devait permettre l'adoption de la réforme constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), met-il en échec le projet de loi sur les relations parquet-chancellerie ? Ce texte, adopté en première lecture par le Parlement, devait être examiné en deuxième lecture, à l'Assemblée nationale, au mois de mars. La discussion n'aura pas lieu, selon Christine Lazerges (PS), rapporteuse du projet de loi sur la présomption d'innocence : « Tant qu'il n'y a pas eu de révision constitutionnelle [sur le CSM], on est bloqué sur ce troisième volet de la réforme », a-t-elle déclaré, mercredi 9 février, lors d'une conférence de presse. « C'est l'opinion de Christine Lazerges ! », a simplement observé, un peu plus tard, la garde des sceaux, Elisabeth Guigou. L'entourage de Lionel Jospin reconnaît, pourtant, que le « constat » de M<sup>me</sup> Lazerges « n'est pas absurde », « la cohérence » de la réforme étant « brisée » par le report du Congrès.

quel la mise en examen serait prononcée par le parquet et renvoyée devant le juge d'instruction.

### DÉRIVES POSSIBLES

La gauche, elle, a tenu à afficher son unité... retrouvée. Christine Lazerges (PS, Hérault), rapporteuse du projet de loi, avait réussi, en effet, à faire valider par le premier ministre, le 1<sup>er</sup> février, une série d'amendements que M<sup>me</sup> Guigou avait refusés en première lecture (*Le Monde* du 4 février). Tout en rappelant la « communauté de vue » entre la commission des lois et le gouvernement, la ministre a exprimé plusieurs réserves. En particulier, elle a attiré l'attention des députés sur les dérives « possibles » de l'enregistrement sonore des interrogatoires des personnes gardées à vue. L'amendement avait été

ments sonores a été voté à l'unanimité – la droite l'ayant réclamé en première lecture. Les officiers de la police judiciaire devront mentionner, sur le procès-verbal, « les heures auxquelles [la personne gardée à vue] a pu s'alimenter ». Celle-ci devra, par ailleurs, être retenue « dans des conditions compatibles avec le respect de la dignité humaine » et, selon un amendement de M. Albertini adopté à l'unanimité, les « fouilles » corporelles « portant atteinte » à l'« intégrité physique de la personne » seront interdites. L'Assemblée devait reprendre ses travaux, jeudi matin, en examinant un amendement du gouvernement qui conditionne la mise en examen à l'existence d'« indices graves, précis et concordants ».

Clarisse Fabre

## Les députés effectueront des visites-surprises dans les prisons

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a annoncé, mercredi 9 février, la composition de la commission d'enquête « sur la situation dans les prisons françaises », dont la création avait été votée à l'unanimité, jeudi 3 février (*Le Monde* du 5 février), par les députés. Cette initiative est intervenue après la publication dans *Le Monde* (du 14 janvier) d'extraits du livre de Véronique Vasseur, médecin-chef à la Santé, sur les conditions de vie déplorable dans la prison parisienne.

Comme prévu, Laurent Fabius en a pris la présidence. Il sera secondé par deux vice-présidents, Louis Mermaz (PS, Isère) et Michel Henuault (RPR, Loire-Atlantique). Le poste de rapporteur a été confié à Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique).

La commission sera composée de trente membres. A gauche, on note les noms de Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime), Julien Dray (PS, Essonne), Catherine Tascia (PS, Yvelines), présidente de la commission des lois, Jean-Yves Cautlet (PS, Yonne), Noël Mamère (Verts, Gironde), Michel Suchod (MDC, Dordogne) et Jacques Brunhes (PCF, Hauts-de-Seine). La droite a nommé quelques figures connues, comme Christine Boutin (app. UDF, Yvelines), Renaud Donnedieu de Vabres (UDF, Indre-et-Loire), Claude Goaugen (DL, Paris), Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), Nicole Catala (RPR, Paris).

De son côté, le Sénat a voté jeudi 10 février à l'unanimité la création d'une commission d'enquête sur les « conditions de détention, en

particulier, au regard de la présomption d'innocence ».

La « commission Fabius » aura, comme toute commission d'enquête parlementaire, le droit d'exercer sa mission « sur pièce et sur place ». M. Fabius a annoncé, mercredi, qu'il demandera à ses membres de faire des visites-surprises, si possible – dans les 187 prisons de métropole et d'outre-mer. « Il serait préférable, sans doute, que ces visites ne soient pas annoncées à l'avance », a précisé le maire de Grand-Quevilly, même si j'informe globalement le ministre que tous les établissements seront susceptibles d'être visités. Par souci d'efficacité, une « guide d'investigation », que M. Fabius présente comme « une sorte de check-list des problèmes et des questions », sera établi. Il va, en outre, organiser un déplacement « dans un pays ayant mis en œuvre une politique pénale efficace ».

Le président de la commission a fixé sa première réunion le 24 février. Ce jour-là, il souhaite procéder à l'audition de Martine Viallet, directrice de l'administration pénitentiaire, et de Patrick Marest, délégué national de l'Observatoire international des prisons. Si nécessaire, certaines d'entre elles pourront se dérouler à huis clos, a indiqué M. Fabius. Mais « puisque l'objet de cette commission est de faire la lumière sur ce qui se passe dans les prisons », a-t-il souligné, la plupart des auditions seront ouvertes à la presse et pourront être retransmises à la télévision. La Chaîne parlementaire-Assemblée, qui émettra à partir de la mi-mars, est directement concernée par

cette couverture médiatique. Au cours de la réunion constitutive de la commission, mercredi, M. Fabius a estimé que les députés devaient se saisir de ce problème « pour agir, pour améliorer, pour demander que les pouvoirs publics, qui en sont certes conscients, agissent et améliorent ». Il a ajouté : « (...) La prison ne peut pas être un territoire de non droit ».

Le président de l'Assemblée a décidé que le champ d'intervention de la commission sera plus large que les seules conditions de vie des détenus et des gardiens. Il devra dépasser le milieu carcéral et s'étendre à la réinsertion sociale des 53 000 détenus français (dont 21 000 en détention provisoire), et formuler des propositions pour réduire « l'usage abusif de la détention provisoire » et favoriser les libérations conditionnelles. M. Fabius souhaite conclure ses travaux dans la première quinzaine de juillet.

Jean-Michel Bezat

chaque mercredi

## La Lettre du Pouvoir hebdo

L'actualité des dirigeants politiques et des états-majors

3800 frs./an

Editions Jean-François Doumic  
5 rue Papillon 75009 Paris - Tel 01 42 46 58 10



# Lyon : la division à droite alimente les supputations sur un parachutage

Un sondage place la gauche en tête avant les municipales

Confrontée à la rivalité et à la faiblesse de ses représentants locaux, l'opposition continue de s'interroger sur l'identité de son chef de file pour les élections mu-

nicipales à Lyon. François Bayrou, président de l'UDF, a démenti une rumeur le concernant, et Dominique Perben (RPR) s'interroge sur ses chances.

**LES LYONNAIS**, plus que d'autres, se méfient de Paris. Jouant de ce sentiment de méfiance, très sensible dans « la capitale des Gaules », le président du comité départemental du Rhône du RPR, Michel Forien, a vivement réagi, mercredi 9 février, à la perspective d'un parachutage. « Les Lyonnais n'ont pas besoin d'hommes providentiels. (...) Lyon n'est pas une entreprise de recyclage pour carriéristes, fussent-ils anciens ministres », a affirmé ce proche du député Henry Chabert. M. Forien entendait répliquer à l'annonce par *Le Parisien* d'une candidature de François Bayrou, président de l'UDF, à la mairie de Lyon, annonce aussitôt démentie par l'intéressé. « J'ai appris avec stupéfaction la nouvelle d'une candidature abracadabrante à la mairie de Lyon, qui ne m'a évidemment jamais traversé l'esprit. Je suis un élu des Pyrénées-Atlantiques et j'ai fait le choix du Parlement européen », a affirmé M. Bayrou sur France-Info.

## CLIMAT D'INCERTITUDE

Dans une moindre mesure, M. Forien visait aussi le député (RPR) de Saône-et-Loire, Dominique Perben, maire de Chalon-sur-Saône, qui, mercredi matin sur LCI, a affirmé n'avoir « ni renoncé ni décidé » de se présenter à Lyon en 2001. Devant la confusion qui règne dans les rangs de la droite (*Le Monde* daté 6-7 février), M. Perben, qui fut directeur des services puis chargé de mission au conseil régional Rhône-Alpes, est en effet sollicité de longue date pour revenir dans sa ville natale. La mise en examen de M. Chabert pour « recel d'abus de biens so-

ciaux » a naturellement relancé l'hypothèse d'une candidature extérieure, d'autant qu'au même moment un sondage de la Sofres pour *Le Nouvel Observateur* (daté 10-16 février) indiquait que le chef de file des socialistes lyonnais, le sénateur Gérard Collomb, s'imposerait dans tous les cas de figure face aux candidats locaux de l'opposition.

## Le PS marseillais veut jouer la transparence

La direction nationale du PS a réuni, mercredi 9 février, à Paris, les deux dirigeants de la fédération des Bouches-du-Rhône, Michel Vauzelle et Jean-Noël Guérini, ainsi que les candidats déclarés à la mairie de Marseille. Ils ont pris connaissance d'un sondage de la Sofres, réalisé par téléphone les 29 et 30 janvier auprès d'un échantillon de 800 personnes, qui indique que 38 % des Marseillais souhaiteraient la victoire de la gauche contre 37 % celle de la droite. Les noms de Marius Masse, Sylvie Andrieux et Michel Pezet recueillent le plus d'opinions favorables. François Hollande a demandé aux candidats de s'entendre au plus vite afin d'éviter une compétition interne. MM. Guérini et Vauzelle ont assuré, lors d'une conférence de presse, que la vérification des cartes, par courrier adressé aux adhérents entre le 15 février et le 5 mars, ira à son terme afin que « la clarté et la transparence » règnent dans un PS marseillais qui recueille 63 % de bonnes opinions, devant tous les autres partis. - (Corresp. rég.)

Selon cette enquête, réalisée les 4 et 5 février, soit après la mise en examen de M. Chabert, auprès d'un échantillon de 500 personnes, M. Collomb emporterait l'adhésion des Lyonnais dans les proportions suivantes : 49 % face à M. Chabert (35 %), 44 % face à Michel Mercier, président (UDF) du conseil général du Rhône (36 %), 47 % face au député (RPR) Jean-Michel Dubernard (38 %), 49 % face à Christian Philip (UDF), premier adjoint au maire (29 %), et 60 % face à Charles Millon, président de La Droite libérale chré-

tienne (31 %). M. Chabert demeure, pour 24 % des personnes interrogées, le « meilleur candidat pour la droite » aux élections municipales, devant M. Dubernard (19 %). En revanche, pour les sympathisants de droite, M. Dubernard, avec 28 %, devance d'un point M. Chabert.

Dans ce climat d'incertitude, M. Millon, qui hésite à se porter

candidat, a publié, mercredi, un communiqué rappelant qu'« au moment où M. Raymond Barre est hospitalisé le microcosme parisien s'emballe ». Le délégué général du Front national, Bruno Gollnisch, a regretté de son côté que M. Bayrou ne soit pas candidat, dans la mesure où « sa candidature aurait permis au FN, quel que soit son candidat, d'administrer la preuve aux prochaines élections municipales qu'il dépasse l'UDF à Lyon ».

Jean-Baptiste de Montvalon et Jean-Louis Saux

# La Fédération hospitalière de France accuse son ancien délégué général

Dans une note communiquée aux administrateurs, l'association, qui représente 2 500 établissements, énumère des sommes indûment perçues, selon elle, pendant près de vingt ans

LA FÉDÉRATION hospitalière de France (FHF) n'est pas seulement préoccupée par le mouvement de grève qui affecte ce secteur. Plusieurs administrateurs de cette institution chargée, depuis 1924, de représenter 2 500 établissements de soins auprès de l'Etat viennent de prendre connaissance d'une note confidentielle, dont le contenu les a mis en émoi. Selon ces témoins, la FHF a en effet listé une série « d'avantages indus » perçus par l'ancien délégué général, Philippe Cadène, resté en poste près de vingt ans. Au total, le « préjudice subi » s'élèverait à plusieurs millions de francs.

Depuis le 8 mars 1999, le parquet de Paris, qui confirme avoir été saisi, a ouvert une enquête préliminaire. Le président de la FHF, Gérard Larcher, sénateur (RPR) des Yvelines, envisage maintenant de demander réparation civile et devrait en informer le conseil d'administration le 3 mars. C'est dans cette perspective que les administrateurs - directeurs d'hôpitaux, élus, présidents d'unions régionales - ont été invités, le 16 décembre 1999, à venir prendre connaissance du détail des griefs reprochés à M. Cadène, ancien directeur de l'hôpital de Chartres, détaché à la FHF de 1978 à 1997.

La FHF aurait pris à sa charge, par exemple, pendant dix-sept ans, la taxe d'habitation du logement de fonction de M. Cadène, ainsi qu'un redressement de l'Urssaf évalué à plus de 38 000 francs (5 790 euros). Elle aurait servi à payer, six ans durant, la cotisation de M. Cadène à un club de chasse (31 800 francs) mais aussi, pour 18 000 francs, un lave-linge et une cuisinière ou bien encore, pour

28 000 francs, la réparation d'un canapé et de fauteuils. M. Cadène aurait ainsi bénéficié d'un prêt personnel sans intérêt de 600 000 francs et de 826 000 francs de primes, entre 1980 et 1997, dans le cadre des manifestations « Hôpital Expo » et « Géront Expo ». Surtout, bien qu'ayant déjà perdu un procès à ce sujet, la FHF persiste à penser que la rémunération de M. Cadène (88 000 francs en 1997) était supérieure à ce qu'il devait recevoir et que la part patronale de sa retraite complémentaire n'aurait pas dû être prise en charge.

## « UNE LISTE ASSEZ EXORBITANTE »

Interrogés par *Le Monde*, M. Larcher et Gérard Vincent, actuel délégué général, ont confirmé la teneur de cette note. « Pour moi, il y a eu versement de sommes indues. Je dois obtenir réparation », déclare M. Larcher. « Cette liste est assez exorbitante », soupire René Morneux, l'un des administrateurs, vice-président des Hospices civils de Lyon. « Si tout cela est établi formellement, alors cela dépasse les limites de l'acceptable », ajoute-t-il. « Des dépenses ont pu paraître injustifiées, et nous avons été plusieurs à plaider pour que toute la lumière soit faite », affirme, de son côté, l'ancien ministre de la santé Claude Evin, député (PS) de Loire-Atlantique.

En 1997, après la démission du président de la FHF, André Damien (UDF), ancien maire de Versailles, et son remplacement par M. Larcher, M. Cadène a été poussé sans ménagement vers la sortie par des directeurs et des médecins qui l'accusaient d'avoir plongé la fédération dans l'immobilisme. Certains hôpitaux menaçaient de ne plus

payer leurs cotisations si M. Cadène restait en place (*Le Monde* du 3 décembre 1997). Après son départ, un commissaire aux comptes, chargé de vérifier les bilans 1996-1997, a refusé de les approuver. « C'est alors que le dossier a été transmis au parquet. Pour moi, ces pratiques évoquées sont d'un autre âge, mais elles ne font aucun doute », explique Guy Vallet, directeur général du CHU de Rouen.

Beaucoup, qui siégeaient déjà du temps de M. Cadène, affirment que les faits relevés n'ont « jamais transité par le conseil d'administration », décrit par l'un de ses anciens membres comme somnolent. « J'ai siégé pendant un an avant le départ de M. Cadène. Le souvenir que j'en garde, c'est la transparence qui s'est ensuivie après », assène Claude Huriet, sénateur (Union centriste) de Meurthe-et-Moselle. Le maire de Chartres, Georges Lemoine (PS), député d'Eure-et-Loir, membre du conseil d'administration de la FHF depuis 1992, met en avant, lui, la « présomption d'innocence ». « Qu'y avait-il exactement dans son contrat ? Les meubles appartenaient-ils à la fédération ? », s'interroge-t-il.

M. Cadène qui, malgré plusieurs tentatives, n'a pu être joint, a attaqué la FHF devant les prud'hommes. Par un jugement du 12 mai 1999, aujourd'hui en appel, le tribunal lui a donné raison, puisqu'il disposait d'un contrat de droit privé en bonne et due forme, et a condamné la FHF à lui verser 770 000 francs de dommages et intérêts. M. Cadène a également porté plainte contre MM. Larcher et Vincent pour diffamation.

Isabelle Mandraud

# Il est temps !

## Appel du Sgen-CFDT

Les problèmes de l'École sont de plus en plus au cœur de la société. Éducation, formation, qualification, socialisation... les demandes adressées au système éducatif sont considérables.

Pour autant,

- 70 % des personnels de l'Éducation nationale ne sont pas ou plus syndiqués...
- L'émiettement syndical ne cesse de croître...

le Sgen-CFDT ne s'y résigne pas.

Attaché :

- à une véritable démocratisation afin de transformer l'École pour la réussite de tous les jeunes,
- à la transformation sociale pour combattre les inégalités et les exclusions,
- au dépassement de tous les corporatismes, dans un syndicalisme général et confédéré,

le Sgen-CFDT en appelle :

- aux non-syndiqués,
- aux organisations syndicales,
- aux associations pédagogiques et périscolaires,
- aux chercheurs,

qui se retrouvent autour de ces valeurs et de ces objectifs.

## Il est temps de réagir !

Avec toutes celles et tous ceux qui répondront positivement à cet appel, le Sgen-CFDT propose d'engager une démarche pragmatique, fondée sur la confrontation des idées et des pratiques.

Il propose que s'organisent des assises, ouvertes à tous les acteurs de la société, afin de créer une nouvelle dynamique dans le monde syndical et le monde de l'Éducation.

Cette dynamique est indispensable pour transformer l'École dans l'intérêt des jeunes et des personnels.

Fédération des Sgen-CFDT  
47/49 av. Simon-Bolivar  
75950 Paris cedex 19  
tél. : 01 40 03 37 00  
fax : 01 42 02 50 97  
www.sgen-cfdt.org



## La DGSE aura de nouveaux responsables

LE CONSEIL DES MINISTRES a confirmé, mercredi 9 février, la désignation de Jean-Claude Cousseran, l'actuel ambassadeur de France en Turquie, à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), en remplacement de Jacques Dewatre, qui occupait cette fonction depuis juin 1993 et qui pourrait être nommé ambassadeur de France en Ethiopie (*Le Monde* daté 19-20 décembre 1999). Cette nomination, qui n'est pas une surprise, laisse présager une profonde réorganisation de l'une des directions - majeure - internes à la DGSE avec le départ programmé de l'actuel directeur du renseignement, Michel Lacarrière, qui occupait cette fonction depuis juillet 1989. M. Lacarrière sera appelé à réfléchir sur l'évolution du renseignement au sein d'une mission d'études de deux ans, pour le secrétariat général de la défense nationale (SGDN).

Au poste de nouveau directeur du renseignement, il est question de nommer Jean-Pierre Pochon, qui dirige, depuis 1994, les renseignements généraux (RG) à la préfecture de police de Paris. Comme son prédécesseur à la DGSE, M. Pochon, policier de formation, a servi antérieurement à la direction de la surveillance du territoire (DST) et aux RG. En septembre 1980, il est chef de la section « recherches » à la direction centrale des RG, et on lui doit d'avoir su attirer dans un piège deux responsables du mouvement terroriste Action directe, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, à l'interpellation desquels il a procédé. M. Pochon est aussi le directeur des RG parisiens, à qui le ministre de l'intérieur de l'époque, Charles Pasqua, demanda de faire abandonner par la « deuxième section » des RG la mission de « suivi » des activités des formations politiques après l'espionnage du conseil national du PS, en juin 1994, à Paris.

Jacques Isnard

## M. Le Pen informé de la perte imminente de ses mandats

JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national, a annoncé, mercredi 9 février, à l'AFP, qu'il avait été informé, par deux lettres du ministère des affaires étrangères et du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qu'une procédure de déchéance de ses mandats de député européen et de conseiller régional est ouverte. M. Le Pen, qui dispose de quinze jours pour faire connaître ses observations, par oral ou par écrit, a immédiatement annoncé qu'il utiliserait tous les recours pour contester le retrait de ses mandats. Le président du Front national, qui a été condamné, en novembre 1998, par la cour d'appel de Versailles à un an d'inéligibilité, trois mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende pour violences lors de la campagne législative de 1997 à Mantes-la-Jolie (Yvelines) - jugement confirmé par la Cour de cassation -, estime que cette condamnation ne concerne pas ses mandats actuels. M. Le Pen a annoncé qu'il détaillerait son argumentaire de riposte à la presse le 14 février.

## MM. Chevènement et Zuccarelli sont hostiles à une amnistie en Corse

LE MINISTRE de la fonction publique, Emile Zuccarelli, a déclaré, mercredi 9 février, dans la cour de l'Élysée, à l'issue du conseil des ministres, qu'une amnistie des prisonniers politiques corses n'avait « jamais été à l'ordre du jour » et que « si ça ne dépendait que de [lui], elle ne le serait « certainement » jamais. L'ancien maire radical de Bastia juge « indécent de parler d'amnistie quand l'assassin du préfet Erignac (est) encore dans la nature ». Egalement interrogé dans la cour de l'Élysée, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a pour sa part exclu toute amnistie : « C'est clair, non ? Il n'y a pas d'amnistie. Il n'y en aura pas », a-t-il déclaré. La veille, à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin avait indiqué que la question ne se posait pas à ses yeux « aujourd'hui », mais sans l'exclure au terme du « processus » engagé, le 13 juin, à l'Hôtel Matignon.

## DÉPÊCHES

■ **PRESIDENTIELLE** : Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat, a déclaré, mercredi 9 février, dans l'émission « Ça se discute », sur France 2, qu'elle ne « voy[ait] pas comment » Lionel Jospin « pouvait ne pas être candidat » à l'élection présidentielle de 2002.

■ **PARLEMENT** : le groupe communiste de l'Assemblée nationale a présenté, mercredi 9 février, une proposition de loi visant à « combattre l'incitation à la haine homophobe ». Les députés communistes, qui proposent de modifier plusieurs articles du code de procédure pénale, estiment que « la loi ne protège pas les homosexuels contre les discours de haine en raison de leur orientation sexuelle ». Leur texte prévoit des sanctions allant d'une peine d'emprisonnement à une amende ainsi que la création d'une autorité administrative indépendante, chargée de veiller à l'application de ces dispositions.

■ **MAFIA** : le député RPR des Alpes-Maritimes, Christian Estrosi, a demandé, mercredi 9 février, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur « la pénétration des mafias des pays de l'Est en France ». M. Estrosi s'inquiète de l'apparition, depuis cinq ans, notamment sur la Côte d'Azur, d'organisations criminelles agissant dans le domaine immobilier, de la prostitution, et, depuis peu, sur le marché de l'art.



**JUSTICE** Dans un réquisitoire définitif adressé le 9 février aux juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, demande le ren-

voi de Roland Dumas devant le tribunal correctionnel pour « *complicité et recel d'abus de biens sociaux* ». ● LE PARQUET estime que le président du Conseil constitutionnel – « *en congé* »

de la haute juridiction depuis le 23 mars 1999 – a incité le groupe Elf à verser à son ancienne compagne, Christine Deviers-Joncour, des « *salaires et avantages injustifiés* » ainsi

qu'une somme de 14 millions de francs destinée à « *financer l'achat de l'appartement de la rue de Lille* ». ● LE RÉQUISITOIRE tient, par ailleurs, pour « *établi* » le fait que l'ancien mi-

nistre des affaires étrangères de François Mitterrand « *a indûment tiré profit* » des détournements commis par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour entre 1989 et 1993 (lire aussi page 16).

# Le parquet demande le renvoi de Roland Dumas devant le tribunal correctionnel

Dans un réquisitoire adressé le 9 février aux juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, estime que le président du Conseil constitutionnel doit être jugé pour « *complicité et recel d'abus de biens sociaux* »

**POURSUIVI** pour « *complicité et recel d'abus de biens sociaux* » au préjudice du groupe Elf Aquitaine depuis le 29 avril 1998, Roland Dumas devra être jugé par un tribunal correctionnel. Ainsi conclut le procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac, au terme d'un réquisitoire de quatre-vingts pages adressé, mercredi 9 février, aux juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky. S'il apparaît désormais aux deux magistrats de se prononcer sur l'éventuel renvoi devant un tribunal pénal de celui qui reste le président du Conseil constitutionnel, l'accumulation des charges retenues à son encontre par le ministère public et la sévérité de leur présentation accroissent dès à présent le poids des suspicions sur l'un des plus hauts personnages de l'Etat. « *Force est de constater*, écrivent ainsi les services du procureur, *que de non-réponses en omissions fautive et de demi-vérités en véritables mensonges M. Dumas a démontré tout au long de cette instruction une volonté délibérée de dissimulation, accumulant parfois les contradictions en face des évidences.* »

Ancien ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, nommé à la présidence du Conseil constitutionnel en 1995 par François Mitterrand, dont il était l'un des fidèles, M. Dumas s'était placé « *en congé* » de la haute juridiction le 23 mars 1999, sous la pression conjuguée de la justice, de son ancienne compagne, Christine Deviers-Joncour, ainsi que de l'indignation de nombreuses personnalités politiques, y compris au sein du Parti socialiste. Même après cet exil forcé, il avait continué à proclamer son innocence, dénonçant à maintes reprises un « *complot judiciaire* » et une « *campagne de calomnie* » dont il aurait été la cible, tout en affichant son assurance d'une issue favorable de la procédure. Le réquisitoire du parquet, dont *Le Monde* publie de larges extraits (lire page 16), y apporte un démenti cin-

glant, en forme de véritable acte d'accusation.

Reprenant en détail les principales découvertes des juges, parties – à l'automne 1997 – de l'examen du train de vie de sa compagne d'alors, Christine Deviers-Joncour, et de l'achat de son

La thèse de l'accusation repose ainsi autant sur les dénégations contradictoires du principal intéressé que sur les accusations portées contre lui par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour

luxueux appartement parisien, les services du procureur écartent sans ambages, en termes parfois cruels, les arguments avancés par M. Dumas au long de l'instruction. De fait, le parquet tient pour « *établi* » que l'ancien ministre a « *indûment tiré profit* » des détournements commis par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour entre 1989 et 1993, dont le montant total – salaires, loyers, achats et avantages divers, commissions occultes – est chiffré à 64 548 708 francs. Les magistrats du parquet rappellent à cet égard, dans leurs conclusions, qu'un arrêt de la Cour de cassation

du 27 octobre 1997 a fixé la jurisprudence en matière de recel d'abus de biens sociaux, incluant dans le champ de cette infraction « *tous ceux qui, en connaissance de cause, ont par un moyen quelconque bénéficié du produit d'un crime ou d'un délit* ».

Le ministère public retient également l'hypothèse, appuyée par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour elle-même depuis qu'elle s'est retournée contre son ancien protecteur, selon laquelle M. Dumas aurait usé de son influence ministérielle pour imposer le recrutement de sa compagne, puis le financement de l'acquisition du fameux appartement situé rue de Lille, à Paris, par le groupe Elf alors soumis à l'Etat. La transaction avait été conclue à hauteur de 17 millions de francs, sous couvert d'une société civile immobilière (SCI) dont la favorite du ministre n'apparaissait qu'en qualité de gérante.

## Sept personnes poursuivies

**Outre Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour, les réquisitions du procureur visent l'ancien président d'Elf Aquitaine, Loïk Le Floch-Prigent, ainsi que trois anciens dirigeants du groupe pétrolier, tous poursuivis pour « abus de biens sociaux » : André Tarallo, signataire du premier contrat de M<sup>me</sup> Deviers-Joncour ; Jean-Claude Vauchez, administrateur de la filiale suisse Elf Aquitaine International (EAI), qui versa d'importantes sommes à la compagne du ministre, et Alfred Sirven, qui présidait la même filiale. Considéré comme le personnage central de l'affaire Elf, ce dernier est sous le coup de plusieurs mandats d'arrêt internationaux.**

Le parquet préconise également le renvoi devant le tribunal correctionnel de Gilbert Miara, homme d'affaires qui fut le compagnon de M<sup>me</sup> Deviers-Joncour et son complice dans l'acquisition de l'appartement de la rue de Lille. Bénéficiaire d'une partie des fonds soustraits à Elf, M. Miara est poursuivi pour « *complicité et recel d'abus de biens sociaux* ». Tous encourent des peines de cinq ans d'emprisonnement.

## Rue de Lille, à Paris, un appartement somptueux fut le théâtre d'une intrigue d'Etat

**LE BÂTIMENT** a une histoire. Au 19 de la rue de Lille, à quelques dizaines de mètres du Musée d'Orsay, un porche monumental s'ouvre sur une cour pavée, que l'on traverse pour accéder à un hôtel particulier de trois étages. A droite du portail, sur la rue, une plaque rappelle, comme un présage, que le député de Paris Charles Floquet, bretteur émérite qui fut compromis dans le scandale de Panama, décéda en ces lieux,

de 17 millions de francs. La transaction s'effectua avec de l'argent venu de Suisse, au nom d'une société civile immobilière (SCI) dont elle passait pour la gérante. Cinq ans et demi plus tard, le 6 novembre 1997, c'est à cette adresse que l'ancienne compagne de Roland Dumas fut interpellée par la brigade financière, questionnée, bientôt conduite en prison. Les juges de l'affaire Elf avaient reçu une lettre anonyme

après l'incarcération de M<sup>me</sup> Deviers-Joncour. En voyage protocolaire au Vietnam avec le président de la République, le président du Conseil constitutionnel y verra le premier acte d'une « *campagne* » destinée à l'abattre dont il ne cessera plus, dès lors, de dénoncer les excès. Encore ses premiers commentaires sur une femme qui partageait son intimité paraissent-ils détachés : aux journalistes qui l'interrogent, il répond alors qu'il la connaît par sa famille, en Dordogne, et qu'il l'avait recrutée, après qu'elle eut quitté le groupe Elf, pour travailler à ses côtés afin notamment de mettre en ordre ses archives personnelles. « *Elle était dans le besoin* », explique-t-il, assurant même au Parisien avoir voulu lui donner accès à « *une couverture sociale* ». Lorsque seront dévoilées, quelques mois plus tard, les véritables ressources occultes de sa protégée, ces premiers propos apparaîtront d'une grande imprudence – bien dans la manière de leur auteur.

Le tournant de l'enquête survient le 2 décembre suivant. Mis en examen à son tour, Gilbert Miara, ancien marchand de biens reconverti dans les affaires, qui avait assisté M<sup>me</sup> Deviers-Joncour lors de l'achat de l'appartement, révèle qu'outre ses salaires versés en France et en Suisse, la compagne du ministre avait perçu, au mois de janvier 1992, quelque 45 millions de francs sur un compte suisse, et que cette somme lui avait servi – entre autres – à acheter l'appartement. Partie de l'affaire Elf, l'enquête rejoint alors une autre procédure, ouverte au mois de mars 1997 sur la plainte du groupe Thomson pour « *tentative d'escroquerie* » : la toile de fond en est le marché des frégates de Taïwan, à l'occasion duquel un « *ré-*

seau » d'intermédiaires avait tenté d'obtenir de Thomson une commission de 160 millions de francs, avec le soutien des dirigeants d'Elf de l'époque, Loïk Le Floch-Prigent et son sulfureux bras droit, Alfred Sirven...

Les termes de l'équation judiciaire n'ont guère changé depuis lors : le ministre des affaires étrangères avait opposé un veto à la vente des frégates en 1990 ; recrutée par Alfred

## Deux anciens proches de M<sup>me</sup> Deviers-Joncour mis en examen

**Une affaire peut en cacher une autre. Saisi d'une plainte déposée par Christine Deviers-Joncour au printemps 1999, le juge d'instruction de Paris, Philippe Courroye, a mis en examen, le 7 décembre, deux protagonistes discrets de l'affaire Dumas : le psychanalyste Daniel André, qui résidait au 19, rue de Lille, et Lucienne Goldfarb, propriétaire d'un hôtel parisien et amie de longue date de l'ancien ministre, dont elle partage la passion pour l'opéra. Le juge a retenu à leur encontre les qualifications de « *chantage, abus de confiance, menaces et actes d'intimidation* », ainsi que l'indique *L'Express* dans son édition du 10 février. M. André et M<sup>me</sup> Goldfarb sont soupçonnés d'avoir soustrait des documents et des bandes magnétiques appartenant à M<sup>me</sup> Deviers-Joncour, alors que celle-ci était incarcérée, ainsi qu'une importante somme d'argent, et d'avoir refusé de les lui restituer, en cherchant en outre à s'approprier les fonds qu'elle avait conservés en Suisse. Tous deux ont nié les faits.**

Sirven pour jouer les « *agents de liaison* » auprès de M. Dumas, sa compagne réclama une commission sur ce marché d'Etat, lorsqu'il fut finalement conclu, en 1991 ; la même année, elle emménagea dans un somptueux appartement, dans lequel le ministre prit vite ses habitudes. De l'enchaînement des circonstances découle un scénario que les juges – comme aujourd'hui le parquet – se sont toujours interdit de formuler, pour une raison procédurale : soupçonner ouvertement M. Dumas de s'être laissé influencer pour favoriser la vente des frégates déclencherait automatiquement la saisine de la Cour de justice de la

conclut à ce propos les magistrats du parquet.

La thèse de l'accusation repose ainsi autant sur les dénégations contradictoires du principal intéressé que sur les accusations portées contre lui par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour. S'ils invoquent fréquemment les dé-

## « Un raisonnement ahurissant », selon M<sup>e</sup> Farthouat

**Sollicité par *Le Monde*, jeudi matin 10 février, l'un des défenseurs de Roland Dumas, M<sup>e</sup> Jean-René Farthouat, a indiqué qu'il n'avait pas encore pris connaissance des réquisitions du parquet contre le président du Conseil constitutionnel. Sur la seule base des indications que nous lui avons livrées sur leur contenu, l'avocat a estimé que « le raisonnement qui conduit à mettre en cause M. Dumas [était] ahurissant ».**

Les conseils de M. Dumas, M<sup>e</sup> Farthouat et François Tosi ont toujours contesté, depuis la mise en examen de l'ancien ministre, que des infractions puissent lui être reprochées au seul motif que M<sup>me</sup> Deviers-Joncour avait été destinataire de sommes d'argent soustraites au groupe Elf. Lors de ses interrogatoires, M. Dumas a toujours contesté s'être entremis pour le recrutement de sa compagne par Elf et pour l'achat de son appartement. « *Je n'ai jamais eu d'intérêt dans cet appartement, si ce n'est pour y rencontrer Christine, mais nous nous rencontrions ailleurs également* », déclarait-il lors de la confrontation du 2 juin 1999.

clarations de cette dernière – qu'ils qualifient de « *femme peu digne de foi* » –, les auteurs du réquisitoire se sont en outre attachés à établir une cohérence des faits mis au jour par l'enquête. Les juges ont par exemple découvert que M. Dumas avait acquis, en 1991, un dessin-collage d'Ernest Pignon qu'il avait remarqué à la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) mais dont le prix – 60 000 francs – avait été réglé en espèces par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour. « *Il nous a dit qu'il enverrait quelque chose pour régler [l'œuvre] à la galerie* », a témoigné le marchand. Egalement réglées par sa compagne d'alors, mais avec la carte de crédit fournie par Elf, les célèbres bottines de chez Berluti s'ajoutent, selon l'analyse du parquet, à de multiples dépenses de voyages, d'hôtels et de restaurants effectuées en sa faveur sans qu'il parvienne à s'interroger sur l'origine de telles « *facilités* ».

Considérant, enfin, que le président du Conseil constitutionnel, qui s'est toujours partagé entre plu-

sieurs résidences, avait élu partiellement domicile rue de Lille, chez M<sup>me</sup> Deviers-Joncour, et qu'il s'y est « *comporté en maître des lieux* », les services du procureur assurent que « *c'était pour abriter sa liaison avec M<sup>me</sup> Deviers-Joncour que ce bien avait été acheté* ». Ils soulignent aussi, sur

la base de témoignages recueillis par les enquêteurs, que M. Dumas « *a utilisé les lieux pour y organiser ou faire organiser des réunions, dîners, spectacles lyriques et musicaux, en les faisant aménager, meubler et décorer à sa convenance* », mais apparemment sans participer aux frais engagés en ces occasions. Cette « *appropriation des lieux* », indique le réquisitoire, est d'ailleurs accréditée par un détail édifant : à l'architecte en chef des Monuments historiques, qu'il avait sollicité pour visiter un bâtiment, M. Dumas avait donné pour adresse celle de l'appartement de la rue de Lille. « *L'explication laborieuse fournie par M. Dumas à ce sujet ne peut faire disparaître ni même atténuer cette réalité, qui constitue une véritable domiciliation* », conclut le parquet. De sorte que, « *en profitant ainsi d'avantages indûment obtenus, M. Dumas a bénéficié du produit d'abus de biens sociaux* ».

Hervé Gattegno

Dans quelques siècles, l'Histoire dira peut-être que cet immeuble, érigé au XVIII<sup>e</sup> siècle et déjà doté d'un ténébreux passé, causa la chute d'un des plus hauts personnages de l'Etat, sous la V<sup>e</sup> République, au terme d'une sombre affaire de frégates, d'amour et de millions

le 16 janvier 1896. Erigé au XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement d'une ancienne chapelle, l'immeuble appartenait à la veuve du duc de Brancas, aristocrate féru de sciences et passionné de théâtre, qui était aussi le protecteur officiel de la cantatrice Sophie Arnould. Dans quelques siècles, l'histoire dira peut-être qu'il causa, aussi, la chute d'un des plus hauts personnages de l'Etat, sous la V<sup>e</sup> République, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, au terme d'une ténébreuse affaire de frégates, d'amour et de millions.

Au commencement, donc, était l'appartement. Vaste de 320 mètres carrés, composé de huit pièces immenses au premier étage de l'hôtel, il fut acheté, le 12 juin 1992, par Christine Deviers-Joncour, au prix

suggérant que son appartement avait été acheté avec l'argent du groupe pétrolier. Les premières vérifications policières s'étaient vite avérées prometteuses. La locataire de la rue de Lille était bien salariée d'une filiale d'Elf, mais ses revenus officiels – 11 000 francs mensuels – paraissaient peu compatibles avec son train de vie. Trahisant leurs pensées, les juges estimaient, dès le 14 octobre 1997, dans le résumé des faits destiné au parquet, qu'était déjà « *établi* » un lien matériel avec l'ancien ministre des affaires étrangères. L'affaire Dumas pouvait commencer.

« *Deux juges enquêtent sur l'entourage de Roland Dumas* », titrera *Le Monde* du 15 novembre 1997,





## Christine Deviers-Joncour : « A Taïpeh, je suis la femme la plus célèbre du moment »

PLACE SAINT-SULPICE, à Paris, le siège des éditions Plon voisine avec la Maison de la Chine. Coïncidence cocasse au moment où Christine Deviers-Joncour y a pris ses quartiers pour assurer la promotion de son nouveau livre – le troisième en quinze mois –, justement consacré à l'affaire des frégates de Taïwan. L'ouvrage s'intitule *Opération Bravo*, du nom de code donné à ce marché d'Etat, en 1990, par les ingénieurs français de l'armement. Chez Plon, tout a été fait pour entretenir le mystère autour du manuscrit avant sa parution, en janvier, marquée par la désormais traditionnelle exclusivité des « bonnes feuilles » dans *Paris-Match*, avec photos de l'héroïne et de Roland Dumas en couverture. Un marketing éprouvé : les secrets étaient autour du livre plus qu'à l'intérieur. Encore fallait-il le lire pour le savoir. « Je crois qu'ils avaient peur, tout simplement », souffle M<sup>me</sup> Deviers-Joncour, pour justifier cette confidentialité mise en scène. Le dernier secret gardé par l'éditeur porte sur le montant de son à-valoir. « 500 000 francs », confie-t-elle.

### « AUTANT QUE MOI SUR LE SUJET »

Ce mercredi 9 février, l'auteur est « en interview » avec des journalistes de la télévision taïwanaise. « A Taïpeh, dit-elle, je suis la femme la plus célèbre du moment. » Au sortir de l'entretien, elle raconte en s'esclaffant : « La dernière question était terrible. Ils m'ont demandé si je pensais que la France passerait encore des contrats avec Taïwan. Je leur ai dit : je pense que oui, parce qu'avec les dérives qu'il y a eues sur le contrat des frégates, je pense que désormais, ça se passera mieux... » La voici promue spécialiste des contrats d'armement. « Personne n'avait osé en dire autant que moi sur le sujet, dit-elle. En plus, venant d'une femme, ça surprend ! »

Elle s'étonne, pourtant, de n'être « pas soutenue » par les journalistes français, regrette que *Paris-Match* n'ait publié que les extraits de l'ouvrage consacrés à ses relations avec M. Dumas, s'inquiète du poids des « marchands de canons » dans la presse et l'édition.

A quelques détails près, invérifiables ou purement personnels, les « révélations » de M<sup>me</sup> Deviers-Joncour n'ajoutent rien, pourtant, à ce qui fut déjà publié sur le sujet. Ou alors davantage de confusion. Et pour cause : sur fond de vaudeville militaro-financier, le propos de l'auteur reste de démontrer que les commissions qui lui ont été versées étaient la contrepartie d'un véritable travail, et que ce travail – « les services que j'ai rendus », écrit-elle – a consisté à faire évoluer la position du ministre Roland Dumas du refus obstiné de la vente des frégates à l'acceptation du marché, malgré l'hostilité chinoise. Accablante en apparence, cette thèse frôlerait la mise en cause explicite de l'ancien ministre si elle n'était contredite, dans le même livre, par une série de propositions apaisantes. Exemple : « Sur le moment, je n'imaginai pas un seul instant qu'il puisse y avoir un quelconque rapport entre la décision de [M.] Dumas et le versement prochain de la commission des frégates. J'ai encore du mal à l'admettre aujourd'hui. »

A la chronologie édifiante, découverte à la lecture du *Monde*, qui la vit signer, le 4 juillet 1991, des documents confidentiels déposés en Suisse et organisant la réception d'une part de la commission – environ 80 millions de francs –, le lendemain du jour où M. Dumas avait informé Loïk Le Floch-Prigent et Alfred Sirven que le veto sur les frégates était levé (nos éditions du 13 février 1999), M<sup>me</sup> Deviers-Joncour ajoute une nouvelle date : le 5 juillet 1991. A cette date, M. Dumas la

demanda en mariage, affirme-t-elle – ainsi qu'elle l'avait déjà fait au cours de l'instruction, sans avoir effectué le rapprochement chronologique. Ainsi complétée, la séquence prend encore davantage de sens. « [M.] Dumas avait la certitude de m'avoir garanti une dot importante », écrit-elle. Sa mère a relaté l'épisode aux juges d'instruction, mais à part elle, qui viendra le confirmer ? Pas l'intéressé, en tout cas, qui multiplie, depuis deux ans, les propos désobligeants sur son ancienne favorite, comme pour la provoquer.

### « JOUER LES NETTOYEURS »

Car, paradoxalement, il n'est pas sûr que la multiplication des accusations portées contre lui par Christine Deviers-Joncour le desserve jusqu'au bout. Certes, le revirement de son ex-compagne, au mois de mars 1999, lorsqu'elle décida de restituer l'argent des commissions et de l'attaquer frontalement, a lourdement pesé dans sa décision de s'éloigner du Conseil constitutionnel. Mais devant un tribunal, ses défenseurs miseront sur la fragilité de l'accusatrice et sur les contradictions internes de ses scénarios réussis.

L'unique confrontation organisée par les juges, le 2 juin 1999, était restée aimable, quoique tendue. M. Dumas trouva néanmoins de quoi se réjouir dans les insinuations de l'auteur contre les dirigeants du groupe Thomson, et la longue liste de ceux qui auraient « touché leur part » sur le contrat des frégates. « Moi, j'ai rendu l'argent. Maintenant, je vais jouer les nettoyeurs », clame-t-elle. L'ancien ministre avait été le premier à pointer les trois milliards de commissions versées en marge de la vente des frégates. Sur ce terrain au moins, l'ancien couple est toujours uni.

H. G.

# Profitant du congé de M. Dumas, le Conseil constitutionnel a retrouvé sa sérénité

LE CONSEIL constitutionnel a tourné la page Dumas depuis le 23 mars 1999. Ce jour-là, Roland Dumas faisait savoir, par un communiqué, qu'il avait « décidé, pour un temps, de ne pas exercer [sa] fonction de président du Conseil constitutionnel ». S'estimant placé « en situation d'empêchement », il justifiait sa décision en invoquant la nécessité de mettre « l'institution à l'abri des amalgames trop faciles et trop nombreux », ainsi que sa détermination à « poursuivre en toute liberté [son] combat pour la recherche et la découverte de la vérité, en prenant les initiatives procédurales qui vont s'imposer ». Et celui qui en était, depuis 1995, le président en titre concluait : « Quand les procédures judiciaires seront terminées, je reprendrai ma place à la tête du Conseil constitutionnel. Pendant cette période, que j'espère courte, M. Yves Guéna me remplacera dans la plénitude des fonctions en qualité de président par interim. »

Après des mois de résistance acharnée à ce qu'il estimait être une « campagne de calomnies » contre lui, Roland Dumas jetait donc le gant ou, du moins, acceptait de prendre du recul. Il est vrai que, depuis sa mise en examen, le 29 avril 1998, pour « recel et complicité d'abus de biens sociaux » dans le cadre de l'affaire Elf, les huit autres juges constitutionnels avaient traversé, quoi qu'ils en pensent sur le fond, une période extrêmement inconfortable. Difficile même. Au fil des péripéties judiciaires et des révélations nauséabondes de l'ancienne amie de M. Dumas,

Christine Deviers-Joncour, le fonctionnement du Conseil avait fini par être profondément perturbé. Pire, c'est son image même de gardien du droit et de la Constitution qui risquait d'être ternie. Au mois de mars 1999, cinq juges constitutionnels avaient fini par le dire, puis par l'écrire à Roland Dumas, le contraignant à se mettre en congé (*Le Monde* du 24 mars).

### « COMPLÈTEMENT EN DEHORS »

Depuis, à l'évidence, l'institution de la rue de Montpensier respire, soulagée d'être sortie d'une tourmente à laquelle rien ne la préparait et d'avoir retrouvé sa discrétion naturelle. La situation que Roland Dumas espérait provisoire s'est installée dans la durée. Le président « par interim », Yves Guéna, qui avait déjà, en tant que doyen d'âge, remplacé M. Dumas au printemps 1998, lorsque ce dernier avait dû subir une intervention chirurgicale, a rapidement trouvé ses marques. Avec une sérénité et une autorité que chacun salue au Conseil. « Il est exact que nous sommes installés dans un statu quo un peu flou juridique », note l'un des membres du Conseil sous le sceau de l'anonymat. Formellement, en effet, Roland Dumas, qui avait été nommé pour neuf ans par le chef de l'Etat en 1995, pourrait, jusqu'en 2004, retrouver une fonction dont il n'a pas démissionné.

Mais personne ne semble envisager une telle hypothèse au Conseil. M. Dumas, note-t-on, s'est mis « complètement en dehors ». Depuis la publication de son communiqué

du 23 mars, il n'a plus remis les pieds rue de Montpensier et a renoncé à bénéficier de son traitement. « Personne ne se pose plus aucune question sur ce statu quo dans lequel on vit paisiblement », assure l'un des conseillers. Et comme l'avait souligné Yves Guéna, le 12 mai 1999, lors d'une conférence de presse un peu inhabituelle, « le régime juridique de l'interim permet à l'institution de continuer normalement sa mission ». De fait, depuis une dizaine de mois, le Conseil a adopté, sans trembler, plusieurs décisions délicates et importantes. Ainsi, il a déclaré le 9 novembre « conforme » à la Constitution la loi relative au pacte civil de solidarité (PACS), en dépit des vives critiques formulées par le président de la République, quelques jours auparavant, contre ce texte.

Reste à mesurer si le renvoi de Roland Dumas devant le tribunal correctionnel – et la fermeté du réquisitoire du parquet de Paris – vont, maintenant, changer la situation et, à nouveau, ébranler l'institution. Échaudés de s'être retrouvés violemment sous les feux des projecteurs, les membres du Conseil restent, pour l'heure, très prudents. « Il ne fait pas de doute que c'est un élément nouveau. Peut-être M. Dumas pourrait-il en tirer les conséquences », concède l'un d'entre eux. « Je crois qu'il ne le fera pas. Il ne démentira pas de la présomption d'innocence. Seule une condamnation pourrait le faire bouger », pronostique un autre.

Gérard Courtois

## Deux années d'enquête autour de Roland Dumas

- **7 novembre 1997** : Christine Deviers-Joncour, ancienne compagne du président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, est mise en examen pour « abus de biens sociaux, recel et complicité » par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky et placée en détention. Les deux magistrats chargées de l'enquête sur l'affaire Elf la soupçonnent d'avoir bénéficié d'un emploi de complaisance au sein du groupe. Elles s'interrogent également sur les conditions d'acquisition, en 1992, pour 17 millions de francs, d'un appartement qu'elle occupe rue de Lille.
- **2 décembre** : mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux », Gilbert Miara, marchand de biens devenu intermédiaire dans les affaires, fait état d'une commission de 45 millions perçue par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour à l'occasion de la vente, en 1991, par Thomson, de six frégates à Taïwan.

Il met en cause Roland Dumas.

- **5 décembre** : dénonçant une « campagne de calomnies », l'ancien ministre des affaires étrangères demande au procureur de Paris la saisine de la Cour de justice de la République.
- **27 janvier 1998** : après la découverte d'importants mouvements bancaires sur le compte de Roland Dumas, en 1991 et 1992, une perquisition est conduite à son domicile, dans ses bureaux personnels, ainsi que dans sa résidence de Gironde.
- **9 avril** : Christine Deviers-Joncour est remise en liberté et placée sous contrôle judiciaire.
- **29 avril** : Roland Dumas est mis en examen pour « recel et complicité d'abus de biens sociaux ». Il est soumis à un strict contrôle judiciaire et doit verser une caution de 5 millions de francs.
- **3 novembre** : la publication du livre-confession de Christine Deviers-Joncour, *La Putain de la République*, fragilise la position de M. Dumas. M<sup>me</sup> Deviers-Joncour y décrit sa « relation amoureuse » avec l'ancien ministre et précise avoir été recrutée par le groupe

- **10 décembre** : l'ancien ministre fait savoir aux membres du Conseil constitutionnel qu'« ayant la conscience en paix », il n'entend pas démissionner de ses fonctions de président. Le même jour, il conteste la véracité du récit de M<sup>me</sup> Deviers-Joncour.
- **3 mars 1999** : Christine Deviers-Joncour change de système de défense et accuse pour la première fois Roland Dumas. Elle affirme aux juges lui avoir offert un lot de statuettes d'une valeur de 264 000 francs achetées avec l'agent d'Elf et souligne avoir été recrutée par le groupe pétrolier sur l'intervention « décisive » de l'ancien ministre.
- **24 mars** : les avocats de Roland Dumas demandent la récusation des juges Joly et Vichnievsky. La veille, l'ancien ministre a annoncé qu'il se mettait en « congé » de la présidence du Conseil constitutionnel.
- **22 novembre** : les juges Joly et Vichnievsky closent leur instruction et transmettent le dossier au parquet de Paris.

## Aux assises, Mamadou Traoré ne nie rien mais répète que « ce n'est pas de sa faute »

PARCE QU'IL A RECONNU les faits qui lui sont reprochés, Mamadou Traoré imaginait qu'il pouvait se dispenser d'explications. Ce jeune Français d'origine sénégalaise de vingt-sept ans est soupçonné d'avoir violemment agressé six personnes de sexe féminin, âgées de onze à soixante-dix ans, entre avril et octobre 1996 à Paris. Deux de ses victimes sont mortes des suites de leurs blessures. Depuis le premier jour de son procès, lundi 7 février, devant la cour d'assises de Paris, Mamadou Traoré a opté pour une ligne de défense de laquelle il ne s'écarte pas : il est bien l'auteur des faits, mais, victime de l'envoûtement d'un marabout, il n'en serait pas personnellement responsable (*Le Monde* du 9 février).

Depuis que le président Yves Corneloup a commencé, mardi 8 février, l'examen des faits, l'accusé se retranche systématiquement derrière cette pratique magique supposée pour refuser de donner les détails de ses actes. Une fois seulement, il accepte de livrer quelques informations sur les circonstances de l'agression de Sophie, onze ans à l'époque, violemment frappée au visage dans la nuit du 3 au 4 juin 1996, alors

qu'elle dormait dans sa chambre. Mais M. Corneloup n'est pas dupe : « Quand on évoque un délit, vous gardez un souvenir. » En revanche, quand la cour aborde des faits relevant de la qualification de crimes, Mamadou Traoré a la mémoire qui flanche.

Le 23 avril 1996, Danièle B. est retrouvée en état de prostration, à moitié dévêtue, dans le hall d'un immeuble. Elle présente de graves blessures au visage, une hémorragie cérébrale et de multiples contusions. Des examens ultérieurs confirment que la victime a subi un début d'agression sexuelle. « C'est moi qui ai fait ça, reconnaît Mamadou Traoré, je ressens de la honte mais je ne peux pas vous expliquer, ces faits ne correspondent pas à ma personnalité. » « Vous nous dites être l'auteur, alors racontez », propose le président. Habitué à parler de lui à la troisième personne, l'accusé fait une tentative : « Elle marchait, l'homme vient et l'agresse. » « Racontez l'action de l'homme », insiste Yves Corneloup. « Je sortais d'un bar avec des copains pour rentrer à l'hôtel, j'ai aperçu cette femme, les coups partent automatiquement. »

Lors de son interrogatoire par les policiers, Mamadou Traoré avait donné un mobile à son acte : la veille, alors qu'il était « au bout du rouleau », il était allé demander de l'aide à sa mère qui l'avait mis à

la porte. Il avait besoin d'argent et aurait agressé Danièle B. pour la voler. Devant la cour d'assises, il rejette cette version : « J'étais en état de mystification, je divaguais pour donner un sens à ce que j'avais fait, mais en réalité je n'avais pas de besoins d'argent, je faisais du trafic de drogue, je gagnais 25 000 francs par mois, je payais 6 000 francs d'hôtel. » « Vous n'aviez pas de problème d'argent, pas de problème sexuel avec les femmes et pourtant vous êtes dans le box », s'étonne le président. « Exactement, ça, ce n'est pas Mamadou Traoré, explique l'accusé, s'il l'a fait ce n'est pas de sa faute. »

### « SA MÈRE EST LÀ »

Mamadou Traoré use du même stratagème pour éluder les questions concernant l'agression de Nelly B., retrouvée morte le 25 août 1996, au huitième étage d'un immeuble du treizième arrondissement. La victime a été sauvagement frappée au visage et a subi un viol, selon les explications livrées, lors de l'instruction, par l'accusé lui-même. « Elle promenait son chien, dit Mamadou Traoré. Je l'ai agressée, je l'ai traînée dans l'immeuble, mise dans l'ascenseur, déposée au huitième et puis je suis parti. » « Elle a été retrouvée à moitié nue », rappelle le président. « C'est moi qui l'ai dénudée, mais je ne saurais vous donner d'explication », lâche-t-il.

Une nouvelle fois, Yves Corneloup se voit contraint de lire les procès-verbaux du dossier. Pour Mamadou Traoré, ce rappel de la cruauté des faits est insupportable. Honteux, comme un enfant pris en faute, il cherche une réaction dans le regard de la sœur et de la mère de Nelly B. « Je vous demande d'arrêter de lire ce PV, sa mère est là », supplie-t-il. « Il est un peu tard pour penser à elle », lance l'avocat de la partie civile. « Vous aurez la parole plus tard », rétorque l'accusé, qui oublie vite sa gêne pour redevenir combatif.

Visiblement excédé par les questions gênantes qu'on lui pose, Mamadou Traoré fait souvent montre d'arrogance. Il évoque, sans pudeur, « l'enfer » qu'il vit depuis les faits, rabroue vertement une avocate qui lui aurait « manqué de respect », accuse le chef de la brigade criminelle de mensonges, qualifie de faux certaines pièces du dossier. A plusieurs reprises, il laisse entendre que les policiers chargés des différentes enquêtes sont en partie responsables de sa situation. « Ils ont très vite eu mes empreintes, s'ils avaient fait leur travail ils auraient pu m'arrêter bien plus tôt », clame-t-il. Même si le président Corneloup s'évertue à lui rappeler que les recherches au fichier central des empreintes se sont révélées infructueuses, l'accusé ne veut rien en croire.

Acacio Pereira

## Parents et enseignants se mobilisent contre les fermetures de classes

ALORS QUE dans de nombreux départements, les manifestations se multiplient pour protester contre des fermetures de classes dans le primaire, les recteurs devaient connaître dans la journée de jeudi 10 février le nombre de postes dont ils disposent pour assurer la rentrée 2000. Comme à la rentrée 1999, un peu plus d'un million de postes devaient être redéployés pour prendre en compte les variations démographiques des académies. Ainsi, des emplois prélevés dans celles de Lille, de Nancy ou de Reims, qui perdent des élèves vont être réinjectés dans des académies en expansion comme Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, ou sous-dotées, comme Créteil.

Se fondant sur les prévisions des inspecteurs d'académie, parents d'élèves et enseignants n'ont pas attendu l'annonce officielle de la carte scolaire pour marquer leur inquiétude. Des mouvements d'ampleur perdurent depuis plusieurs jours dans le Doubs et le Gard, où de nouvelles manifestations étaient prévues jeudi. A Toulouse ou à Montpellier, grèves et occupations d'écoles ont rassemblé enseignants et parents en début de semaine. Cette mobilisation massive des parents ainsi que le caractère plus préventif que réactif des manifestations constituent les nouveautés de

cette année. Leurs craintes ont été alimentées par des problèmes de remplacement des enseignants depuis décembre. « La réalité s'est retrouvée en décalage avec les discours ambitieux des ministres : pas de classe sans enseignant, maintien des classes en zone rurale, effort dans les zones d'éducation prioritaire... », analyse le Syndicat des enseignants (SE-FEN).

En réponse à ces inquiétudes, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, a rappelé que malgré la perte de 20 000 élèves dans les écoles, le nombre d'emplois demeurerait constant. « C'est comme si on créait 1 500 postes par an », a-t-il déclaré sur Europe 1, dimanche 6 février, avant de ramener ce chiffre à 900 le lendemain.

Dans le second degré, l'annonce des dotations par établissement sont dévoilées au fil des jours et provoquent aussi des mouvements de grève, comme à Marseille ou à La Ciotat (Bouches du Rhône), à Lille (Nord), qui va perdre 227 postes, ou bien encore à Hayange (Moselle). Les mouvements pourraient se prolonger plusieurs semaines, les académies actuellement en congés prenant le relais de celles en vacances les 12 et 19 février.

Stéphanie Le Bars



# Ces 684 habitants supplémentaires que savoure la Lozère

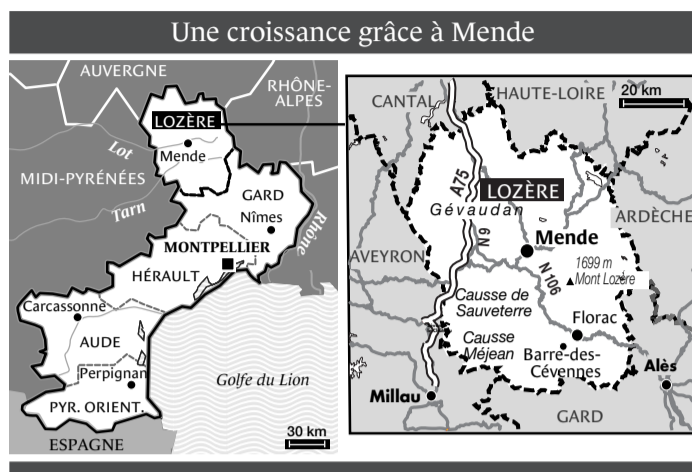
Pour la première fois depuis 1881, ce département, longtemps miné par un exode rural qui semblait inexorable, affiche un solde démographique positif : + 1 %. Ses responsables restent prudents sur cette évolution tout en espérant qu'elle marque un renversement de tendance

## MEUDE

de notre envoyé spécial

Coup sur coup, deux chiffres viennent de mettre en lumière la Lozère : le département a connu une augmentation de la délinquance de 26 % et sa population a progressé de 1 %. Le premier chiffre n'a suscité aucune émotion particulière (lire ci-dessous). Mais le second a été analysé, diséqué et savouré. Car, pour la première fois depuis 1881, la Lozère affiche un solde démographique positif. Depuis 1999, le département compte 73 509 habitants, soit 684 de plus qu'en 1990. André Corrèges, président de la chambre de commerce, a beau relativiser avec humour l'événement en affirmant que « les Lozériens n'arriveraient pas encore à remplir le Stade de France », les responsables se posent la question : alors que ses voisins du Cantal ou de l'Aveyron ne semblent toujours pas échapper à la spirale du dépeuplement, le « dernier » des départements français en a-t-il fini avec l'exode rural, ce mal plus que centenaire ?

Certes, des nuances sont à apporter. La Margeride, au nord, continue à perdre ses habitants. La croissance de Meude (518 habitants de plus, pour un total de 11 804) était attendue. En revanche, des soldes positifs se relèvent dans l'ouest du département, le long de l'autoroute A 75, qui a joué son rôle de désenclavement, tandis que les Cévennes, au sud, ne se dépeuplent plus. Renaissance ou feu de paille démographique ? Les responsables restent prudents. Directeur du comité départemental du tourisme, Pierre Spirito, le plus optimiste, estime que ce petit 1 % de



hausse est « un symbole, une amorce ». « Je crois à la théorie de l'inversion des chances pour les territoires. Aujourd'hui, c'est peut-être la chance de régions à forte valeur environnementale. La Lozère est un territoire neuf, pas du tout abîmé, avec un fond de société rurale. Les jeunes ne partent plus, les lumières de la ville brillent un peu moins pour eux, ils ont des raisons d'espérer ici, estime-t-il. Depuis vingt ans, l'Europe a fait de la Lozère une sorte de laboratoire. Nous sommes en train de réussir un aménagement harmonieux, avec une agriculture de montagne dont la production de qualité et de label répond aux attentes des nouveaux consommateurs. On peut parler de Lozère nouvelle. »

Conseiller général de Mendenord, Pierre Hugon (UDF), qui a dirigé une association de développement agricole, est plus nuancé : « Se stabiliser, c'est déjà ça. Nous nous battons pour chaque emploi dans chaque commune. C'est peut-être à cause de cela que

nous avons mieux résisté que d'autres, comme nos voisins du Cantal qui ont un peu "lâché" l'occupation de l'espace. » Deux cents agriculteurs disparaissent encore chaque année. Pour maintenir ce socle rural, l'objectif est de procéder à l'installation d'une centaine de jeunes par an. En fait, 60 à 70 installations se réalisent annuellement. En majorité des

jeunes « convertis ou motivés par une agriculture de qualité, et qui n'ont pas envie de se sentir culpabilisés par des aides à la production ». A cela s'ajoutent un certain nombre d'installations marginales, qui échappent aux statistiques agricoles. Ces « marginaux » « font un peu de tout, y compris du cannabis », dit-on à Meude sans méchanceté. « Si bien qu'au bout du compte on n'est pas très loin de notre chiffre de cent ! », ajoute Pierre Hugon.

Lanterne rouge en nombre d'habitants, la Lozère offre des statistiques encourageantes. Le taux de chômage (5,5 %) y est le plus faible de France ; de 1992 à 1996, les créations d'emplois y ont connu la plus forte progression ; et le niveau de formation y est un des plus élevés. Un poste sur deux est occupé par un non-Lozérien. Trois mille emplois environ sont générés par le tourisme. Naguère, on visitait les gorges du Tarn sans connaître le nom de la Lozère. Aujourd'hui, on fait monter le visiteur sur le causse. Beaucoup d'agriculteurs ont accepté cette

mue touristique, transformant un bout de ferme ou de bergerie en gîte, au nombre de 700 aujourd'hui, au moyen de subventions.

Mais aussi des migrants sont montés de la ville, comme Alain

sur les 2 750 kilomètres de rivières de première catégorie. D'autres se sont consolidés, sous la pression touristique, comme celui des Bateliers du Tarn, installés en coopérative à La Malène. Résultat de cette politique : 70 000 lits offerts aujourd'hui aux touristes. En somme, un lit par Lozérien.

**Résultat de cette politique : 70 000 lits offerts aujourd'hui aux touristes. En somme, un lit par Lozérien**

Pigache, un Parisien, sorti de l'école des guides de Chamonix, entré en Cévennes comme en religion, et qui guide les randonneurs à âne sur les sentiers de Stevenson. Une série de nouveaux métiers sont apparus, s'ajoutant à la pluriactivité traditionnelle, comme celui de guides de pêche

## Les chiffres de la délinquance laissent la population sereine

### MEUDE

de notre correspondant

La Lozère serait-elle devenue une zone de non-droit, livrée aux bandits de grands chemins ? Oui, selon les statistiques policières rendues publiques mercredi 2 février : entre 1998 et 1999, ce département enregistre une hausse spectaculaire de la délinquance, qui atteint + 26 %, et détient ainsi le record national. A vrai dire, cette information n'a pas traumatisé les Lozériens ni modifié leurs habitudes au quotidien. A Meude, les automobilistes continuent de laisser tourner le moteur de leur véhicule quand ils vont acheter la baguette de pain ou le journal.

Au palais de justice, Jean-Claude Clément, procureur de la République, insiste sur les limites de l'outil statistique. « En Lozère, dit-il, dans le domaine de la délinquance, les chiffres sont très faibles. Il suffit d'une légère variation pour avoir des pourcentages élevés. En réalité, sur plusieurs années, l'étude des faits délictueux démontre leur relative stabilité. »

« Ici, explique le commissaire de police Hamid Dali, nous prenons tout en compte. Un simple vol à l'étalage ne fait pas simplement l'objet d'une mention sur la main courante. Il est constaté et poursuivi. Toutes les plaintes sont systématiquement reçues. Depuis trois ans, nous n'avons connu aucune

agression à main armée. Il suffirait qu'il s'en produise une cette année pour avoir une augmentation de... 100 % ! »

Si la Lozère reste épargnée par la délinquance organisée, les services de police et de gendarmerie n'en demeurent pas moins vigilants. En effet, l'amélioration des voies de communication et la réalisation de l'autoroute A 75 entre Clermont-Ferrand et Béziers amènent des délinquants de passage qui sévissent au coup par coup. De telles affaires restent exceptionnelles et la vie s'écoule dans ce département de manière paisible.

Jean-Marc Gilly

Régis Guyotat



MAIRIE DE NICE

## GESTION DELEGUEE DU NICE JAZZ FESTIVAL

### AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

#### CONTENU DE LA DELEGATION

##### I - Objet de la délégation.

La Ville de Nice, par délibération du conseil municipal du 17 décembre 1999 a décidé le principe d'une gestion déléguée du Nice Jazz Festival pour les années 2001 à 2003.

##### II - Contenu de la délégation.

Un délégué est donc recherché pour exploiter ce festival qui se tient chaque année pendant 8 jours durant le mois de juillet au Parc des Arènes et sur le site des Arènes de Cimiez, la moyenne de fréquentation avoisinant 41 000 entrées par session.

##### III - Forme juridique.

La délégation envisagée prendra la forme d'un affermage.

##### IV - Durée.

La convention d'affermage aura une durée maximale de 3 ans.

##### V - Description sommaire.

Le délégué se chargera de l'organisation des concerts de jazz (principalement) à répartir sur 3 podiums dont 2 fonctionnant de manière simultanée de 19 heures à 24 heures. Il assumera en outre la mise en place de la billetterie, de l'infrastructure technique, de la sécurité des personnes et des biens, de la promotion de la manifestation, etc.

##### VI - Délégation aux risques et périls.

L'exploitation du service public ainsi délégué se fera aux risques et périls du délégué. Il devra en assumer les bénéfices mais aussi les pertes éventuelles.

##### VII - Mode de présentation des candidatures.

Les personnes ou organismes intéressés par la présente délégation de service public voudront bien se faire connaître en adressant à la Ville de Nice un dossier, ainsi constitué :

##### • Lettre de motivation,

• **Fiche d'identification** : raison sociale, adresse, nature juridique de l'organisme, nom du responsable, date de création, élection de domicile, téléphone, références bancaires, présentation des activités, organigramme, extrait Kbis de moins de 15 jours,

• **Bilan des 3 dernières années et leurs annexes** certifiés par un commissaire aux comptes ou depuis la création de la structure candidate, si elle est plus récente,

• **Références professionnelles** du candidat et expérience en matière de gestion d'une activité similaire à celle proposée,

• **Description des moyens** en matériel et en personnel dont dispose le candidat,

• **Attestation délivrée par les services fiscaux** constatant la régularité de la position du candidat eu égard à la législation fiscale ou l'état annuel des certificats reçus (modèle DC7) délivré par le Trésorier Payeur Général du département concerné,

• **Attestation délivrée par l'Urssaf** constatant la régularité de la position du candidat eu égard à la législation sociale ou l'état annuel des certificats reçus (modèle DC7) délivré par le Trésorier Payeur Général du département concerné.

##### VIII - Recueil des candidatures.

Les candidatures devront avoir été reçues avant le 20-03-2000 à 17 heures par la poste sous pli recommandé avec accusé de réception ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante :

Monsieur le Sénateur-Maire de Nice  
Direction Générale des Finances  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville  
06364 NICE Cedex 4

L'enveloppe portera la mention : Délégation de service public - Nice Jazz Festival - ne pas ouvrir avant la séance.

Pour tout renseignement complémentaire : Tél. 04.97.13.25.90.

IX - Date d'envoi de l'avis de publication : 7-02-2000.

### ALBI

de notre correspondante

Avec leurs huit pattes blanches, les écrevisses de Saint-Pierre-de-Trévisy ont causé bien du souci à Philippe Foliot, maire de la commune, conseiller général du Tarn, conseiller régional de Midi-Pyrénées. Jusqu'à comparaitre, le 8 décembre 1999, devant le tribunal correctionnel de Castres pour « poursuite de travaux sans autorisation, destruction d'espèces protégées et destruction du milieu naturel ». Le tribunal a rendu son jugement mercredi 9 février : Philippe Foliot a été relaxé. « C'est un grand soulagement », a-t-il déclaré et il a appelé la Fédération de la pêche à la « paix des braves ».

L'affaire débute en 1994, lorsqu'il décide, avec l'approbation du conseil municipal, de construire un barrage sur un ruisseau afin de créer une réserve d'eau pour la lutte contre les incendies. « Un sinistre venait de détruire 400 hectares de maquis et forêts et les pouvoirs publics sensibilisaient les maires des communes des monts de Lacaune au dispositif de prévention du risque d'incendie », explique-t-il. L'enquête publique ne suscite aucune opposition et reçoit l'avis favorable du conseil départemental d'hygiène. Les travaux, dont la maîtrise d'œuvre fut

confiée à l'Office national des forêts, sont autorisés par arrêté préfectoral du 16 juin 1995 et démarrent au début de l'été.

C'était oublier la présence de ces écrevisses à pattes blanches qui barbotent dans les cours d'eau de cette zone montagneuse et boisée du Tarn. Tandis que se creuse la digue, des gardes fédéraux venus sur le terrain innoquent la mise en péril de cette espèce protégée et dressent procès verbal sur procès verbal. La Fédération de la pêche saisit le tribunal administratif qui prononce un sursis à exécuter en septembre 1995.

#### DEMANDE DE DESTRUCTION DE LA DIGUE

Le maire s'en réfère au préfet, qui lui explique que le barrage en cours d'achèvement ne peut rester en l'état : en décidant d'interrompre les travaux durant plusieurs mois, le maire s'exposerait au risque qu'une inondation emporte la digue sous la pression de l'eau et cause des dégâts matériels et corporels, qui entraîneraient par la suite sa responsabilité. Philippe Foliot décide donc de mettre en sécurité l'ouvrage. Une nouvelle plainte de la Fédération de la pêche est déposée auprès du tribunal de grande instance de Castres, qui se traduit par la mise en examen

du maire et sa comparution devant le tribunal correctionnel. En décembre, à l'audience, il avait avoué son désarroi : « Comment voulez-vous que j'explique aux habitants de Saint-Pierre-de-Trévisy que pour un ouvrage qui a coûté plus de 500 000 francs, les études qui sont demandées aujourd'hui pour la régularisation du plan d'eau se montent à 300 000 francs ? »

M<sup>e</sup> Bruno Labadie, avocat de la Fédération de la pêche, avait demandé la destruction de la digue, 435 000 francs de dommages-intérêts et 75 000 francs d'amende pénale. M<sup>e</sup> Jean Iglésis, l'un des deux avocats de Philippe Foliot, avait soulevé un autre problème : « Ordonner la destruction du barrage entraînerait la disparition du crapaud Bufo-bufo qui a colonisé le plan d'eau. Or ce crapaud est aussi une espèce protégée par la convention de Berne. » Il avait demandé la relaxe.

Le procureur de la République avait laissé le soin au tribunal de juger de la responsabilité pénale de l'élu. La relaxe du maire a été vécue comme « une grande déception » par le président de la Fédération de la pêche : « Nous nous réunirons samedi en conseil d'administration et déciderons de la suite de l'affaire. »

Véronique Durand

## Tempêtes : les sénateurs demandent des aides à la reconstruction

APRÈS L'ASSEMBLÉE nationale, c'était au tour du Sénat, mercredi 9 février, de faire le point sur la situation après les tempêtes de fin décembre et le naufrage de l'Erika. Ce débat, qui intervenait au lendemain de la réunion, à Matignon, des élus du littoral atlantique (Le Monde du 10 février), a été l'occasion, pour le ministre de l'intérieur, de préciser que la mission interministérielle d'évaluation confiée à Gilles Sanson, inspecteur général de l'administration, sera notamment chargée « d'examiner les pratiques d'assurance des biens des collectivités locales face aux risques de catastrophe naturelle ».

Composée de représentants des corps d'inspection de plusieurs ministères (intérieur, finances, industrie, équipement, défense, agriculture), elle doit commencer ces travaux « prochainement », a indiqué Jean-Pierre Chevènement.

« Elle prendra notamment appui, pour ses travaux, sur les situations recensées et révélées par la commission nationale chargée d'examiner les questions d'indemnisation », a-t-il ajouté. Par ailleurs, il a souligné que le renforcement de la police maritime sera une des « priorités » de la présidence française de l'Union européenne, au second semestre 2000. Louis Le Penec (PS, Finistère), ancien ministre de la mer, a plaidé pour la constitution d'un corps européen de la sécurité maritime.

En attendant, a affirmé M. Chevènement, le gouvernement « fera tout » pour que la saison touristique sur les côtes bretonnes, vendéennes ou charentaises ne soit pas trop affectée par la marée noire. Il y a urgence, selon plusieurs sénateurs : le nombre de réservations pour l'été 2000 serait inférieur de 30 % à 40 % à ce qu'il était en février 1999.

Les élus de « l'intérieur » ont surtout insisté sur les aides à la reconstruction. Philippe Arnaud (Union centriste, Charente), a regretté le retard pris par EDF et a demandé si l'entreprise publique ne pourrait pas indemniser des victimes (pour perte d'exploitation, notamment). Plusieurs sénateurs de droite comme de gauche ont souligné la mobilisation de l'Etat.

#### CRITIQUES LIMITÉES

Jean-Pierre Raffarin (RI, Vienne), président de la région Poitou-Charentes, a souligné l'ampleur de la catastrophe pour la filière bois. « Les prêts bonifiés ne peuvent résoudre les difficultés » des professionnels, a-t-il précisé, en appelant le gouvernement à « redonner confiance aux territoires ». Claude Huriet (centriste, Meurthe-et-Moselle) a rappelé qu'il avait déposé avec cent sénateurs une proposition

de loi permettant aux communes forestières de placer les fonds provenant de la vente des chablis sur le marché privé. Les critiques contre le gouvernement ont, finalement, été très limitées. Xavier Darcos (RPR, Dordogne) a reconnu que le Premier ministre, lors de son déplacement en Dordogne, avait su trouver les mots justes pour appeler à la solidarité nationale.

Jean-Michel Bezat

■ **MARÉE NOIRE : Thierry Desmarest, PDG de TotalFina, a estimé** mercredi 9 février que le pompage du fioul dans les cuves de l'Erika pourrait commencer en mai prochain. Lors d'une audition devant le groupe d'études de l'énergie au Sénat, il a rappelé que l'appel d'offres pour le choix de l'entreprise qui réaliserait l'opération serait lancé fin février.



## DISPARITION

## Antonio Hernandez Palacios

## Coauteur de la BD « Mac Coy »

LE DESSINATEUR espagnol de bande dessinée Antonio Hernandez Palacios, cocréateur de la série western *Mac Coy* (Dargaud éditeur), vient de mourir à Madrid. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Madrilène, Palacios est né le 16 juin 1921 ; il a suivi des études d'art à l'école de la céramique et a appris parallèlement la lithographie. Après la guerre civile, il se lance dans le dessin – affiches de cinéma et de publicité. Il travaillera dans ce domaine pendant trente ans, et n'abordera la BD qu'en 1970.

Il collabore alors à *Trinca*, bimensuel espagnol de BD d'auteurs, illustrant *El Cid* et *Manos Kelly* – une aventure déjà très western –, publiés en France aux éditions des Humanoïdes associés. Mais c'est *Mac Coy*, le héros conçu avec le scénariste français Jean-Pierre Gourmelin, en 1974, qui le fera connaître : la BD sera publiée dans différents journaux de BD (*Tintin*, *Pilote*, *Charlie*, etc.) puis paraîtra en une vingtaine d'albums, chez Dargaud. Alexis Mac Coy est un officier de l'armée américaine, plongé dans l'après-guerre de Sécession, à la fois humaniste et avocat des causes désespérées. Mac Coy est, avec Blueberry (de Jean-Michel Charlier et Jean Giraud) et Jona-

than Cartland (de Laurence Harlé et Michel Blanc-Dumont) l'une des figures marquantes de la BD western contemporaine. Les héros y sont des marginaux de l'armée, en butte à la bêtise de leur hiérarchie galonnée ; ils traversent un monde où le Far West américain liquide les dernières réserves indiennes, où le train, le revolver et l'argent règnent en nouveaux maîtres et font place au monde moderne.

Palacios connaissait particulièrement bien cette époque et le contexte historique où évoluait son héros de papier. Son trait réaliste est à la fois haché et fouillé, parfois voisin de celui de certains caricaturistes. Toujours sur fond de couleurs aux tons violents et contrastés, il s'inscrit dans des cadrages souvent audacieux. Palacios dessinera ensuite, parallèlement aux aventures de Mac Coy, *Roland à Roncevaux* et une trilogie sur la guerre d'Espagne, *Eloy*. En 1996, le dernier album de Mac Coy se terminait par sa mort supposée. L'énigme demeure sur la mort de ce héros, son dessinateur l'ayant abandonné pour illustrer *Bolívar el Libertador*, toujours sur un scénario de Gourmelin.

Yves-Marie Labé

## NOMINATIONS

## DÉFENSE

Jean-Claude Cousseran, actuel ambassadeur de France en Turquie, a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 9 février, directeur général à la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) (*Le Monde* des 19 et 20 décembre 1999). Il succède à Jacques Dewatre, préfet, qui occupait ce poste depuis juin 1993 et dont, aujourd'hui, le nom est le plus souvent avancé pour celui d'ambassadeur de France en Ethiopie.

[Né le 15 septembre 1944 à Toulouse (Haute-Garonne), diplômé de sciences politiques, Jean-Claude Cousseran a été en poste notamment à Beyrouth (1973-1975), à Bagdad (1975-1977), à Téhéran (1977-1980), puis auprès de l'ONU (1980-1981). Après avoir servi à Jérusalem et à l'administration centrale du quai d'Orsay, il entre aux cabinets de Charles Hernu (au ministère de la défense), de Claude Cheysson et de Roland Dumas (au ministère des affaires étrangères). En 1989, il est directeur de la stratégie à la DGSE, aux côtés de Claude Silberzhan, alors « patron » des services spéciaux. En 1992, il est chargé par Pierre Joxe de créer une direction des affaires stratégiques au ministère de la défense. Après 1993, Jean-Claude Cousseran occupera les fonctions d'ambassadeur de France à Damas (Syrie), puis, après avoir été, en 1996, directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères, il était, depuis mars 1999, ambassadeur à Ankara (Turquie).]

## EQUIPEMENT ET TRANSPORTS

Roger Léron, ancien député (PS) de la Drôme, a été nommé président de l'Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires, lors du conseil des ministres de mercredi 9 février. D'autre part,

Claude Azaïs, Claude Lamure, Alain Muzet, Claude Constantini et Georges Villain ont été nommés membres de cette Autorité, créée par la loi du 29 juin 1999.

[Né le 25 janvier 1945 à Romans (Drôme), titulaire d'un diplôme d'études supérieures de sciences politiques et diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, Roger Léron a été attaché de recherche au Centre d'études et de recherches sur l'aménagement du territoire à Grenoble (1968-1973), avant d'être chargé de mission à l'Agence pour l'implantation et le développement des entreprises à Valence (1973-1988). Conseiller régional (PS) de Rhône-Alpes depuis 1977, il a été député de la Drôme (1988-1993) et premier adjoint au maire de Valence (1977-1995). Président du Conseil national du bruit de mars 1993 à avril 1996, Roger Léron est président de Rovaltain, syndicat mixte des communes des agglomérations de Romans, Valence, Tain-l'Hermitage, depuis 1995.]

## JUSTICE

Le Conseil supérieur de la magistrature a nommé, mardi 8 février, Jean-Claude Magendie, président du tribunal de grande instance de Créteil, au poste de président du tribunal de grande instance de Paris. Il succède à Jean-Marie Coulon, qui avait été désigné, le 8 novembre 1999, premier président de la cour d'appel de Paris.

[Né le 24 mai 1945 à Pau (Pyrénées-Atlantiques), Jean-Claude Magendie est entré dans la magistrature en 1973, comme juge d'instruction à Toulon. En 1975, il devient substitut au service de documentation et d'études de la Cour de cassation, avant de devenir conseiller référendaire de la Cour de cassation, de 1979 à 1989. Il est alors nommé président de chambre au tribunal de grande instance de Rouen, puis, en 1993, président de chambre du tribunal de Versailles. Depuis janvier 1997, il occupait les fonctions de président du tribunal de grande instance de Créteil.]

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

M. et M<sup>me</sup> José PRUVOST, M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre COTTIN, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Amaury,

frère de

Lazare et d'Antoinette, le 9 février 2000, chez Laure et Stéphane COTTIN.

77860 Quincy-Voisins.

Michelle KANTER

a la joie d'annoncer la naissance, le 1<sup>er</sup> février 2000, de sa petite-fille

Eva,

au foyer de

Pierre KANTER et Denise WILLIAMSON.

Marianne ARTARIT, Eric, Melchior et Arthur SAUNIER, sont heureux d'annoncer la naissance de

Maximilien,

le 14 janvier 2000.

## Anniversaires de naissance

– 11 février 1980 - 11 février 2000.

Aline,

pour tes vingt ans, le « Monde » est à toi.

Bon anniversaire.

Ton fan-club.

68110 Illzach.

Germaine CHAMPEL,

quatre-vingt-quinze ans le 11 février 2000.

Bravo Maman et Mamy !  
Toujours fidèle au « Monde »,  
En attendant ton centenaire,  
Nous te souhaitons  
Un joyeux anniversaire,  
Et t'embrassons très fort.

– A J 2000 + 42, c'est l'anniversaire de notre

Mamie

de Barbantane.

Très, très bon anniversaire.

Bisous, bisous, bisous.

Nicolas, Sébastien, Thomas, Maxime.

## Pacs

Les Gazelles

sont heureuses de faire savoir qu'elles viennent de conclure ensemble un Pacs.

## Décès

– Florence Dupont a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Andrée DUPONT,

survenu le 9 février 2000, à La Seyne-sur-Mer.

Elle s'était dévouée à son métier et à ses amis ; ceux qui l'ont connue se souviendront de sa générosité.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Le président et l'ensemble des personnels de l'université Pierre-Mendès-France-Grenoble-II ont la grande tristesse de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Annie GENOVESE.

La communauté universitaire perd une collaboratrice de qualité, chaleureuse et engagée dans la défense de ses collègues. Elle tient à exprimer à sa famille et à ses proches sa profonde sympathie et sa solidarité.

– Le président de l'université du Maine,

L'ensemble des personnels de l'université du Maine, ont le regret de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Denise LANDRY, retraitée, ancienne secrétaire générale de l'université du Maine,

survenu le 7 février 2000, au Mans.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »  
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS  
550 F TTC - 83,85 € 10 lignes  
65 F TTC - 9,91 €  
toute ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– M. Stefan Meller fait part du décès de son père,

M. Adam MELLER, dit « Conrad », volontaire en 1940, soldat de la Résistance,

survenu le 28 janvier 2000, à Varsovie.

– M. et M<sup>me</sup> Robert Pirolli,

ses enfants, M. François Pirolli, M<sup>me</sup> Elisa Pirolli, ses petits-enfants, font part du décès de

M<sup>me</sup> Elvire PIROLLI, née de VITO,

survenu le 4 février 2000, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

56, rue du Maréchal-Joffre, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Michel Poinot, son épouse, Isabelle Poinot, sa belle-fille, Clémence, Pauline et Louis Raphaël-Leygues, Françoise Montadat-Taine, sa cousine et filleule, Les familles Doyen, Poinot, Taine, Lafitte, Lefrançois, Et ses nombreux amis, ont le regret de faire part du décès de

Suzanne POINSOT, née DOYEN,

survenu le 8 février 2000, en son domicile de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Elle a rejoint son fils,

Denis LAURENT,

décédé en 1976.

On pourra se recueillir au domicile de Mondrepuis (Aisne), le vendredi 11 février, à partir de 14 heures.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Nicolas, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Mondrepuis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

149, rue Perronet, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le Père Bernard REROLLE, mariste,

est décédé le 11 janvier 2000, à Lyon, où ses obsèques ont eu lieu.

Les Pères maristes et sa famille invitent tous ses amis à une célébration à sa mémoire, le samedi 26 février, à 9 heures, en la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 bis, rue de Vaugirard, Paris-6<sup>e</sup>.

– M<sup>me</sup> Jacques Salama, son épouse, Sylvia et Freddy Hazan, Claude Salama, Gilbert et Catherine Salama, Gérard et Brigitte Salama, ses enfants, Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Elie Salama, M. et M<sup>me</sup> David Salama, ses frères et belle-sœur, ont la douleur de faire part du décès de

Jacques SALAMA,

survenu le 8 février 2000.

82, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Lyon.

Le président de l'université Jean-Moulin - Lyon-III, Le doyen de la faculté de droit, Ses collègues, Et le personnel administratif, ont le profond regret de faire part du décès de

M. le recteur Hugues TAY PAMART, professeur agrégé des facultés de droit, chevalier de la Légion d'honneur, fondateur du Centre lyonnais d'études de sécurité internationale et défense.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de la Sainte-Trinité, 111, avenue Jean-Mermoz, Lyon-8<sup>e</sup>, le jeudi 10 février 2000.

– L'Institut de lettres modernes de l'université Paris-X déplore la disparition de

Marie-Louise TERRAY, maître de conférences,

et s'associe à la douleur de ses proches.

## RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

► TARIF ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES

(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €

4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €

103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

– M. Maximilien Vessier, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Georges Laurent, Le docteur Pierre Laurent-Bellue et M<sup>me</sup>, Le général Pierre Donne et M<sup>me</sup>, ses frères, sœur et belles-sœurs, Ses neveux et nièces, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Maximilien VESSIER, née Thérèse LAURENT,

survenu à Paris, le 8 février 2000, à l'âge de quatre-vingts ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 14 février, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13<sup>e</sup>.

26, rue des Cordelières, 75013 Paris.

– Hélène Boursetti, sa mère, Jean-Michel Yung, son père, Helena Triana, sa compagne, Drocella Yung, sa belle-mère, Emmanuel Yung, son frère, Ses parents, alliés et amis, ont la profonde douleur de faire part du décès de

David YUNG,

survenu le 25 janvier 2000, dans sa trente et unième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

« Il n'y a plus de cauchemar, douce insomnie perpétuelle. Il n'y a plus d'aversion. Que la pause d'un bal dont l'entrée est partout dans les nuées du ciel. »

René Char.

## Remerciements

– M<sup>me</sup> Béatrice Boudier-Chappuis et sa fille, Félícia Chappuis, Martine et Jean-René Gaud et leurs enfants, remercient chaleureusement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur soutien à l'occasion du décès de

M. Patrice CHAPPUIS.

– M<sup>me</sup> Francis Fuchs, née Guérard, sa belle-mère, M<sup>me</sup> Louis Haas, née Stoll, sa mère, Gérard Corbasson, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Etienne Braun, M. et M<sup>me</sup> Roland Haas, M<sup>me</sup> Jean-Paul Haas, ses sœur, frère, beau-frère, belles-sœurs et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean Rémy Roulet Corbasson, à Genève (Suisse),

M. et M<sup>me</sup> Frédéric Corbasson, à Dallas (Etats-Unis), Pierre Corbasson, à Saint-Etienne, M. et M<sup>me</sup> Yann Thomas Corbasson, à Pierrefeu-du-Var, ses enfants, belles-filles, beaux-fils et leurs familles, Alexandre, Caroline, Amélie, Florence, Louis et Antoine, ses petits-enfants, remercient famille et amis pour leur soutien, leur affection et leurs prières, suite au décès de

Geneviève CORBASSON, née HAAS,

le 31 janvier 2000, dans sa soixantième année.

Elle a confié son âme à Dieu et repose en paix à Saint-Héand (Loire).

Nous la remercions pour son témoignage d'amour, de foi et d'espérance qui nous accompagne pour toujours.

– L'Isle-sur-la-Sorgue.

M<sup>me</sup> Claude Vasse, Valéry, Odilon et Malvina, Le conseil municipal, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Robert VASSE,

maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,

docteur en pharmacie,

vous adressent leurs plus sincères remerciements.

## Anniversaires de décès

– Le 11 février 1997,

Agatha ASSIER

s'est donné la mort, à vingt ans.

Nous pensons toujours énormément à elle.

Nous t'aimons.

Maryvonne et Gérard.

– Il y a trois ans,

Aline GAGNAIRE

s'en allait.

Elle avait « le don de mettre au jour les effets cruels de la nuit ».

André Frédérique.

– Nice. Paris.

Notre amour et nos pensées pour

Marie-José LEROUX, née BIGORRE.

## Stages

– Ateliers d'écriture : stages séjours, Ile de Tahitiou, 50 réservations été 2000, baz-art.com § 02-31-79-48-65.

## Cours

– L'APREP : c'est 1 000 professeurs sélectionnés qui assurent des cours particuliers à domicile, toutes classes, toutes disciplines, tous niveaux. Réduction d'impôt : 50 % sur le prix de l'heure. Paris - IDF : 01-45-04-81-81. Lyon (Rhône-Alpes) : 04-78-72-42-42.

Spécial

SANCTI VALENTIN

dans Le Monde daté du 14 février

tarif: 85 F TTC la ligne

01.42.17.39.80

01.42.17.21.36 (fax)

## LE MONDE diplomatique

FÉVRIER 2000

## COLOMBIE

Corruption à l'ombre des privatisations par Maurice Lemoine

■ MONDIALISATION : Inventer ensemble un « protectionnisme altruiste », par Bernard Cassen.

■ MARÉE NOIRE : Ces espaces hors la loi du transport maritime, par Laurent Carroué.

■ EUROPE : La Hongrie dans l'antichambre de l'Union, par Laszlo Andor.

■ BALKANS : L'opposition serbe au piège de la reconstruction, par Catherine Samary. – Kosovo, le véritable enjeu (C. S.) – Monténégro, une séparation progressive, par Jean-Arnault Dérens.

■ VIETNAM : Le parti contre l'Etat, par Philippe Papin. – Libéralisation économique, autoritarisme politique, par Michel Herland.

■ PROCHE-ORIENT : Pénurie d'eau, par Christian Chesnot. – Les cartes des négociations, par Alain Gresh et Philippe Rekaewicz.

■ CINÉMA : Des films français fascinés par le sordide, par Carlos Pardo.

■ CONSOMMATION : A la reconquête du client perdu, par Michel Raffoul.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Le Monde

BILAN DU MONDE

L'analyse de 174 pays et des 26 régions françaises

Edition 2000

200 PAGES

50 F - 7,62 €

► Un cahier spécial pour mieux cerner la « nouvelle économie » et l'explosion du secteur communication/high tech.

► La recomposition du monde industriel et des services, la naissance des monopoles transnationaux.

► Les nouveaux enjeux commerciaux : la guerre alimentaire et le bras-de-fer Europe/Etats-Unis.

► Pour une Europe plus citoyenne : un nouveau Parlement, les nouveaux commissaires européens.

► La revue complète de l'actualité économique et politique dans 174 pays rédigée par les correspondants locaux du Monde.

► Le rebond économique de la France et les débats sociaux centrés autour de l'emploi et de la réduction du temps de travail.

► Le panorama des 26 régions métropolitaines et d'outre-mer.

Un outil très complet étayé de statistiques, graphiques, cartes...

Le Monde



# Pierre Messmer, un homme de devoir

**R**AREMENT un premier ministre fut aussi cruellement attaqué que Pierre Messmer entre 1972 et 1974. On le disait transparent, insignifiant, sans idées. Sa déclaration de politique générale devant le Parlement avait été jugée terne. Il était, affirmait-on, incapable de faire passer dans l'opinion la moindre passion. L'impassibilité de son visage, la froideur de son regard, la lenteur de son élocution contrastaient avec le dynamisme de son prédécesseur immédiat, Jacques Chaban-Delmas, qui avait joué avec succès de son pouvoir de séduction, notamment auprès des journalistes.

Au foisonnement d'initiatives qui avait marqué les années 1969-1972, succédait la placide administration d'un pays paralysé par la maladie de plus en plus visible de son président, Georges Pompidou. Non, décidément, en dépit de son honnêteté incontestable et de ses qualités, non moins incontestables, de gestionnaire, manifestées tout au long de son mandat de ministre des armées, sous la tutelle du général de Gaulle, de 1960 à 1969, Pierre Messmer, ce grand commis de l'Etat placé à la tête du gouvernement par la seule volonté du président de la République, manquait de l'autorité, de la force d'entraînement, de l'imagination politique qui sont requises d'un premier ministre.

Georges Pompidou entendait qu'un gaulliste succède à un autre gaulliste, mais il le voulait étranger au cercle des « barons » du régime. Il avait trouvé ce fidèle entre les fidèles, dont il avait déjà été question quelques années auparavant, au lendemain des événements de 1968, pour le poste de premier ministre, mais auquel finalement le général de Gaulle avait préféré Maurice Couve de Murville. Nommé un an auparavant ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer (il refusera de le redevenir en 1986, dans le gouvernement de Jacques Chirac), Pierre Messmer avait donc été, à cinquante-six ans (il est né à Vincennes le 20 mars 1916), intronisé chef du gouvernement : à l'épreuve, il semblait que ce choix n'était pas le bon.

C'est l'hebdomadaire *Le Point* qui allait tirer de ce constat la conclusion la plus radicale. D'une manière plutôt inhabituelle dans la presse française, il titrait à la « une », en décembre 1973 : « *Messmer doit partir* ». Pierre Messmer, expliquait crûment Georges Suffert, l'un des responsables de la rédaction, « *ne fait pas le poids* ». Face aux crises qui menacent de jeter le pays dans la tourmente « *la plus grave sans doute que le monde ait connue depuis la fin de la guerre* », il faut « *changer de barreur* ». Le réquisitoire était sévère : le premier ministre était présenté comme un homme « *courageux et droit* », mais il n'était pas à la hauteur de sa tâche. Son bilan n'est pas « *catastrophique* », concédait l'auteur de l'article, il est « *simplement plat* ». Pierre Messmer était donc simplement inexistant... Quelques mois auparavant, le même hebdomadaire, sous la signature d'Irène Allier, citait ce mot d'un ministre UDR : « *Y a-t-il des preuves physiques de l'existence de M. Messmer ?* »

Bref, ces deux années passées à l'hôtel Matignon ont donné de Pierre Messmer une image plutôt négative. De son mandat on a retenu surtout un mot malheureux, son fameux « *Lip, c'est fini* », alors même que les ouvriers de l'entreprise horlogère tentaient, en vain,

**L'Académie française ne comptait plus dans ses rangs ni d'ancien premier ministre ni de militaire.**

**Cette lacune est comblée depuis jeudi 10 février avec la réception de Pierre Messmer sous la Coupole. Celui qui fut, de 1972 à 1974, le successeur de Jacques Chaban-Delmas à l'hôtel Matignon n'a pas gardé un bon souvenir de cette période.**

**Il préfère évoquer son passé d'administrateur en Afrique, où, dit-il, il s'est toujours senti chez lui**

de la sauver de la fermeture ; et une décision controversée : la mise en chantier de treize centrales nucléaires afin de faire prendre à la France, face à la crise pétrolière, « *le virage du nucléaire* ». Celui en qui on se contentait de voir jusque-là un estimable grognard du gaullisme, efficace dans son domaine de prédilection, c'est-à-dire la gestion des armées, s'est trouvé de plus en plus contesté. Il en fut bien conscient lui-même, écrivant dans ses Mémoires (*Après tant de batailles...*, Albin Michel, 1992) qu'il ne s'était « *jamais senti à l'aise* » dans sa fonction de premier ministre et qu'il l'avait quittée sans regret.

Aujourd'hui, il dit ne pas garder « *un très bon souvenir* » de ces années, même si, face aux attaques, dont beaucoup, précise-t-il, venaient de ses propres amis, il avait « *la peau assez dure* ». Au métier de premier ministre il préfère décidément celui de ministre, car un ministre exerce, lui, « *une fonction déterminée, dans un domaine plus ou moins précis* ». Ministre des armées, il savait ce qu'il avait à faire et, lorsqu'il hésitait, il allait, dit-il, demander des explications au général de Gaulle. Premier ministre, il devait arbitrer les différends entre des « *politiques professionnels* » pour lesquels il n'a « *pas beaucoup de considération* ».

**L**a fallu du temps à Pierre Messmer pour redresser le jugement défavorable porté alors sur lui. Car l'homme ne manque ni d'esprit ni de personnalité, il s'en fait de beaucoup. Et il a montré, au cours d'une vie bien remplie, qu'il était capable, lorsqu'il le fallait, d'audace, d'invention et d'habileté. Il est vrai qu'il a toujours cultivé la discrétion plus que la lumière et, par modestie ou par choix, mis le plus souvent sa fierté à s'acquitter – avec intelligence et talent – des missions qui lui étaient confiées par d'autres.

Une anecdote significative. En 1946, Vincent Auriol, président de la République, le convoque à l'Elysée. Il lui demande de convaincre le général Leclerc d'accepter la fonction de haut-commissaire en Indochine.

Messmer donne son accord, dit-il, « *du bout des lèvres* ». « *Ma réserve*, explique-t-il dans ses Mémoires, *traduit surtout ma surprise que le chef de l'Etat veuille se servir de moi pour faire pression sur Leclerc*. » Et il ajoute ce commentaire qui lui ressemble tant : « *Fonctionnaire, je m'attendais à ce que le président me donne des instructions, comme le général de Gaulle l'aurait fait*. »

Sans doute ne faut-il pas exagérer l'importance de cette petite phrase. A l'époque, le jeune Messmer n'a que trente ans et pour seul passé une guerre plus qu'honorable dans la Légion étrangère. On

**Il a fallu du temps à Pierre Messmer pour redresser le jugement défavorable porté alors sur lui. L'homme ne manque ni d'esprit ni de personnalité. Il est vrai qu'il a toujours cultivé la discrétion plus que la lumière**

comprend que la démarche de Vincent Auriol le déconcerte. Sa réaction éclaire pourtant le caractère de celui qui, devenu ministre des armées, fut, dit-il dans ses Mémoires, un « *ministre technicien* », non un ministre politique, exécutant « *sans état d'âme* » et, au début, « *presque les yeux fermés* », la stratégie gaulliste. Une attitude de grand serviteur de l'Etat qui s'est confirmée en d'autres circonstances de sa vie et qui a conduit l'ancien ministre gaulliste Alexandre Sanguinetti à dire ironiquement de lui, en 1974, qu'il était prêt à devenir président de la République à condition d'être nommé – et non élu –, comme il l'avait été aux différentes étapes de sa carrière.

Pourtant, ce premier ministre qui, au lendemain de la mort de Georges Pompidou, hésita à franchir le Rubicon et, en dépit des sollicitations, finit par rester sur la rive fut aussi ce jeune officier qui, dès le 17 juin 1940, choisit sans tergiversations de rejoindre la France libre, détourna sur Gibraltar, avec quelques compagnons résolu, un cargo

italien en route vers Oran et gagna l'Angleterre où, reçu par le général de Gaulle, il demanda à s'engager dans la Légion étrangère.

Il fut également ce combattant exemplaire qui, du débarquement manqué de Damas aux affrontements victorieux de Bir Hakeim et d'el-Alamein, en passant par la rude campagne de Syrie, fut présent sur tous les champs de bataille, avant d'entrer enfin dans Paris, avec l'état-major du général Koenig, auquel il avait été affecté quelques mois auparavant. Il fut, aussitôt après, ce commissaire de la République intérimaire qui, para-

nommé en 1945 chef de cabinet du ministre de la France d'outre-mer (Marius Moutet), puis, l'année suivante, secrétaire général du Comité interministériel pour l'Indochine, avant de devenir en 1947 directeur du cabinet du haut-commissaire de la République pour l'Indochine (Emile Bollaert) et en 1949 chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer (Georges Gorse), c'est qu'au lendemain de la guerre ses qualités ont été remarquées.

Quand, en 1956, entre deux hauts postes de responsabilité en Afrique, il est appelé à diriger le cabinet de Gaston Defferre, ministre de la France d'outre-mer, pour faire voter la loi associant les Africains à l'exercice du pouvoir, il fait, une fois de plus, la preuve que sa collaboration, en ce domaine, est recherchée et son travail apprécié. « *Le cours de ma vie*, dit-il, *a fait que j'étais dans l'administration coloniale un homme très connu*. » Pierre Messmer est alors un administrateur aux compétences respectées, qui sait diriger des équipes et conduire des négociations.

**L**a période africaine est celle dont il conserve le meilleur souvenir. Issu de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, il exerce sur le continent noir, pendant près de dix ans, les fonctions auxquelles il a été préparé. De ces années – les années 50 –, il parle encore avec passion. Gouverneur en Mauritanie, il y devient, comme d'autres, amoureux du désert et de « *la monotonie des jours* ». En Côte-d'Ivoire, il a pour interlocuteur Félix Houphouët-Boigny, avec qui il travaille « *la main dans la main* ». Au Cameroun, face à la rébellion d'Um Nyobé, il prépare l'indépendance. A Brazzaville, il assure le gouvernement général de l'Afrique-Equatoriale française puis, à Dakar, celle de l'Afrique-Occidentale française. Ce sont les plus hauts postes de l'administration française en Afrique. Le voilà au cœur de l'action, loin des intrigues de la politique parisienne. « *Je n'ai jamais aimé les cabinets ministériels, même comme direc-*

teur, confie-t-il dans ses Mémoires : *j'y respire mal*. » En Afrique, il respire mieux.

« *J'ai aimé les Africains comme des frères et l'Afrique comme une seconde patrie* », écrit-il dans son dernier livre, *Les Blancs s'en vont, récits de décolonisation* (Albin Michel, 1998). « *J'ai toujours été heureux d'être en Afrique* », dit-il aujourd'hui. S'il « *admire beaucoup* » l'Extrême-Orient, et notamment la Chine, il s'y est toujours « *senti étranger* ». En revanche, le continent noir lui donne le sentiment de se trouver chez lui. Les Africains le perçoivent ainsi. « *J'appartiens à leur paysage* », précise-t-il. Il a accompagné la décolonisation « *sans déchirement* », parce qu'il a compris, avant d'autres, la revendication nationale, en Indochine comme en Afrique. Il s'élève aujourd'hui contre ceux qui voudraient « *recoloniser* » l'Afrique au nom de la corruption et de l'anarchie qui y règnent, mais il regrette la « *dépersonnalisation* » des relations franco-africaines. En Afrique, souligne-t-il dans *Les Blancs s'en vont*, « *tout dépend des relations d'homme à homme* ». Alors, « *pourquoi nous en priver ?* »

En mars 1999, Pierre Messmer est élu membre de l'Académie française, au fauteuil de Maurice Schumann. Il n'avait jamais pensé entrer dans cet auguste cénacle, qu'il pensait réservé à des écrivains, des philosophes, des savants. Mais on est venu le chercher. L'Académie ne comptait plus de militaire dans ses rangs ni d'ancien premier ministre. Pierre Messmer réunissait les deux qualités. Il a accepté. Quelques mois auparavant, il avait été élu chancelier de l'Institut, au titre de l'Académie des sciences morales et politiques. Il affirme qu'il se serait passé de ce nouveau travail administratif après tous ceux qu'il a accomplis au cours de sa vie. Mais, dit-il, « *il fallait bien que quelqu'un le fasse ; je le fais* ». Pierre Messmer est un homme de devoir.

Thomas Ferenczi  
Photo : Despatin/Gobeli  
pour Le Monde





# Le réquisitoire contre Roland Dumas

**Dans un réquisitoire définitif daté du mercredi 9 février, le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, demande le renvoi de Roland Dumas devant le tribunal correctionnel pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux ». Au chapitre de la complicité, le parquet retient le fait que M. Dumas a incité le groupe Elf à verser à Christine Deviers-Joncour des « salaires et avantages injustifiés », ainsi qu'une somme de 14 millions de francs partiellement destinées à « financer l'achat de l'appartement de la rue de Lille ». Voici des extraits du réquisitoire concernant le chapitre du recel**

**R**OLAND DUMAS a été mis en examen du chef de recel d'abus de biens sociaux. Roland Dumas n'est concerné que par les agissements reprochés à Christine Deviers-Joncour. Il convient donc, afin de déterminer si l'infraction de recel d'abus de biens sociaux peut être, au terme de cette information, retenue à son encontre, d'examiner s'il a matériellement, soit reçu d'elle un bien quelconque qu'elle aurait payé au moyen de fonds provenant des sociétés du groupe Elf, soit bénéficié, « par tout moyen » du produit d'un abus de biens sociaux commis au préjudice de ces sociétés. Il y a lieu tout d'abord d'analyser ces deux cas de figure avant de s'interroger sur la connaissance que Roland Dumas avait de l'origine frauduleuse des sommes dont disposait Christine Deviers-Joncour.

## Achats personnels financés par Christine Deviers-Joncour

(...) La liaison entre Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour semble avoir pris naissance en 1989. C'est lorsqu'elle quitte son mari et le domicile de la rue Saint-Lambert, pour s'installer d'abord rue Robert-Estienne, puis rue de Lille, qu'il se rendra chez elle, selon sa propre expression, « assez souvent ». Ainsi, si pendant la période où elle vivait avec Gilbert Miara courant 1991 (jusqu'au 13 septembre 1993), les visites étaient moins nombreuses, Christine Deviers-Joncour affirme que, jusqu'en 1996, elle « voyait Roland Dumas tous les jours et qu'il venait rue de Lille un jour sur deux », ce qu'elle a confirmé lors de la confrontation du 2 juin 1999.

Marié depuis 1961 avec Anne-Marie Lillet, dont il a eu trois enfants, et qui vivait exclusivement à Saint-Selve, Roland Dumas, qui habitait quai de Bourbon à Paris, tout en maintenant une ancienne liaison débutée dans les années 70 avec [une collaboratrice] qu'il avait domiciliée rue de Bièvre, adresse de son cabinet, semble avoir entretenu avec Christine Deviers-Joncour une relation amoureuse très intense, qui l'a conduit à manifester un désir de vie commune – ce qu'il reconnaît –, allant jusqu'à une demande en mariage en juillet 1991. (...)

Roland Dumas affirme avoir ignoré le montant de la rémunération de Christine Deviers-Joncour chez Elf. S'il voyait bien qu'elle « avait des facilités », sa « délicatesse » lui aurait interdit de lui poser des questions relatives à ses ressources. Il précise que Christine Deviers-Joncour ne le tenait pas au courant de ses affaires et que leur relation se situait sur un autre plan d'intimité que des relations financières, inspirée notamment par leur goût commun pour la peinture, la musique et l'opéra.

Cependant, l'information a révélé que c'est Christine Deviers-Joncour qui a réglé, au moyen de la carte American Express EAI, le 29 juillet 1991, une paire de chaussures commandée par Roland Dumas en mars 1991 au bottier Berlutti, pour un montant de 11 000 francs. Roland Dumas ne conteste pas cette évidence mais assure qu'il ne s'agissait que d'une avance, que Christine Deviers-Joncour ne fit qu'en prendre possession car il était trop occupé pour aller les chercher, mais qu'il l'a remboursée quelque temps plus tard. Après avoir confirmé ce remboursement, Christine Deviers-Joncour l'a remis en cause dans la lettre qu'elle a adressée aux magistrats instructeurs le 3 mars 1999. Lors de la confrontation du 2 juin 1999, elle a maintenu n'avoir pas été remboursée du montant débité pour cet achat. Roland Dumas persiste mais se montre dans l'incapacité de produire le moindre justificatif de ce prétendu remboursement.

Il apparaît de même que Christine Deviers-Joncour a réglé en espèces, pour le compte de Roland Dumas, le 16 octobre 1991, un dessin-collage d'Ernest Pinon-Ernest, *David et Goliath*, d'une valeur de 60.000 francs. La facture a été établie au nom de Monsieur et Madame Dumas. Roland Dumas reconnaît que c'est Christine Deviers-Joncour qui a payé mais que cette œuvre lui était destinée. Madame Lesieur, de la galerie Le-long, a précisé que Roland Dumas était seul lors de la commande et que c'est Christine Deviers-Joncour qui est venue régler en espèces, la somme exacte étant contenue dans une enveloppe. L'œuvre fut livrée rue Robert-Estienne, à la fin de l'exposition de la FIAC. Cette directrice de galerie est très précise ; elle indique clairement qu'elle a eu la visite au stand qu'elle tenait à la FIAC de Roland Dumas, intéressé par cette œuvre. « Il a immédiatement voulu l'acheter et nous a dit qu'il enverrait quelqu'un pour la régler à la galerie. S'agissant d'un grand format, il n'a pas pu la prendre sur place. » Quelques jours plus tard, ajoute M<sup>me</sup> Lesieur, une femme s'est présentée à la galerie... « Elle a indiqué venir régler le tableau pour M. Dumas... Elle m'a tendu une enveloppe dans laquelle se trouvait la somme de 60 000 F... Le prix avait été initialement négocié à la FIAC... » Il est donc établi que c'est Roland Dumas qui a acheté ce collage et qu'il l'a fait régler par Christine Deviers-Joncour. Ce tableau fut ensuite livré au domicile de Christine Deviers-Joncour, rue Robert-Estienne à cette époque, pour se trouver ensuite rue de Lille lors du déménagement. Roland Dumas pouvait ainsi profiter de cette œuvre, lors de ses nombreuses visites chez son amie. Il n'est pas sans intérêt de constater que ces paiements – bottines et tableau – interviennent à des dates relativement proches : 29 juillet et 16 octobre 1991.

L'élément matériel de la détention directe et personnelle est donc établi.

## Profit tiré des fonds indûment perçus par Christine Deviers-Joncour

### A) LES AUTRES DÉPENSES FINANCÉES PAR CARTE BANCAIRE

Roland Dumas a affirmé le 3 juin 1998 que, lorsqu'il était avec Christine Deviers-Joncour, c'était lui qui payait car « je n'ai pas l'habitude, lorsque je suis avec une femme, de lui faire payer sa part », en précisant cependant, sur l'interpellation avisée de son conseil, que « Christine Deviers-Joncour avait peut-être insisté pour l'inviter une ou deux fois ». Les éléments de l'information font pourtant apparaître qu'il n'a pas hésité à profiter des largesses et des « facilités » de son amie.

L'examen des relevés de la carte bancaire EAI, abondamment utilisée par Christine Deviers-Joncour, démontre en effet que celle-ci a très fréquemment réglé les dépenses, notamment de restaurant, du couple. Ils semblent avoir plus particulièrement fréquenté les restaurants du Plaza Athénée, Le Dôme, Au Pichet, Au Quai d'Orsay, la Calèche et la brasserie Lipp. Christine Deviers-Joncour a précisé que Roland Dumas ne réglait jamais l'ad-

dition. De même, lors des voyages qu'ils ont effectués à l'étranger, plus particulièrement à New-York, Hongkong, Venise, etc., est-il aisé de constater l'importance de l'utilisation de la carte bancaire.

A cela, Roland Dumas oppose deux types d'arguments qui, pour partie, sont vérifiables : il payait sa part en espèces ou, concernant les restaurants où il avait ses habitudes, il disposait d'un compte, signalait les additions et envoyait ensuite un membre de son service de sécurité pour régler. Les relevés qui ont été reproduits, ainsi que l'étude des factures que Christine Deviers-Joncour avaient déclarées en frais professionnels au sein de la société Kairos – et rejetées par l'administration fiscale – vont à l'encontre de ses explications. De même, la vérification effectuée sur le montant des factures émises par le restaurant Au Pichet démontre que, de 1991 à 1994, Roland Dumas a réglé environ 20 000 francs alors que, de juillet 1990 au 30 mars 1993, Christine Deviers-Joncour a acquitté une somme de 273 000 francs. L'explication fournie sur ce point précis par Roland Dumas manque singulièrement de pertinence. Le caractère anecdotique des « parties de belote présidentielles » relève plus de la pirouette que d'une réponse convaincante.

C'est donc très largement que Roland Dumas a bénéficié de l'utilisation par Christine Deviers-Joncour de la carte American Express EAI.

### B) L'APPARTEMENT DE LA RUE DE LILLE

Il a été très précisément rappelé dans quelles conditions Christine Deviers-Joncour a acquis cet appartement et comment elle l'a financé. L'achat en lui-même est le fruit de l'utilisation des virements en provenance de Rivunion (pour partie concernant celui du 30 janvier 1992), alors que son entretien et son ameublement ont été financés par les salaires, avantages et profits indus, résultant d'abus de biens sociaux commis au préjudice du groupe Elf. Cet appartement a constitué jusque très récemment et encore en novembre 1997, au moment de son interpellation, le domicile de Christine Deviers-Joncour. Elle y a cohabité avec Gilbert Miara et avec Roland Dumas.

Or, il convient de rappeler la part prise par Roland Dumas dans le choix de cet appartement et d'examiner la fréquentation et l'usage qu'il en a faits, postérieurement à son acquisition. Ces éléments établissent que, même s'il n'en était pas propriétaire, c'était pour abriter sa liaison avec Christine Deviers-Joncour que ce bien avait été acheté, constituant la « clé en or » évoquée par Alfred Sirven selon Christine Deviers-Joncour. La personnalité de Roland Dumas éclaire la réalité de cette situation. Il est établi en effet, que celui-ci, s'il n'a pas vécu constamment rue Robert-Estienne ou rue de Lille, y a cependant effectué de très nombreux séjours (...) et qu'il a utilisé les lieux pour y organiser ou faire organiser des réunions, dîners, spectacles lyriques et musicaux, en les faisant aménager, meubler et décorer à sa convenance. Il s'est comporté en maître des lieux, comme il le faisait dans ses autres résidences. (...)

Il est également significatif que Roland Dumas ait été associé au choix de cet appartement. S'il est vrai, comme elle l'a répété, que Christine Deviers-Joncour n'a pas effectué de visites immobilières avec lui, il n'en est pas moins établi qu'avant de s'installer rue de Lille, Roland Dumas est venu voir les lieux, qu'il a même visités. Il l'avait tout d'abord et à plusieurs reprises contesté formellement les 19 septembre et 10 décembre 1998. Mais, confronté aux déclarations de la gardienne de l'immeuble, M<sup>me</sup> Lefebvre, confirmées par M. et M<sup>me</sup> Georgin et par Gérard Faure, il s'est ravisé lors de la confrontation du 2 juin 1999, tout en minimisant cet épisode. Il reconnaissait cependant, à cette occasion, qu'il savait qu'il s'agissait d'un achat d'appartement. Or Christine Deviers-Joncour n'avait pratiquement pour

seules ressources que les fonds frauduleusement perçus d'Elf. C'est en les utilisant qu'elle a pu assurer le financement et l'entretien de la rue de Lille, son ameublement sa décoration (tapisserie, tableaux, cartel) et le train de vie important qu'elle menait au vu et au su de tous, et notamment de Roland Dumas. Elle l'a à plusieurs reprises affirmé, et confirmé lors de la confrontation.

En profitant ainsi des avantages indûment obtenus, Roland Dumas a bénéficié du produit du délit d'abus de biens sociaux.

### C) LA CONNAISSANCE PAR ROLAND DUMAS DE L'ORIGINE DÉLICTEUSE DES FONDS

Il est clairement établi que Roland Dumas savait que les fonds dont il profitait et que l'appartement qu'il utilisait avaient une origine frauduleuse. Etant l'initiateur des contrats conclus entre les sociétés du groupe Elf et Christine Deviers-Joncour, il connaissait la fictivité de cet emploi. Le contenu même des attributions de son amie, sur lesquelles Roland Dumas est toujours resté très vague, démontrait d'ailleurs, aussi, qu'il s'agissait d'une embauche de complaisance. Il a fini par admettre qu'il avait pris conscience que Christine Deviers-Joncour jouait chez Elf un rôle d'intermédiaire et de messenger auprès de lui. Il est toutefois incapable d'expliquer l'intérêt de cette fonction alors qu'il existe un système de relations institutionnalisées entre les principaux groupes économiques français et le ministère des affaires étrangères, se traduisant notamment par la présence de cadres du quai d'Orsay, détachés auprès d'Elf. Roland Dumas n'a d'ailleurs pu citer de cas où l'intervention de Christine Deviers-Joncour se serait révélée utile. Il est évident que, Loïck Le Floch-Prigent ayant ses entrées au ministère (ce qu'il a lui-même confirmé), Christine Deviers-Joncour, compte tenu de son intimité avec Roland Dumas, pouvait tout au plus faciliter de telles rencontres.

Roland Dumas, connaissant le « périmètre » des activités de Christine Deviers-Joncour, était dès lors à même d'apprécier la rémunération qui pouvait en résulter, et qui en aucun cas n'était de nature à lui assurer un train de vie important, un salaire de cadre supérieur et l'utilisation illimitée d'une carte de crédit de la société. Témoin privilégié, Roland Dumas ne peut sérieusement soutenir qu'il ignorait ces « facilités ». (...)

En ce qui concerne l'appartement 19, rue de Lille, Christine Deviers-Joncour a révélé, le 17 mars 1999, les raisons pour lesquelles Elf, via Alfred Sirven, avait financé cette acquisition et les conditions dans lesquelles cette opération avait été réalisée. Elle a clairement affirmé que lorsqu'elle a trouvé l'appartement, elle « a tout dit à Roland Dumas », et notamment les structures de Luga-

no, le projet costaricain et qu'elle lui avait expliqué « par le menu » la SCI française et qu'officiellement, « c'était Carlo Pagani qui était propriétaire... ». Roland Dumas a toujours affirmé ne s'être pas préoccupé de cet appartement et qu'il s'agissait, pour lui, d'un logement de fonction qu'Elf avait mis à disposition de sa maîtresse.

Cette explication ne saurait être retenue et Roland Dumas, avocat, est contraint, pour tenter d'expliquer comment, quatre ans après avoir quitté Elf, Christine Deviers-Joncour est toujours domiciliée à la même adresse, d'évoquer la loi du 1<sup>er</sup> septembre

1948 et le droit au maintien dans les lieux... Roland Dumas savait que l'origine des fonds ayant permis l'acquisition de cet appartement était frauduleuse. Non seulement parce que Christine Deviers-Joncour précise le lui avoir indiqué mais aussi parce que son attention avait été très nettement attirée et qu'il avait tenu compte de cet avertissement.

C'est en effet Jacques Four-

net, à l'époque directeur de la

DST qui, à l'occasion d'une de ses rencontres institutionnelles avec le ministre des affaires étrangères, lui fit part, le 2 septembre 1992, de la rumeur circulant à Paris concernant un appartement qui aurait été payé au moyen des commissions en provenance d'Elf. Gilbert Miara, a déclaré, le 7 mai 1999, que, lors d'un déjeuner quelques jours plus tard, le 8 septembre 1992, Roland Dumas lui avait fait part de son inquiétude de ce que l'on risquait de découvrir que l'appartement « avait été financé sur des fonds d'Elf »..., étant rappelé que la vente était intervenue trois mois plus tôt le 12 juin 1992. Quelles que soient les circonvolutions qu'il a adoptées, à chaque fois que cette question lui fut posée, Roland Dumas ne peut nier avoir, ne serait-ce qu'à ce moment là, été informé par le directeur de la DST que l'origine des fonds était douteuse. Les déclarations de Gilbert Miara ne le font pas apparaître comme quelqu'un cherchant, comme il le prétend, à se renseigner mais comme quelqu'un d'inquiet à l'idée que l'on apprenne la vérité.

En outre, sa dernière réponse, lors de la confrontation, selon laquelle, s'agissant d'une rumeur, et sachant qu'il n'était pas propriétaire, il n'avait pas même demandé à Christine Deviers-Joncour à quel titre elle occupait cet appartement, établit suffisamment, et avec quel cynisme, la connaissance précise qu'il avait de la situation. Il confirme par là-même ce que Christine Deviers-Joncour déclarait le 17 mars 1999 au sujet de l'acquisition de l'appartement et des structures à mettre en place : « J'ai des doutes car je sais bien que c'est moi qui suis en avant, que le ministre des affaires étrangères ne pouvait pas figurer ». Cette mise en garde, qui concernait l'appartement, est importante car elle émane d'un personnage dont on ne peut mettre en doute la valeur des renseignements, qu'il retransmet puisqu'il est à l'époque directeur de la DST. Le fait d'ailleurs que Roland Dumas ait voulu déjeuner immédiatement après avec Gilbert Miara établit l'importance qu'il a accordée à cet avertissement.

Mais l'attention de Roland Dumas fut encore attirée d'une autre manière et de façon tout aussi précise. Lors de son audition par le juge Perraudin, Jean-Pierre François relate dans quelles conditions Alain Gomez, en 1992, alors président de Thomson, lui a demandé conseil et souhaité qu'il lui aménage une entrevue avec Roland Dumas – compte tenu de leurs liens d'amitié – au sujet d'une commission de 50 millions de dollars réclamée par une « fille de Limoges », amie de Roland Dumas, derrière laquelle se profilait Loïck Le Floch-Prigent. Il précisait que lorsqu'il en avait parlé à Roland Dumas, celui-ci lui avait dit que cela n'avait pas beaucoup d'importance et qu'il avait « écarté cela d'un revers de main ». Alain Gomez lui avait confirmé par la suite que Roland Dumas lui avait conseillé de ne pas payer cette commission. Entendu sur cette question précise, Roland Dumas prétend avoir été averti par Jean-Pierre François et par Alain Gomez, mais sans qu'aucune somme n'ait été mentionnée (!) à propos d'une « difficulté relative à un contrat et des demandes qu'il jugeait abusives de la part d'une dame de mes relations, originaire de Limoges ». Il confirme avoir donné le conseil de ne pas payer, reconnaissant avoir identifié en l'espèce Christine Deviers-Joncour, Alain Gomez lui ayant expliqué qu'il « s'agissait de quelque chose qui avait été monté par Alfred Sirven ».

Roland Dumas, dès la fin de l'année 1992, peu de mois après l'achat de l'appartement de la rue de Lille, était donc précisément informé de l'origine frauduleuse des fonds utilisés par Christine Deviers-Joncour et des pressions qu'elle-même, Loïck Le Floch-Prigent et Alfred Sirven faisaient peser pour obtenir le paiement de sommes importantes. Ces avertissements, qui émanaient à la fois d'un de ses amis proches et du dirigeant d'un des plus grands groupes français qui avait insisté pour le rencontrer personnellement et l'instruire de cette affaire, venaient corroborer les éléments fournis par le directeur de la DST et permettaient à Roland Dumas d'être parfaitement informé de l'origine des fonds dont disposait Christine Deviers-Joncour. Loïn de cesser toute relation avec Christine Deviers-Joncour ou de mettre un terme à ce comportement délictuel ou de la sommer de le faire, il a de plus belle et jusqu'à la veille de l'interpellation de cette dernière, continué à bénéficier des produits de ces abus de biens sociaux.

Le délit est en conséquence constitué dans toutes ses composantes : délit préalable, recel matériel, élément intentionnel. L'information a révélé que des espèces, pour un montant global d'environ 10 millions de francs, ont été déposées de 1989 à 1997 sur les différents comptes de Roland Dumas, de sa femme, de ses enfants et de [la collaboratrice habitant rue de Bièvre]. Si ces éléments ont permis de mettre au jour des revenus inconnus du fisc, dont Roland Dumas n'a pas précisé l'origine, ou de prétendues ventes en espèces d'objets d'art, ils n'ont pas suffi à établir qu'ils pouvaient, ne serait-ce que pour partie, provenir des comptes suisses de Christine Deviers-Joncour.

Aux éléments qui le confondent, Roland Dumas oppose sa bonne foi. Aux témoignages qui le contredisent, il oppose ses dénégations. Il convient dès lors, pour apprécier cette défense, d'examiner, aussi, le crédit que l'on peut accorder à ses déclarations. Or, force est de constater que de non-réponses en omissions fautives et de demi-vérités en véritables mensonges, Roland Dumas a démontré tout au long de cette instruction une volonté délibérée de dissimulation, accumulant parfois les contradictions en face des évidences qui lui sont signifiées. (...) La volonté délibérée de Roland Dumas d'induire la justice en erreur est parfaitement démontrée.

Ainsi, les éléments de l'information justifient le renvoi de Roland Dumas devant le tribunal pour recel d'abus de biens sociaux, l'évaluation qui peut être faite du profit qu'il a indûment tiré des détournements commis au préjudice d'Elf n'étant pas supérieure à la somme de 8 millions de francs figurant dans l'énoncé des faits justifiant sa mise en examen.

*Force est de constater que de non-réponses en omissions fautives et de demi-vérités en véritables mensonges, Roland Dumas a démontré tout au long de cette instruction une volonté délibérée de dissimulation*

*Il est clairement établi que Roland Dumas savait que les fonds dont il profitait et que l'appartement qu'il utilisait avaient une origine frauduleuse*







**INTERNET** En quelques jours, de Yahoo ! à eBay, en passant par Amazon.com ou Buy.com, les sites vedettes de la nouvelle économie ont été paralysés par des pirates. ● CES

**NOUVELLES ATTAQUES** appelées « *refus de service* » consistent à saturer un site. Elles ont été détectées depuis 1999, mais sont difficiles à parer. ● **AUX ÉTATS-UNIS**, l'affaire est assez

grave pour que Janet Reno, l'équivalent du ministre de la justice, affirme « *que le gouvernement mettra tout en œuvre pour débusquer les responsables* ». Le FBI mène l'en-

quête. ● **CES ÉVÉNEMENTS** révèlent une vulnérabilité des entreprises. Plus elles sont présentes sur le Net, plus elles sont exposées. C'est un des paradoxes de la nouvelle économie. ● **LES**

**EXPERTS** se mobilisent pour dresser des portraits-robots de ces pirates atypiques, pour une fois discrets, et dont les motivations restent inconnues. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

## Les attaques sur le Net ébranlent la nouvelle économie

Plusieurs sites vedettes, comme Yahoo ! et Amazon.com ont été paralysés par des pirates de la Toile. Gouvernement américain et FBI sont mobilisés. Fonctionnant en réseaux, les entreprises sont de plus en plus vulnérables

**LE FILM** pourrait s'appeler « *Psychose sur le Net* » tant les attaques informatiques sur les sites Internet les plus populaires semblent systématiques et de grande ampleur. Lundi 7 février, l'emblème des portails, Yahoo !, a été attaqué. Mardi, le site d'enchères eBay, les supermarchés électroniques Amazon.com et Buy.com, les sites d'informations CNN.com et ZDNet l'ont été à leur tour. Mercredi, la vague a touché pendant plusieurs heures les sites de bourse en ligne E\*Trade puis Datek Online. L'affaire est suffisamment grave aux États-Unis pour que Janet Reno, Attorney General - l'équivalent du ministre de la justice -, affirme que « *le gouvernement mettra tout en œuvre pour débusquer les responsables* ». M<sup>me</sup> Reno a demandé aux procureurs fédéraux de « *se joindre au FBI pour conduire l'enquête* ».

Les porte-parole des sites soulignent que les attaques n'ont pas pour objet de s'introduire dans les systèmes informatiques pour pirater des données confidentielles : aucun numéro de carte de paiement n'a été détourné, aucun fichier confidentiel n'a été violé, aucun article n'a été commandé au nom d'une victime. « *C'est du sabotage* », affirme Philippe Guillan-

ton, directeur général de Yahoo ! France. « *Ce n'est pas un voleur qui s'introduit dans votre maison mais plutôt une bande de sales gamins qui tirent la sonnette à longueur de journée pour vous empêcher de travailler* », explique Vincent Maret, expert de la sécurité chez Ernst & Young. Il n'empêche. Ces sites ont été paralysés pendant plusieurs heures. Même les plus sécurisés ne sont pas à l'abri. Cette nouvelle sorte d'attaques, signalée dès 1999 par le Computer emergency response team (CERT), viennent s'ajouter à toutes celles déjà répertoriées, de l'intrusion du réseau interne d'une entreprise à la modification de page d'un site Web en passant par le piratage pur et simple de données confidentielles, comme le détournement d'adresses Internet chez Wanadoo-cable en janvier.

### ATTAQUE DE LA CONCURRENCE

Au-delà de leur aspect théâtral, ces événements révèlent une nouvelle vulnérabilité des entreprises. Plus elles sont présentes sur le Net, plus elles sont exposées. C'est un des paradoxes de la nouvelle économie. L'entreprise en réseau augmente sa portée, sa visibilité, sa flexibilité... mais multiplie parallèlement les points d'entrées dans son réseau. « *Il y a*

*cinq ans, un commercial n'envoyait pas de chez lui des données confidentielles, maintenant il le fait grâce à un tunnel chiffré*, explique Hervé Schauer, consultant en sécurité réseau depuis plus de dix ans. *Dans cette situation, l'attaque à la mode est la suivante : l'intrus va contourner ce réseau sécurisé et attaquer directement le PC du salarié* ». Selon cet expert, « *la mise en réseau d'une entreprise est extrêmement positive, mais certaines choses doivent être faites correctement* », et d'expliquer que des entreprises se lancent, pour certaines, dans des activités de ventes sur Internet, pour d'autres dans une instal-

### Turbulences sur le Nasdaq

**Les attaques ciblant les sites de commerce électronique ont arrêté l'irrésistible ascension du Nasdaq, le marché sur lequel ces sociétés sont cotées. Mercredi 9 février, l'indice Nasdaq a reculé de 1,47 %. Le titre Yahoo !, dont la valeur boursière dépasse les 95 milliards de dollars, a baissé de 2,7 %, celui d'Amazon.com, qui pèse en Bourse 27 milliards de dollars, a abandonné 3,6 % et celui d'eBay, valorisé à 21 milliards de dollars, a perdu 3,38 %.**

**Les investisseurs se préoccupent du manque à gagner en termes de chiffre d'affaires qu'entraînent les interruptions de services. Mais ils s'inquiètent surtout de la dégradation de l'image de ces sites. La valorisation boursière extrêmement élevée de ces sociétés repose en effet en grande partie sur la notoriété de la marque et sur la relation de confiance instaurée avec les internautes. De plus, ces sociétés devront investir davantage pour sécuriser leurs systèmes informatiques et restaurer leur image. Or la majorité accuse encore de lourdes pertes.**

lation de réseaux « *sans en évaluer toutes les conséquences* ». Certaines « *veulent prendre de la valeur trop rapidement* ».

« *Tout est allé trop vite, reconnaît le responsable de la sécurité d'un groupe pharmaceutique mondial. Nous, comme d'autres, avons voulu gagner de l'argent, nous avons poussé au développement informatique* ». Cette entreprise, comme toutes les autres interrogées par le Monde ne veut pas exprimer officiellement sur le sujet. « *On voit bien, qu'il y a des gens qui rentrent dans notre réseau et ce malgré les logiciels de protection mis en place* ». Pour ce responsable, ces

attaques ne sont pas des canulars : « *Derrière, ces sont les grands concurrents, ou les services secrets des pays qui défendent les intérêts économiques de leurs entreprises. Il ne faut pas croire qu'il n'y ait que les petites entreprises qui soient vulnérables* ».

### SERVICES SECRETS

D'ailleurs un grand nombre de responsables sécurité de groupes industriels sont des anciens des services de police ou des services secrets. « *On peut raisonnablement penser que des attaques répétées, ciblées, ne sont pas seulement l'œuvre de pirates désintéressés. Les attaques peuvent être plus sérieuses et plus graves* », ajoute M. Schauer. Quelques heures de blocage pour un service en ligne peut motiver l'internaute à aller voir la concurrence. Une information erronée peut décrédibiliser un site boursier...

Face à cette menace, les entreprises les plus préparées sont celles qui, historiquement, sont confrontées à une concurrence mondiale forte. « *Nos premiers clients étaient des centres de recherche de haute technologie, le secteur de la défense, des industries chimiques ou pétrolières* », explique M. Schauer. Depuis, « *ce cercle s'est élargi* » explique-t-il.

Services financiers, grands groupes automobiles... ont également développé une culture sécurité. Avec l'avènement du Net, grands distributeurs et nouveaux acteurs de la vente en ligne tentent de se protéger.

Ce nouveau défi de la « *economie* » n'a pas échappé aux consultants informatiques de tous bords. Internet Security Systems, un des principaux groupes mondiaux de logiciels de détection d'intrusion, a plus que doublé son chiffre d'affaires entre 1998 et 1999. Cette entreprise basée à Atlanta aux États-Unis travaille actuellement avec le gouvernement américain et le FBI. Check-Point, un logiciel pare-feu israélien, connaît des croissances de plus de 60 % par an. Ces acteurs tissent d'ailleurs, entre eux, des alliances pour proposer des solutions de sécurité communes. Selon la dernière étude de Forrester Research, le marché de la sécurité au sens large (conseil, installation, matériel et gestion) atteint déjà 9 milliards de dollars. Selon IDC, les prestations de sécurité pourraient tripler d'ici à 2003. Une croissance parallèle à celle du commerce électronique.

Laure Belot  
et Enguérand Renault

## Du FBI aux chasseurs de prime, la traque des pirates est ouverte

**POUR RETROUVER** les « *hackers* », une gigantesque chasse à l'homme a été déclenchée sur Internet, menée conjointement par le FBI, les services techniques des sociétés visées, des officines de sécurité informatique et même des chasseurs de prime indépendants. Par ailleurs, divers groupes de hackers ont lancé leurs propres enquêtes dans l'espoir d'en savoir plus sur ces nouveaux venus, soit pour les neutraliser, soit pour les aider à échapper à la justice.

En attendant de les identifier, les experts se bousculent pour dresser des portraits-robots de ces pirates atypiques, et proposer des théories sur leurs objectifs. Quelques-uns veulent voir dans leur aventure la naissance d'un mouvement de résistance contre l'invasion des commerçants et des financiers, accusés de vouloir détruire l'Internet non-marchand et alternatif pour le remplacer par un supermarché planétaire. Mais la plupart des spécialistes font une analyse plus prosaïque. Selon eux, ces nouveaux pirates sont probablement de très jeunes gens

grisés par leur nouvelle puissance, qui se jettent dans une aventure qui les dépasse. Ils agiraient sans but précis, par goût de l'exploit, par bravade, pour prouver au monde entier qu'ils sont les nouveaux Seigneurs du Net.

### UNE PRUDENCE INHABITUELLE

Pourtant, ils font preuve d'une discrétion et d'une prudence inhabituelles, ce qui complique la tâche des enquêteurs. Contrairement à une tradition bien établie, ils n'ont pas laissé de message provocateur, ne se sont pas donné de surnoms flamboyants, et ont résisté à la tentation de diffuser des communiqués de victoire.

Dès le premier jour, les services techniques des sociétés visées et les policiers ont parlé d'attaques « *massives et coordonnées* », laissant entendre qu'ils avaient affaire à de puissantes bandes organisées. Mais les principales associations de hackers ne sont pas de cet avis. Selon elles, il peut également s'agir d'un petit groupe, voire même d'un

pirate solitaire. Elles font remarquer que personne n'a repéré de rumeurs ni d'indiscrétions sur ces opérations. Or, si elles avaient été réalisées par une troupe importante éparpillée sur le réseau, des fuites auraient eu lieu. D'autre part, les progrès réalisés dans les techniques de piratage permettent, en théorie, à un homme seul de se livrer à une offensive de cette ampleur. Les hackers les plus créatifs inventent en permanence des logiciels de piratage prêts à l'emploi, et les font circuler gratuitement sur le réseau. Un étudiant en informatique, ou même un autodidacte, peut s'improviser pirate en quelques jours. Il existe des dizaines de sites de téléchargement ouverts à tous, offrant une panoplie de programmes destinés à « *compromettre les systèmes de sécurité* ». La plupart sont référencés par les grands moteurs de recherche. D'autres publient des modes d'emploi détaillés, ou proposent des cours informels de piratage. On trouve même des musées virtuels exposant les plus beaux détournements de sites, et

des pages de petites annonces publiant les CV de hackers semi-repentis, prêts à se vendre au plus offrant.

### PLUSIEURS MOIS DE PRÉPARATION

Les avancées sont particulièrement spectaculaires dans le secteur des logiciels dits « *refus de service* » (denial of service, DOS), tels ceux utilisés lors des récentes attaques. Depuis quelques mois, une nouvelle génération de programmes a vu le jour. Baptisés de noms énigmatiques comme Tribal Flood Network ou Trinoo, ils permettent de lancer des masses de requêtes à partir d'un seul ordinateur vers un grand nombre de serveurs intermédiaires enrôlés malgré eux dans l'opération, puis de reconcentrer le tir vers une cible unique, donnant ainsi l'illusion que l'attaque vient de tous côtés. On appelle ce procédé le « *refus de service distribué* » (DDOS, distributed denial of service). L'un des logiciels des plus redoutables de cette catégorie, apparu cet automne, « *Stacheldraht* », offre l'avantage supplémentaire de

crypter automatiquement les paquets de données transmis par son utilisateur.

Malgré tout, ces attaques sont des opérations de longue haleine, qui ne peuvent être menées à bien que par des pirates organisés et persévérants. En effet, dans un premier temps, il a fallu pénétrer, un par un, tous les centres-serveurs utilisés par la suite pour relayer l'attaque proprement dite, et en prendre le contrôle à l'insu de leur propriétaire. Ce travail minutieux a sans doute pris plusieurs mois.

Compte tenu de l'ampleur des moyens mis en œuvre pour les retrouver, on en saura peut-être bientôt plus sur ces nouveaux pirates. On sait déjà qu'ils resteront dans l'histoire, car ils ont accompli en trois jours un exploit sans précédent, qui suscite chez leurs pairs autant de jalousie que d'admiration : leur aventure est devenue une affaire d'Etat. Même le président Clinton parle d'eux publiquement.

Yves Eudes

## Une prise de conscience des internautes semble la parade la plus efficace

**PLUS INTERNET** se perfectionne, plus les risques augmentent. Paradoxalement, ce sont à la fois les utilisateurs disposant d'un accès rapide à la Toile (câble, Adsl) et les sites les plus prestigieux qui se retrouvent les plus vulnérables face aux pirates. La mise hors service pendant quelques heures des sites jouant un rôle de premier plan sur la Toile démontre que la menace est réelle, même si elle n'a pas, cette fois, prêté à conséquence.

Il semble, en effet, qu'aucune donnée n'ait été perdue par les victimes qui n'ont souffert que d'un blocage momentané de leurs services en ligne. Tout s'est passé comme si la manœuvre avait eu pour objectif d'adresser un avertissement sans frais aux internautes.

### DES OUTILS BIEN CONNUS

Pour ces derniers, la situation s'avère néanmoins préoccupante dans la mesure où il ne semble pas exister de parade efficace contre ce type d'attaques, baptisées « *refus de service* ». Les outils logiciels utilisés par les pirates sont pourtant bien connus. Le célèbre organisme CERT de l'université américaine de Carnegie Mellon a publié, le 28 décembre 1999, une mise à jour de son analyse sur ce sujet (www.cert.org). Les outils baptisés

« *Tribe FloodNet* » (tfn) et « *Tribe FloodNet 2K* » (tfn2K) sont utilisés pour piéger les ordinateurs qui serviront involontairement à l'attaque massive.

Le National Infrastructure Protection Center (NIPC), installé au siège du FBI à Washington, a publié, le 30 décembre 1999, un communiqué faisant état des multiples alertes enregistrées au sujet de la prolifération de tels outils sur Internet. L'organisme a mis à la disposition des administrateurs de réseaux une nouvelle version de son logiciel (fnd-dosv31) de détection de l'ensemble de ces logiciels dormants (tfn, tfn2K, trinoo, stacheldraht...). La solution consiste donc à donner aux propriétaires d'ordinateurs infestés les moyens d'en prendre conscience et de les nettoyer avant que l'attaque à laquelle ils risquent de participer involontairement ne soit déclenchée.

Pour les victimes elles-mêmes, la parade semble plus délicate. « *La sécurité sur Internet est un effort communautaire* », prévient le CERT qui plaide pour le développement de la concertation entre les administrateurs des grands sites. Un atelier de réflexion s'est déjà déroulé du 2 au 4 novembre 1999, à Pittsburgh (Pennsylvanie), sur le thème des attaques distribuées.

L'organisme insiste sur le fait que les vulnérabilités exploitées par les pirates sont, en général, bien connues. Pour leur échapper, il suffit de ne pas utiliser un ordinateur mal protégé, c'est-à-dire qui ne possède pas toutes les « *rustines* » publiées par les éditeurs de logiciels au fur et à mesure de la découverte des bogues présents dans leurs programmes. Les pirates ont, en effet, les moyens de détecter automatiquement les ordinateurs connectés à Internet et qui sont mal protégés. Ce sont eux qui leur serviront à déposer leur bombe logique à retardement.

Une fois l'attaque déclenchée, il semble que les cibles aient peu de chance d'éviter le blocage de leur machine sous l'avalanche des fausses requêtes. Il s'agit donc plutôt de tenter d'assainir l'ensemble du réseau que de créer des forteresses. Déjà, l'industrie du logiciel propose des outils aux internautes qui s'apparentent aux détecteurs de virus. La nouveauté avec le système du « *refus de service* », c'est que les simples citoyens du cyberspace ne doivent plus simplement protéger leur ordinateur contre les détériorations, mais également éviter qu'il ne se transforme en auxiliaire de pirates.

Michel Alberganti

### BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

La Commission européenne s'inquiète des appétits de Microsoft. Mario Monti, le commissaire à la concurrence, a annoncé, mercredi 9 février, qu'il venait d'adresser au numéro un mondial des logiciels un courrier lui demandant des informations sur son nouveau système d'exploitation Windows 2000 dont le lancement est prévu pour le 17 février. M. Monti a expliqué que l'enquête de ses services ne portait pas sur les mêmes faits que celle que conduit actuellement la justice américaine.

Selon des plaintes reçues à Bruxelles, Microsoft aurait conçu ce nouveau système d'exploitation comme un levier pour étendre son actuelle position dominante sur les ordinateurs personnels (PC) aux serveurs et aux logiciels, avec l'idée, par ce biais, de s'assurer une place prépondérante sur le commerce électronique. Selon les entreprises qui se sont plaintes à Bruxelles, Microsoft aurait rassemblé, dans Windows 2000, différents logiciels faisant que, seul les serveurs, logiciels et autres équipements proposés par Microsoft seraient compatibles avec le nouveau système-vedette d'exploitation des

PC. Compte tenu de l'attrait de celui-ci, une telle situation détournerait les utilisateurs des produits de la concurrence.

John Frank, directeur juridique européen de Microsoft, récuse ces accusations. Il explique que « *les versions PC et serveurs de Windows 2000 ne seront pas vendus en même temps, et que les ordinateurs fonctionnant sous Windows 2000 pourront parfaitement fonctionner au sein de réseaux utilisant plusieurs systèmes d'exploitation* ».

### STADE PRÉLIMINAIRE

Si les allégations fournies à la Commission se révèlent fondées et que les règles communautaires de la concurrence n'ont effectivement pas été respectées, celle-ci à la possibilité d'imposer à Microsoft des modifications à son programme et, en cas de refus, des sanctions pouvant aller jusqu'à une amende égale, au maximum, à 10 % du chiffre d'affaires mondial de l'entreprise. La Commission a également le pouvoir d'imposer des sanctions si Microsoft se montre réticent à transmettre les informations qui lui sont demandées. Cependant, on n'en est, pour l'instant, qu'à un stade préliminaire. L'entreprise de Bill Gates dispose de quatre semaines pour répondre aux demandes de la

Commission et se justifier. « *Il nous faudra du temps et une expertise technique pour analyser sérieusement la situation. C'est à partir de cette analyse qu'interviendra éventuellement une démarche de la Commission* », a expliqué M. Monti, tout en soulignant que la Commission, en dépit de la complexité de l'économie de la société de l'information, était bien décidée à ne pas baisser les bras.

Dans l'hypothèse où l'enquête confirmerait que Microsoft a violé les règles, la Commission lui adresserait une « *communication des griefs* ». A ce stade, l'intervention de l'exécutif européen n'empêche pas la commercialisation de Windows 2000 sur le territoire de l'Union, mais il pourrait en être autrement en cas d'ouverture de la procédure d'infraction prévue par la réglementation communautaire.

Ce n'est pas la première fois que Microsoft a maille à partir avec la Commission de Bruxelles au point qu'aujourd'hui plusieurs dossiers concernant ce groupe sont encore pendants. « *La Commission européenne nous demande des informations trois ou quatre fois par an et nous avons un grand respect pour son travail* », a ajouté M. Frank.

Philippe Lemaitre



# Les salariés de Pechiney s'engagent à reculer dans la fusion avec Alcan et Algroup

Les syndicats dénoncent le silence de la direction

Annoncée durant l'été 1999, la fusion du groupe d'aluminium et d'emballage français avec le canadien Alcan et le suisse Algroup inquiète les

employés de Pechiney. Les trois entreprises avaient annoncé la suppression de 4 500 postes en deux ans. Mais beaucoup redoutent que l'ad-

dition ne soit plus lourde. La direction justifie son silence par l'enquête de la Commission européenne sur les problèmes de concurrence.

LE MALAISE s'est installé chez Pechiney. Annoncée en plein été 1999, un jour d'éclipse, la fusion du groupe d'aluminium et d'emballage français avec le canadien Alcan et le suisse Algroup a d'abord surpris. Au fil des semaines, la stupeur a fait place à l'interrogation puis à l'anxiété. Rien ne filtre sur la manière dont va être conduit le rapprochement. « Depuis août, on ne voit plus la direction. Elle vit dans son bunker au dernier étage et nous ignore », accuse un salarié, qui, comme toutes les personnes interrogées, a requis l'anonymat.

Même écho chez les syndicats, qui font front commun. Rassemblés. « Nous ne savons rien. Depuis six mois, il n'y a plus de réunion du comité de groupe européen, pas de rencontre syndicale. Il n'y a même pas eu de discussion sur les 35 heures dans le groupe. La loi est votée, nous ne savons même pas comment elle va être appliquée », accuse un syndicaliste.

« Les inquiétudes sont légitimes. Mais nous ne pouvons pas parler avant la fin des enquêtes de concurrence de la Commission européenne et de la justice américaine », explique Jean-Pierre Rodier, PDG de Pechiney. Les autorités doivent se prononcer sur la fusion avant le 22 mars. D'ici là, Alcan, Pechiney et Algroup sont condamnés au silence. « L'ensemble du personnel a en tête l'intérêt de l'opération qui nous donne, grâce aux complémentarités des trois groupes, une position de numéro un », précise Philippe Varin, directeur du secteur aluminium de Pechiney. Sentant monter les inquiétudes, la direction a toutefois prévu de réunir l'ensemble des cadres le 28 février.

Car les salariés nourrissent les

pires craintes sur leur avenir. Les trois groupes, en août, ont annoncé la suppression de 4 500 postes en deux ans. Beaucoup redoutent que l'addition ne soit plus lourde. Au siège, les salariés, qui se sentent les plus menacés par le rapprochement, commencent à regarder attentivement le marché du travail. Tous ont retenu les vœux du Nouvel An de

pas en poussant les salariés à la démission », s'indigne un syndicaliste.

« On commence à nous mettre aux normes Alcan », soupire un salarié. Présentée comme une fusion « entre égaux », l'opération est vue par un grand nombre de salariés comme un rachat de Pechiney et d'Algroup par le producteur d'aluminium canadien. La liste des directeurs généraux

rationnelles (recherche-développement, finances, environnement, ressources humaines), seront occupées par des dirigeants d'Alcan. « Le très haut management de Pechiney a sacrifié le groupe pour pouvoir négocier au mieux sa place dans la nouvelle organisation », accuse, sans nuance, un syndicaliste.

## RATIONALISATIONS

Dans la nouvelle répartition des tâches, les activités qui constituent les pôles d'excellence de Pechiney seront dirigées à partir de Paris, comme la recherche dans la production d'aluminium, qui vaut à Pechiney une suprématie technologique mondiale, ou la production de tôles pour l'aéronautique, qui fait de l'usine d'Issoire (Puy-de-Dôme), le premier fournisseur d'Airbus et est homologuée maintenant par Boeing.

Tous redoutent, en revanche, la distance qui risque de s'instaurer pour les activités dirigées à partir du Canada, comme les activités bauxites et alumine, le négoce et l'électrometallurgie. Si les sites de Dunkerque (Nord) et de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) se sentent peu menacés, les usines pyrénéennes du groupe, depuis longtemps remises en cause, ou de petits sites de transformation comme Annecy (Haute-Savoie) tremblent. Même Gardanne (Bouches-du-Rhône), le berceau du groupe où est traitée la bauxite, a peur. Les salariés de l'usine de transformation de Neuf-Brisach (Haut-Rhin) ne sont guère plus rassurés. Tous se disent qu'entre leur site et celui surcapacitaire d'Alcan en Allemagne, il y aura forcément des rationalisations.

La Commission européenne pourrait demander, au nom de la concurrence, d'autres sacrifices. Dans ce secteur très concentré de l'aluminium, la fusion de trois des principaux producteurs mondiaux ne va pas sans poser de problème. Sur certaines activités, comme la production d'aérosols, la fourniture d'aluminium pour la construction automobile, la nouvelle entité se retrouverait en position de quasi-monopole en Europe. La production d'alumine poserait aussi des difficultés. La direction se dit confiante sur l'issue du dossier. « Nous serons sans doute amenés à proposer des aménagements, mais ils seront marginaux par rapport à l'intérêt de la fusion », dit M. Varin.

Martine Orange

## Une situation financière améliorée

Pour son dernier exercice, Pechiney a annoncé, jeudi 10 février, un résultat net de 260 millions d'euros, en baisse de 16,4 % par rapport à 1998. Outre une activité difficile au premier semestre – l'aluminium étant à ses plus bas niveaux depuis six ans –, le groupe a été pénalisé par ANC. Cette filiale américaine, spécialisée dans la boîte pour boisson, a été vendue au cours de l'année. Hors ANC, le résultat net du groupe ressort à 399 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 8,3 milliards d'euros.

Pechiney aborde sa fusion avec Alcan et Algroup dans une situation financière très améliorée. La vente d'ANC lui a permis d'alléger considérablement son endettement. Celui-ci a diminué de moitié et s'élève à 1,1 milliard d'euros, soit 34 % de ses fonds propres. Le groupe souligne que le plan Challenge qui s'achève « a atteint ses objectifs » : les coûts ont diminué de 20 % par rapport à 1995.

Jean-Pierre Rodier. Après les souhaits d'usage, le PDG de Pechiney avait ajouté en substance : « Quant à ceux qui vont devoir nous quitter cette année, qu'ils sachent que la carte Pechiney est une excellente référence sur le marché du travail. »

## INVITÉS À PARTIR

Dans les usines, plusieurs cadres ont été fermement invités à partir, au motif qu'ils ne tenaient pas leurs objectifs. « Nous avons dû menacer la direction de la traîner devant les prud'hommes. Si elle veut licencier, qu'elle le fasse en versant des indemnités et en proposant des reclassements,

de la nouvelle entité, publiée en octobre, puis celle, la semaine dernière, des 80 cadres dirigeants n'a pas infléchi leur vision. Même si de nombreux cadres de Pechiney ont été retenus dans les niveaux opérationnels, ils se focalisent sur l'organisation centrale de la nouvelle entité. Basée entre New York et Montréal, elle sera dirigée par Jacques Bougie, président d'Alcan. Jean-Pierre Rodier en sera le directeur général, avant d'en prendre la présidence dans deux ans. Si la direction opérationnelle inclut deux membres de chaque groupe, cinq postes sur six dans les fonctions opé-

# La bonne volonté de la BNP n'empêche pas le malaise chez Paribas

MICHEL PÉBEREAU, le président de la Banque nationale de Paris (BNP), n'a pas le droit à l'erreur. Lui qui a assuré aux marchés financiers qu'il était capable de réussir le mariage de trois banques, BNP, Société générale (SG) et Paribas, ne peut se permettre d'être médiocre dans le rapprochement des seules BNP et Paribas.

Une chose est sûre : la BNP, qui vient juste d'installer l'état-major de la nouvelle banque dans les locaux de Paribas, rue d'Antin à Paris, met tout en œuvre pour réussir son projet. Elle s'efforce d'être transparente, rapide, ne lésine pas sur les moyens. Une équipe d'une centaine de personnes pilotée par Michel Clair, ex-Paribas, et Jean-Laurent Bonnafé, ex-BNP, a été mise sur pied pour encadrer plus de 400 groupes de travail qui doivent définir l'organisation en détail de la nouvelle banque. Elle inclut soixante consultants du Boston Consulting Group, un cabinet de conseil réputé, ainsi que le service d'inspection des deux banques. Dans les activités directement concernées par le rapprochement, comme la gestion privée, la gestion d'actifs, les activités de marché et de banque d'investissement en général, les groupes de travail doivent faire des choix difficiles en matière d'organisation, d'informatique et de personnes. Dans certaines zones géographiques, ils ont dû également arbitrer entre le modèle BNP et le modèle Paribas.

Cela n'a pas toujours été facile, comme le choix de la plate-forme de Peregrine, filiale de BNP, plutôt que

de l'entité de Paribas à Hongkong. L'équipe qui encadre les groupes de travail doit également recueillir les données comptables des deux banques pour que chaque équipe travaille sur une base et des objectifs de coûts et de revenus réalistes.

Pour que les équipes soient déstabilisées le moins longtemps possible et surtout qu'elles continuent à travailler normalement, les dirigeants de la BNP ont annoncé un calendrier serré : six jours pour arrêter la

Signe de la différence : on se tutoie chez l'un, on se vouvoie chez l'autre !

nomination des dirigeants, six semaines pour celle des principaux cadres, six mois pour définir la nouvelle organisation.

Pour l'instant, ce calendrier est tenu. La BNP a également évité certaines maladresses commises au début du projet de rapprochement Société générale-Paribas. Elle a ainsi procédé aux nominations des principaux responsables d'activités avant de lancer les groupes de travail afin d'éviter que ceux-ci ne deviennent un lieu où chacun se bat d'abord pour sauver son poste. Une certaine parité a été respectée dans les nominations et la méthode pour le choix s'est voulue très rigoureuse et respectueuse de chacun. Les équipes de la BNP ont également reçu comme mot d'ordre de ne pas se comporter en vainqueur dans les rangs de Paribas, mais bien de faire « une fusion entre égaux ».

Malgré toute la bonne volonté et la méthode engagée, la BNP ne peut toutefois pas éviter le malaise et les grincements de dents dans les couloirs de Paribas. « Les consultants font un super numéro mais ils avaient promis un super site intranet : on est à la fin des groupes de travail, il n'existe toujours pas », remarque un cadre. « Même si les équipes de la BNP font attention, c'est tout de même elles qui

nous rachètent et c'est la culture de la banque commerciale qui va prédominer », estime un autre, qui se réjouit que « les chasseurs de tête puissent dans le vivier ». « Pour les gens de la BNP, ce qui compte c'est le titre et combien de gens on dirige. Chez Paribas, quand on compare nos postes, ce sont les opérations sur lesquelles tu travailles et combien t'es payé », explique un jeune banquier. Signe de la différence, on se tutoie chez Paribas, on se vouvoie à la BNP !

« Cette année, la BNP a arrêté très correctement les bonus, mais que se passera-t-il l'an prochain », s'interrogent les équipes de Paribas. Tous ont reçu la part variable de leur rémunération – qui se compte pour certains, dans les salles de marché notamment, en centaine de milliers voire en millions de francs – et beaucoup sont aujourd'hui « sur le marché ». Quant au plan de pré-retraite en cours chez Paribas, il rencontre un franc succès. La section FO de Paribas s'inquiète : « La mutuelle des salariés de Paribas était plus favorable que celle de la BNP, et nous devons rentrer complètement dans le rang BNP pour les discussions sur la réduction du temps de travail ou la convention collective. »

Tout cela n'étonne pas la direction. « Il serait inquiétant qu'après une fusion, il n'y ait aucune évaporation d'équipes », reconnaît-elle. Elle affirme que pour les activités de marché, le taux de rotation des effectifs est généralement de 10 %. Il était proche de 12 % avant le début de la saison des transferts. Jusqu'à 15 %, précise la direction, le phénomène n'aurait rien d'inquiétant. Mais surtout les dirigeants de BNP-Paribas soulignent que l'activité est bonne et qu'aucun manque à gagner lié à la fusion n'a été constaté, dans la banque d'affaires notamment. Au contraire. Et dans beaucoup de départements, comme les agences de la BNP, les anciennes filiales de la Compagnie bancaire comme Cetelem, ou chez Paribas Affaires Industrielles, l'ambiance est plutôt bonne : le choc d'une fusion à trois ou à deux avec la Société générale aurait été beaucoup plus douloureux.

Sophie Fay

# Règlements de comptes entre actionnaires de Philipp Holzmann

Gevaert attaque en justice la Deutsche Bank

## FRANCFORT

de notre correspondant

Le feu couvait depuis quelques semaines : la quasi-faillite du groupe allemand de BTP Philipp Holzmann, en novembre 1999, a porté un rude coup aux relations entre ses deux principaux actionnaires, la holding belge Gevaert (30,4 %) et la Deutsche Bank (15 %). Le premier vient de déclencher les hostilités judiciaires, en indiquant, mercredi 9 février, son intention d'exiger du second un dédommagement pour les pertes subies lors du naufrage de Philipp Holzmann. Une plainte doit être déposée auprès d'un tribunal de Francfort. Après avoir frôlé la faillite, mi-novembre, Holzmann avait été sauvé de justesse par l'intervention controversée du chancelier Gerhard Schröder, qui avait obligé les banques créancières à accepter de soutenir le redressement.

Gevaert estime avoir été « induit en erreur lors de sa décision d'investissement », en 1998 et 1999, au sein du groupe de BTP, déjà engagé à l'époque dans un vaste plan d'assainissement. Une accusation aussitôt rejetée par la Deutsche Bank. Pour 400 millions de deutschemarks, les Belges avaient acquis une participation de 10 % à la Deutsche Bank – puis 5 % en Bourse et 15 % à un autre grand du BTP allemand, Hochtief. La débacle de Philipp Holzmann, avec la publication soudaine de pertes de 2,4 milliards de deutschemarks en 1999 (1,23 milliard d'euros), les a pris de court. Ce n'est pas la première fois que la Deutsche Bank est mise en cause dans cette affaire. Un des membres de son directoire, Carl von Boehm-Bezing, a dû démis-

sionner fin janvier de la présidence du conseil de surveillance de Philipp Holzmann, un poste détenu depuis des décennies par la première banque allemande. A l'instar de Gevaert, nombreux sont ceux qui reprochent à cet actionnaire historique sa négligence dans le contrôle de l'entreprise. Les associations de petits actionnaires ne ménagent pas leurs critiques.

## AMORCE DE REDRESSEMENT

Ce nouveau rebondissement survient alors que le groupe tente d'amorcer son redressement. La société d'audit Roland Berger, dans un récent rapport, a estimé que Philipp Holzmann « pouvait être assaini ». Après quelques tergiversations en début d'année, qui avaient fait craindre le pire, les banques créancières ont enfin accepté de verser le crédit consortial promis. La première tranche d'augmentation de capital doit avoir lieu d'ici à la mi-février. L'assainissement financier devrait être bouclé « au premier trimestre », selon Konrad Hinrichs, le nouveau président du directoire – après la démission de Heinrich Binder mi-décembre.

La Commission européenne a néanmoins annoncé un examen approfondi avant d'autoriser l'aide du gouvernement allemand – 250 millions de deutschemarks au total. A l'issue des différentes mesures envisagées, la Deutsche Bank doit redevenir l'actionnaire de référence du groupe – autour de 30 % – devant Gevaert, qui s'abstient cette fois de mettre la main à la poche.

Philippe Ricard

# Thomson-CSF et la DCN créent une filiale commune

LE GROUPE d'électronique de défense Thomson-CSF et la direction des constructions navales (DCN), détenue à 100 % par l'Etat, ont annoncé, jeudi 10 février, la création d'une filiale commune à parité chargée de commercialiser et de gérer l'ensemble des programmes des navires de guerre et des systèmes de combat naval pour les marchés d'exportation.

Cette filiale de commercialisation n'impliquera pas de transferts d'actifs de ses deux actionnaires mais elle regroupera une centaine de collaborateurs et vise, à l'horizon 2002, un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs (610 millions d'euros), avec notamment la réalisation industrielle du programme franco-italien des frégates Horizon. Certains programmes nationaux pourront lui être également dévolus, à la demande de l'Etat.

**legrand®**

## Résultats 1999 et dividendes

Le conseil s'est réuni sous la présidence de M. François Grappotte pour arrêter les comptes de l'exercice 1999.

| Comptes consolidés certifiés         | 1999          |               | 1998  |        | Évolution |           |
|--------------------------------------|---------------|---------------|-------|--------|-----------|-----------|
|                                      | M€            | MF            | M€    | MF     | sur 1 an  | sur 3 ans |
| <b>Chiffre d'affaires</b>            | <b>2 300</b>  | <b>15 089</b> | 2 177 | 14 278 | + 5,7%    | + 31%     |
| <b>Résultat opérationnel</b>         | <b>367</b>    | <b>2 409</b>  | 351   | 2 302  | + 4,6%    | + 49%     |
| % du chiffre d'affaires              | <b>16,0 %</b> |               |       | 16,1 % |           |           |
| <b>Bénéfice net (part du groupe)</b> | <b>204</b>    | <b>1 336</b>  | 193   | 1 269  | + 5,3%    | + 44%     |
| % du chiffre d'affaires              | <b>8,9 %</b>  |               |       | 8,9 %  |           |           |

La croissance du chiffre d'affaires à structure et changes constants s'établit sur l'ensemble de l'exercice à + 4,8%, dont + 6,4% sur les marchés étrangers, qui représentent aujourd'hui 65% des ventes du groupe.

Après deux années de forte hausse, et grâce à un second semestre en nette amélioration, Legrand aura en 1999 maintenu ses marges et assuré une progression modérée de ses résultats, tout en préparant les croissances à venir : acquisitions de sociétés dans son métier\*, lancements réussis de nouveaux produits, en particulier en Europe, et refonte de son organisation logistique.

Grâce notamment à sa bonne implantation sur un marché européen bien orienté et fort des investissements de croissance réalisés en 1999, le groupe devrait bénéficier en 2000 d'un taux de croissance soutenu de son activité et d'une accélération de la progression de ses résultats.

## Dividendes

Le conseil proposera à l'assemblée générale réunie à Limoges le 18 mai 2000 la distribution au titre de l'exercice 1999 d'un dividende net de 1,70 euro par action ordinaire et 2,72 euros par action privilégiée (ADP), soit respectivement environ 11,15 francs et 17,84 francs, en progression de 9,7% par rapport à 1998. Après déduction de l'acompte versé le 1er février, le solde, soit 0,92 euro par action ordinaire (environ 6,03 francs) et 1,48 euro par ADP (environ 9,71 francs) sera mis en paiement à compter du 13 juin 2000. Comme pour l'acompte sur dividende, les actionnaires dont le compte est tenu en francs recevront une somme en francs correspondant au montant total du solde converti au taux de 6,55957 francs pour 1 euro.

\* Ceb en Italie, Reiker ainsi que l'activité interrupteurs et prises de courant de General Electric aux Etats-Unis, et la division appareillage électrique d'Anam en Corée du sud

INFORMATION FINANCIERE - Tél : 01 49 72 53 53  
MINITEL : 3615 COB/BDC (2,23 F/mn) INTERNET : www-finance.legrandelectric.com

**IMMERY'S**

Briseurs de  
Syndicats aux  
Etats-Unis

www.imerys-workers.org



## « La Voix du Nord » est peu à peu paralysée par la grève

Le mouvement lancé depuis une semaine par les journalistes sur la question de la réduction du temps de travail s'étend aux autres catégories de personnels et traduit un malaise plus global au sein du quotidien nordiste

LILLE

de notre correspondant régional  
Le conflit engagé depuis le 4 février par les journalistes de *La Voix du Nord* s'est étendu, depuis mercredi 9 février, aux employés CFDT, CGC et CFTC, ainsi qu'aux cadres publicitaires et administratifs de la CGT. L'intersyndicale des journalistes, qui revendique 168 grévistes, a reconduit le principe d'une grève illimitée en attendant l'issue d'une rencontre avec la direction qui devait avoir lieu jeudi après-midi.

Quand, le jeudi 3 février, l'intersyndicale des journalistes de *La Voix du Nord* avait adopté la grève illimitée pour obtenir un accord plus favorable sur la réduction du temps de travail, personne ne l'avait prise réellement au sérieux. Ni à la direction, dont les propositions sont minimalistes par rapport à celles de la moyenne du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SNPQR) - que préside pourtant Jean-Louis Prévost, PDG du quotidien lillois -, ni dans les autres collègues, ni à l'extérieur : les journalistes n'ont jamais fait preuve d'une grande constance sur le front des luttes syndicales. Beaucoup y voyaient un simple baroud d'honneur, transformé en l'espace d'une semaine en un

conflit profond. Depuis le début du mouvement ne paraît qu'un journal très étrié. Ainsi, le lecteur a trouvé, dès le deuxième jour de grève, un grand article déjà publié à la Toussaint. On avait juste changé la photo et enlevé la signature. Le journal du dimanche n'était qu'un encart publicitaire et le quotidien sportif du lundi, *La Voix des Sports*, ne comportait que des photos d'agence ou d'archive. Mardi et mercredi, alors que la publicité commençait à se faire rare, dans une pagination réduite, on ne trouvait guère que des articles de correspondants, de journalistes en CDD, de membres de la hiérarchie ou des dépêches d'agence.

DEUXIÈME SOUFFLE

S'ils n'ont pas pu interdire la parution, les journalistes grévistes ont sérieusement grippé la machine. « Pour nous, c'est historique. Aussi important que si nous avions obtenu une non-parution avec l'aide des autres, remarque un vieux localier qui n'a jamais revendiqué la moindre fibre syndicale. Notre dernière référence, c'est 1991. Nous avons fait grève quatre jours, en deux fois je crois, mais on ne savait même pas pourquoi, sauf qu'on avait des humilia-

tions à faire passer. Un malaise. Cette fois, c'est la même chose, mais on sait pourquoi. Ce qui est bien, c'est que tout le monde s'y est mis. Les jeunes comme les vieux. Les agences comme le siège. C'est pour ça qu'ils sont à sec de copie. »

Le mouvement engagé par les journalistes vient de trouver un deuxième souffle avec l'engagement des employés et des cadres CGT, qui s'y étaient jusqu'à présent associés par deux heures de débrayage quotidien. La négociation est d'autant plus dure qu'elle était demandée depuis longtemps. Tout s'est passé comme si les dernières aventures capitalistiques de l'entreprise, depuis le rachat par les salariés (RES) déclenché par Jean-Louis Prévost en 1998, avait servi de prétexte à bloquer tout dialogue social. Comme s'il fallait attendre que le vrai patron du journal finisse par se déclarer.

Jean-Louis Prévost est à Paris la plupart du temps, au titre du SNPQR, et semble se désintéresser de son journal. Son directeur général, André Soleau, paraît pour l'instant n'avoir que le « non » comme marge de manœuvre, mais personne n'a encore réussi à déterminer s'il agit de son propre chef ou s'il va chercher ses ordres à Bruxelles auprès de Paul-Henry

Fally, secrétaire général du groupe Rossel, ou à Paris auprès d'Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, filiale du groupe Hersant. « Toute la question est de savoir si le bateau a un pilote, et si le pilote a une boussole », résume un des leaders du Syndicat national des journalistes (SNJ).

La bataille des 35 heures masque de nombreux autres sujets de mécontentement, nés ou aggravés depuis l'arrivée des nouveaux partenaires dans le capital. Par exemple, les journalistes se plaignent de plus en plus, depuis la mise en place du nouveau système informatique Hermès, d'être supplantés par les gestionnaires et les publicitaires. Leur conseil de rédaction, instance de discussion et de débat déontologique, a été peu à peu vidé de son contenu, et mis aux oubliettes en septembre. Dans le même temps, la direction mettait en place des « directeurs opérationnels de zone », gestionnaires ou commerciaux, qui avaient barre sur les journalistes, y compris sur le rédacteur en chef. Pour beaucoup de journalistes, la coupe est pleine : « Produire, produire ! Finalement, nous sommes les seuls à nous soucier du contenu », constate l'un d'eux.

Les choses ne sont pas plus simples pour les cadres commer-

ciaux, auxquels on fixe des objectifs de plus en plus élevés sans qu'ils puissent connaître les produits qu'ils vont vendre, dans quel périmètre, avec quelle concurrence et dans quels secteurs. Quant aux employés, ils voudraient bien que, dans ce débat tardif qui s'engage sur les 35 heures, il soit tenu compte des nombreuses heures supplémentaires non payées qui sont leur lot quotidien, notamment dans les petites annonces.

« ERSATZ DE QUOTIDIEN »

Enfin, preuve d'une mobilisation réussie, les syndicats du Livre de *La Voix du Nord*, « métropole Nord et Filpac », ont publié, mercredi 9 février, un communiqué par lequel ils dénoncent « la situation de blocage qui conduit à ternir l'image de l'entreprise au travers de l'ersatz de quotidien vendu au mépris des lecteurs et des annonceurs ». Annonçant que, « si le conflit devait perdurer, [ils ne continueraient] pas à imprimer un produit qui n'a rien à voir avec le journal qu'est en droit d'attendre le lecteur », ils croient utile de préciser en conclusion : « Chacun aura compris que notre démarche était un soutien implicite et explicite aux personnels en grève. »

Pierre Cherruau

## Expand et Ellipse fusionnent

LES SOCIÉTÉS de production Expand et Ellipse Programmes, filiale de Canal+, devaient annoncer, jeudi 10 février, la fusion de leurs activités avec « l'objectif de devenir un acteur majeur de la production audiovisuelle ». Expand et Ellipse Programmes sont les numéros un et deux français de la production audiovisuelle. En 1999, Expand a réalisé un chiffre d'affaires de 608 millions de francs, tandis qu'Ellipse Programmes enregistrait plus de 500 millions de francs. Après leur fusion, la nouvelle entité devrait devenir « un des acteurs majeurs en Europe ».

Dans les catalogues d'Expand et d'Ellipse, on trouve des émissions de jeux comme « Le juste prix » ou « Fort Boyard », et des séries (« Les Bœufs carottes » et « Un homme en colère »). Avec cette fusion, Vincent Grimond, directeur général de Canal+ en charge du pôle filiales, complète le pan audiovisuel du studio européen que la chaîne cryptée est en train d'élaborer.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : La Sept Arte a signé avec Sundance Channel**, fondée par Robert Redford, un accord de partenariat « en vue de développer ensemble un projet de chaîne thématique de cinéma », diffusée sur le câble et le satellite.

■ **TÉLÉVISION : France Télévision et La Chaîne parlementaire du Sénat ont signé un accord cadre**, mercredi 9 février, pour instaurer une collaboration sur la diffusion des programmes, les coproductions (magazine sur les collectivités locales et régionales) et le développement des nouvelles technologies (mise en place du numérique terrestre). Un accord semblable devrait être signé entre France Télévision et La Chaîne Assemblée.

■ **MÉDIAS : le groupe canadien Quebecor** (édition, presse, communications, imprimerie) a réalisé en 1999 un bénéfice net record de 481 millions de dollars canadiens (335 millions d'euros), en hausse de 180 % par rapport à 1998. Le chiffre d'affaires s'est monté à 10,8 milliards de dollars canadiens (7,6 milliards d'euros), en hausse de 29 %.

■ **PRESSE : La Centrale**, hebdomadaire de petites annonces, crée quatre éditions régionales (sud-ouest, sud-est, nord-est et nord-ouest) sous la forme d'un encart spécifique et ouvre six agences à Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Toulouse. Le groupe Fleishman-Hillard, propriétaire du titre, a prévu un investissement de 15 millions de francs et l'embauche d'environ 90 personnes.

■ **INTERNET : le site du Monde (www.lemonde.fr) a été le premier site éditorial généraliste en janvier**, selon les estimations de Cybermétrie (Médiamétrie), avec une augmentation de 50 % des visites et de 47 % des pages vues par rapport à décembre 1999.

### Une demande de clarification

Rien n'a changé depuis le rapport du cabinet Secafi-Alpha de décembre 1998. Celui-ci analysait pour le comité d'entreprise la situation de *La Voix du Nord* après le rachat de l'entreprise par les salariés (RES) engagé par Jean-Louis Prévost pour se protéger contre le groupe Hersant. « Votre journal a virtuellement perdu son indépendance », soulignait ce document, qui pensait que les deux années suivantes seraient certainement des années charnières et que « le combat pour la prise de contrôle a sans doute laissé des traces dans les têtes. Ceci peut être une source de freins pour la mise en place d'actions visant à dynamiser la performance commerciale de la société ».

Le rapport concluait à une fragilisation du journal, à un doute sur l'exercice du pouvoir réel et à la « perte d'un temps précieux (...) Une clarification rapide s'impose pour le bien de tous ». C'est, avant tout, ce que semble demander le personnel de *La Voix du Nord*.

## Le CSA sanctionne France 2 et France 3 pour publicité clandestine

FRANCE 2 et France 3 sont condamnées à payer respectivement 500 000 francs et 2 millions de francs d'amendes pour infractions aux décrets du 27 mars 1992 sur la publicité à la télévision. Ainsi en a décidé le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), lors de sa réunion en séance plénière, mercredi 9 février.

France 2 est mise en cause pour des publicités en faveur de boissons alcoolisées dans l'émission « Tout le monde en parle » du 21 novembre 1998, produite par la société ANDco, et de publicité clandestine lors de la retransmission du tiers du 19 novembre 1998, produite par la chaîne. En ce qui concerne France 3, il s'agit de publicité clandestine, en faveur notamment du traiteur Lenôtre et des magasins Tati, dans les émissions « A table » des 1<sup>er</sup> et 5 octobre 1998 et « Parole d'Expert » du 25 novembre, du 30 novembre au 4 décembre et du 7 au 11 décembre, produites par la société de production CAPA (*Le Monde* daté 24-25 janvier 1999), et en faveur du vin dans la série « Le Temps des vendanges », diffusée entre le 28 novembre et le 20 décembre 1998 et également produites par CAPA.

PROCÉDURE LOURDE

Le montant des amendes est calculé sur la base des tarifs de publicité. Versées au Trésor, elles profitent à la production puisqu'elles sont affectées au compte d'affectation spéciale de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels. Le délai supérieur à un an entre la date des infrac-

tions et les sanctions est notamment dû à la lourdeur de la procédure. Avant de se prononcer, le CSA doit saisir le Conseil d'Etat, qui désigne un rapporteur. Celui-ci soumet ses conclusions aux chaînes, qui disposent de deux mois pour répondre. Il s'ensuit une séance de confrontation auxquelles ont été convoqués Michèle Cotta, directrice générale de France 2, et Rémy Pflimlin, directeur général de France 3.

Les deux dirigeants, qui ont pris leurs fonctions après les faits incriminés, en ont profité pour décrire aux membres du CSA les dispositifs qu'ils ont mis en place pour « veiller au respect des règles relatives à la publicité clandestine ». A France 2, depuis octobre 1999, un responsable du « contrôle de l'éthique et de la réglementation à l'antenne » joue un rôle de conseil auprès des unités de programmes et anime une cellule spécialement consacrée à ces contrôles. A France 3, les images mises à l'antenne sont systématiquement visionnées en régie finale, et un réseau de correspondants baptisé « éthique et réglementation », composé de vingt-cinq personnes, « assure une fonction d'alerte, de conseil et d'information ».

Françoise Chirot

www.nouvelobs.com  
**le nouvel Observateur**

SPÉCIAL AUTRICHE

**L'HOMME  
QUI FAIT  
HONTE  
A L'EUROPE**

**INTERNET  
CES JEUNES FRANÇAIS  
QUI FONT FORTUNE**

France Telecom Hébergement P-QR 66 IBM

**Soif de nouvelles fraîches ?**

CB NEWS présente

**TOUTSURLACOM.COM**  
LE 1<sup>er</sup> PORTAIL DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **NOVARTIS** : le groupe pharmaceutique suisse et le groupe agroalimentaire américain Quaker Oats, fabricant de céréales pour le petit déjeuner, vont créer une filiale commune, a affirmé, jeudi 10 février, un porte-parole de Novartis.

● **SCHNEIDER ELECTRIC** : les salariés de l'usine de Grenoble, en grève depuis trois semaines pour les 35 heures (*Le Monde* du 9 février) ont voté, mercredi, la reprise du travail. Les négociations devaient reprendre, jeudi, en présence du médiateur, sur la base des dernières propositions faites par la direction, qui accorde notamment dix jours de réduction du temps de travail (RTT), au lieu de six au départ, pour un travail hebdomadaire de 38 h 30.

● **PAUL PRÉDAULT** : la direction de l'usine de salaisons de Goussainville (Val d'Oise) a annoncé au comité d'entreprise un « plan de redressement » entraînant la suppression de 94 des 204 emplois, a-t-on indiqué mercredi de sources patronale et syndicale.

● **GENSET** : l'action du groupe français de technologies n'a pas pu être cotée, mercredi, sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris en raison d'une trop forte demande, après l'annonce d'un accord entre Genset et la société américaine de technologies et de vaccins Corixa.

● **SGE** : le groupe diversifié français Vivendi a annoncé, jeudi, avoir réduit sa participation dans sa filiale de construction SGE de 49,3 % à 14,9 %. L'opération, de plus de 600 millions d'euros, se traduit par une plus-value de 300 millions d'euros pour Vivendi.

● **LAFARGE** : le groupe de matériaux se propose d'émettre pour 1,7 milliard d'euros d'obligations à bons de souscriptions pour financer son offre publique d'achat sur le britannique Blue Circle, a-t-il annoncé jeudi. La direction de Blue Circle demande toujours à ses actionnaires de refuser l'offre.

## SERVICES

● **VODAFONE** : le groupe britannique de téléphonie

mobile a annoncé, jeudi, le succès de son offre d'échange sur Mannesmann, acceptée mercredi soir par environ 60,3 % de l'actionnariat du groupe allemand. La fusion va conforter la position de Vodafone de numéro un mondial de la téléphonie mobile.

● **ABB Alstom** : la multinationale de services et d'équipement de production d'énergie a assuré, mercredi, qu'elle cherchera à « minimiser les conséquences sociales » des milliers de suppressions d'emplois qu'elle envisage, après la mise en garde faite publiquement à son encontre, mercredi, par le secrétaire d'Etat français à l'industrie, Christian Piarret.

## FINANCE

● **BNP Paribas** : le groupe a annoncé, mercredi, son intention de céder son réseau de 70 agences en Espagne et de développer son activité dans le pays à travers les services financiers spécialisés et la gestion d'actifs. « La taille réduite de son réseau et les coûts inhérents à son exploitation l'empêchaient depuis plusieurs années d'être rentable », souligne la banque.

● **BANESPA** : neuf grandes banques opérant au Brésil ont confirmé leur intérêt à participer à la privatisation de 66,67 % des parts de Banco del Estado de Sao Paulo (Banespa), sixième établissement du pays, dont les géants Banco Santander, Banco Bilbao Vizcaya, BankBoston, Citibank et HSBC.

## RÉSULTATS

● **FRANCE TÉLÉCOM** : l'opérateur de télécommunications a annoncé, jeudi, avoir réalisé une progression de 10,5 % de son chiffre d'affaires consolidé en 1999, comparé à 1998, à 27,233 milliards d'euros (178,638 milliards de francs). Les ventes en régression dans la téléphonie fixe ont été compensées par une explosion des télécommunications mobiles (+42,8 % entre 1999 et 1998) et des services d'information (+17,5 %).

● **MICHELIN** : le fabricant de pneumatiques a enregistré en 1999 un chiffre d'affaires de 13,763 milliards d'euros (90,28 milliards de francs), en hausse de 10,2 % sur celui de 1998. Cette augmentation tient compte de l'acquisition en avril de Tire Centers, spécialisée dans la distribution et le rechapage de pneus aux Etats-Unis.

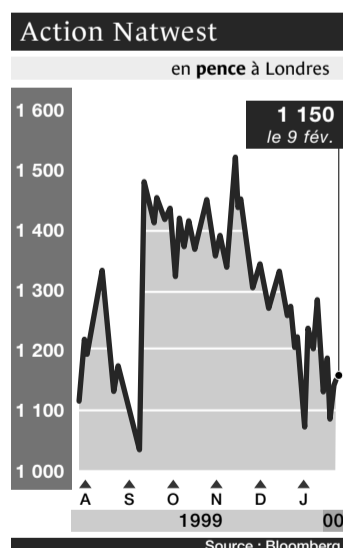
## VALEUR DU JOUR

## NatWest prête à accepter l'offre de RBoS

LA NATIONAL Westminster Bank devrait perdre son indépendance. Au terme d'une OPA homérique de six mois qui a opposé les deux principales banques écossaises pour le contrôle de la troisième banque britannique, les dirigeants de la NatWest seraient prêts à accepter l'offre de rachat de la Royal Bank of Scotland (RBoS) pour 22 milliards de livres (37,9 milliards d'euros). Son sort apparaissait scellé le 10 janvier après le choix de ses principaux actionnaires institutionnels (Merrill Lynch Mercury, Schroders, Standard Life...) en faveur de la proposition de la RBoS face à celle pourtant supérieure de la Bank of Scotland (BoS).

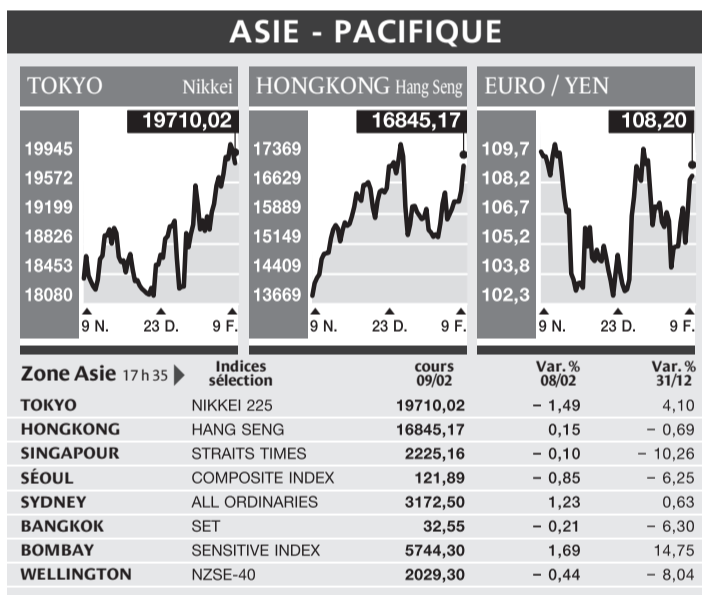
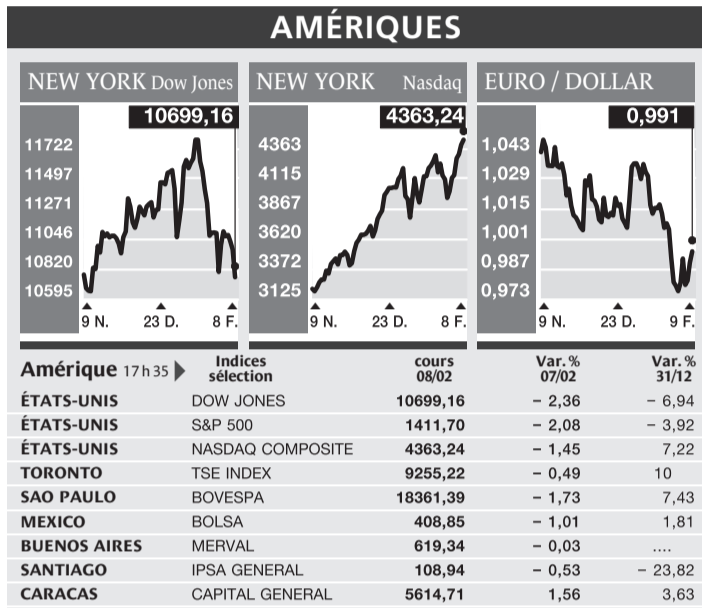
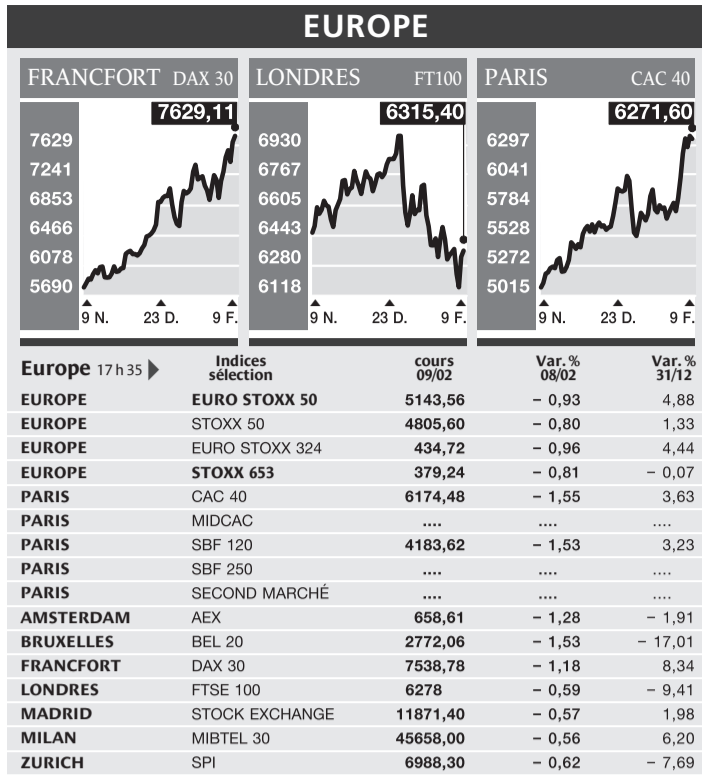
Si les deux projets écossais ne sont guère différents en matière de réduction de coûts et d'augmentation des revenus, le plan de la RBoS s'avère plus ambitieux. La personnalité du président de la RBoS, Sir George Mathewson, les liens avec l'assureur britannique CGU, la banque espagnole BSCH ou la Société générale, une meilleure plate-forme informatique, sa présence dans la banque de détail anglaise et son savoir-faire en matière de prêts aux multinationales écossaises expliqueraient l'issue de cette bataille hostile.

RBoS est plus petite, mais de loin plus rentable. Le nouveau groupe deviendra la deuxième banque de dépôt britannique après Lloyds



TSB avec 7,2 millions de clients, et la première en termes de prêts aux PME. Malgré le bon accueil de son plan de défense, qui avait promis la cession de quatre filiales et la poursuite des réductions d'effectifs, dès le départ les chances de NatWest de sauvegarder son indépendance étaient faibles. Ce prototype par excellence de la « high street bank » paie le prix de sa médiocre performance depuis plusieurs années, des hésitations de sa stratégie, d'un management sclérosé qui a payé cher son incursion dans les métiers de banque d'affaire et du fiasco du rachat amical de l'assureur Legal & General. Banquier à poigne, Fred Goodwin, directeur général de la RBS, devrait prendre les rênes du nouvel ensemble.

Marc Roche (à Londres)



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 a ouvert en recul de 0,94 %, à 6 271,60 points, jeudi 10 février. La Bourse de Paris avait donné de nouveaux signes d'essoufflement, mercredi, en terminant en baisse de 0,41 %, malgré la forte hausse de plusieurs valeurs de la « nouvelle économie ». Au terme d'une séance très volatile, l'indice CAC 40 avait fini à 6 271,60 points, après avoir franchi en séance un nouveau plus haut historique de 6 396,97 points.

## FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, jeudi matin, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes a débuté sur une légère baisse de 0,16 %, à 7 617,07 points. La Bourse de Francfort avait enregistré, mercredi, un deuxième record historique d'affilée, à 7 629,11 points, en hausse de 1,05 % à la clôture.

## LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres était en baisse de 0,44 %, à 6 287,50 points, lors des premières transactions, jeudi. La place londonienne avait terminé en hausse mercredi, l'indice Footsie gagnant 0,47 % à la fermeture du marché, à 6 315,4 points.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse, jeudi, influencée par le fort recul de Wall Street et avant un week-end de trois jours, vendredi étant férié au Japon. L'indice Nikkei a terminé sur une baisse de 1,49 %. à 19 710,02 points.

## NEW YORK

L'INDICE NASDAQ, où sont cotées bon nombre de valeurs de la « nouvelle économie » a terminé en baisse de 1,45 points, mercredi 9 février. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a, quant à lui, baissé de 2,36 %, à 10 699,16 points. Le recul du Nasdaq est compensé par le fait qu'il intervient au lendemain d'un record de clôture au dessus de 4 400 points, et d'une hausse de 8,8 % à ce niveau depuis le début de l'année.

## TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES européens se tendaient légèrement jeudi 10 février lors des premiers échanges. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrivait à 5,66 % tandis que celui du bund allemand émis à même échéance s'établissait à 5,54 %. Le rendement évolue à l'inverse du prix. Mercredi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence s'était relâché à 6,30 %.

## CHANGE

L'EURO était ferme, jeudi 10 février, lors des premiers échanges après l'annonce d'un nouveau recul des chiffres du chômage mardi. La devise européenne s'échangeait à 0,9910 dollar. Après s'être fortement replié mercredi, le yen se redressait face au billet vert. Un dollar cotait 108,54 yens.

## ÉCONOMIE

## M. Sakaiya croit à une forte reprise au Japon

LE MINISTRE japonais du plan, Tai-chi Sakaiya, a estimé, jeudi 10 février, que la croissance de son pays sera forte sur le trimestre janvier-mars, en réaction à une possible contraction sur le trimestre octobre-décembre. La récente et forte hausse de la Bourse de Tokyo témoigne d'anticipations optimistes vis-à-vis du redressement économique du pays et aide les entreprises à équilibrer leur bilan, a-t-il poursuivi. Quant à la politique de taux zéro suivie par la Banque du Japon, M. Sakaiya remarque que les prix de détail baissent au Japon et que la demande de crédit des entreprises reste anémique et donc qu'il est nécessaire d'examiner avec soin la conjoncture économique avant d'y mettre un terme.

■ **La Banque du Japon** a annoncé jeudi que son conseil de politique monétaire a décidé de ne pas modifier la politique de taux zéro actuellement suivie. Cette décision est intervenue par un vote à la majorité. L'institution ajoute qu'elle continuera à fournir des liquidités amples au marché afin de maintenir le taux au jour le jour aussi bas que possible.

■ **Les commandes de machines du secteur privé** au Japon ont nettement rebondi en décembre, grimant de 14,7 % par rapport au même mois de l'année précédente après une baisse de 1,8 % en novembre, a annoncé, jeudi, l'Agence de planification économique. Par rapport à novembre, les commandes ont progressé de 16,1 %, après une baisse de 2,2 % en septembre. L'agence a indiqué s'attendre à une contraction de 1,6 % au cours du premier trimestre de cette année.

■ **Les prix de gros intérieurs** ont de nouveau diminué en janvier pour le vingt-troisième mois consécutif, se contractant de 0,3 % par rapport au mois correspondant de 1999, a annoncé la Banque du Japon jeudi. En décembre, ils avaient déjà reculé de 0,6 % d'une année sur l'autre.

■ **ÉTATS-UNIS** : les stocks de produits distillés ont continué à reculer la semaine dernière, tombant à leur plus bas niveau depuis mai 1997, tandis que les réserves de pétrole et d'essence ont augmenté, selon les statistiques de l'Institut américain du pétrole. Ce dernier estime les stocks de produits distillés, qui comprennent le fioul domestique pour le chauffage, à 105,97 millions de barils au 4 février 2000, contre 111,90 millions la semaine précédente.

■ **ARGENTINE** : la balance commerciale a été déficitaire de

2,221 milliards de dollars en 1999, contre 4,963 milliards de dollars en 1998 (en recul de 55,2 %), a indiqué mercredi le ministère de l'économie. Les exportations se sont élevées en 1999 à 23,318 milliards de dollars (en baisse de 12 % sur un an) et les importations à 25,539 milliards de dollars (moins 19 %), a précisé le ministère.

■ **ALLEMAGNE** : plus de sept millions d'étrangers, soit 8,9 % de la population, vivaient dans le pays fin 1999 selon un rapport rendu public mercredi par la déléguée du gouvernement pour l'immigration, Marie-luise Beck. Selon ce document de 294 pages, au total 7,34 millions immigrés habitent sur le territoire allemand.

■ **La production industrielle** en Allemagne a augmenté de 0,7 % en décembre comparé au mois précédent, selon un chiffre provisoire en données corrigées des variations saisonnières, publié mercredi par le ministère des finances. En novembre par rapport à octobre, la production industrielle avait diminué de 0,2 %, selon les chiffres corrigés à la baisse du ministère.

■ **PAYS BALTES** : la crise russe de la mi-1998 a « brisé l'élan » et « ralenti la croissance » des trois Etats baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), qui avait été vive à partir de 1995 grâce au commerce extérieur, selon une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette embellie faisait suite à un effondrement des richesses nationales durant la première partie de la décennie liée aux difficultés des pays en transition. En 1999, la croissance devrait stagner (0 %) en Estonie, après une hausse de 4 % en 1998 et un pic à 10,6 % en 1997, selon l'OCDE. En Lettonie, l'estimation de croissance en 1999 est de 0,5 %, après 3,6 % en 1998 et 8,6 % en 1997. Enfin, en Lituanie, le produit intérieur brut devrait reculer de 1 % en 1999, après une croissance de 5,1 % en 1998 et de 7,3 % en 1997. Mais la crise russe n'a « pas inversé la tendance » d'une « croissance durable », et des signes de reprise sont visibles au deuxième semestre 1999.

■ **Cnuccd** : les investissements étrangers directs dans le monde ont augmenté de 25 % l'an dernier, à 827 milliards de dollars, a annoncé, mercredi, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuccd). Les flux vers les pays en développement ont augmenté de 15 % en 1999, après avoir stagné en 1998, pour atteindre 198 milliards de dollars. Les pays développés investissent près des trois quarts du total mondial. Au premier rang on trouve le Royaume-Uni, qui, pour la première fois depuis 1988, a dépassé les Etats-Unis.

| Taux de change fixe zone Euro |         |                      |         | Hors zone Euro    |          |
|-------------------------------|---------|----------------------|---------|-------------------|----------|
| Euro contre                   | Taux    | contre franc         | Taux    | Euro contre       | 09/02    |
| FRANC                         | 6,55957 | EURO                 | 0,15245 | COURONNE DANOISE  | 7,4436   |
| DEUTSCHEMARK                  | 1,95583 | DEUTSCHEMARK         | 3,35385 | COUR. NORVÉGIENNE | 8,0825   |
| LIRE ITALIENNE (1000)         | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000)    | 3,38774 | COUR. SUÉDOISE    | 8,4955   |
| PESETA ESPAG. (100)           | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100)  | 3,94238 | COURONNE TCHÈQUE  | 35,6320  |
| ESCUDO PORT. (100)            | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100)   | 3,27190 | DOLLAR AUSTRALIEN | 1,5620   |
| SCHILLING AUTR. (10)          | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 | DOLLAR CANADIEN   | 1,4334   |
| PUNT IRLANDAISE               | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE      | 8,32894 | DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,0044   |
| FLORIN NÉERLANDAIS            | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS   | 2,97660 | DRACHME GRECQUE   | 332,8000 |
| FRANC BELGE (10)              | 4,03399 | FRANC BELGE (10)     | 1,62607 | FLORINT HONGROIS  | 255,6600 |
| MARKKA FINLAND                | 5,94573 | MARKKA FINLAND       | 1,10324 | ZLOTY POLONAIS    | 4,1072   |

| Cours de change croisés |              |                |            |             |             |              |
|-------------------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|--------------|
| 09/02 17h35             | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR. S. |
| DOLLAR                  | 0,99285      | 0,92196        | 107,69500  | 16,42500    | 174,98000   | 67,03500     |
| YEN                     | 108,46500    | ....           | 107,69500  | 16,42500    | 174,98000   | 67,03500     |
| EURO                    | 1,00720      | 0,92855        | ....       | 0,15245     | 1,62420     | 0,62275      |
| FRANC                   | 6,60845      | 6,09105        | 6,55957    | ....        | 10,65580    | 4,08495      |
| LIVRE                   | 0,62014      | 0,57150        | 0,61565    | 0,09385     | ....        | 0,38335      |
| FRANC SUISSE            | 1,61830      | 1,49160        | 1,60630    | 0,24485     | 2,60850     | ....         |

| Taux d'intérêt (%) |           |             |             |             |      |
|--------------------|-----------|-------------|-------------|-------------|------|
| Taux 09/02         | Taux J.J. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Taux |
| FRANCE             | 3,25      | 3,37        | 5,66        | 5,93        |      |
| ALLEMAGNE          | 3,25      | 3,44        | 5,53        | 5,85        |      |
| GDE-BRETAGNE       | 5,13      | 6,06        | 5,66        | 4,63        |      |
| ITALIE             | 3,25      | 3,38        | 5,77        | 6,11        |      |
| JAPON              | 0,03      | 0,05        | 1,87        | 2,52        |      |
| ÉTATS-UNIS         | 5,72      | 5,68        | 6,61        | 6,19        |      |
| SUISSE             | 1,88      | 2,25        | 3,56        | 4,26        |      |
| PAYS-BAS           | 3,19      | 3,38        | 5,70        | 5,96        |      |

| Matières premières               |           |             |              |  |  |
|----------------------------------|-----------|-------------|--------------|--|--|
| En dollars                       |           | Cours 08/02 | Var. % 07/02 |  |  |
| <b>MÉTAUX (LONDRES) \$/TONNE</b> |           |             |              |  |  |
| CUIVRE 3 MOIS                    | 1823,50   | + 0,08      |              |  |  |
| ALUMINIUM 3 MOIS                 | 1681,50   | + 0,03      |              |  |  |
| PLOMB 3 MOIS                     | 471,50    | - 0,32      |              |  |  |
| ETAIN 3 MOIS                     | 5690      | - 0,35      |              |  |  |
| ZINC 3 MOIS                      | 1116,50   | - 0,04      |              |  |  |
| NICKEL 3 MOIS                    | 9360      | + 0,27      |              |  |  |
| <b>MÉTAUX (NEW YORK) \$/ONCE</b> |           |             |              |  |  |
| ARGENT A TERME                   | 5,46      | + 2,44      |              |  |  |
| CAFÉ (LONDRES)                   | 126489,27 |             |              |  |  |



# VALEURS EUROPÉENNES

● Le groupe d'informations **Reuters**, dont le titre s'était envolé, mardi 8 février, de 23 % après l'annonce d'un investissement de 500 millions de livres (5,3 milliards de francs) sur quatre ans dans le cadre d'une nouvelle stratégie axée sur Internet, a encore gagné, mercredi 9 février, 16,79 %, à 1 445 pence. Des courtiers ont relevé leur objectif sur cette valeur jusqu'à 16 pence.

● L'action **BSkyB** s'est envolée pour la deuxième séance consécutive à l'issue de la séance de mercredi, le groupe ayant confirmé des projets d'investissements de 400 millions de dollars dans le domaine d'Internet. Le titre a encore gagné 17,9 %, après une hausse de 10,3 % la veille.

● Le conglomérat diversifié dans les télécoms **Mannesmann**, qui a récemment trouvé un accord de fusion avec l'opérateur de téléphonie mobile britannique Vodafone Air-Touch, va quitter l'indice phare de la place financière allemande, le DAX, si la fusion se réalise, a confirmé la société des Bourses allemandes Deutsche Börse. L'action a abandonné, mercredi, 3,95 %, à 316,5 euros.

● L'action du pétrolier italien **ENI**, qui avait grimpé de plus de 10 % la veille en raison de rumeurs d'alliance avec Repsol-YPF, a reculé mercredi, terminant en baisse de 1,01 %, à 5,37 euros, après un démenti apporté par le groupe espagnol.

## 10/02 10h05

| Code pays | Cours en euros | % Var. 09/02 |
|-----------|----------------|--------------|
|-----------|----------------|--------------|

### AUTOMOBILE

|                   |     |        |       |
|-------------------|-----|--------|-------|
| AUTOLIV SDR       | SE  | 27,84  | -0,21 |
| BASF AG           | BE* | 43,10  | ....  |
| BMW               | DE* | 25     | +0,40 |
| CONTINENTAL AG    | DE* | 16,30  | ....  |
| DAIMLERCHRYSLER   | DE* | 65,30  | +0,15 |
| FIAT              | IT* | 31,30  | -0,48 |
| FIAT PRIV.        | IT* | 14,61  | -1,28 |
| MICHELIN /RM      | FR* | 36,75  | -1,74 |
| PEUGEOT           | FR* | 207,30 | -0,81 |
| PIRELLI           | IT* | 2,74   | -2,14 |
| RENAULT           | FR* | 45,50  | +0,66 |
| VALEO /RM         | FR* | 58,45  | -2,42 |
| VOLKSWAGEN        | DE* | 46     | ....  |
| VOYAGE            | SE  | 24,54  | -0,95 |
| VOLVO -B-         | SE  | 25,13  | -1,39 |
| DJ E STOXX AUTO P |     | 229,85 | -0,58 |

### BANQUES

|                   |     |        |        |
|-------------------|-----|--------|--------|
| ABBEY NATIONAL    | GB  | 10,70  | ....   |
| ABN AMRO HOLDIN   | NL* | 21,05  | +0,38  |
| ALL & LEICS       | GB  | 8,41   | +3,18  |
| ALLIED IRISH BA   | GB  | 14,28  | ....   |
| ALPHA CREDIT BA   | GR  | 79,36  | -0,71  |
| ARGENTARIA R      | ES* | 21,97  | ....   |
| B PINTO MAYOR R   | PT* | 23,66  | ....   |
| BANK AUSTRIA AG   | AT* | 45,72  | +1,60  |
| BANK OF IRELAND   | GB  | 10,76  | ....   |
| BANK OF PIRAEUS   | GR  | 23,36  | -2,57  |
| BK OF SCOTLAND    | GB  | 11,25  | +3,27  |
| BANKINTER R       | ES* | 68,20  | -0,73  |
| BARCLAYS PLC      | GB  | 23,18  | -1,04  |
| BAYR.HYPO-UVER    | DE* | 58,70  | -0,51  |
| BCA AG.MANTOVAN   | IT* | 8,12   | -0,25  |
| BCA FIDEURAM      | IT* | 10,46  | +0,58  |
| BCA INTESA        | IT* | 3,41   | +1,49  |
| BCA LOMBARDA      | IT* | 9,56   | -1,54  |
| MONTE PASCHI SI   | IT* | 3,30   | +0,92  |
| BCA P.BERG-CLV    | IT* | 20,10  | +0,75  |
| BCA P.MILANO      | IT* | 7,85   | +1,82  |
| B.P.VERONA E.S.   | IT* | 11,40  | -0,87  |
| BCA ROMA          | IT* | 1,14   | +1,79  |
| BBVA R            | ES* | 13,14  | -0,61  |
| ESPIRITO SANTO    | PT* | 28,20  | ....   |
| BCO POPULAR ESP   | ES* | 58,90  | +0,34  |
| BCO PORT ATLANT   | PT* | 4,39   | ....   |
| BCP R             | PT* | 5,62   | ....   |
| BIPOP CARIRE      | IT* | 95,20  | -3,64  |
| BNL               | IT* | 3,28   | ....   |
| BNP /RM           | FR* | 75,75  | ....   |
| BSCH R            | ES* | 10,64  | -0,75  |
| CCF /RM           | FR* | 116,70 | +0,17  |
| CHRISTIANA BK     | NO  | 4,94   | ....   |
| COMIT             | IT* | 4,40   | -0,45  |
| COMM.BANK OF GR   | GR  | 75,96  | -0,67  |
| COMMERZBANK       | DE* | 34     | +5,26  |
| CREDIT LYONNAIS   | FR* | 36,88  | +0,63  |
| DEN DANSKE BK     | DK  | 99,41  | ....   |
| DEN NORSKE BANK   | NO  | ....   | ....   |
| DEUTSCHE BANK N   | DE* | 82,70  | -1,19  |
| DEXIA             | BE* | 143,10 | -0,42  |
| DRESNER BANK N    | DE* | 47,70  | -0,62  |
| EFG EUROBANK      | GR  | 40,32  | -1,76  |
| ERGO BANK         | GR  | 91,65  | -1,64  |
| ERSTE BANK        | AT* | 46,80  | -0,40  |
| FOERENIGSSB A     | SE  | 14,24  | -0,82  |
| HALIFAX GROUP     | GB  | 7,70   | -0,84  |
| HSBC HLDG         | GB  | 11,57  | -2,86  |
| IONIAN BK REGS    | GR  | 45,96  | -10,03 |
| KBC BANCASSURAN   | BE* | 41,55  | -1,31  |
| LLOYDS TSB        | GB  | 10,44  | ....   |
| MERITA            | FI* | 5,76   | -0,17  |
| NAT BANK GREECE   | GR  | 74,97  | +1,42  |
| NATEXIS BQ POP.   | FR* | 65     | -0,23  |
| NATL WESTM BK     | GB  | 19,11  | +0,34  |
| NORDIC BALTIC H   | SE  | 5,89   | -1,96  |
| ROLO BANCA 1473   | IT* | 16,80  | -0,77  |
| ROLO BK SCOTL     | GB  | 14,09  | -4,08  |
| SAN PAOLO IMI     | IT* | 11,99  | +1,70  |
| S-E-BANKEN -A-    | SE  | 9,89   | ....   |
| STANDARD CHARTE   | GB  | 12,89  | +1,53  |
| STE GENERAL-A/    | FR* | 193    | -1,03  |
| SV HANDBK -A-     | SE  | 12,18  | -0,96  |
| SWEDISH MATCH     | SE  | 3,68   | +1,62  |
| UBS REG           | CH  | 247,95 | -1,60  |
| UNICREDITO ITAL   | IT* | 3,84   | -0,52  |
| UNIDANMARK -A-    | DK  | 58,71  | -0,68  |
| XIOSBANK          | GR  | 22,24  | -1,33  |
| DJ E STOXX BASI P |     | 287,40 | +0,01  |

### CHIMIE

|                   |     |         |       |
|-------------------|-----|---------|-------|
| AIR LIQUIDE /RM   | FR* | 151,60  | +0,33 |
| AKZO NOBEL NV     | NL* | 40,79   | +0,59 |
| BASF AG           | DE* | 43,10   | ....  |
| BAYER AG          | DE* | 43,05   | -0,58 |
| BOC GROUP PLC     | GB  | 21,88   | +0,90 |
| CELANESE N        | DE* | 24,40   | -0,41 |
| CIBA SPEC CHEM    | CH  | 66,18   | -0,23 |
| CLARIANT N        | CH  | 396,47  | -0,93 |
| DEGUSSA-HUELS     | DE* | 33,25   | -0,75 |
| DSM               | NL* | 31,41   | -0,16 |
| ICI-CHEM HOLD A   | CH  | 4443,20 | +0,56 |
| EMIS              | GB  | 8,27    | +3,66 |
| KEMIRA            | FI* | 6,35    | ....  |
| LAPORTE           | GB  | 7,83    | -0,41 |
| LONZA GRP N       | CH  | 589,11  | +0,21 |
| RHODIA            | FR* | 19,60   | -0,51 |
| SOLVAY            | BE* | 70,75   | +1,07 |
| TESSENDERLO CHE   | BE* | 43,01   | -2,69 |
| DJ E STOXX CHEM P |     | 348,42  | -0,58 |

### CONGLOMÉRATS

|                   |     |        |       |
|-------------------|-----|--------|-------|
| CGIP /RM          | FR* | 67,10  | ....  |
| CHRISTIAN DIOR    | FR* | 230    | -1,92 |
| D'ETEREN SA       | BE* | 280,10 | ....  |
| GAZ ET EAUX /RM   | FR* | 56,50  | -2,92 |
| GBL               | BE* | 228,20 | -3,71 |
| GEVAERT           | BE* | 39,25  | -0,63 |
| HAGEMeyer NV      | NL* | 20,49  | -1,01 |
| INCHCAPE          | GB  | 4,23   | +2,95 |
| INVESTOR -A-      | SE  | 15,30  | -1,14 |
| INVESTOR -B-      | SE  | 15,24  | -1,52 |
| MYTILINEOS HOLD   | GR  | 16,56  | ....  |
| NORSK HYDRO       | NO  | 39,72  | ....  |
| OERLIKON-BUEHRL   | CH  | 231,79 | +0,81 |
| ORKLA -A-         | NO  | 16,89  | ....  |
| SONAE SGPS        | PT* | 59,29  | ....  |
| TOMKINS           | GB  | 2,59   | -1,23 |
| VEBA AG           | DE* | 42,50  | +1,19 |
| DJ E STOXX CONG P |     | 308,58 | -0,85 |

### TÉLÉCOMMUNICATIONS

|                   |     |         |       |
|-------------------|-----|---------|-------|
| EIRCOM            | IR* | 4,42    | +0,45 |
| BRITISH TELECOM   | GB  | 17,18   | -2,75 |
| CABLE & WIRELES   | GB  | 21,20   | -6,17 |
| DEUTSCHE TELEKO   | DE* | 93,80   | +0,64 |
| ENERGIS           | GB  | 53,10   | -2,12 |
| EQUANT NV         | DE* | 123     | -0,81 |
| EUROPOLITAN HLD   | SE  | 20,72   | ....  |
| FRANCE TELECOM    | FR* | 167     | +1,46 |
| HELLENIC TELE (   | GR  | 28,40   | ....  |
| KONINKLIJKE KPN   | NL* | 125,95  | -5,23 |
| MANNESMANN N      | DE* | 307     | -0,07 |
| PANAFON HELLENI   | GR  | 16,09   | -1,65 |
| PORTUGAL TELECO   | PT* | 14,01   | ....  |
| SONERA            | FI* | 82,80   | -3,50 |
| SWISSCOM N        | CH  | 361,05  | -0,68 |
| TELE DANMARK -B   | DK  | 82,62   | -1,44 |
| TELECEL           | PT* | 20,50   | ....  |
| TELECOM ITALIA    | IT* | 18,50   | -0,54 |
| TELECOM ITALIA    | IT* | 7,32    | -1,74 |
| TELEFONICA        | ES* | 30,55   | -0,49 |
| TIM               | IT* | 13,11   | ....  |
| VODAFONE AIRTOU   | GB  | 5,25    | -2,70 |
| DJ E STOXX TCOM P |     | 1473,58 | -0,70 |

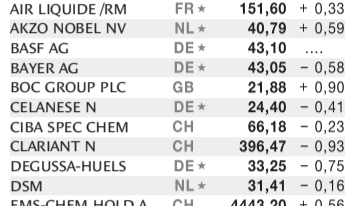
### CONSTRUCTION

|                   |     |         |       |
|-------------------|-----|---------|-------|
| ACCIONA           | ES* | 46,99   | +0,43 |
| AKTOR SA          | GR  | 22,24   | +1,37 |
| UPONOR -A-        | FI* | 16,70   | ....  |
| AUMAR R           | ES* | 16,60   | ....  |
| ACESA R           | ES* | 8,65    | +1,17 |
| BLUE CIRCLE IND   | GB  | 6,92    | ....  |
| BOUYGUES /RM      | FR* | 821,50  | -1,50 |
| BBP               | GB  | 5,51    | ....  |
| BUZZI UNICEM      | IT* | 9,62    | +0,21 |
| CIMPOR R          | PT* | 15,86   | ....  |
| COLAS /RM         | FR* | 194,60  | -0,21 |
| GRUPO DRAGADOS    | ES* | 8,39    | -0,71 |
| FCC               | ES* | 18,05   | -1,26 |
| GROUPE GTM        | FR* | 97,40   | -1,12 |
| HANSON PLC        | GB  | 5,97    | -2,90 |
| HEIDELBERGER ZE   | DE* | 61,50   | -0,49 |
| HELLTECHNODOR     | GR  | 32,42   | -0,28 |
| HERACLEES GEN R   | GR  | 32,09   | -6,72 |
| HOCHTIEF ENSL     | DE* | 25,50   | +2    |
| HOLDERBANK FINA   | CH  | 1211,78 | -2,50 |
| IMERYS /RM        | FR* | 135     | -1,10 |
| ITALCEMENTI       | IT* | 10,25   | +1,69 |
| LAFARGE /RM       | FR* | 85,60   | -0,47 |
| MICHANIKI REG.    | GR  | 15,29   | -0,39 |
| TARMAC            | GB  | 9,35    | ....  |
| PILKINGTON PLC    | GB  | 1,18    | -3,95 |
| RMC GROUP PLC     | GB  | 12,21   | ....  |
| SAINT GOBAIN /R   | FR* | 142,80  | +2    |
| SKANSKA -B-       | SE  | 36,61   | -0,80 |
| SUPERFOS          | DK  | 21,49   | ....  |
| TAYLOR WOODROW    | GB  | 2,03    | ....  |
| TECHNIP /RM       | FR* | 107     | -0,37 |
| TITAN CEMENT RE   | GR  | 53,19   | ....  |
| WIENERB BAUSTOF   | AT* | 21,07   | +0,24 |
| WILLIAMS          | GB  | 4,15    | -0,78 |
| DJ E STOXX CNST P |     | 231,25  | -0,20 |

### CONSUMMATION CYCLIQUE

|                 |     |        |       |
|-----------------|-----|--------|-------|
| ACCOR /RM       | FR* | 41,81  | +1,60 |
| ADIDAS-SALOMON  | DE* | 55,80  | +1,27 |
| AIR FCE         | FR* | 16,20  | +0,62 |
| AIRTOURS PLC    | GB  | 4,64   | ....  |
| ALITALIA        | IT* | 1,98   | +2,06 |
| AUSTRIAN AIRLIN | AT* | 18,08  | +0,44 |
| AUTOGRILL       | IT* | 11,70  | +0,43 |
| BANG & OLUFSEN  | DK  | 38,42  | -3,05 |
| BENETTON GROUP  | IT* | 1,99   | -1    |
| BRITISH AIRWAYS | GB  | 4,40   | +1,79 |
| BULGARI         | IT* | 9,88   | -0,21 |
| CLUB MED /RM    | FR* | 113,60 | -2,91 |
| COMPASS GRP     | GB  | 12,06  | -0,93 |
| DT.LUFTHANS N   | DE* | 19,67  | +1,03 |
| ELECTROLUX -B-  | SE  | 22,89  | ....  |
| EMI GROUP       | GB  | 12,37  | -2,68 |
| EURO DISNEY /RM | FR* | 0,86   | -1,15 |
| GRANADA GROUP   | GB  | 9,56   | +3,87 |
| HERMES INTL     | FR* | 142,50 | -5    |
| HPI             | IT* | 1,52   | -1,94 |
| KLM             | NL* | 21,84  | -2,06 |
| HILTON GROUP    | GB  | 2,67   | -0,60 |
| LVMH /RM        | FR* | 408,50 | -4,98 |
| MOULINEX /RM    | FR* | 5,61   | -6,66 |

## STOXX 600



| Code                | Country | Value   | % Var. |
|---------------------|---------|---------|--------|
| PERSIMMON PLC       | GB      | 3,10    | +0,53  |
| PREUSSAG AG         | DE*     | 46,20   | -0,86  |
| RANK GROUP          | GB      | 2,22    | -2,14  |
| SAIRGROUP N         | CH      | 191,71  | -0,96  |
| SAS DANMARK A/S     | DK      | 10,48   | +1,15  |
| SEB /RM             | FR*     | 72,90   | +0,28  |
| SODEXHO ALLIANC     | FR*     | 145,90  | +0,90  |
| THE SWATCH GRP      | CH      | 1016,03 | -1,03  |
| CIBA SPEC CHEM      | CH      | 210,66  | -0,73  |
| WWW UK UNITS        | IR*     | 0,93    | ....   |
| WILSON BOWDEN       | GB      | 7,93    | ....   |
| WOLFORD AG          | AT*     | 36,45   | +2,39  |
| DJ E STOXX CYC GO P |         | 174,42  | -2,32  |

## PHARMACIE

|                   |     |          |       |
|-------------------|-----|----------|-------|
| ASTRAZENECA       | GB  | 37,51    | +0,56 |
| AVENTIS /RM       | FR* | 54,30    | -0,64 |
| GLAXO WELLCOME    | GB  | 25,35    | -0,19 |
| NOVARTIS N        | CH  | 1274,55  | -0,44 |
| NOVO NORDISK B    | DK  | 138,37   | -0,34 |
| ORION B           | FI* | 26,10    | -1,14 |
| ROCHE HOLDING     | CH  | 13242,61 | -1,34 |
| ROCHE HOLDING G   | CH  | 11620,68 | -0,80 |
| SANOFI SYNTHELA   | FR* | 38,50    | -0,26 |
| SCHERING AG       | DE* | 119,75   | -0,21 |
| SMITHKLINE BEEC   | GB  | 11,49    | -2,07 |
| UCB               | BE* | 35,70    | -1,38 |
| DJ E STOXX PHAR P |     | 367,62   | -1,18 |

## ÉNERGIE

|                   |     |        |       |
|-------------------|-----|--------|-------|
| BP                | GB  | 5,43   | ....  |
| BP AMOCO          | GB  | 7,52   | -2,93 |
| BURMARB CASTROL   | GB  | 14,88  | -6,71 |
| CEPSA             | ES* | 9,70   | +1,04 |
| DORDTSCHE PETRO   | NL* | 49,25  | -2,86 |
| ENI               | IT* | 5,38   | +0,19 |
| ENTERPRISE OIL    | GB  | 6,32   | ....  |
| LASMO             | GB  | 1,59   | -2,97 |
| OMV AG            | AT* | 90,50  | -0,88 |
| PETROLEUM GEO-S   | NO  | 14,66  | ....  |
| REPSOL            | ES* | 21,24  | -0,56 |
| ROYAL DUTCH CO    | NL* | 52,22  | -2,04 |
| SAIPEM            | IT* | 3,45   | -2,82 |
| SHELL TRANSP      | GB  | 6,69   | -2,13 |
| TOTAL FINA /RM    | FR* | 143,60 | -2,38 |
| DJ E STOXX ENGY P |     | 300,06 | -1,79 |

## SERVICES FINANCIERS

|         |     |       |       |
|---------|-----|-------|-------|
| 3I      | GB  | 19,74 | +2,44 |
| ALMANIJ | BE* | 42    | -0,24 |

## BIENS D'ÉQUIPEMENT

|                 |     |          |       |
|-----------------|-----|----------|-------|
| ABB N           | CH  | 120,87   | -0,51 |
| ADECCO N        | CH  | 787,97   | -1,93 |
| ALSTOM          | FR* | 27,29    | +1,48 |
| ASSA ABLBY-B-   | SE  | 16,01    | +0,74 |
| ASSOC BR PORTS  | GB  | 3,78     | ....  |
| ATLAS COPCO -A- | SE  | 26,19    | -1,11 |
| ATLAS COPCO -B- | SE  | 25,72    | -0,91 |
| ATTICA ENTR SA  | GR  | 18,03    | -2,44 |
| BAA             | GB  | 6,35     | -2,73 |
| BBA GROUP PLC   | GB  | 5,97     | -0,54 |
| BRISA AUTO-ESTR | PT* | 8,50     | ....  |
| CAPITA GRP      | GB  | 16,97    | -0,10 |
| CMG             | GB  | 110,34   | -0,57 |
| COOKSON GROUP P | GB  | 3,42     | +1,93 |
| DAMPKIBS -A-    | DK  | 1027,29  | ....  |
| DAMPKIBS -B-    | DK  | 11027,19 | +0,71 |
|                 |     |          |       |



VALEURS FRANÇAISES

● Le leader européen de la chimie de spécialité Rhodia perdait 0,96 %, à 19,51 euros, jeudi 10 février dans les premiers échanges. Le groupe a annoncé, avant l'ouverture de la séance, avoir créé une coentreprise pour la production et la commercialisation de latex pour papier avec le groupe finlandais Raisio Chemicals.

● Le groupe français Pechiney reculait en Bourse, jeudi matin, de 0,45 %, à 66 euros, après avoir annoncé un bénéfice net de 260 millions d'euros en 1999, en baisse de 16,4 % par rapport à celui de l'année 1998. Les analystes tablaient sur un bénéfice net d'environ 284 millions d'euros.

● L'action Vivendi cédait 3,54 %, à 125,3 euros, jeudi matin. Le groupe a annoncé avoir réduit à 14,9 %, contre 49,3 % auparavant, sa participation dans le capital de l'entreprise de construction SGE.

● Le titre du groupe hôtelier français Accor gagnait 1,82 %, à 41,9 euros, jeudi matin. Le président de son directoire Jean-Marc Espalioux a estimé, dans une interview parue dans La Tribune, que le groupe est capable d'afficher chaque année une croissance « à deux chiffres » de ses résultats.

● L'action Neopost progressait, jeudi matin, de 1,46 %, à 35,5 euros, après l'annonce d'une émission de 135 millions d'euros d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océanes).

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 9 FÉVRIER

Cours relevés à 17 h 35

Liquidation : 22 février

| France             | Précédent en euros | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Paiement dernier coupon (1) |
|--------------------|--------------------|----------------|-----------------|---------------|-----------------------------|
| B.N.P. (T.P.)      | 144,60             | 144,60         | 948,51          | ...           | 30/07                       |
| CR.LYONNAIS(TP) L. | 141                | 140            | 918,34          | - 0,71        | 22/10                       |
| RENAULT (T.P.)     | 321,50             | 321,10         | 2106,28         | - 0,12        | 24/10                       |
| SAINT GOBAIN(T.P.) | 166,10             | 166,20         | 1090,20         | + 0,06        | 15/07                       |
| THOMSON SA (T.P.)  | 146                | 146            | 957,70          | ...           | 02/08                       |
| ACCOR              | 38,60              | 41,15          | 269,93          | + 6,61        | 14/06                       |
| AEROSPATIALE MATR. | 20,85              | 20,05          | 131,52          | - 3,84        | ...                         |
| AGF                | 51,25              | 51,05          | 334,87          | - 0,39        | 08/06                       |
| AIR FRANCE GPE NO  | 16,60              | 16,10          | 105,61          | - 3,01        | 06/07                       |
| AIR LIQUIDE        | 155,60             | 151,10         | 991,15          | - 2,89        | 19/05                       |
| ALCATEL            | 272                | 260,10         | 1706,14         | - 4,38        | 30/06                       |
| ALSTOM             | 29,25              | 27,70          | 181,70          | - 5,30        | 01/10                       |
| ALTRAN TECHNO.#    | 239                | 248            | 1626,77         | + 3,77        | 29/09                       |
| ATOS CA            | 163                | 154            | 1010,17         | - 5,52        | ...                         |
| AVENTIS            | 57,80              | 54,65          | 358,48          | - 5,45        | 03/06                       |
| AXA                | 133,90             | 130,40         | 855,37          | - 2,61        | 10/05                       |
| BAIL INVESTIS      | 129                | 128,10         | 840,28          | - 0,70        | 15/07                       |

|                    |        |        |         |         |       |
|--------------------|--------|--------|---------|---------|-------|
| B.AZAR HOT.VILLE   | 110    | 110    | 721,55  | ...     | 31/05 |
| BIC                | 42,76  | 42,05  | 275,83  | - 1,66  | 09/02 |
| BIS                | 85     | 85     | 557,56  | ...     | 01/07 |
| B.N.P.             | 77,85  | 75,75  | 496,89  | - 2,70  | 21/05 |
| BOLLORE            | 195,20 | 196,50 | 1288,96 | + 0,67  | 01/07 |
| BONGRAIN           | 300    | 291,50 | 1912,11 | - 2,83  | 11/05 |
| BOUYGUES           | 799    | 834    | 5470,68 | + 4,38  | 07/07 |
| BOUYGUES OFFS.     | 44,50  | 45,26  | 296,89  | + 1,71  | 23/06 |
| BULL#              | 9,81   | 9,39   | 61,59   | - 4,28  | ...   |
| BUSINESS OBJECTS   | 122,30 | 121,70 | 798,30  | - 0,49  | ...   |
| CANAL +            | 258    | 279,90 | 1836,02 | + 8,49  | 01/07 |
| CAP GEMINI         | 249,10 | 248    | 1626,77 | - 0,44  | 23/04 |
| CARBONE LORRAINE   | 41,20  | 39,03  | 256,02  | - 5,27  | 22/06 |
| CARREFOUR          | 155,60 | 150,70 | 988,53  | - 3,15  | 19/04 |
| CASINO GUICHARD    | 105    | 99     | 649,40  | - 5,71  | 10/06 |
| CASINO GUICH.ADP   | 71,80  | 66,60  | 436,87  | - 7,24  | 10/06 |
| CASTORAMA DUB.(LI) | 222,50 | 220    | 1443,11 | - 1,12  | 17/05 |
| C.C.F.             | 119,50 | 116,50 | 764,19  | - 2,51  | 28/04 |
| CEGEDI (LY)        | 198    | 217,80 | 1428,67 | + 10    | 02/06 |
| CERUS              | 9,60   | 9,99   | 65,53   | + 4,06  | 17/06 |
| CGIP               | 71,70  | 67,10  | 440,15  | - 6,42  | 11/06 |
| CHARGEURS          | 55,30  | 58,50  | 383,73  | + 5,79  | 15/07 |
| CHRISTIAN DALLOZ   | 59,90  | 57,30  | 375,86  | - 4,34  | 02/07 |
| CHRISTIAN DIOR     | 247,70 | 234,50 | 1538,22 | - 5,33  | 01/12 |
| CIC-ACTIONS A      | 97     | 97     | 636,28  | ...     | ...   |
| CIMENTIS FRANCAIS  | 58,50  | 54,30  | 356,18  | - 7,18  | 21/06 |
| CLARINS            | 109,50 | 105    | 688,75  | - 4,11  | 21/07 |
| CLUB MEDITERRANEE  | 111    | 117    | 767,47  | + 5,41  | 24/06 |
| CNP ASSURANCES     | 31,70  | 30,21  | 198,16  | - 4,70  | 05/07 |
| COFACE             | 97     | 90     | 590,36  | - 7,22  | ...   |
| COFLEXIP           | 82,50  | 85     | 557,56  | + 3,03  | 09/06 |
| COLAS              | 194,70 | 195    | 1279,12 | + 0,15  | 29/06 |
| CDE PROV. RECPT.   | 36,10  | 36,80  | 241,39  | + 1,94  | ...   |
| CPR                | 46,08  | 44     | 288,62  | - 4,51  | 01/06 |
| CRED.FON.FRANCE    | 16,20  | 16     | 104,95  | - 1,23  | 24/04 |
| CFR.RECYCLING      | 43,35  | 42,50  | 278,78  | - 1,96  | 30/03 |
| CREDIT LYONNAIS    | 39,31  | 36,65  | 240,41  | - 6,77  | ...   |
| CS SIGNAUX(CSEE)   | 56,05  | 54,40  | 356,84  | - 2,94  | 01/07 |
| DAMART             | 76,30  | 77,25  | 506,73  | + 1,25  | 20/07 |
| DANONE             | 220    | 216,20 | 1418,18 | - 1,73  | 26/05 |
| DASSAULT-AVIATION  | 195,70 | 195,60 | 1283,05 | - 0,05  | 07/05 |
| DASSAULT SYSTEMES  | 86,85  | 91,20  | 598,23  | + 5,01  | 01/07 |
| DE DIETRICH        | 51,50  | 50,50  | 331,26  | - 1,94  | 21/04 |
| DEVEAUX(LY)#       | 70     | 66,90  | 438,84  | - 4,43  | 01/07 |
| DEV.R.N-P.CAL LI   | 14     | ...    | ...     | ...     | 18/06 |
| DMC (DOLLFUS MI)   | 5,08   | 4,90   | 32,14   | - 3,54  | 20/06 |
| DYNACON            | 25,72  | 26     | 170,55  | + 1,09  | 12/07 |
| EIFFAGE            | 60     | 56,50  | 370,62  | - 5,83  | 04/01 |
| ERAMET             | 51,10  | 49     | 321,42  | - 4,11  | 07/06 |
| ERIDANIA BEGHIN    | 95     | 91     | 596,92  | - 4,21  | 13/07 |
| ESSILOR INTL       | 268    | 258    | 1692,37 | - 3,73  | 01/06 |
| ESSILOR INTLADP    | 320,20 | 315,20 | 2067,58 | - 1,56  | 01/06 |
| ESSO               | 68     | 67,50  | 442,77  | - 0,74  | 30/06 |
| EURAFRANCE         | 521    | 519,50 | 3407,70 | - 0,29  | 27/12 |
| EURO DISNEY        | 0,87   | 0,87   | 5,71    | ...     | 30/09 |
| EUROTUNNEL         | 1,22   | 1,21   | 7,94    | - 0,82  | ...   |
| FAOCOM SA          | 71,80  | 70,10  | 459,83  | - 2,37  | 08/07 |
| FAURECIA           | 47     | 47,05  | 308,63  | + 0,11  | 06/05 |
| FIMALAC SA         | 159    | 154    | 1010,17 | - 3,14  | 02/06 |
| FIVES-LILLE        | 81,10  | 78     | 511,65  | - 3,82  | 15/06 |
| FONCLYON.#         | 119,50 | 118,90 | 779,93  | - 0,50  | 01/07 |
| FRANCE TELECOM     | 160,10 | 164,60 | 1079,71 | + 2,81  | 17/06 |
| FROMAGERIES BEL.   | 699    | 701,50 | 4601,54 | + 0,36  | 21/07 |
| GALERIES LAFAYETT  | 194,40 | 185,50 | 1216,80 | - 4,58  | 10/06 |
| GAUMONT #          | 84     | 84     | 551     | ...     | 06/05 |
| GAZ ET EAUX        | 58,05  | 58,20  | 381,77  | + 0,26  | 01/07 |
| GECINA             | 104,50 | 104    | 682,20  | - 0,48  | 02/07 |
| GEOPHYSIQUE        | 64,20  | 64     | 419,81  | - 0,31  | 12/07 |
| GFI INFORMATIQUE   | 166,10 | 183,10 | 1201,06 | + 10,23 | 16/06 |
| GRANDVISION        | 26,95  | 26,15  | 171,53  | - 2,97  | 30/06 |
| GROUPE ANDRE S.A.  | 173    | 182,10 | 1194,50 | + 5,26  | 10/02 |
| GASCOGNE           | 75,95  | 75,90  | 497,87  | - 0,07  | 28/05 |
| GR.ZANNIER (LY) #  | 38,11  | 38,11  | 249,99  | ...     | 01/07 |

|                    |        |        |          |        |       |
|--------------------|--------|--------|----------|--------|-------|
| GRUPE GTM          | 97,90  | 98,50  | 646,12   | + 0,61 | 30/06 |
| GRUPE PARTOUCHE    | 74,50  | 75,10  | 492,62   | + 0,81 | 13/04 |
| GILBERT            | 131    | 130,60 | 856,68   | - 0,31 | 02/07 |
| GUYENNE GASCOGNE   | 435,50 | 435    | 2853,41  | + 0,11 | 21/06 |
| HACHETTE FILI.MED  | 83,20  | 84,70  | 555,60   | + 1,80 | 15/06 |
| HAVAS ADVERTISING  | 550    | 550    | 3607,76  | ...    | 16/07 |
| IMERY(S.XI.METAL)  | 132,20 | 136,50 | 895,38   | + 3,25 | 25/06 |
| IMMEUBLES DE FCE   | 17,94  | 17,94  | 117,68   | ...    | 18/05 |
| INFOGRAMS ENTER    | 41     | 43     | 282,06   | + 4,88 | ...   |
| INGENICO           | 87     | 88,30  | 579,21   | + 1,49 | 03/08 |
| ISIS               | 67     | 65,90  | 432,28   | - 1,64 | 30/06 |
| KAUFMANN ET BROAD  | 23,54  | 23,50  | 154,15   | - 0,17 | ...   |
| KLEPIERRE COMP.FI  | 94,90  | 95     | 623,16   | + 0,11 | 30/04 |
| LABINAL            | 94     | 97,30  | 638,25   | + 3,51 | 07/07 |
| LAFARGE            | 88     | 86     | 564,12   | - 2,27 | 07/07 |
| LACRETEUR          | 92     | 91,75  | 601,84   | - 0,27 | 01/06 |
| LAFAYRE            | 57,15  | 54,20  | 355,53   | - 5,16 | 27/05 |
| LEBON (CIE)        | 47,55  | 47,50  | 311,58   | - 0,11 | 09/06 |
| LEGRAND            | 214    | 201    | 1318,47  | - 6,07 | 01/02 |
| LEGRAND ADP        | 121,60 | 115,70 | 758,94   | - 4,85 | 01/02 |
| LEGRIS INDUST.     | 42,15  | 44     | 288,62   | + 4,39 | 09/07 |
| LOCINDUS           | 110    | 110    | 721,55   | ...    | 01/07 |
| L'OREAL            | 685    | 660,50 | 4332,60  | - 3,58 | 15/06 |
| LMVM MOET HEN.     | 448    | 429,90 | 2819,96  | - 4,04 | 01/12 |
| MARINE WENDEL      | 111    | 111,80 | 733,36   | + 0,72 | 29/11 |
| METALLEUROPE       | 7,60   | 7,48   | 49,07    | - 1,58 | 04/07 |
| MICHELIN           | 37,44  | 37,40  | 245,33   | - 0,11 | 15/06 |
| MONTUPET SA        | 32,25  | 32,01  | 209,97   | - 0,74 | 29/06 |
| MOULINEX           | 6,50   | 6,01   | 39,42    | - 7,54 | 14/09 |
| NATEXIS BQ POP     | 66,10  | 65,15  | 427,36   | - 1,44 | 22/06 |
| NEOPOST            | 36,79  | 34,99  | 229,52   | - 4,89 | ...   |
| NORBERT DENTRES.#  | 19,20  | 18,80  | 123,32   | - 2,08 | 17/05 |
| NORD-EST           | 26,80  | 26,52  | 173,96   | - 1,04 | 25/06 |
| NORDON (NY)        | 66,50  | 66,50  | 436,21   | ...    | ...   |
| NRJ #              | 700    | 664    | 4355,55  | - 5,14 | 17/03 |
| OLIPAR             | 8,99   | 8,99   | 58,97    | ...    | ...   |
| PECHINEY ACT ORD   | 69     | 66,30  | 434,90   | - 3,91 | 30/06 |
| PENAUILLÉ POLY.CB. | 602    | 602    | 3948,86  | ...    | 23/06 |
| PERNOD-RICARD      | 55,20  | 54     | 354,22   | - 2,17 | 12/01 |
| PEUGEOT            | 227    | 209    | 1370,95  | - 7,93 | 09/06 |
| PINAULT-PRINT.RED  | 202,10 | 200,10 | 1312,57  | - 0,99 | 01/07 |
| PLASTIC OMN.(LY)   | 116,40 | 117,80 | 772,72   | + 1,20 | 28/06 |
| PROMODES           | 934    | 914    | 5995,45  | - 2,14 | 10/06 |
| PUBLICIS #         | 560    | 548,50 | 3597,92  | - 2,05 | 07/07 |
| REMY COINTREAU     | 21,20  | 20,50  | 134,47   | - 3,30 | 15/09 |
| RENAULT            | 47,90  | 45,20  | 296,49   | - 5,64 | 02/07 |
| REXEL              | 77,90  | 74     | 485,41   | - 5,01 | 01/07 |
| RHODIA             | 19,75  | 19,70  | 129,22   | - 0,25 | 30/06 |
| ROCHETTE (LA)      | 6,46   | 6,30   | 41,33    | - 2,48 | 25/06 |
| ROYAL CANIN        | 79,80  | 80     | 524,77   | + 0,25 | 10/05 |
| RUÉ IMPERIALE (LY) | 2109   | 2180   | 14299,86 | + 3,37 | 09/07 |
| SADE (NY)          | 37,90  | 37,95  | 248,94   | + 0,13 | 22/06 |
| SAGEM S.A.         | 963    | 1020   | 6690,76  | + 5,92 | ...   |
| SAINT-GOBAIN       | 147,70 | 140    | 918,34   | - 5,21 | 28/06 |
| SAIVEPAR (NY)      | 74     | 74,60  | 489,34   | + 0,81 | 05/08 |
| SAIPI SYNTHELABO   | 39,24  | 38,60  | 253,20   | - 1,63 | ...   |
| SAUPEY (NS)        | 97     | 97     | 636,28   | ...    | 21/04 |
| SCHNEIDER ELECTRI. | 74,10  | 73,20  | 480,16   | - 1,21 | 11/06 |
| SCOR               | 51     | 50     | 327,98   | - 1,96 | 02/06 |
| S.E.B.             | 72,90  | 72,70  | 476,88   | - 0,27 | 11/06 |
| SEITA              | 43,11  | 43,22  | 283,50   | + 0,26 | 16/12 |
| SELECTBANQUE       | 14     | 14     | 91,83    | ...    | 12/07 |
| SGE                | 44,50  | 45     | 295,18   | + 1,12 | 14/06 |
| SIDEL              | 87,90  | 85,75  | 562,48   | - 2,45 | 04/06 |
| SILIC CA           | 150    | 152    | 997,05   | + 1,33 | 01/07 |
| SIMCO              | 78,30  | 77     | 505,09   | - 1,66 | 29/06 |
| SKIS ROSSIGNOL     | 15,80  | 15,74  | 103,25   | - 0,38 | 20/09 |
| SOCIETE GENERALE   | 200    | 195    | 1279,12  | - 2,50 | 16/06 |
| SODEXHO ALLIANCE   | 148    | 144,60 | 948,51   | - 2,30 | 04/03 |
| SOCEPARC (FIN)     | 79     | 78,20  | 512,96   | - 1,01 | 03/01 |
| SOUMER-ALIBERT     | 27,05  | 26     | 170,55   | - 3,88 | 18/06 |
| SOPHIA (EX.SFI)    | 24,08  | 25     | 163,99   | + 3,82 | 30/06 |
| SOPRA #            | 113    | 120    | 787,15   | + 6,19 | 23/04 |

|                   |        |        |         |         |       |
|-------------------|--------|--------|---------|---------|-------|
| SPIR COMMUNIC.#   | 143    | 162    | 1062,65 | + 13,29 | 31/05 |
| SR.PERFORMANC.    | 310    | 333,40 | 2186,96 | + 7,55  | 19/07 |
| SUEZ LYON.DES EAU | 172,50 | 168,20 | 1103,32 | - 2,49  | 20/08 |
| TFI               | 589    | 619    | 4060,37 | + 5,09  | 30/06 |
| TECHNIP           | 107,50 | 107,40 | 704,50  | - 0,09  | 28/05 |
| THOMSON-CSF       | 49,81  | 45,93  | 301,28  | - 7,79  | 09/07 |
| THOMSON MULTIMEDI | 113,70 | 123    | 806,83  | + 8,18  | ...   |
| TOTAL FINA SA     | 141,50 | 147,10 | 964,91  | + 3,96  | 19/07 |
| TRANSCIEL #       | 147,50 | 154,80 | 1015,42 | + 4,95  | 27/05 |
| UBI SOFT ENTERTAI | 65     | 70     | 459,17  | + 7,69  | ...   |
| UNIBAIL           | 140    | 140    | 918,34  | ...     | 10/06 |
| UNILOG            | 139,40 | 149    | 977,38  | + 6,89  | 29/06 |
| UNION ASSUR.FDAL  | 106,50 | 109,50 | 718,27  | + 2,82  | 15/06 |
| USINOR            | 15,89  | 15,26  | 100,10  | - 3,96  | 01/07 |
| VALEO             | 61,80  | 59,90  | 392,92  | - 3,07  | 12/07 |
| VALLOUREC         | 44,40  |        |         |         |       |



**SCIENCES** Bill Clinton vient d'annoncer une « initiative nationale sur les nanotechnologies » qui, si elle est acceptée par le Congrès américain, se traduira par une

hausse de 84 % des budgets de recherche consacrés à ce secteur. ● IL S'AGIT de repousser les limites des puces de silicium, mais aussi d'explorer l'univers des nanomachines,

dont les moteurs cellulaires sont de fascinants représentants. ● OMNIPRÉSENTS dans le monde vivant, ces moteurs servent aussi bien à mouvoir des cellules qu'à transporter

des molécules ou contracter les muscles. Sans eux, pas de division cellulaire possible. On espère donc apprendre à les bloquer sélectivement pour stopper la prolifération

des tumeurs. ● DE NOUVEAUX OUTILS permettent d'observer et de manipuler ce qui pourrait, dans un futur lointain, constituer les éléments d'usines microscopiques.

## Les moteurs du vivant commencent à livrer leurs secrets

Une multitude de « machines » minuscules animent les cellules. Linéaires ou rotatives, parfois constituées d'une seule molécule, elles contractent les muscles, fabriquent ou transportent les protéines. Un territoire nouveau que physiciens, chimistes et biologistes défrichent de concert

**JUIN 1999.** Face au Congrès américain, le Prix Nobel de chimie 1996, Richard Smalley, rendu chauve par une chimiothérapie, se livre à un éloquent plaidoyer pour les nanotechnologies. « Il y a vingt ans, en l'absence de cette thérapie grossière [la chimiothérapie], je serais déjà mort. Mais dans vingt ans, avance-t-il, je suis sûr que nous n'aurons plus à utiliser cet outil rudimentaire. » Les nanotechnologies offriront alors des « missiles » microscopiques capables de cibler les cellules cancéreuses.

Son appel à développer ces techniques a été entendu. La Maison Blanche a lancé le 21 janvier une

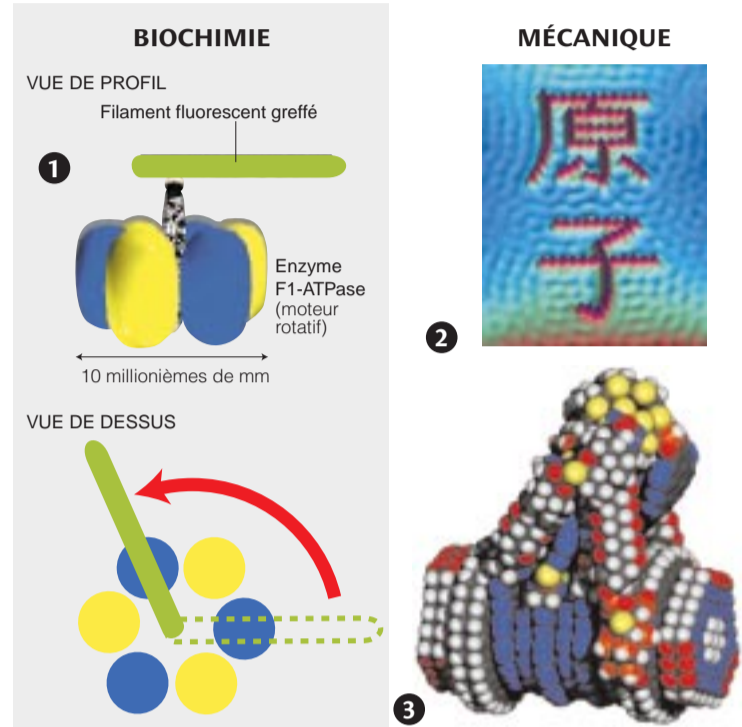
lules, Sans eux, elles ne pourraient fonctionner, ou même se diviser. Et dans le cas du cancer, le blocage de ces moteurs pourrait empêcher spécifiquement la réplication et la prolifération des cellules malades. « La vie des cellules est rythmée par ces machines, confirme Jacques Prost, physicien théorique à l'Institut Curie. Elles transportent les neurotransmetteurs d'un bout à l'autre des cellules nerveuses, elles permettent aux muscles de se contracter, elles pincent et séparent les chromosomes. » Ces moteurs, présents dans toutes les cellules, commencent tout juste à livrer leurs secrets.

Les mécanos qui s'y intéressent – des physiciens et des chimistes tout autant que des biologistes – distinguent moteurs linéaires et rotatifs. Les premiers sont les plus nombreux, répartis en trois grandes familles : les kinésines, les myosines et les dynéines. Le corps humain abriterait un cinquantaine de kinésines différentes, le vivant recèle plus de quatre cents myosines réparties en douze formes principales, tandis que la dynéine, plus grosse et moins bien connue, sert à propulser les cellules pourvues de flagelles.

### 3,6 MILLIÈTRES/HEURE

La kinésine est probablement le plus curieux de ces moteurs. Constitué de deux « jambes » et d'une double tête à laquelle s'accroche une vésicule contenant les produits qu'elle transporte, cette molécule se déplace pas à pas le long de structures filamentaires qui sont comme autant de lignes de chemin de fer dans les cellules. Elle voyage à la vitesse de 3,6 millièmes/heure, par pas successifs de 8 millièmes de millimètre, comme l'a montré Steven Block (université Stanford), un des « papes » du domaine, qui c'est déjà amusé à accrocher de petites

### Les machines de l'infiniment petit



Infographie : Le Monde • Sources : Scientific American - IBM - Institute for Molecular Manufacturing

billes sur des kinésines pour mesurer leur capacité de traction.

A sa suite, certains, comme Viola Vogel (université de Washington), imaginent déjà de construire des circuits ferroviaires qui permettraient la livraison de molécules. « Ce moteur marche comme le ferait une personne passant de pierre en pierre pour traverser une mare », note Ronald Vale, de l'université de Californie (San Francisco), dont l'équipe vient de décrire finement le processus de déplacement dans la revue *Nature* (16 décembre 1999). Mais les choses ne sont peut-être pas si simples : on a observé des kinésines, dotées d'une seule jambe, pourtant capables de

progresser le long de microtubules !

Les myosines ne sont pas moins intéressantes. Elles interviennent notamment dans les cellules musculaires. Constituées d'un filament torsadé, elles comportent deux têtes bulbueuses, qui viennent au contact de filaments d'actine, des molécules que certains comparent aux os de la cellule. En se repliant, ces bulbes entraînent le déplacement de l'actine, ce qui peut aussi bien permettre la contraction d'une cellule musculaire que la reptation d'un globule blanc ou d'une amibe. Pour Jacques Prost, le comportement collectif des myosines recèle bien des surprises.

**Le monde de l'infiniment petit est peuplé de machines qui ont la taille d'une molécule.** La vie des cellules de notre organisme est rythmée par ces minuscules moteurs linéaires ou rotatifs que les chercheurs aimeraient savoir reproduire pour les utiliser à des fins médicales ou électroniques.

Certains de ces moteurs linéaires marchent comme le ferait une personne qui passe de pierre en pierre pour traverser une flaque. D'autres sont capables de tourner sur eux-mêmes à grande vitesse (1). Il s'agit d'une molécule d'enzyme, la F1-ATPase sur laquelle une équipe japonaise a réussi à greffer un petit filament permettant d'observer sa rotation.

D'autres équipes tentent de manipuler directement des atomes avec des microscopes spéciaux pour fabriquer directement des machines plus petites. Les chercheurs d'IBM ont ainsi réussi en déplaçant des atomes de fer à dessiner l'idéogramme désignant le mot atome en japonais (2). Ceux de l'Institute for Molecular Manufacturing ont simulé la création d'un ensemble mobile fait de 2 596 atomes (3).

ment de physique de l'université Keio de Yokohama ont, pour la première fois au monde, fait la démonstration de l'existence d'une telle machine dont le diamètre ne dépasse pas les 10 nanomètres (millionièmes de millimètre). Comment une telle chose est-elle possible ?

### MOINS LENTEMENT QUE PRÉVU

A cette échelle, il n'est pas question de fraiser ou d'usiner des pièces, mais plus simplement de prendre une molécule sur laquelle on avait quelques soupçons, la F1-ATPase. Le mérite de Kinoshita et de son équipe est d'avoir su fixer à cet engin un petit filament fluorescent d'actine dont la rotation rapide a pu être détectée ensuite par un système vidéo. « C'est un travail superbe », s'exclame Jacques Prost, repris par Christian Joachim, du Cemes/CNRS (Toulouse), qui ajoute que « nombreux sont ceux qui veulent refaire cette magnifique expérience ».

Ainsi, une équipe de la Cornell University conduite par Carlo Montemagno tente aujourd'hui d'aller plus loin et de fabriquer une telle machine fixée à un support de nickel. A en croire la publication d'une information parue dans la revue *Nanotechnology* datée de septembre 1999, ce dispositif aurait fonctionné après avoir été plongé dans un bain d'ATP, substance qui est au vivant ce que l'essence ou l'électricité est aux moteurs. Prudent, Carlo Montemagno rappelle qu'il y a encore beaucoup à faire avant de penser à des applications, mais, parodiant Neil Armstrong, il souligne que, « pour une technologie qui n'était pas censée produire d'application utile avant 2050, un sacré petit pas a déjà été franchi ».

Jean-François Augereau et Hervé Morin

## Des « constructeurs » spécialisés dans les toutes petites cylindrées

**AUX GROSSES CYLINDRÉES** que sont les machines cellulaires, certains, comme Christian Joachim (Cemes-CNRS) et James Gimzewski (IBM, Zurich), préfèrent des moteurs plus petits encore. Ce monde-là est un monde véritablement nanométrique où l'étalon de mesure est l'ångström : soit le dix millièmes de millimètre. Cela explique peut-être que les candidats moteurs soient si peu nombreux. Le mécanisme du premier observé par Wilson Ho (Cornell University) est dû au mouvement pas à pas d'une molécule d'oxygène fixée à la surface d'un substrat adsorbant.

Le simple fait d'approcher la pointe d'un microscope à effet tunnel de cette molécule suffit à la « chauffer » et à lui donner la capacité d'occuper un des trois sites qui lui sont offerts. Elle pivote ainsi d'un angle de 120 degrés, comme pourrait le faire un moteur. Malheureusement pour les chercheurs, ce mouvement est totalement aléatoire, ce qui suppose, insiste Christian Joachim, que l'on maîtrise mieux, pour aller plus loin, les capacités de l'effet tunnel ou au contraire que l'on construise des molécules adaptées.

### PAS ENCORE D'AUTOROUTE

D'autres travaux dans ce domaine stimulent l'appétit des chercheurs. Récemment, deux équipes, l'une nippon-néerlandaise (université de Tohoku, université de Groningen), conduite par Nagatoshi Koumura et Robert Zijlstra, et l'autre américaine (Boston College, Chestnut Hill, Massachusetts), dirigée par Roos Kelly, ont présenté dans la revue *Nature* deux minuscules moteurs de la taille d'une molécule. Le premier, lorsqu'il est soumis à un flash de

lumière ultra-violette, effectue un tour complet tandis que le second tourne de 120 degrés sous l'action d'une stimulation chimique. On croit rêver. A cette nuance près que ces deux équipes ne travaillent pas sur des moteurs uniques mais sur des soupes de millions, sinon de milliards, de moteurs dont elles étudient statistiquement les mouvements.

Plus près de nous, James Gimzewski et Christian Joachim ont observé sur un substrat métallique sur lequel était déposé une fine couche de molécules que des nanomoteurs pouvaient exister là où il y avait des défauts dans l'empilement de la couche. Si, écrivaient-ils en juillet 1998 dans la revue *Science*, une molécule identique à celle du substrat est mal engagée dans une de ces cavités, alors elle peut tourner, l'ensemble se comportant comme un rotor moléculaire à six pales.

Mais là encore, ce processus est aléatoire. Quand bien même on saurait produire à l'unité de tels nanomoteurs, prévient Anthony Davis (Trinity College, Dublin), il resterait encore à savoir intégrer ces moteurs moléculaires à des nanodispositifs utilisables. « Ce que démontrent ces travaux, c'est que l'ingénierie à l'échelle moléculaire [et les rêves qu'elle peut susciter] progresse lentement vers une certaine réalité. » La création d'une boîte à outils riche de pièces moléculaires pouvant être assemblées comme cela se fait, par exemple, dans l'industrie automobile n'est donc pas pour demain. Pour Christian Joachim, « on a commencé à tracer des chemins. Mais on est encore loin de pouvoir construire des autoroutes ».

J.-F. A. et H. M.

## Babar en apnée sur la « planète molle »

« **FIXEZ** le harnais de vos bouteilles et plongez. » Invitant ses lecteurs à le suivre dans sa classique *Visite guidée de la cellule vivante* (Belin), le Prix Nobel de médecine (1974) Christian de Duve leur rappelait que « les cellules vivantes vivent dans un monde aquatique » et qu'à l'intérieur tout baigne dans une gelée informe, le cytosol. Les spécialistes des moteurs moléculaires savent que si la physique qui régit ces mondes n'est pas à proprement parler différente de la nôtre, les comparaisons (rendement, force) avec les moteurs classiques sont parfois malaisées.

Christian Joachim, du Centre d'élaboration des matériaux et d'études structurales de Toulouse, distingue trois échelles, selon qu'on s'intéresse aux moteurs de silicium, dont les plus petits modèles actuels mesurent de 20 à 30 microns (millièmes de millimètres), des moteurs biologiques, tels que les myosines ou les kinésines, constitués de

macromolécules de 10 à 20 nanomètres, mille fois plus petits, ou des petits rotors d'un nanomètre de diamètre, un domaine qui relève plus de la physicochimie.

### UNE ATMOSPHÈRE DE CHEWING-GUM

« Les moteurs de silicium ont très peu d'inertie, précise-t-il, ce qui pose problème lorsqu'on veut changer de palier. » Cependant, ils fonctionnent dans l'air, et dépendent généralement pour leur alimentation de l'électricité, comme les moteurs classiques. Ce qui n'est plus le cas des moteurs biologiques, qui « tournent » à l'ATP (adénosine triphosphate), dans une soupe à la viscosité proche de celle du chewing-gum. « C'est Babar sur la planète molle : un monde où les gens s'engluent », plaisante Christian Joachim. Mais les moteurs moléculaires sont parfaitement adaptés à cet environnement. Les physiciens ont même montré que c'est dans ce milieu

que leur rendement, proche de un, est optimal. A l'échelle des rotors moléculaires, on rencontre d'autres phénomènes. « Ces rotors ont une masse d'un centième de milliardième de milliardième de gramme, et leur énergie cinétique est quasiment négligeable, précise Christian Joachim. Est-ce que ça a un sens de parler de travail fourni ? » Il faut imaginer un environnement « où tout bouge dans tous les sens » et où les vibrations des atomes de surface (où est déposé le rotor) n'ont rien de négligeable.

Aussi certains rotors, qui fonctionnent à température ambiante, ne tournent plus à très basse température, lorsque les vibrations sont moindres. Et d'autres types d'interactions, chimiques ou électriques, relèguent au second plan les effets de la gravité, omniprésente dans notre macromonde.

H. M.

## Des instruments pour explorer le nanomonde

**LE PRIX NOBEL** de physique Richard Feynman se demandait en 1959 si l'homme serait capable, « dans un futur lointain », d'organiser les atomes à son gré. Rêve fou. Pourtant, en 1989, deux ans seulement après sa mort, des chercheurs d'IBM (Almaden, Californie) parvenaient à écrire le logo de leur compagnie à l'aide de 35 atomes de xénon.

Comment cela a-t-il été possible ? En utilisant le tout dernier microscope inventé pour sonder le monde atomique : le microscope à effet tunnel (Scanning tunneling microscope, ou STM). Un curieux objet qui explore l'infiniment petit au moyen d'une minuscule aiguille métallique dont l'extrémité a la taille de quelques atomes. Promue à une distance de quelques atomes seulement de la surface à explorer, cette pointe enregistre des variations électriques qui sont fonction du relief qu'elle survole. Les atomes présents à la surface de

l'échantillon sont ainsi repérés et révélés sur l'écran de l'appareil, comme autant de petites « montagnes ».

Pour explorer les échantillons non conducteurs et, en particulier, la matière biologique, les chercheurs utilisent un autre type d'appareil, le microscope à force atomique (Atomic-force microscope, ou AFM) qui fonctionne selon un principe similaire. Seule différence : il enregistre les forces de répulsion ou d'attraction entre la pointe et la surface de l'échantillon. Ce sont ces mêmes forces qui sont utilisées pour manipuler atomes et molécules. Toutes ces propriétés ont permis la réalisation d'expériences spectaculaires en électronique atomique et en biologie moléculaire pour élucider le fonctionnement des moteurs cellulaires.

Carlos Bustamante (université de l'Oregon) a ainsi fixé une enzyme (ARN polymérase) sur une surface

et mesuré la vitesse à laquelle un brin d'ADN s'y glissait comme un serpent qui se tortillerait dans un cerceau. Il a pu, de cette manière, déduire la force de friction subie par l'ADN au cours de ce déplacement qui, dans la cellule, constitue le premier stade de la construction d'une nouvelle protéine.

### TIRONS SUR LA TITINE

A l'université de Munich, Hermann Gaub et son équipe ont, pour leur part, mesuré la force nécessaire pour déplier une molécule élastique appelée titine. Dans le muscle, les brins de titine relient les filaments de myosine qui s'écartent quand le muscle se relâche ou, quand il est trop étiré, agissent comme des tendeurs pour préserver son intégrité. Gaub a trempé une pointe d'AFM sur une plaque d'or enduite de titine. L'extrémité d'une molécule de titine s'est collée à la pointe, l'autre restant fixée à la plaque. En tirant sur la pointe, les

chercheurs ont observé des sauts successifs dans l'intensité de la force qui lui était appliquée. Il en a déduit que la titine se présente sous la forme d'une corde comportant des grappes de nœuds qui se dénouent un à un quand on tire dessus.

Deux autres groupes ont effectué le même type de mesure sur des molécules de titine en les étirant à l'aide de « brucelles de lumière ». Aussi impalpable qu'elle puisse paraître, la lumière est capable, en effet, d'immobiliser des objets microscopiques qui, englués dans une « mélasse optique » constituée par les photons à l'intersection de deux ou trois faisceaux lasers, peuvent être déplacés avec une très grande précision.

Philip Ball

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale *Nature*.



# A l'Open Gaz de France, Julie Halard vit à fond l'âge d'or du tennis féminin

La Française s'est qualifiée pour les quarts de finale

Les deux premiers tours de l'Open Gaz de France ont été favorables aux Françaises. Julie Halard s'est qualifiée, mercredi 9 février, pour les

quarts de finale aux dépens de sa compatriote Laurence Andreotto (7-5, 7-6 [7-1]). Amélie Mauresmo et Sarah Pitkowski ont passé le cap des

seizièmes de finale. Les joueuses françaises, animées par une même ambition, entendent, désormais, être respectées par leur fédération.



Julie Halard affiche clairement ses ambitions.

PARIS, sa tour Eiffel et son Open Gaz de France. Chaque année depuis 1993, ce tournoi prend de plus en plus d'ampleur au gré du développement du tennis féminin, en France comme dans le monde. Resté à la limite du confidentiel à la fin des années 90, ce rendez-vous est devenu très couru en 1999 à la faveur de l'avènement d'Amélie Mauresmo, alors finaliste à Paris : un véritable électrochoc qui a convaincu le public encore réticent.

Mercredi 9 février, pour sa deuxième journée, l'Open Gaz de France affichait complet. Le menu y était savoureux, avec à l'affiche l'Américaine Serena Williams, la Suisse Patty Schnyder et une kyrielle de Françaises parmi lesquelles Amélie Mauresmo qui a disposé de Ruxandra Dragomir, Sandrine Testud qui a été éliminée par l'Allemande Anke Huber, Sarah Pitkowski victorieuse de l'Espagnole Magui Serna ou encore Julie Halard, qui a battu sa compatriote Laurence Andreotto au terme d'un match superbe de près de deux heures.

## QUATRE FRANÇAISES

Outre le spectacle de choix offert par Serena Williams au tennis futuriste et spectaculaire, le tournoi de Paris est devenu une véritable vitrine pour le tennis féminin français qui affiche une forme magnifique. Sur les vingt-huit joueuses engagées, neuf sont françaises, dont sept

sont entrées directement dans le tableau sans passer par les qualifications ou sans obtenir une invitation. D'ailleurs, cette année, deux des trois wild-cards, plus traditionnellement réservées aux « régionales de l'étape », ont été distribuées à la Russe Anna Kournikova, invitée de dernière minute, et à un très sérieux espoir du circuit, la Belge Justine

Hénin, âgée de dix-sept ans. Elles sont aujourd'hui quatre Françaises parmi les dix meilleures mondiales, la meilleure représentation nationale devant les Etats-Unis (trois représentantes), mais au classement elles figurent derrière Lindsay Davenport (2<sup>e</sup>), Venus Williams (3<sup>e</sup>) et Serena Williams (4<sup>e</sup>). Mary Pierce est cinquième, Nathalie Tauziat sixième ; forte d'une finale à Tokyo, Sandrine Testud a grimpé à la neuvième place. Amélie Mauresmo n'est pas si loin qui pointe à la quatorzième place : « Elle reviendra vite parmi nous », dit Julie Halard, qui est huitième et qui a reçu, mercredi, à Paris le trophée de la numéro une française. Cette place n'est pas seulement calculée en fonction du classement mondial.

La Bauloise est devenue une numéro une française, mais pas une chef de file. Le tennis reste un sport individuel. « On joue d'abord pour soi », souffle Julie, qui apprécie « l'émulation » au sein du groupe. A vingt-neuf ans, elle vit pourtant cet âge d'or du tennis français avec

## Amélie Mauresmo en trombe

Programmation en prime time - le dernier match de la journée -, foule des grands jours, applaudissements nourris, longue et souriante séance d'autographes. Après un match expéditif, Amélie Mauresmo n'a pas raté son retour à Paris, mercredi 9 février, à l'Open Gaz de France. Finaliste et héroïne du tournoi en 1999, la Française s'est qualifiée pour le deuxième tour en éliminant la Roumaine Ruxandra Dragomir (6-1, 6-1). Victorieuse du tournoi de Sydney, le 15 janvier, puis éliminée dès le deuxième tour des Internationaux d'Australie, la Française, quatorzième joueuse mondiale, s'est déclarée satisfaite de son jeu très orienté vers la volée. Amélie Mauresmo, qui devait rencontrer sa compatriote Sarah Pitkowski, jeudi 10 février, pourrait retrouver, le lendemain, la tenante du titre, Serena Williams, en quart de finale. Mercredi, l'Américaine, tête de série n° 1, a fait une belle impression en disposant de la Suisse Patty Schnyder (6-2, 6-2).

# Le rugby français soumis au suivi longitudinal

L'obligation d'un contrôle biologique se précise pour les joueurs des vingt-quatre clubs de l'Elite

toutes les ambitions. Elle pense à la Fed Cup, l'équivalent féminin de la Coupe Davis : « Nous pouvons la gagner ensemble, nous avons l'équipe pour cela. »

Fortes de leurs performances, les Françaises se sont également découvert un poids « politique » au cours des derniers mois. En novembre, elles avaient poussé un coup de gueule dans la presse, fustigeant les dirigeants de la Fédération française de tennis (FFT) pour ne pas avoir envoyé de représentants aux Masters féminins, où six d'entre elles étaient sélectionnées, dont cinq en simple sur les seize joueuses en lice, un fait historique dans l'histoire du tennis français hommes et femmes confondus. « Seule Françoise Durr était venue, parce qu'elle avait beaucoup insisté », rappelle Julie Halard.

Devant la colère des joueuses, la FFT a promis plus d'assiduité et l'adoption d'un comportement somme toute normal au vu des résultats des joueuses. La fédération devrait, en effet, s'habituer à la présence des Françaises dans les grands événements. Outre la Fed Cup, celles-ci sont très attendues aux Jeux olympiques de Sydney en septembre. La France devrait y compter deux ou trois représentantes. Toutes de sérieuses prétendantes au podium en simple comme en double.

## Bénédicte Mathieu

■ **Arnaud Grosjean s'est qualifié**, mercredi 9 février, pour le deuxième tour du tournoi de Marseille en éliminant Arnaud Di Pasquale (7-6, 6-1). Arnaud Clément a battu l'Allemand Axel Pretzsch (6-0, 4-6, 6-3).

LA MISE EN PLACE d'un suivi médical longitudinal pour l'ensemble des joueurs français de rugby se précise. « Une réunion finale de programmation et de mise au point des examens et de leurs contenus aura lieu le 11 février, avec des médecins de clubs, des physiologistes et des biologistes », indique le docteur Jean-Claude Peyrin, président de la commission médicale de la Ligue nationale de rugby (LNR).

Le cadre ainsi défini pour ces examens sanguins, dont la vocation est de prévenir d'éventuelles pratiques dopantes, devrait ensuite faire l'objet d'une adoption en commission plénière de la Ligue nationale. Probablement fin mars, ou début avril. Restera aussi à s'entendre sur les modalités de financement. L'objectif de la Ligue est que ce suivi médical dit longitudinal - parce que l'on réalise plusieurs prises de sang chaque année - s'applique aux joueurs évoluant au sein des vingt-quatre clubs de l'Elite au cours de la prochaine saison.

Le déploiement dans le rugby français de ce suivi biologique a en réalité débuté dès l'année dernière. Dans la mesure où il ne figure pas dans la liste des sports olympiques, le rugby n'était pourtant pas tenu par la loi relative à la protection de la santé et à la lutte contre le dopage - adoptée en mars 1999 - d'imposer à ses athlètes de premier plan ces bilans sanguins dès 1999.

La Fédération française de rugby (FFR) a malgré tout exigé des joueurs de l'équipe de France masculine qu'ils s'y soumettent. Coupe du monde oblige. Avant

cette échéance, l'ensemble du groupe France - soit trente joueurs au total - a donc réalisé trois bilans sanguins (en mai, en août et en septembre).

Dans la foulée, compte tenu des exigences croissantes auxquelles sont soumis les joueurs avec le professionnalisme et des risques de dérive associés, le rugby n'a pas souhaité en rester au seul niveau des internationaux en matière de prévention du dopage. La Ligue nationale a fait savoir qu'elle entendait étendre ce suivi médical aux joueurs des vingt-quatre clubs de l'Elite nationale (Le Monde du 3 novembre 1999). Avec, pour modèle, le suivi pratiqué depuis début 1999 par les groupes sportifs professionnels en cyclisme.

## UN SUIVI OBLIGATOIRE

Le projet a été présenté le 2 décembre aux médecins des clubs. Ceux-ci ont donné leur accord pour qu'un suivi biologique soit obligatoire et qu'il soit également à la charge des clubs. Avec l'appui de Gérard Dine, le directeur de l'Institut biotechnologique de Troyes, maître d'œuvre du suivi longitudinal pour le cyclisme, la commission médicale de la Ligue a depuis lors cherché à affiner les examens à mettre en œuvre (les paramètres à prendre en compte entre autres). Parallèlement, dans une même perspective de prévention, cette même commission médicale s'apprête à engager un travail de recherche visant à mieux identifier les signes de sur entraînement chez les joueurs.

Philippe Le Cœur

# Les difficultés survolent le CSP Limoges

## LIMOGES

de notre correspondant

C'est dans un environnement frénétique que le CSP Limoges, englué dans des difficultés financières (Le Monde daté 30-31 janvier), vole de victoire en victoire. Mercredi 9 février, le club limougeaud a battu devant son public les Turcs d'Ankara (71-57), en quarts de finale aller de la Coupe Korac. La veille, le président du CSP, Jean-Paul de Peretti, avait annoncé aux joueurs - qui n'avaient toujours pas reçu leur

salaire de janvier - qu'il y avait « cinq chances sur cent au maximum » d'assurer la survie du club et que le match contre Ankara risquait bien d'être la dernière rencontre de la saison. Il lui semblait impossible, « devant l'inertie des partenaires économiques, financiers et politiques », de réunir en urgence le million de francs indispensables à la simple logistique immédiate.

Changement de ton mercredi après-midi. La rencontre du samedi 12 février contre Dijon et le

match retour contre Ankara le 16 seront assurés. Un « important industriel de la région » a in extremis décidé de se lancer dans ce combat très incertain. Le nom n'en a pas été divulgué, mais il s'agirait du confiturier Andros. Pour la suite, rien n'est encore sûr, puisqu'il faut trouver 5 millions de francs pour arriver au bout de la saison et le double pour sortir du rouge, mais, comme le chante Alain Souchon, « c'est déjà ça ».

## RIEN N'EST ENCORE SÛR

Les malheurs du CSP ont un prolongement sur le terrain politique, à un an des élections municipales. L'opposition de droite accuse la majorité gauche « plurielle » de dilapidation et d'abus de biens sociaux. Le maire, Alain Rodet (PS), réplique qu'« aucune collectivité n'aurait pu refuser de soutenir un club aussi prestigieux sur le plan européen », mais que sa municipalité a « accompli sa mission » en s'entourant de garantie de transparence.

Mercredi matin, l'agent de joueurs Didier Rose, sorti cinq jours plus tôt - après vingt-quatre jours de détention - de la maison d'arrêt de Limoges, après versement d'une caution de 3 millions de francs, mais toujours en examen sous contrôle judiciaire, a tenu une conférence de presse. Le seul grief précis retenu contre lui par le dossier d'instruction, a-t-il affirmé, est d'avoir été dirigeant de fait de la SAOS (société anonyme à objet sportif), dont il était par ailleurs actionnaire et fournisseur rémunéré et dont les autres dirigeants (eux-mêmes mis en examen) n'auraient été que des prête-noms. Et Didier Rose s'affirme certain de pouvoir opposer à ces accusations une défense en béton.

Georges Chatain

# Titre européen en couple pour Berezhnaya-Sikharulidze

LA PAIRE RUSSE ELENA BEREZHNYAYA-ANTON SIKHARULIDZE est devenue championne d'Europe, mercredi 9 février, à Vienne (Autriche) au son d'une valse romantique de Tchaïkovsky, devançant ses compatriotes, tenants du titre, Maria Petrova et Alexei Tikhonov. Les Polonais Dorota Zagorska et Mariusz Siudek se sont classés troisièmes.

Le couple vice-champion olympique retrouve ainsi son rang après une houleuse installation dans le New Jersey (Etats-Unis) pendant l'été. Elena Berezhnaya, qui souffrait du mal du pays, a d'autant plus difficilement supporté une longue période d'inactivité après que son partenaire eut été victime d'un accident de voiture. Leurs décevantes troisièmes places au Skate America et à la finale du Grand Prix de Lyon avaient même alimenté des rumeurs de mésentente désormais balayées. Ils défendront leur titre mondial à Nice du 27 mars au 1<sup>er</sup> avril. Médaillés de bronze en 1999, comme en 1998 et en 1996, les Français Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis sont remontés de la cinquième à la quatrième place, malgré leurs « jambes coupées ». Ils rêvent de se racheter à Nice grâce à un programme libre très riche sur le thème de l'ange et du diable. L'autre paire tricolore, Catherine Huc et Vivien Rolland, qui débutait à ce niveau, a terminé 15<sup>e</sup>.

## DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : Patricia Girard a signé la meilleure performance européenne de la saison sur 60 m haies en 7 sec 96, mercredi 9 février, à la réunion en salle d'Eaubonne (Val-d'Oise). Championne d'Europe de la spécialité, elle défendra son titre à Gand (Belgique) du 25 au 27 février.

■ **VOILE** : la justice néo-zélandaise a ordonné la saisie conservatoire d'un canot-tracteur appartenant à FAST 2000, - le défi suisse pour la Coupe de l'America emmené par le skipper français Marc Pajot et contraint à l'abandon le 5 décembre 1999 après une série d'avaries - pour compenser un impayé d'environ 23 000 francs pour des prestations fournies par une société d'Auckland.

# Dossier : ZEP, ghetto ou tremplin



## En février

- Dossier : Zoom sur les ZEP : un bilan en demi-teinte.
- Reportages : ZEP des villes, ZEP des champs.
- Interview de Ségolène Royal : « Vers des zones d'excellence ».
- Entretien avec David Lodge.
- Les rapports parents-profs.
- Sortir de l'horreur mathématique.
- Allemagne : le mur tient bon.
- Débat : peut-on échapper aux classes ethniques ?
- Génétique : le retard français.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



# Retour du soleil

**VENDREDI.** L'anticyclone centré sur le proche Atlantique reprend de la vigueur. Sur les régions méridionales, les nuages présents le matin se désagrégeront progressivement. Plus au nord, le soleil s'imposera.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Sur les régions proches des côtes de la Manche, nuages nombreux avec quelques averses. Ailleurs, soleil bien présent. Les températures, parfois proches de 0 degré au petit matin, atteindront 8 à 10 degrés l'après-midi.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Nuages et belles éclaircies. Sur les régions côtières, ciel plus chargé avec des averses. Les températures seront en baisse, ne dépassant pas 7 ou 8 degrés l'après-midi.

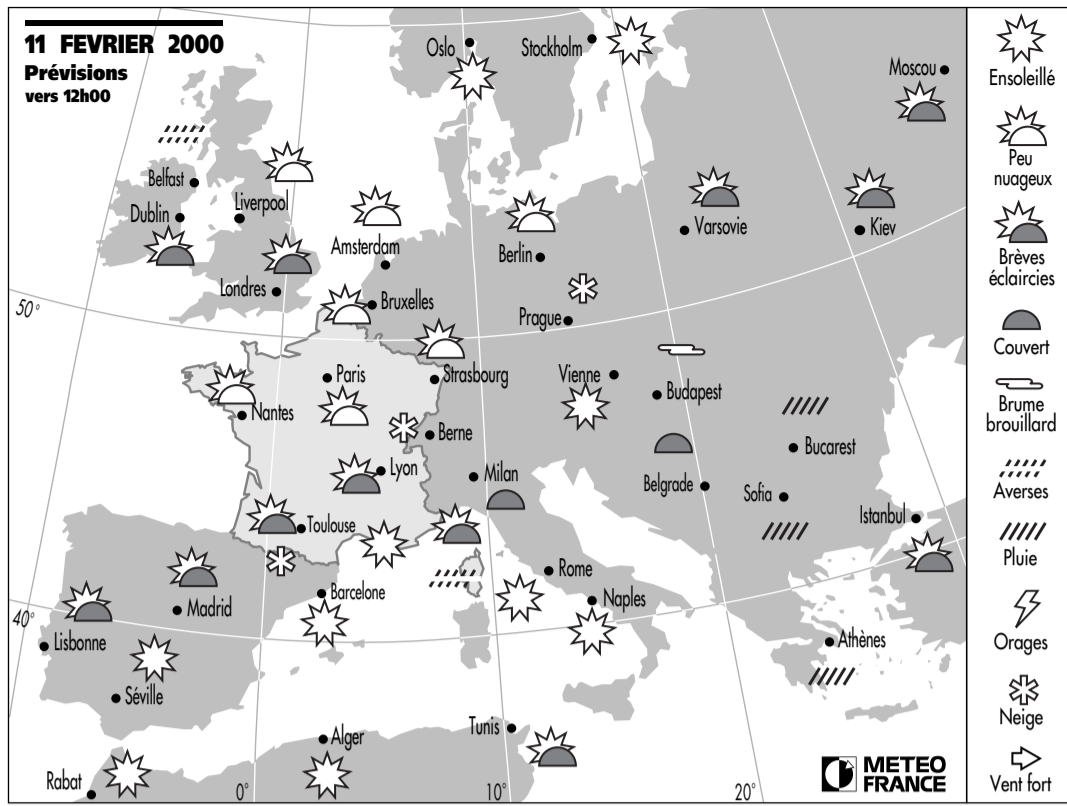
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Sur le Jura, quelques flocons au-dessus de 500 mètres le matin. Sur les autres régions, les passages

nuageux n'empêcheront pas une journée ensoleillée. Températures maximales de 6 ou 7 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur les Pyrénées, ciel très nuageux et le matin, neige au-dessus de 1500 mètres. Sur les autres régions, ciel parfois chargé le matin laissant place à de belles périodes ensoleillées l'après-midi. Températures de 9 à 11 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le matin, nuages parfois accompagnés de pluies faibles. Sur les Alpes, neige au-dessus de 1000 mètres. L'après-midi, belles apparitions du soleil. Les températures, parfois négatives le matin, atteindront 6 à 9 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Sur la Côte d'Azur et la Corse, ciel très nuageux avec quelques averses. Sur les autres régions, le soleil s'imposera l'après-midi mais mistral et tramontane souffleront. Les températures seront comprises entre 11 et 15 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

**Reims 9°C**

**Cairns 30°C**

ebookers.com  
aujourd'hui ici, demain là-bas

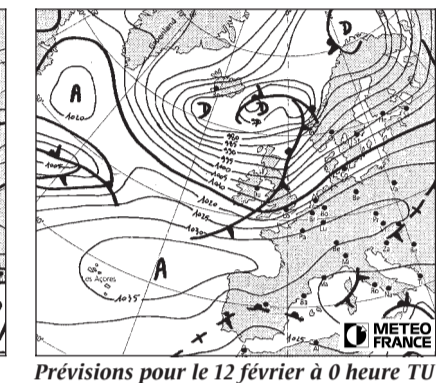
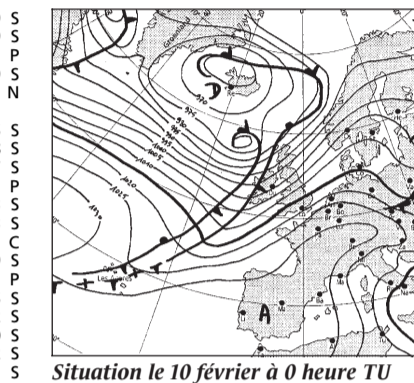
## PRÉVISIONS POUR LE 11 FÉVRIER 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

| FRANCE métropole |        |
|------------------|--------|
| AJACCIO          | 3/14 N |
| BIARRITZ         | 7/9 C  |
| BORDEAUX         | 3/9 S  |
| BOURGES          | 1/7 S  |
| BREST            | 4/9 N  |
| CAEN             | 5/8 N  |
| CHERBOURG        | 3/10 N |
| CLERMONT-F.      | 3/6 N  |
| DIJON            | 3/6 S  |
| GRENOBLE         | 0/6 S  |
| LILLE            | 1/8 S  |
| LIMOGES          | 1/5 S  |
| LYON             | 4/7 N  |
| MARSEILLE        | 5/12 S |
| NANCY            | 2/6 S  |
| NANTES           | 1/10 S |
| NICE             | 5/14 N |
| PARIS            | 1/9 S  |
| PAU              | 5/7 C  |
| PERPIGNAN        | 9/13 S |
| RENNES           | 2/10 S |
| ST-ETIENNE       | 2/5 N  |
| STRASBOURG       | 3/7 S  |
| TOULOUSE         | 7/10 N |
| TOURS            | 0/8 S  |

| FRANCE outre-mer |         |
|------------------|---------|
| AYYERON          | 24/28 S |
| BOUYEN           | 23/27 S |
| NOUMEA           | 25/27 P |

|         |                  |          |
|---------|------------------|----------|
| 0/2 N   | VENISE           | 2/7 S    |
| 8/14 N  | VIENNE           | 0/6 S    |
| 5/8 S   | <b>AMÉRIQUES</b> |          |
| 2/9 N   | BRASILIA         | 19/26 C  |
| 1/5 S   | BUEENOS AIR.     | 23/28 P  |
| 4/15 N  | CARACAS          | -5/-2 C  |
| 1/8 C   | CHICAGO          | 19/23 P  |
| -3/1 N  | LIMA             | 11/14 C  |
| 1/4 *   | LOS ANGELES      | 0/24 S   |
| 7/14 S  | MEXICO           | -10/-7 S |
| -2/6 S  | MONTREAL         | 2/6 S    |
| 0/4 *   | NEW YORK         | 10/11 P  |
| 2/13 S  | SAN FRANCISCO    | 13/28 S  |
| 10/21 S | SANTIAGO/CHI     | -9/-4 C  |
| 2/5 P   | TORONTO          | 3/13 C   |
| -3/2 *  | WASHINGTON       |          |
| 1/6 S   | <b>AFRIQUE</b>   |          |
| 11/16 S | ALGER            | 2/19 S   |
| -3/4 N  | DAKAR            | 18/25 S  |
|         | KINSHASA         | 21/30 S  |
|         | LE CAIRE         | 10/19 S  |
|         | NAIROBI          | 16/29 S  |
|         | PRETORIA         | 18/23 P  |
|         | RABAT            | 9/19 S   |
|         | TUNIS            | 7/15 N   |



## VENTES

# De magnifiques céramiques d'Iznik proposées à Drouot

**MYSTÉRIEUSEMENT** apparues au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les céramiques d'Iznik, en Turquie, comptent parmi les objets d'art islamiques les plus recherchés par les collectionneurs européens. A la différence des faïences, à base de terre argileuse et d'émail stannifère, elles sont faites d'une pâte siliceuse peinte recouverte d'une

glacure transparente, et c'est pourquoi les spécialistes établissent une nuance.

L'apogée de cette production se situe au XVI<sup>e</sup> siècle, alors que le sultan Soliman le Magnifique règne sur l'Empire ottoman. Des assiettes, plats, pichets, coupes et vasques, des chandeliers et des carreaux sortent alors des ateliers

d'Iznik, dont la fabrication, de plus en plus importante, subit une baisse de qualité nette dès le début du siècle suivant.

Dans un ensemble proposé à Drouot lundi 28 février, les amateurs pourront apprécier quelques pièces rares et des modèles typiques des différentes périodes. Les décors utilisés par les potiers, d'origines variées, retracent le répertoire qui orne également l'architecture, les métaux, les manuscrits, les textiles du monde islamique. Les plus courants montrent des fleurs et branchages naturalistes et des dessins géométriques.

Influencés par les porcelaines chinoises, les premiers modèles sont bleu turquoise et blanc, comme en témoigne un pichet à panse globulaire et col cylindrique, dit « bardak », réalisé vers 1535-1545, dont la forme est caractéristique des premiers Iznik. Une abondance de petites fleurs bleu cobalt et turquoise forment une composition symétrique (180 000 à 200 000 F, 27 400 à 30 500 €).

Vient ensuite le groupe dit « de Damas », qui se distingue par une gamme chromatique particulière, où figurent les couleurs mauves,

aubergine et vert tilleul. Cette série est illustrée dans la vente par un grand plat creux, dit « tabak », à bords chantournés où s'épanouissent des fleurs alternées de petits nuages stylisés, notamment des tulipes, alors inconnues en Europe. Il est daté vers 1550-1555, et offre un décor qui se prolonge sur les ailes du plat (environ 450 000 F,

68 600 €). Il s'agit là de deux modèles aux particularités bien précises, très rares sur le marché, ce qui explique leurs estimations élevées.

La majorité des pièces de la seconde partie du XVI<sup>e</sup> siècle se négocient entre 30 000 et 80 000 F, 4 575 et 12 200 €. Outre l'ancienneté et la qualité (couleurs intenses

qui ne débordent pas posées sur un blanc pur), leurs prix dépendent de la beauté de la composition, de l'originalité et de la rareté du dessin. Les formes les plus courantes restent les plats et les assiettes.

Le rouge d'Iznik, éclatant et lumineux, est mis au point vers 1555, et son emploi marque cette deuxième période. Plats et assiettes comportent alors un motif central, bordé de dessins différents sur les ailes. Ainsi trouverait-on un « tabak » à décor bleu, vert et rouge, représentant un semis d'églantines dans un médaillon, entouré de motifs de vagues posés sur l'aile, réalisés vers 1580 (80 000 F, 12 200 €), un pichet à décor de fleurs bleues et rouges des années 1585-1590 (60 000 à 80 000 F, 9 150 à 12 200 €).

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, lundi 28 février. Exposition le samedi 26 de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Pescheur-Badin-Godeau-Leroy, tél. : 01-47-70-88-38. Experts : Laure Soustiel et Marie-Christine David, tél. : 01-45-62-27-76.

## Calendrier

### ANTIQUITÉS-BROCANTES

- Amiens (Somme), du vendredi 11 au lundi 14 février, tél. : 03-22-91-50-31.
- Cugnau (Haute-Garonne), du vendredi 11 au lundi 14 février, tél. : 05-61-52-74-21.
- Paris, Espace Champerret (17<sup>e</sup>), du vendredi 11 au dimanche 20 février, tél. : 02-33-47-56-57.
- Saint-Raphaël (Var), du vendredi 11 au lundi 14 février, tél. : 04-93-84-89-64.
- Vitry (Ille-et-Vilaine), du samedi 12 au dimanche 13 février, tél. : 02-40-57-37-94.
- Paris, Avenue Félix-Faure (15<sup>e</sup>), du samedi 12 au dimanche 13 février, tél. : 01-42-50-31-28.
- Paris, Père-Lachaise,

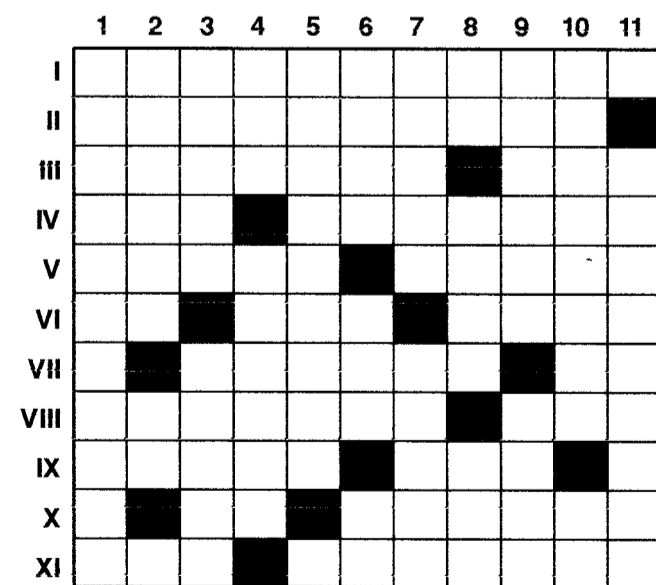
boulevard de Ménilmontant (20<sup>e</sup>), du samedi 12 au dimanche 13 février, tél. : 01-47-05-33-22.

### COLLECTIONS

- Paris, porte de Versailles (15<sup>e</sup>), Rétromobile, du vendredi 11 au dimanche 20 février, tél. : 01-48-44-30-30.
- Montreuil-Fault-Yonne (Seine-et-Marne), faïence fine de Creil et Montreuil, samedi 12 et dimanche 13 février, tél. : 01-60-70-45-12.
- Bourg-en-Bresse (Ain), minéraux et fossiles, samedi 12 et dimanche 13 février, tél. : 04-92-79-58-95.
- Wasquehal (Nord), armes anciennes, samedi 12 et dimanche 13 février, tél. : 03-20-65-72-00.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 036



### HORIZONTELEMENT

1. Cachent le principal mais suggèrent beaucoup. - II. A vaincre pour éviter les blocages. - III. Fait part de son ennui. Vitrine de la presse. - IV. Couvre le monde de ses informations. Coupés des informations du monde. - V. Base informatique. Désagréables au goût. - VI. Voyelles. Grand écart. Pour les bâtisseurs en herbe. - VII. Qui devra donc repasser. Fin d'infinif. - VIII. Carmélite et

sainte. Dégage la balle. - IX. Qui s'y frotte s'y pique. Peut finir en bout de ligne. - X. Note. Situations dangereuses. - XI. Agence de travail temporaire. Qui ne devrait pas traîner.

### VERTICALEMENT

1. Grossier. - 2. Pose un problème. Dans l'heure. - 3. Fait de la résistance. De l'effet sur le tapis. - 4. Triplé dans la joie. Meneuse d'homme. - 5. Porteuse d'aiguilles

et de cônes. - 6. Circule en Ethiopie. Allure. Entre RI et DL. - 7. Forment un ensemble. Sortie de boîtes. - 8. Cinq cent soixante-seize mètres. Chaton. Fourrage. - 9. Aime l'eau et les poissons. Travaux avant distribution. - 10. Couverte comme en hiver. Article. - 11. Evite de tordre avant de suspendre.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 035

#### HORIZONTELEMENT

I. Dissolution. - II. Entame. Allô. - III. Par. Bustier. - IV. Obèle. II. Om. - V. Lot. Lad. Ola. - VI. Lut. Lie. Bel. - VII. Utérine. - VIII. Ti. Pfennigs. - IX. Urée. Agée. - X. Orb. Diène. - XI. Nouveau-nés.

#### VERTICALEMENT

1. Dépollution. - 2. Inabouti. Ro. - 3. Strette. Ubu. - 4. Sa. RPR. - 5. Ombellifère. - 6. Leu. Aînée. - 7. Sidéen. Dü. - 8. Tati. Nain. - 9. Il. Obligée. - 10. Olé olé. Gène. - 11. Normalisées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## L'ART EN QUESTION N° 156

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

# Le dessinateur et le photographe



Tombe de Jean Genet à Larache, photographie de Gérard Rondeau. Au Musée Eugène-Delacroix à Paris, pour l'exposition « Le Maroc de Gérard Rondeau - Hommage à Delacroix », jusqu'au 13 mars.

Réponse du jeu n° 155 paru dans Le Monde du 4 février. Jean-Joseph Carriès a délaissé la sculpture à la fin des années 1880 pour se consacrer aux arts du feu, grès et céramique.

**DEUX REGARDS**, deux guides pour une visite inattendue du Maroc : le premier, c'est Delacroix, qui découvrait le Maroc en 1832, au cours de ce fameux voyage qui le fascina et marquera toute son œuvre ; le second, c'est Gérard Rondeau, qui l'a longuement parcouru entre 1994 et 1999. Delacroix, impressionné par la lumière de l'Orient et par la découverte, au pays des Barbares, de l'Antiquité, fixe tout ce qu'il voit dans des carnets d'esquisses (on estime aujourd'hui à sept le nombre de carnets rapportés d'Afrique du Nord) et réalise un album de dix-huit aquarelles.

Rondeau, lui, utilise toute la gamme du noir et du blanc pour quatre-vingts photographies qui nous conduisent de Rabat à Tanger, ou de Meknès à Casablanca. Au cours de ses pérégrinations, il a découvert la tombe de Jean Genet (1910-1986) à Larache, au bord de l'océan Atlantique.

Qui publia en 1944 le roman de Jean Genet *Notre-Dame des Fleurs* ?

- L'Arbalète
- Gallimard
- Payot

Réponse dans Le Monde du 18 février.

## LE MONDE INTERACTIF

avec Le Monde DATÉ MERCREDI

Le Monde PRESIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Dominique Alduy DIRECTEUR GÉNÉRAL : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



**HISTOIRE** Sous le titre « Signes de la collaboration et de la Résistance », l'Aubette, à Strasbourg, accueille une exposition conçue par les étudiants et les enseignants de

l'École supérieure des arts décoratifs de la ville. ● PENDANT DEUX ANS, ils ont étudié l'évolution de la typographie, la propagande des graphistes employés par Vichy et

les ripostes par voie d'affiches et de tracts de la Résistance. ● DU DÉTOURNEMENT de l'étoile jaune par les zazous, en passant par les grandes expositions antisémites de

Vichy et la célèbre *Affiche rouge*, ce travail a constitué, pour les étudiants, une découverte de la guerre des signes que se livraient les deux camps pendant les années noires.

● EN CONSACRANT une salle à la situation de l'Alsace intégrée de force dans le Reich, l'exposition confronte la région à un passé très sensible.

## La guerre de cinq ans des graphistes de Vichy et de la Résistance

Pendant deux ans, étudiants et enseignants de l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg ont étudié la production des artistes qui ont servi l'Etat français ou les organisations de la Résistance en vue de présenter une exposition originale et très documentée dans leur ville

**SIGNES DE LA COLLABORATION ET DE LA RÉSISTANCE.** Ecole supérieure des arts décoratifs de Strasbourg. Tél. : 03-88-35-38-58. SALLES DE L'AUBETTE, place Kléber, Strasbourg. De 11 à 19 heures, sauf le lundi. Jusqu'au 11 mars.

**STRASBOURG**  
de notre envoyée spéciale

En juillet 1940, dans la zone occupée, un avis apposé près des affiches allemandes prévient que « l'altération de la présente affiche sera considérée comme acte de sabotage ». L'avis vaut avertissement : les lacérations d'images ont commencé. D'un côté, une débauche de moyens – Vichy imprime des millions d'affiches à la gloire du maréchal –, de l'autre, des tracts tapés à la machine et dupliqués au carbone, des V dessinés à la craie. Au pouvoir comme dans la Résistance, l'image et la lettre sont des armes.

C'est ce travail sur le graphisme qu'analyse l'exposition « Signes de la collaboration et de la Résistance », réalisée par l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg. Pendant deux ans, enseignants et étudiants ont étudié l'évolution de la typographie, le travail des graphistes français employés par Vichy, le combat de signes que se livrent adeptes de la francisque et partisans de la croix de Lorraine. L'exposition, claire et pédagogique, se partage en une grande salle dédiée à la situation en France en général et une autre plus petite (lire ci-dessous) consacrée à la situation particulière de l'Alsace annexée par le Reich. Chaque chapitre de la propagande de Vichy est scandé par la riposte de la Résistance, dont les tracts, papillons et graffitis sont immédiatement repérables par un cadre de couleur.

### LES ÉTOILES DES ZAZOUS

En face de l'étoile jaune, signe le plus direct de l'exclusion des Juifs, sont ainsi exposées les étoiles arborées en 1942 par des Français non juifs. Sans qu'un mot d'ordre explicite de la Résistance y ait appelé, les opposants au nazisme se fabriquent des étoiles jaunes portant des mentions diverses. Par exemple, les zazous, ces jeunes gens passionnés par le jazz américain, inscrivent le mot « zazou » à la place de « juif ». Plusieurs seront incarcérés à Drancy.

La ligne graphique des nazis hésite entre archaïsme et modernité, comme l'illustrent les choix typographiques. Ils commencent par imposer l'usage des lettres gothiques, comme emblème de la pure germanité. Puis, par souci d'efficacité, ils optent pour des caractères romains modernes, tel le futura, créé en 1929 par les avant-gardes allemandes regroupées autour du mouvement de la « nouvelle typographie ». Les premières affiches sont fabriquées par des

### Bibliographie

● **Catalogue.** L'exposition ne s'accompagne pas d'un véritable catalogue, mais les visiteurs disposent sur place d'un petit journal de huit pages, gratuit, conçu par les étudiants de l'École des arts décoratifs, et fabriqué gracieusement par *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*.  
● **A lire.** *Un art de l'éternité. L'image et le temps du national-socialisme*, d'Eric Michaud, Gallimard, 1996. *La Propagande sous Vichy 1940-1944*, catalogue de l'exposition du même nom, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), 1990. *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*, de Dominique Rossignol, PUF, 1991.



L'affiche « Faites confiance... », réalisée par le graphiste allemand Theo Matejko, est diffusée en plusieurs langues dans les pays occupés (1940). Très vite, Vichy travaille avec des graphistes français comme Philippe Noyer (« *Marché noir* », 1943). L'auteur de la célèbre « *Affiche rouge* » est inconnu (1944). En France, les nazis délaissent les lettres gothiques dès 1941, optant pour des caractères modernes.



professionnels allemands, choisis par Hitler, peintre et graphiste à ses heures. Très vite, le régime du maréchal fait appel à des graphistes français. « Les grands affichistes français ne collaborent ni avec les nazis ni avec Vichy, qui fait appel à des petits maîtres », observe le commissaire de l'exposition, Michel Wlassikoff, historien et directeur de la revue *Signes*. Max Ponty, le créateur de la *Gitane*, comme une affiche pour la fête de Jeanne d'Arc (1942) mais s'éloigne rapidement du régime. Paul Colin, proche du Front populaire, raconte dans son livre *La Croûte* (La Table ronde, 1957) comment il fut sollicité par Vichy. Il accepta une commande puis s'effaça, pour revenir avec une très belle *Marianne aux stigmates* célébrant la Libération de Paris.

### AUTEUR ANONYME

Grand typographe d'art, Maximilien Vox collabore pleinement. Il défend l'adoption d'un standard typographique pour l'ensemble des imprimés de l'Etat français mais n'aura le temps de l'appliquer qu'à la SNCF. L'équipe Alain-Fournier, installée à Lyon, vit de commandes officielles. L'un de ses dessinateurs, Philippe Noyer, réalise entre autres l'affiche *Révolution nationale* tirée à 510 000 exemplaires en 1940 et à 550 000 l'année suivante. Car le régime de Vichy ne lésine pas sur la quantité. Un million d'affiches sont tirées pour la première Journée des mères en mai 1941. Dix millions de cartes postales à la gloire du maréchal ou portant le slogan « Travail, famille, patrie » sont imprimées en 1940, cinq millions l'année suivante. En tout, six milliards de timbres à l'effigie de Pétain sont mis en circulation, estime Michel Wlassikoff.

Vichy met en scène de grandes expositions pour dénoncer les francs-maçons (1940), les juifs (1941), les « bolchéviques » (1942). L'affiche de celle contre les juifs,



Le *Juif et la France*, présentée au palais Berlitz à Paris, est confiée à René Perron, grand affichiste de cinéma. Vichy l'utilise pour sa compétence en matière de grand spectacle. Au même moment où il dessine sa caricature antisémite – l'affiche de l'exposition est un immense monstre aux doigts crochus –, il réalise l'image du film *Les Visiteurs du soir*. L'auteur de la lugubre *Affiche rouge*, éditée par le Centre d'études antibolcheviques, est resté anonyme. Mais, affirme



Michel Wlassikoff, elle a bien été « faite en France, commanditée et apposée par des Français ». Cette image, qui inspire le célèbre poème de Louis Aragon, apparaît au lendemain de l'exécution du groupe Manouchian en février 1944 ; il était composé de combattants des Francs-tireurs et partisans-main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), pour la plupart militants communistes étrangers, juifs, engagés dans la Résistance française. L'*Affiche rouge* porte en

médaille les photos prises à la prison de Fresnes de dix combattants de la MOI. La Résistance réagit en recouvrant les affiches de la photo d'Hitler, rappelant le nombre de ses victimes, comme en témoigne un cliché pris par Robert Doisneau, également présenté à l'exposition strasbourgeoise. Pour les étudiants de l'École des arts décoratifs de Strasbourg, ce travail a constitué une découverte de « pans entiers de l'Histoire », explique Pascale Rismondo, l'une



des jeunes qui ont conçu et réalisé entièrement l'exposition sous la direction scientifique du commissaire. Elle a passé plusieurs mois à Paris pour rechercher des documents d'époque dans les bibliothèques spécialisées : « Parfois, se souvient-elle, après des journées entières à baigner dans l'antisémitisme et l'anticommunisme, on ressortait en ne se sentant pas très fiers d'être Français. »



En mars 1941, la BBC invite les Français à inscrire partout le V de la victoire. Les murs se couvrent aussitôt de graffitis. Les occupants cherchent à retourner cette campagne. Ils installent un V géant sur l'Assemblée nationale et sur la tour Eiffel. Leurs affiches « *Victoria* » sont parfois lacérées en forme de V par les résistants (photo, septembre 1941).

Catherine Bédarida

## L'Alsace confrontée à son passé ultrasensible

### STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Aigles noires, croix gammées, affiches nazies : tel est le paysage visuel qu'offre l'Alsace annexée par l'Allemagne hitlérienne. Pendant plus de quatre années, la population a subi la loi de fer du Gauleiter (chef de district) Wagner, qui s'employait à germaniser et nazifier la rive gauche du « *Rhin supérieur* », selon ses termes. Ce passé, encore à vif aujourd'hui, est abordé par l'exposition strasbourgeoise jusque dans ses aspects les plus douloureux – l'incorporation forcée de 100 000 jeunes dans la Wehrmacht ou la participation contrainte d'Alsaciennes au « *jour de l'union charnelle* » avec des Allemands.

L'affiche « *Hinaus mit dem welschen Plunder* » (« *Dehors le bric-à-brac français* »), symbole de cette période, représente, au pied de la cathédrale de Strasbourg, un balai chassant le coq gaulois, le buste de Marianne, l'album pour enfants *Mon village* de Hansi (qui défend l'Alsace française), le képi et le béret. L'original de l'affiche est signé A. Späti, un pseudonyme qui reste mystérieux pour Philippe Delangle, le commissaire de la partie alsacienne de l'exposition de l'École supérieure des arts décoratifs. Il est possible, dit-il, que l'affiche ait été conçue par les Auto-

nomistes alsaciens, un groupe pro-nazi dont le chef Karl Roos avait été fusillé par les Français en février 1940.

### PLACE ADOLF-HITLER

Les documents exposés donnent une idée de la vie locale. Les rues sont rebaptisées avec des noms allemands : la place de Broglie devient place Adolf-Hitler. La cathédrale de Strasbourg, fermée au culte par les autorités qui en font un symbole de l'Alsace allemande, sert de logo sur de nombreux papiers officiels. Au restaurant, les cartons de table rappellent à l'ordre les clients : « *Alsaciens, parlez votre langue maternelle allemande.* » Les photos exposées montrent les grandes parades nazies sur la place Kléber – pour ces occasions, les autorités déplaçaient des centaines d'Allemands pour parvenir à ces effets de masses. Le port du béret est interdit en avril 1941, car l'objet est vu comme « l'expression d'une mentalité française ». Son port, tout comme l'usage du français en public, peut mener en camp.

Les affiches de concerts et d'opéras témoignent de l'intense vie musicale favorisée par les Allemands. Des artistes locaux n'hésitent pas à chanter *Lohengrin*, l'œuvre la plus jouée de la période. A l'École des arts décora-

tifs de Strasbourg, élèves et enseignants moulent un aigle géant pour l'exposition « Puissance de l'économie allemande » (1941). Quelques graphistes et imprimeurs alsaciens travaillent pour le Gauleiter, mais la plupart des affiches sont réalisées en Allemagne. Les premières campagnes incitant les Alsaciens à s'engager dans l'armée d'Hitler utilisent l'affiche du graphiste nazi Mjölner, qui sert dans tout le Reich. Devant le peu de succès rencontré, une autre série d'affiches est conçue spécifiquement pour les jeunes Alsaciens. « *Nous les avons trouvés dans les fonds d'archives. Qui les a faites ? Quand et où ont-elles été tirées ? Il est très difficile de faire parler les témoins* », confie Philippe Delangle. En tout cas, ces campagnes n'ont pas plus de succès, et le recrutement deviendra obligatoire.

En 1943 arrive à Strasbourg l'une des séries d'affiches conçues par la propagande de Berlin sur le thème : « *Chut, l'ennemi vous écoute.* » Réalisée par de grands professionnels allemands, elle frappe par l'efficacité visuelle de son dessin et la modernité de sa typographie. En face, la Résistance ne bénéficie que de pauvres moyens : les tracts sont sommairement imprimés, le papier est encore plus inaccessible que dans le

reste de la France. Sur fond de mécontentement de la population, des résistants envoient des informations à Londres ou organisent des filières d'évasion. Les risques sont considérables. Un tableau des condamnations est affiché dans l'exposition. Peu après l'annexion de l'Alsace, « *l'écoute de la radio de Londres* » conduit à quelques mois de prison ; bientôt, « *les attitudes anti-allemandes* » ou « *les activités communistes* » seront punies de déportation.

### RÉCENT TRAVAIL DE MÉMOIRE

L'exposition témoigne, à son échelle, d'un travail de mémoire entamé par les Alsaciens depuis peu. En 1998, le maire de Strasbourg, Roland Ries, a été le premier élu à se rendre à Oradour-sur-Glane pour commémorer le massacre de 648 habitants par une division SS : quatorze Alsaciens, un volontaire et treize « malgré-nous » (les incorporés de force) en faisant partie. La même année, après de longues controverses, l'université des sciences humaines de Strasbourg s'est choisie comme nom celui de Marc Bloch, historien, cofondateur de la revue des *Annales*, issu d'une famille juive alsacienne et résistant fusillé par la Gestapo en 1944.



# Voix mystiques et maîtres de musique d'une Turquie multiethnique

La Cité de la musique, à Paris, organise du 11 au 13 février un festival associant des artistes alévis, kurde, laze et tsiganes, dépositaires de riches patrimoines menacés d'extinction ou de vulgarisation

ISTANBUL  
correspondance

« J'aime être heureuse », affirme la petite femme au regard clair et à la voix douce. Et, dans le soleil d'une belle après-midi de février, attablé dans un café de Taksim, une des places les plus fréquentées d'Istanbul, on comprend que Sabahat Akkiraz sait obtenir ce qu'elle désire. Son regard s'égaré, suit les passants, se pose sur une vitrine où une poupée tient en main un saz. Sa parole, calme et posée, s'émerveille du temps qu'il fait avant d'en venir à l'essentiel supposé – sa venue à Paris à l'occasion du Festival des musiques de Turquie, organisé du 11 au 13 février par la Cité de la musique. La chanteuse représentera à La Villette la culture alévie au sein d'une programmation très « ethnique », regroupant entre autres des artistes kurde (Nilüfer Akbal), laze (Birol Topaloglu, lire ci-dessous) et tsiganes (Orchestre de Sulukule).

Née il y a une quarantaine d'années dans une famille modeste originaire de Sivas, Sabahat Akkiraz a

grandi dans l'enseignement de Hacı Bektaş Veli et dans l'amour de la musique. C'est auprès des asiks (bardes anatoliens) qu'elle a acquis sa connaissance du chant alévi, développant un répertoire où le mysticisme tient une place prépondérante. « Je chante des prières pour Ali, l'amour de l'Homme, des principes de justice, le respect de la nature, explique l'artiste. Il y a aussi de la révolte dans mes chansons. Traditionnellement, l'ozan [le poète] est celui qui met en paroles les revendications du peuple. » Des thèmes qui n'ont pas toujours été appréciés par les autorités, qui lui ont un temps fermé les portes de la radio et de la télévision. Maintenant, ce qui gêne Sabahat Akkiraz, ce serait plutôt l'excès de popularité de la musique alévie : « Aujourd'hui, on voit même des semahs [danses rituelles de communion avec Dieu] à la télévision, des chanteurs qui ne sont pas alévis reprendre nos chansons. Je me demande si ça ne risque pas de tuer le trésor de notre communauté. »

Inci Çayırılı a fait carrière de

l'autre côté de la barrière, dans le sérail des agents de l'Etat. Issue d'une famille stambouliote « depuis deux siècles et demi », elle a consacré quarante-cinq ans de sa vie à la promotion de la musique classique ottomane et turque. Nommée ambassadrice itinérante de la Turquie, elle a chanté les fasils de la cour d'Osman (vastes ensembles formels ressemblant aux suites européennes) dans le monde entier. Son répertoire s'étend de la période « authentique » – à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, quand la musique ottomane était encore sous l'influence de l'art persan – aux « fantaisies » contemporaines – musiques légères empruntant à l'Occident –, en passant par l'âge classique et les fastes romantiques de l'empire finissant. Si Inci Çayırılı évoque avec plaisir les heures de gloire d'une carrière bien remplie, elle ne cache pas son amertume quant à l'évolution de son art, menacé selon elle par la « vulgarisation », et n'hésite pas à se retourner contre l'Etat : « Quand la politique se mêle de l'art, elle le tire vers le bas. Les politiciens vous disent : "Vous allez travailler avec celui-ci et pas avec celui-là." Ce système casse la relation de maître à disciple. »

UN CHAMANE ÉPICURIEN

Musa Eroglu, grand maître du saz, confirme : « Les conservatoires manquent de gens compétents, ça reste très médiocre, et pourtant nous avons besoin de laboratoires de musique pour explorer le patrimoine de l'Anatolie. » Mais il n'est pas du genre à se laisser démoraliser. Dans les locaux de son école de musique, à Ankara, ce barbu jovial au physique de lutteur à l'huile affirme tout de go rêver de se réincarner en Jean-Sébastien Bach, fumer des cigarettes cubaines en soutien à Fidel Castro, appartenir à une culture chamannique transmise par ses ancêtres yörüks (tribus nomades turkmènes tardivement sédentarisées en Turquie) et être le digne héritier des Epicuriens de la Grèce antique. « Dans les villages anatoliens, la culture chamannique est toujours bien vivante, précise-t-il. Nous tentons d'imiter la nature, l'univers, et considérons que Dieu consiste en tout ce que l'être humain ne peut pas atteindre. Les chamanes croient en un dieu, mais pas celui de l'islam. » Si le personnage est haut en cou-



Joueur de kemençe, instrument de la musique turque traditionnelle.

leur, sa musique, faite de longues mélodies de saz, invite surtout à la méditation. « Pour faire la fête, il n'y a pas grand-chose, concède le barde. Ça aurait plutôt tendance à pousser les gens à se tourner vers l'intérieur d'eux-mêmes. » Les thèmes évoqués par ces épopées, en revanche, sont du genre étouffé-islamiste, avec des textes critiquant la répression exercée par l'islam à l'encontre d'autres cultures. « On a vécu avec plein d'ethnies différentes en Anatolie, et les échanges allaient bon train... sauf

## Rendez-vous

- **Vendredi 11 février.** Rencontre avec Jérôme Clerc (auteur de *Musiques de Turquie*, coédition Actes Sud - Cité de la musique), Kenan Öztürk (producteur-programmateur), Inci Çayırılı, à 18 h 30 (entrée libre sur réservation) ; Sabahat Akkiraz et son ensemble, Musa Eroglu, à 20 heures (120 F, 18,3 €).
- **Samedi 12.** Nilüfer Akbal et son ensemble, Orchestre tzigane de Sulukule, à 16 h 30 (90 F, 13,7 €) ; Orchestre tzigane de Sulukule, Ensemble Birol Topaloglu, Okay Temiz et son ensemble, à 20 heures (120 F, 18,3 €).
- **Dimanche 13.** Elazig Musiki Cemiyeti, à 20 heures (90 F, 13,7 €) ; Bogaziçi Quartet, Inci Çayırılı, à 16 h 30 (120 F, 18,3 €).
- **Jusqu'au 13 février.** Bazar turc dans la rue musicale de la Cité, avec vente de produits artisanaux, de disques et de livres, café turc, de midi à la fin des concerts. Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84.

Nicolas Cheviron

# Henri Troyat gagne le procès qui lui a été fait pour plagiat

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a débouté, mercredi 9 février, Gérard Pouchain et Robert Sabourin (mort le 23 mai 1998 et représenté par ses héritiers) de leurs demandes envers Henri Troyat, académicien français, et les a condamnés à lui verser 15 000 F (2 286,73 €) – ainsi que 10 000 F (1 524,49 €) aux éditions Flammarion.

Gérard Pouchain et Robert Sabourin avaient assigné Henri Troyat pour plagiat (*Le Monde* du 2 décembre 1999). En janvier 1992, ils sortaient, aux éditions Fayard, *Juliette Drouet ou la Dépaycée*. De son côté, Henri Troyat publiait chez Flammarion, en septembre 1997, sa propre *Juliette Drouet* qui, selon l'avocat des demandeurs, était « une reproduction quasi servile » de celle de ses clients. Ces derniers demandaient notamment le retrait de la vente de l'ouvrage d'Henri Troyat. Le tribunal a estimé que le plan du livre de l'académicien ne représentait « pas celui de messieurs Pouchain et Sabourin mais la chronologie de la vie de Juliette Drouet », et qu'en outre le « grief de contrefaçon » n'était pas établi.

## DÉPÊCHE

■ **CINÉMA : la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, a annoncé mardi 8 février au 22<sup>e</sup> Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand une série de nouveaux dispositifs d'aide au court-métrage. Une enveloppe budgétaire supplémentaire de 8 millions de francs (1,219 million d'euros) sera consacrée dès cette année au court-métrage, soit une augmentation de 36 % par rapport aux sommes allouées en 1999. En outre, le budget consacré par le Centre national de la cinématographie à la production de courts-métrages atteindra 30 millions (4,57 millions d'euros) pour cette même année 2000. Enfin, dès la rentrée scolaire 2000-2001, un programme de films de court-métrage sera proposé dans les lycées dans le cadre de l'enseignement spécialisé du cinéma et de l'audiovisuel.**

# Birol Topaloglu ouvre le bal des Lazes

ISTANBUL  
correspondance

Samedi soir à Kadıköy, rive asiatique du Bosphore. La foule se presse dans les ruelles étroites, attirée par les enseignes au néon des innombrables bars du quartier. Le

## PORTRAIT

Un musicien fabricant d'instruments et collecteur de mélodies anciennes

grondement des moteurs le dispute aux cris des marchands ambulants. Birol Topaloglu vit dans un petit appartement en sous-sol, entouré de ses instruments, qu'il a pour la plupart fabriqués lui-même. Des vieilles kemençe, des tulum – sortes de cornemuses à un manche –, de larges tambourins qui, caressés par de fines tiges métalliques, reproduisent le bruissement des vagues, des chapelets de coquillages envahissent son salon. Au centre de la pièce trône un grand cylindre en bois. « La musique laze ne possède pas d'instruments rythmiques, explique l'artiste. Comme les maisons sont en bois, les gens tapent sur le plancher ou sur les murs avec leurs pieds pour marquer la mesure. J'ai fait construire ce cylindre pour reproduire la "voix du sol". »

Birol Topaloglu est né à Apso, un hameau proche de Rize, aux abords de la mer Noire, d'un père contremaitre et d'une mère qui travaillait aux champs, tous deux lazes. Le turc, il ne l'a appris qu'à l'école primaire. Sa culture, il la tient de sa mère, à laquelle faisaient appel les habitants du village à chaque événement important pour chanter les épopées traditionnelles. Ses chansons parlaient alors de la nature, de la mer, de l'amour, mais aussi de la séparation et de l'exil. « Le peuple laze vit à cheval entre la Turquie et la Géorgie, raconte le musicien. Après le rattachement de la Géorgie à l'Union soviétique, la frontière s'est fermée et de nombreuses personnes ont dû quitter la région parce que

les relations économiques entre les deux rives de la mer Noire étaient rompues. »

Aujourd'hui, la culture laze est en voie de disparition. Si près d'un million de personnes se connaissent des origines lazes en Turquie, deux cent cinquante mille à peine sont capables de parler la langue – d'origine sud-caucasienne – de ce peuple et aucun artiste de la région n'a su se faire apprécier au-delà de Trabzon. Pour sauvegarder un héritage séculaire, Birol Topaloglu arpente depuis cinq ans les montagnes du nord-est de la Turquie, enregistre les mélodies anciennes auprès des vieillards rencontrés dans les villages, puis revient quelques mois plus tard leur faire écouter le fruit de ses travaux. « Certains anciens étaient très émus d'entendre à nouveau jouer le tulum, souligne le musicien. Ils avaient abandonné leur instrument il y a près de vingt ans, parce que, disaient-ils, jouer le tulum est un péché. Les imams leur racontaient que faire la fête et danser était contraire à la religion. Maintenant, ils se remettent à la musique. »

## L'HORIZON GÉORGIEN

L'indépendance de la Géorgie a ravivé le désir chez les Lazes de se réapproprier leur culture d'origine. Les gens ont afflué en masse de l'autre côté de la frontière enfin rouverte, des liens familiaux ont été restaurés. Elle a aussi ouvert de nouveaux horizons à Birol Topaloglu : « Lors de mon premier séjour en Géorgie, je posais plein de questions à tout le monde, se souvient l'artiste. Je leur demandais de chanter. Trois femmes se sont mises à entonner une chanson, j'ai reconnu la mélodie, mais pour la première fois, j'entendais chanter cet air en polyphonie. L'islam interdit cette pratique, mais les Lazes de Géorgie, qui sont restés chrétiens, ont su la préserver. Je cherche aujourd'hui à collecter les chansons monodiques de ma région pour qu'un jour elles puissent être réadaptées en polyphonie. »

N. C.

# Un « Mickey Mouse » français pour sauver le dôme du Grand Londres

## LONDRES

de notre correspondant

Un Français, un « mangeur d'ail », une vulgaire « grenouille » hexagonale pour sauver de la déroute ce que Tony Blair appelait, il y a deux mois encore, « le plus extraordinaire témoignage de la créativité britannique » ?

La nomination, dimanche, de Pierre-Yves Gerbeau à la tête du fameux dôme du Millénaire a surpris et atterré nombre de spécialistes britanniques de l'entertainment. Ce n'est pas tant la nationalité de l'intéressé – encore que... – qui pose problème aux belles âmes londoniennes, mais son curriculum vitae. A trente-quatre ans seulement, l'ancien hockeyeur professionnel bilingue qu'est M. Gerbeau a effectué l'essentiel de sa carrière chez Euro Disney. Pour les journaux locaux, l'occasion était trop belle : « Mickey Mouse et ses grandes oreilles au secours du géant british de la culture », se délectaient plusieurs d'entre eux avec une ironie non dissimulée en début de semaine.

Première mise au point – obligatoire – pour le nouveau « suprême » d'une Millennium Experience en voie de ratage avancé : « Non, je ne suis pas venu "disneyifier" cette fantastique réalisation. » L'ancien vice-président exécutif

du fameux parc d'attractions de la région parisienne n'a pas non plus l'intention, c'est promis, de « commettre l'erreur de changer le contenu » du grand dôme blanc de Greenwich. Interrogation immédiate des spécialistes, qui n'avaient pas de mots assez durs pour fustiger moins la coûteuse et gigantesque architecture de Richard Rogers que « les quatorze manèges à vulgaires prétentions métaphysiques » entassés dessous (*Le Monde* daté 26-27 décembre 1999) : « Si le sauveur gallique du dôme n'entend rien changer au contenu de la chose, comment va-t-il s'y prendre pour la rentabiliser ? » C'est toute la question.

Si Jenny Page, l'ancienne directrice, licenciée le 5 février par les sponsors de l'attraction après avoir pourtant livré le « grand chantier » de Tony Blair en temps et en heure, a perdu si brutalement son emploi, les critiques, qui n'ont jamais cessé, émanant des beaux esprits de la culture anglaise ne sont pas les seules responsables. Ce sont d'abord les chiffres qui lui ont été fatals : 366 000 visiteurs en janvier, « ce n'est pas si mal », disait lundi, très magnanime, M. Gerbeau. La performance n'est peut-être pas si mauvaise eu égard aux commentaires négatifs publiés de-

puis des semaines par la plupart des grands médias – sauf ceux comme le *Sun*, dont les propriétaires (Rupert Murdoch entre autres) sont sponsors officiels de l'Experience.

Mais elle est très loin d'être à la hauteur des espoirs entretenus par le gouvernement, qui a investi 4,5 milliards de francs (675 millions d'euros) d'argent public dans le projet, et par les sponsors, qui ont mis 1,6 milliard de francs (240 millions d'euros) dans l'affaire. Pour rentrer dans leurs fonds, les investisseurs ont besoin d'au moins dix millions de visiteurs dans l'année, soit une fréquentation mensuelle deux fois plus élevée que celle du mois de janvier. Comment Pierre-Yves Gerbeau va-t-il s'y prendre sans réformer le prodigieux ennui qui émane de la plupart des quatorze zones d'attraction du dôme, pour tenir – en onze mois seulement – le pari qu'il a engagé de faire de la « grande tente blanche » « le ticket le plus couru de Londres » ?

« S'il échoue, ironisait mardi 8 février le *Financial Times*, nous lui conseillons de remplir la chose d'hélium, de couper les amarres, et de la laisser s'envoler jusqu'en France... » Merci beaucoup.

Patrice Claude



<http://www.lemonde.fr>

**Billetterie : toutes les sorties en France**  
(théâtre, concert, sport...).

Avec la





# Les blessures silencieuses de Gina Pane

L'artiste a enseigné quinze ans à l'Ecole supérieure des beaux-arts du Mans qui lui rend aujourd'hui un bel hommage

**GINA PANE** : Ecole supérieure des beaux-arts, 28, avenue Rostov-sur-le-Don, 72000 Le Mans. Tél. : 02-43-47-38-53. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Samedi de 10 heures à 17 heures. Fermé le dimanche. Jusqu'au 4 mars.

## LE MANS

de notre envoyée spéciale

« Les élèves devront comprendre que le maître n'est pas un modèle, mais un outil de leur propre modèle », écrivait Gina Pane dans « Pour une pédagogie libératoire », un texte-manifeste dans lequel l'artiste donne de l'enseignement un point de vue irréprochable. Gina Pane (1939-1990) était parmi les premiers artistes (et la toute première artiste) n'ayant pas une pratique artistique traditionnelle à être invités à enseigner dans les écoles d'art réformées après 1968. En l'occurrence celle du Mans, où, pendant quinze ans, elle a enseigné la peinture, oui la peinture, et non l'art corporel, son domaine. Pourquoi évoquer cela ? Parce que l'exposition a lieu à l'Ecole des beaux-arts du Mans qui, entre parenthèses, doit à l'artiste d'avoir été maintenue au centre-ville et non démenagée sur un lointain campus. Surtout parce que l'évolution de l'œuvre vers toujours plus de pictorialité et de plasticité apparaît décemment comme indissociable de l'activité de l'artiste enseignant la peinture. Cette évolution est mal connue. Quel musée a pensé orchestrer une rétrospective ?

Conçue par Anne Tronche, auteur d'un des rares livres consacrés à Gina Pane, l'exposition est faite de pièces bien choisies qui jalonnent la carrière de l'artiste, sauf, justement, ses débuts de peintre abstrait, c'est un peu dommage.

Cela dit, on remarque fort la présence de pièces de 1968 et 1969 qui sont antérieures à l'engagement de l'artiste dans ce que l'on sait le mieux d'elle : ses actions où elle s'entaillait la peau avec des lames de rasoir. Des objets proches d'Arte Povera (Gina Pane est d'origine italienne), des photos inscrivent la démarche de l'artiste dans une perspective où la nature prend une place que l'on ne soupçonne pas souvent. De même que sa dimension écologique. Ses promenades et marquages du sol cherchant la mesure de son corps et celle du monde, son attention au bois, aux pierres, ses gestes poétiques comme enfouir un rayon de soleil dans la terre à l'aide de deux miroirs, cette photo qui la montre en « situation idéale » debout, droite, politique, entre terre et ciel, ou encore cette action où elle se met en danger en escaladant la paroi d'une carrière de sable... Ces diverses recherches d'inscription du corps, de mise à l'épreuve de sa fragilité, de ses limites, dans la nature, préparent le terrain des performances dures, avec le sang, construites délibérément.

## PAS DE GESTICULATION

En 1970, la première blessure que Gina Pane s'est infligée en s'entaillant le bout du doigt, après avoir entaillé un bout de papier et un bout de tissu, était une « Blessure théorique ». Des ses performances théâtrales et spectaculaires, il reste des « constats d'actions », des images bien ordonnées, en planches qui ne retracent pas la performance dans sa durée. Ce sont des montages d'images-clés symboliques et métaphoriques : ce qui comptait pour l'artiste qui pratiquait l'art corporel sans gesticulation, sans pathos expressif à la différence des vétérans du genre, les



ANNE MARCHAND/ECOLE DES BEAUX-ARTS DU MANS. « Azione sentimentale », 1973. Constat d'action, galleria Diagramma, Milan.

actionnistes viennois. Avec Gina Pane, si blessure il y a, il n'y a pas de cri : l'engagement de l'artiste dans l'œuvre est silencieux. La blessure qui est au centre de sa pratique y apparaît comme significative d'un malaise qui dépasse le propre malaise de l'artiste. C'est un malaise d'ordre social et politique. Voir une installation comme *Le Riz* (1970) qui renvoie à la guerre du Vietnam.

On découvre au Mans une série inédite, très belle : *Les Enneigés blessés*, de 1974-75. Il s'agit d'œuvres sur papier faites de six variations chacune de trois types d'images superposées, une photo brune de montagne enneigée ; une image télévisuelle blanche et assez trouble prise au cours de la retransmission d'un match pour handicapés, et un dessin donnant la vision intérieure de la montagne en quelques tracés bruns au doigt entaillé, les yeux bandés... où le cheminement mental des images données en libre association mène à l'idée de quête, de dépassement, de possible communion par-delà les écrans. C'est dans ce sens que l'œuvre de

Gina Pane est allée. « S'il n'y a pas d'amour dans le sens le plus universel de ce terme, on ne peut pas faire ce geste », a dit l'artiste de la blessure...

Gina Pane a cessé de produire une œuvre avec son corps en action dans les années 80. Elle n'a alors produit que des installations toujours plus sophistiquées, toujours plus manifestes d'une dimension sacrée dans des reliefs à figures et matériaux symboliques, toujours plus chargés de références christiques : un détachement de l'actualité pour rejoindre l'histoire de l'art religieux. Les images de sublimation ont débordé celles de transgression. Il y a là une profondeur de l'œuvre qui n'a pas été sondée. *La Prière des pauvres et le Corps des saints* (1989-1990), le tout dernier travail de Gina Pane, permet de l'approcher. Ce sont des vitrines reliquaires qui renferment des empreintes de corps et de stigmates martelées dans le cuivre, des cordes et autres instruments de supplices et de passion.

Geneviève Breerette

## « La main passe » laisse la scène à des notables affamés

**LA MAIN PASSE**, de Georges Feydeau. Mise en scène : Gildas Bourdet. Avec Marie-Laure Dougnac, Marianne Epin, Christian Hecq, Jean-Michel Molé, Serge Noël, Francis Perrin, Pierre Santini, François Toumarkine. THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, place du Trocadéro, Paris, 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Trocadéro. Tél. : 01-53-65-30-00. Durée : 2 h 45. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. De 50 F (7,62 €) à 160 F (22,87 €). Jusqu'au 27 février.

Le XX<sup>e</sup> siècle allait sur ses quatre ans. Désormais, il n'y aurait plus besoin de traîtres dans les coulisses des théâtres, ni d'amants cachés

dans les placards. Une machine – le phonographe enregistreur – était prête à prendre le relais. En crachant, elle suggérait un entrelacs de situations nouvelles qu'il ne restait qu'à exploiter. Au service du vaudeville, elle tiendrait celui du confident et du mouchar. En nouant mécaniquement, pour les seules oreilles qui ne devraient pas l'entendre, les liens sacrés, indissolubles, du mariage et du cocuage.

Ainsi, dans *La main passe*, le phonographe se réserve-t-il la donne. Aux joueurs de saisir leur chance. L'appareil dédié aux grandes voix dresse l'évidence de son unique pavillon au centre de la scène. Et attend son heure. D'emblée, il montre son dédain pour les phrases toutes faites. Il lui faut du

direct, du frais, du croustillant. Le temps d'un tour de piste des premiers rôles (mari, épouse, amant et soupirant) et l'affaire est dans le sac. Si Feydeau a jamais été « mécanique », c'est ici, dans le déclenchement du mouvement. Une fois la main forcée, il ne laisse plus d'autre choix à ses créatures que de courir pour suivre ou périr.

## ILS S'AVANCENT HÉBÉTÉS

Mais où courir ? (où ne pas courir ?). Ses bourgeois ne savent pas toujours exactement où ils sont, et pas forcément qui ils sont. Ils s'avancent, hébétés, projetant devant eux la pénombre de leurs ignorances, marquant leur passage d'actes manqués, de remarques oiseuses, de gestes douteux. Leur dé-

tresse inspire le rire à mesure de leur laideur et de leur maladresse. L'à-peu-près et l'art de s'y maintenir commandent à leurs actions et à leurs goûts. Ils se veulent grandioses, mais pour un oui ou pour un non, frôlent la contrepèterie et ses équivalents gymniques. Coustouillu, le tribun bête, terreur de la Chambre, donne l'exemple par son jeu de jambes d'acrobate. Et sa manière de s'asseoir entre deux chaises en remonterait à bien de nos politiques.

Gildas Bourdet a de jolies formules (« Un vaudeville n'est qu'une tragédie qui a mal tourné »), une direction d'acteurs sans failles, et une rare finesse de touche (il signe la scénographie avec Edouard Laug). Environnement noir, dur, mat, à peine souligné d'un trait de cinéma muet. Manière de prendre ses distances, de renvoyer le décor au décor, et de laisser la scène aux faims inaltérables de notables enclos dans leur bocal. Les acteurs passent les plats avec superbe : Alcide Chantal (Pierre Santini), tête de veau larmoyante mais digne ; son épouse (Marianne Epin), poularde demi-deuil écrasée par le destin ; son amant, Massenay (Francis Perrin), raide asperge sauce gribiche ; son épouse (Marie-Laure Dougnac), vol-au-vent courant d'air ; le député Coustouillu (Serge Noël), cerf grand veneur, tous bois dehors ; et Hubertin (Christian Hecq), homard à l'américaine, qui articule des pinceaux à en mourir. Desserts à volonté.

Jean-Louis Perrier

quée, perverse et tient du tour de force. Le compositeur invente un nouveau langage pour chacune de ses œuvres. Qu'il rende hommage à Haydn ou à l'Antiquité par un de ses tours de passe-passe archaisants qui fait se dire « C'est beau comme l'antique avec tout le confort moderne ». Qu'il compose une sonatine qui a du mal à tenir dans son titre enfantin ou *Gaspard de la nuit* dont les trois volets posent de redoutables problèmes au pianiste le plus aguerri.

Bavouzet vient et ne paraît pas dans son assiette. Son piano n'est certes pas un grand cru, il sonne trop, mais le pianiste peine à le dompter. Cette nervosité, cette relative absence de quant-à-soi ne lui ressemblent pas. Ses tempos sont parfois trop vifs parce que les traits manquent de stabilité dans Haydn. Dans *Gaspard de la nuit*, on perd quelquefois le fil des trois plans sonores du « gibet ». Ils doivent se mélanger et pourtant rester distincts et l'on n'entend parfois plus distinctement le glas qui signe sinistrement le deuxième volet du chef-d'œuvre d'un compositeur qui n'a écrit que... des chefs-d'œuvre. Et puis tout d'un coup, le Bavouzet que l'on admire depuis si longtemps nous revient et l'on est rudement content.

Alain Lompech

## SORTIR

### PARIS

**Carte blanche à Michel Portal** Une carte blanche à Michel Portal ? On ne saurait trouver meilleure idée que de demander à ce musicien ouvert à tant de répertoires de réunir autour de lui des interprètes avec lesquels il entretient des affinités électives. Il faut avoir entendu les deux Michel (Portal et Dalberto) dialoguer jusqu'à ce que leurs voix ne fassent plus qu'une. C'est assurément une des grandes expériences de la musique de chambre qu'il soit possible de vivre aujourd'hui. Quant à la musique improvisée, Portal, qui lui a donné certaines de ses lettres de noblesse, continue d'en aimer le danger, la plongée vers l'inconnu. Le contrebassiste Bruno Chevillon et le batteur Daniel Humair seront ses compagnons à cette occasion.

**Le 11, 20 h 30** : Michel Portal (clarinette), Antonio Meneses (violoncelle), Michel Dalberto (piano) : œuvres de Brahms. **Le 12, 20 h 30** : Michel Portal (clarinette), Christine Rigaud (voix), Michel Dalberto (piano) : Schumann (*Romances pour hautbois et piano op. 94*) ; Berg (*Pièces pour clarinette et piano op. 5*) ; Spohr (*Lieder allemands*) ; Schubert (*Le Pâtre sur le rocher*).

**Le 13, 15 h 30** : Michel Portal (clarinette), Bruno Chevillon (contrebasse), Daniel Humair (batterie).

**Le 13, 12 heures** : Michel Portal (clarinette), Aki Saulière (violin), Gérard Caussé (alto), Xavier Phillips (violoncelle) : Mozart (*Quintette pour clarinette et cordes KV 581*) ; Brahms (*Quintette*

pour clarinette et cordes op. 115). *Bouffes du Nord*, 37bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> La Chapelle. Tél. : 01-46-07-34-50. 140 F.

**Antonio Faraò/Sylvain Beuf Quartet** En leader de cette formation, deux musiciens qui ont grandi à l'écoute et dans la pratique des maîtres du bop (hard, post, néo...) : Antonio Faraò, pianiste italien, qui a enchanté quelques longues nuits du festival de Calvi ; Sylvain Beuf, saxophoniste, jeune lion du jazz français. Avec eux, de nouveaux venus sur la scène des clubs, le contrebassiste Stéphane Kereck et le batteur Jon Tersic. *Au Duc des Lombards*, 42, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 11 et 12, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

### LYON

**Trisha Brown, William Forsythe** Soirée prometteuse que celle du Ballet de l'Opéra de Lyon qui juxtapose Trisha Brown et William Forsythe. La grande chorégraphe postmoderne américaine a choisi de donner *Newark*, créé en 1987 dans une scénographie et conception sonore de Donald Judd, une partition chorégraphique complexe dont la fluidité géométrique semble couler de source. William Forsythe présente *Second Detail et Quartette*, parfaits exemples de la rigueur jubilatoire avec laquelle il déstabilise la danse pour son plus grand bien. *Opéra Nouvel*, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. Du 11 au 19 février, 20 heures ; dimanche, 16 heures. Tél. : 04-72-00-45-45. De 90 F à 195 F.

Publicité

**NANTERRE AMANDIERS**

**David Harrower**

# Des couteaux dans les poules

mise en scène **Claude Régy**

**DU 15 FÉVRIER AU 31 MARS 2000**  
**01 46 14 70 00**

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

**Le Pirate** de Vincente Minnelli, avec Gene Kelly, Judy Garland. Américain, 1948, copie neuve (1 h 42). VO : Grand Action, 5<sup>e</sup> (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17<sup>e</sup> (01-43-80-24-81).

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

**Le Kiosque Théâtre** : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France** Saariaho : *Oltra Mar*. Eloy : *Fluctuante-Immuable*. Nunes : *Musivus*. Pascal Rophé (direction). *Maison de Radio-France*, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. Le 11, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

**G. Love & Special Sauce** *Café de la danse*, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. Le 11, 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 143 F. **Playdoh, Mobil, ELM** *Glaz'Art*, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-La-Villette. Le 11, 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. 60 F. **Les Négropolitains** *Au Lavoir moderne parisien*, 35, rue Léon, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-Rouge. Les vendredis et samedi, 21 heures, dimanche, 16 heures. Du 11 février au 11 mars.

Tél. : 01-42-52-09-14. De 50 F à 90 F. **Sylvie Chenu** chante Yvette Guilbert.

*La Maroquinerie*, 23, rue Boyer, Paris 20<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Gambetta. Le 11, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60.

**Festival de contes à Paris** Hamed Bouzzine, Gérard Potier. *L'Européen*, 3-5, rue Biot, Paris 17<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Place-Clichy. Le 11, 20 heures et 21 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 80 F et 100 F. **Diwân de Biskra** *Instants chavirés*, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M<sup>o</sup> Robespierre. Le 11, 20 heures. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

**Rumbanana (soirée salsa)** *La Java*, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> République. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

### DERNIERS JOURS

**12 février** : **Jeanne** d'après Charles Péguy, mise en scène de Christian Schiaretti. *Théâtre national de la colline*, 15, rue Malte-Brun, Paris 20<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

**13 février** : **Homme pour homme** de Bertolt Brecht, mise en scène de Jean-Pierre Vincent. *Théâtre des Amandiers*, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F. **Le Saperleau** de Gildas Bourdet, mise en scène de l'auteur.

**Les Madones** de Nathalie Akoun, mise en scène de l'auteur. *Cartoucherie-Théâtre de la Tempête*, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-28-36-36. De 80 F à 110 F.

## Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

### Le Monde des idées

LCI  
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10  
Le lundi à 15 h 10

### Le Grand Jury

RTL-LCI  
Le dimanche à 18 h 30

### La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE  
Le samedi à 12 heures

### Idéaux et débats

FRANCE MUSIQUES  
Le dimanche à 17 heures

### Libertés de presse

FRANCE-CULTURE  
Le premier dimanche de chaque mois

### A la « une » du Monde

RFI  
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

### La « une » du Monde

BFM  
Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

**villa gillet** 25 rue Chazière 69004 Lyon

Rencontre avec

**Arlette FARGE, historienne**  
"Photographie, histoire et temps présent"  
**jeudi 17 février à 19h30**  
Tarif : 10 F / Rés. nécessaires : 04.78.27.02.48

Renseig. publicité : ☎ 01.42.17.39.65

**Musée-mémorial des enfants d'Izieu**  
*Ethique de la représentation*  
Cycle de conférences  
**Patrice LORAUX**  
"Les disparus"  
**Dimanche 13 février**  
15 h - Izieu (Ain)

Réservations, renseignements :  
**04 79 87 21 05**

CULTURE  
Publicités  
**EN**  
RÉGIONS



## EN VUE

■ **Gerhard Skiba**, maire de Braunau am Inn, conscient des « difficultés énormes de l'Autriche depuis l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir », propose de transformer la maison natale d'**Adolf Hitler** en un lieu de rencontre et de réconciliation.

■ L'écrivain autrichien **Peter Handke**, qui avait pris parti contre l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie, demande pourquoi les Européens, qui dénoncent l'arrivée de l'extrême droite au gouvernement, ne bombardent pas Vienne.

■ Selon **John Broughton**, un des responsables de la police d'Essex, « les pirates de l'air étaient en colère », quand les membres de l'équipage du Boeing afghan détourné sur l'aéroport londonien de Stansted ont quitté le cockpit au moyen d'une échelle de corde.

■ Disqualifié par le jury de Nagpur, en Inde, pour avoir fait sortir d'une jarre un serpent au rythme d'une musique de film, **Gapp**, alias **Johnny Fantastica**, dur d'oreille, a perdu son titre de champion du monde des magiciens sourds, au profit de **Bhupatal Pandi**, sourd comme un pot.

■ Cédant aux pressions des manifestants nationalistes, le gouvernement de l'Etat d'Uttar Pradesh vient d'interrompre le tournage de *Water*, un film sur la libération des femmes, un hindou furieux s'étant empoisonné puis jeté dans le Gange, dimanche 6 février à Bénarès.

■ « *L'eau peut faire monter la tension artérielle* », alarmait, mardi 8 février, le professeur **Jens Jorda** de l'université Vanderbilt à Nashville dans le Tennessee. « *Une approche optimiste de la vie permet de vivre plus longtemps et en meilleure santé* », rassurait, mercredi, le professeur **Toshihito Maruta**, de la clinique Mayo, à Rochester, dans le Minnesota.

■ **Bill Clinton** avait adressé ses félicitations au révérend **Moon Sun myung**, chef de l'Eglise de l'unification, à l'occasion de son anniversaire ; **Kim Jong-il**, dirigeant de la Corée du Nord, vient de lui offrir une variété rare de ginseng sauvage pour fêter ses quatre-vingts ans.

■ Dès la fin du printemps, les femmes seront admises à combattre dans tous les corps de l'armée française, à l'exception de la Légion étrangère.

■ Le tribunal militaire de Palerme vient de condamner à neuf mois de prison avec sursis le général **Massimo Fabbricatore**, qui, au cours d'une dispute devant la caserne, avait pris plaisir à offenser deux carabinieri en racontant aux passants la blague bien connue : « *Savez-vous pourquoi ils ont des galons sur leurs pantalons ? Pour leur éviter de les mettre à l'envers !* »

Christian Colombani

# La grande misère des universités françaises

La revue « Le Débat » publie le témoignage d'un universitaire qui dénonce le triste état de l'enseignement supérieur : les conditions de travail et de recrutement ont pour effet, dit-il, de tuer « toute passion intellectuelle »

C'EST UN SOMBRE tableau de l'Université française que dresse Jean-Fabien Spitz, professeur de philosophie à l'université de Caen, dans la dernière livraison du *Débat* (n° 108, janvier-février 2000, Gallimard). Misère matérielle, misère intellectuelle, misère morale : l'universitaire, même muni des parchemins les plus glorieux (agrégation, ENS, doctorat) et d'un solide dossier de publications en tout genre, vit une existence douloureuse qui l'expose aux « doutes » et à la « lassitude » sur l'exercice de son métier, sources d'un « *profond malaise* » dont il souffre, le plus souvent, en silence.

Misère matérielle : à mi-vie, l'enseignant du supérieur gagne, nous dit M. Spitz, 18 000 F net par mois. C'est, lui objectera-t-on, la contrepartie du temps libre dont il dispose. Il est vrai qu'il ne dispense que six heures de cours hebdomadaires pendant vingt-six semaines par an, mais ses tâches d'administration, de suivi des étudiants et de correction « *l'absorbent sans cesse plus* » et ses recherches occupent, pour l'essentiel, le temps qui lui reste. En outre, il est souvent astreint à des déplacements hebdomadaires « *épouvantables et onéreux* », la centralisation des instruments de recherche le contraignant à habiter



la capitale. M. Spitz met notamment en cause la politique de recrutement des enseignants, qui empêche les universités de créer des « *pôles d'excellence* », capables d'attirer « *les meilleurs enseignants d'une discipline donnée* », et qui, aujourd'hui, n'a pas grand-chose à

voir avec « *l'intérêt scientifique et intellectuel* », le clientélisme et le localisme s'ajoutant « *aux ambitions personnelles et aux stratégies les plus mesquines de placement des vassaux* ».

## LA RECHERCHE, ACTIVITÉ PRIVÉE

Misère intellectuelle aussi : ses conditions de travail étant ce qu'elles sont, « *l'universitaire perd toute passion intellectuelle* », faute d'une « *relative protection* » et d'une « *relative quiétude* ». « *Ayons le courage de le dire*, écrit Jean-Fabien Spitz : *l'Université est un lieu où règne l'anti-intellectualisme, où les enseignants sont en butte à l'hostilité*

à peine dissimulée d'une bureaucratie d'aigris. » Lire un livre dans l'enceinte de la faculté, ajoute-t-il, est « *un signe de snobisme et d'affectation* », qui prouve que « *l'on se tient à l'écart de la vie de l'établissement* ». La recherche devient une activité purement privée, et l'Université « *un lieu où l'on ne produit plus de savoir, mais où l'on se contente de répéter très mal celui qu'on a acquis il y a longtemps* ».

Misère morale enfin, que M. Spitz décrit comme « *un sentiment de non-appartenance, d'exclusion, de vie professionnelle de pacotille* ». *Homo universitarius* a, dit-il, l'impression de « *traverser un théâtre d'ombres sans consistance ni réalité* ». Réduit à une fonction de « *gardiennage social de la jeunesse* », il se retire « *dans le mépris du savoir* » ou se lance « *dans l'activisme institutionnel* » ; et il finit par se dire – comble du désespoir – que ceux qui l'accusent d'être payé à ne rien faire ont peut-être raison...

Voilà donc la triste plainte d'un universitaire « *très ordinaire* ». Certes, celui-ci n'ignore pas que la satisfaction de la « *passion intellectuelle* » à laquelle il a choisi de consacrer sa vie est « *un luxe* » et « *un privilège* » dans les sociétés modernes, mais il sait aussi « *qu'aucune société digne de ce nom ne peut se dispenser de salarier des individus qui se chargent de faire vivre et de transmettre la culture qui la définit et l'anime* ». Il demande donc qu'au moins « *on respecte son savoir et sa fonction* ».

Thomas Ferenczi

## DANS LA PRESSE

### FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ Hier est tombé un chiffre qui a un immense avantage : il permet au gouvernement de ne prendre aucune décision significative. (...) Le pouvoir, c'est le contrôle des recettes et des dépenses. Pas question de réduire les dépenses, qui sont le meilleur instrument du pouvoir d'Etat, et donc difficile de réduire, significativement, les impôts... ce que, pourtant, réclament une immense majorité des Français. Les étatistes ont même trouvé mieux, ou pire : réduire la taxe d'habitation sans la réformer. Ainsi, les collectivités locales, dont c'est l'une des principales ressources, en seront réduites à mendier encore plus d'argent auprès du pouvoir central. Force est donc de

constater que ce qui est possible en Allemagne, pays décentralisé, avec l'accord des partis de gouvernement, sociaux-démocrates et Verts, ne l'est pas en France. Nos dirigeants sont tétanisés à l'idée de définir une politique fiscale, et plus encore, quand il est question de rendre de l'argent aux Français quand il s'agit de leur en prendre. Pourquoi ? Parce que tous nos gouvernements sont des hauts fonctionnaires confits dans le culte de l'Etat tout puissant. La France a bien du mal à changer.

### FRANCE-SOIR

Jean-Marc Gonin

■ Dans son dernier rapport annuel, la Cour des comptes nous a révélé que l'Etat ne connaissait même pas le nombre d'agents qu'il emploie ni ne savait combien il les rémunère. Cette fois, on s'aperçoit

qu'il nous cache aussi longtemps qu'il le peut ce qu'il a en caisse. Sous Colbert, l'Etat, c'était Louis XIV. Aujourd'hui, c'est nous. Bercy doit se mettre à la transparence. A l'heure d'Internet, pourquoi les citoyens-contribuables ne pourraient-ils pas consulter *on line* l'exécution budgétaire ministère par ministère, comme l'avait suggéré Jean Arthuis, ancien ministre des finances. Les Français et leurs élus sont assez grands pour juger et débattre de ce qui est bien pour eux et de ce qu'il faut faire d'un surcroît de recettes.

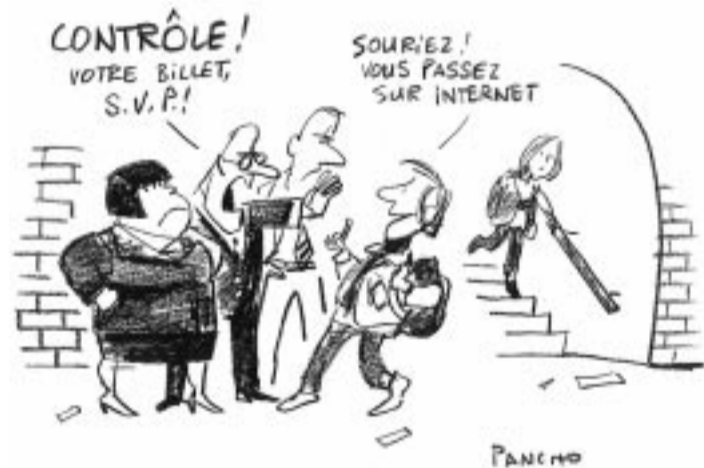
### THE GUARDIAN

■ Le bombardement, par des messages falsifiés, de sites internet tels que Yahoo!, la très populaire porte d'accès à la Toile, ou eBay, la salle d'enchères électroniques, est à la fois surprenant et instructif. Il est

surprenant en raison de la difficulté à comprendre les motifs des saboteurs qui frappent ainsi les valeurs fondamentales du réseau mondial d'internet. CNN, une des victimes, propose gratuitement ses nouvelles, et Yahoo!, malgré le gonflement démesuré de sa valeur boursière (qui atteint la coquette somme de 98 milliards de dollars) s'en tient strictement aux valeurs de base d'internet, telles que l'aide mutuelle et l'encouragement aux usagers à aller là où ils veulent aller. Ce bombardement est instructif pour deux raisons. D'abord, il montre à quel point la Toile est vulnérable, et le restera, aux agissements de minorités stupides qui s'efforcent d'exploiter à leur profit sa liberté d'accès. Mais il montre aussi à quel point Internet a changé le rapport de force entre les producteurs et les consommateurs.

## web.underground.cz/revizor/

Un étudiant pragois a mis au point un système pour aider les fraudeurs du métro à échapper aux contrôleurs



resquilleurs professionnels ou juristes en herbe, il a rapidement étoffé son site, devenu une référence pour les « voyageurs au noir » de la capitale, mais aussi de villes de province et même pour les Tchèques voyageant à l'étranger : on y trouve quelques conseils pour frauder dans le métro à Paris et à Londres.

LA RÉGIE municipale des transports en commun de Prague estime que six à dix pour cent des personnes empruntant le tramway, le bus ou le métro voyagent sans billet. Comme partout ailleurs, les fraudeurs sont pourchassés par des contrôleurs, appelés ici « *revizors* ». Mais, désormais, ils peuvent trouver secours sur Internet. Le site « *revizor* », créé par Jan Sebelik, un étudiant pragois de dix-huit ans, fourmille d'astuces pour passer à travers les contrôleurs, reconnaître de loin les contrôleurs en civil, ou encore pour les déstabiliser et prendre l'avantage psychologique au cours des tractations... Il publie également des conseils juridiques pour ceux qui ont décidé de refuser de payer l'amende.

M. Sebelik a créé ces pages afin de « *protéger contre le comportement des contrôleurs, qui s'en prennent surtout aux jeunes et aux touristes étrangers, victimes faciles qui ont aussi des droits, parfois bafoués* ». Grâce aux contributions de près de soixante-dix internautes,

Maudit par les dirigeants des Transports pragois, qui lui reprochent de « *nuire au travail des contrôleurs qui économisent l'argent des honnêtes gens* », M. Sebelik a contraint les « *revizors* » à changer de techniques, en particulier à être moins repérables. Bien qu'étant lui-même un « *honnête voyageur* », il aime tester personnellement les

conseils transmis par ses correspondants et surveiller le comportement et les emplacements favoris des contrôleurs. Il pousse la phobie des « *revizors* » jusqu'à se munir d'autocollants « *Attention, contrôle dans le hall !* », qu'il colle sur les escalators en cas de danger.

M. Sebelik a tenté d'ouvrir un débat sur la fraude et le rôle des contrôleurs avec la régie municipale, qui a sèchement refusé. Pourtant, le nombre de resquilleurs est en hausse en raison des augmentations du prix des billets, et de nouveaux moyens de déjouer la vigilance des contrôleurs sont inventés tous les jours. M. Sebelik vient de mettre en place un système d'alarme qui utilise les téléphones mobiles des membres de son forum de discussion : dès qu'un membre du club repère un groupe de contrôleurs, il envoie un bref message indiquant le nom de la station à éviter, qui s'affiche quelques secondes plus tard sur l'écran des portables de tous les autres adhérents.

Martin Plichta

## SUR LA TOILE

### MUSIQUE

■ Grolier Interactive et Europe 1 Communication (groupe Lagardère) ont ouvert un site-portal consacré à la musique baptisé MCity. Il propose notamment douze canaux musicaux originaux ciblés par tranches d'âge (adolescents, jeunes adultes et adultes), plusieurs webmagazines d'actualité, des renseignements pratiques et chroniques sur les événements musicaux, un annuaire des sites musicaux, des canaux de dialogue en direct, un service d'hébergement de pages personnelles et une boutique. [www.mcity.fr](http://www.mcity.fr)

### PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

■ La commission fédérale américaine du commerce (FTC) a ouvert une enquête sur les activités de la société Alexa (filiale d'Amazon.com), qui distribue un logiciel d'aide à la navigation pour le grand public. Alexa est soupçonnée d'utiliser les données personnelles recueillies auprès de ses clients pour constituer des fichiers et de croiser ses bases de données avec celles d'autres sites. Par ailleurs, la commission des opérations en Bourse (SEC) a fait savoir que deux plaintes ont été déposées par des particuliers contre Alexa pour la même raison. – (AP) [www.alex.com](http://www.alex.com)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173<sup>F</sup> par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173<sup>F</sup> (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

### Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| N° NATIONAL D'ÉMETTEUR<br>N° 134031  |  | ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE<br>21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05 |  |
| TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER  |  |   |  |
| Nom : _____  |  |   |  |
| Prénom : _____   |  |   |  |
| N° : _____   |  |   |  |
| Code postal : _____  |  |   |  |
| NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT<br>DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) |  |   |  |
| N° : _____   |  |   |  |
| Code postal : _____  |  |   |  |
| Code Etablissement   |  | Code Guichet  |  |
| Code de compte   |  | Clé RIB   |  |

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99<sup>ct</sup>/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2993 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Glaive, balance et caméra

par Alain Rollat

LA JUSTICE règne par les mots. Elle s'exerce à coups de phrases longues, ronflantes, nickelées. Ses manuels de droit sont faits de vocables choisis, alignés, huilés. Ses jugements s'expriment en termes développés, argumentés, mécaniques. Il en est ainsi de l'article 227-17 du titre II du livre II du code pénal sanctionnant les manquements des parents à leurs obligations légales. C'est un chef-d'œuvre de justice distributive. Il est si bien composé, sa structure sémantique est si équilibrée, son architecture si pure qu'on dirait un morceau de musique classique au point de compromettre gravement la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de son enfant mineur est puni de deux ans d'emprisonnement et de 200 000 F d'amende. » Quelle amplitude !

Quelle harmonie ! Quelle mélodie ! On sent là-dessous l'influence de Chateaubriand, le souffle de Hugo, les violons de Verlain.

Mais comment illustrer une partition aussi monumentale ? La télévision a du mal à mettre en images la musique judiciaire. Ses comptes rendus visuels en provenance de Mulhouse n'étaient pas à la hauteur de l'événement sans précédent dont bruissait le tribunal de grande instance. C'était la première fois, paraît-il, qu'une mère de garnements était retenue en garde à vue pour violations répétées de ce sublime article 227-17 ! Son cas était d'autant plus grave, selon les gens de justice qui en parlaient en mots savants (« *actes délinquants, récurrents, à assumer...* »), qu'elle était aussi coupable de vivre « *dépourvue de situation professionnelle stable* », « *à la limite de la marginalité* », « *abandonnée* ».

Or donc, qu'a-t-on vu ? On a vu, sur TF1, filmée de dos, de loin, par une caméra pas fière d'être là, la silhouette cryptée d'une ombre brune entre deux gendarmes. On a vu, sur France 2, à contre-jour, après un zoom sur les semelles de ses baskets, le dos d'un gamin de douze ans condamné pour chapardages à être « *placé* ». Il parlait agenouillé sur un divan, comme si la justice l'avait déjà mis au piquet pour 227-17 jours. Il parlait de sa mère en phrases sommaires, mots sourds. Sa voix semblait cassée, hors codes. Elle ravalait des larmes. Quand le reporter lui a demandé : « *T'as l'impression que ta maman t'élevait bien ?* », ce gosse a eu une réponse syntaxiquement douteuse et judiciairement irrecevable. Il a dit en effet : « *Elle élevait comme elle pouvait... Elle essayait... Elle essayait mais elle y arrivait pas.* » Son image en clair-obscur hurlait une injustice.



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Les Drogues et la médecine. Forum  
 22.00 Forêts tondues, pays perdus... Forum

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Roland Marchisio ; Didier Caron ; Tommy Lee ; Fanny Ardant ; Christopher Stills. Canal +  
 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI  
 20.05 Temps présent. Invités : Micheline Calmy-Rey ; Charles Favre. TSR  
 20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire  
 20.50 Envoyé spécial. Spécial Brésil. Stars du ciel. Au nom de Jésus. L'Universal au Portugal. France 2  
 22.15 La Roue du temps. L'empereur immortel. RTBF 1  
 22.40 Boléro. Invitée : Charlie. TMC  
 0.00 Le Club. Invité : Henri Verneuil. Ciné Classics  
 0.20 Prise directe. En direct de Paris. Les choix politiques de l'Autriche. France 3  
 0.30 Vol de nuit. Journaux intimes. TF 1  
 0.45 Lucy, Ramsès et Cie. Histoire  
 1.35 Saga-Cités. Zebda, acte II. France 3

DOCUMENTAIRES

20.15 360°, le reportage GEO. Les Jeux de la vie. [4/4]. Arte

le Monde TELEVISION

PARIS PREMIÈRE

21.00 La Corde ■ ■ ■ Brandon, jeune romancier new-yorkais, et son ami musicien Philip, sur lequel il exerce une étrange domination, étranglent avec une corde un camarade d'études, pour appliquer une théorie imprudente de leur prof de philo, Ruper Cadell, sur le droit qu'ont les êtres supérieurs de supprimer les inférieurs. Ce premier film en couleurs de Hitchcock fut une prouesse technique.

20.30 Les Ailes de légende. [2/6]. Planète  
 20.40 Théma. Des souris et des hommes, ce monde fou qu'on nous prépare. Arte  
 20.45 Les Pionniers du futur. Arte  
 21.05 Les Grands Jours du siècle. 1939-1945 [2/3]. TV 5  
 21.20 Drogues hallucinogènes, un espoir thérapeutique. Planète  
 21.55 Liszt, les années de pèlerinage en Italie. Mezzo  
 22.15 La Crise de Suez. [2/2]. Planète  
 22.20 Des écrans, des souris et des hommes. Arte  
 22.30 Légendes. Marilyn Monroe. Téva  
 23.10 Perspectives américaines. [6/8]. Les années 30. Planète  
 23.30 Panoramas du monde. Cuba, droit au cœur. Odysée  
 23.45 Les Celtes. [5/6]. Histoire  
 0.05 Enquêtes médico-légales. Preuves accablantes. Erreur de diagnostic. 13<sup>ème</sup> RUE  
 0.10 L'École des tortionnaires. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroleague masculine (2<sup>e</sup> phase, Groupe G : 2<sup>e</sup> journée retour) : Séville - Asvel. Pathe Sport  
 20.35 Festival « Beethoven passionné ». Avec Bruno Robillard, piano ; E. Sapey-Triomphe, violoncelle. Muzzik  
 20.59 Cinéma en Muzzik. Muzzik

MUSIQUE

20.35 Festival « Beethoven passionné ». Avec Bruno Robillard, piano ; E. Sapey-Triomphe, violoncelle. Muzzik  
 20.59 Cinéma en Muzzik. Muzzik

21.00 Mozart et Beethoven. Lors des Proms. Avec Alfred Brendel, piano. Par l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, dir. sir Neville Marriner. Mezzo  
 22.20 Mozart l'Égyptien. Lors du Festival de Marseille. Avec Abdu Dagher, violon. Paris Première  
 23.30 Jazz at the Smithsonian. Muzzik  
 0.35 Monsieur Choufleuri. Œuvre d'Offenbach. Avec Maruyko Karasawa, soprano ; Fernand Fédrion, ténor ; Emmanuel Olivier, piano. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.55 Rebecca. Jim O'Brien [2/2]. TMC  
 22.40 Made in America. Le Chassé-croisé. Steven Schachter. O. TF 1  
 22.55 Full Eclipse. Anthony Hickox. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

0.25 Scénarios sur la drogue. La Purée. Seb Lelouch et Simon Lelouch. TF 1  
 1.30 Scénarios sur la drogue. Jour de manque. France 3

SÉRIES

20.45 Buffy contre les vampires. Effet chocolat. O. Série Club  
 20.50 Marc Eliot. Ces flics qu'on dit sauvages. O. TF 1  
 22.45 Le Caméléon. La beauté cachée (v.o.). L'échange (v.o.). Série Club  
 0.00 Homicide. Dérives. TSR  
 1.20 New York Police Blues. Tensions à l'audience (v.o.). Canal Jimmy

le Monde TELEVISION

FRANCE 3

1.35 Saga-Cités : Zebda acte II Cet été, *Tomber la chemise* s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires. Lutte contre l'exclusion, actions en faveur des sans-papiers ou des victimes de la double peine, politique de la ville, vote des jeunes, droit à l'expression et accès à la culture pour les plus défavorisés... Yasmina Yahiaoui et Richard Montrobert ont retracé le parcours de ce groupe qui affiche clairement ses convictions.

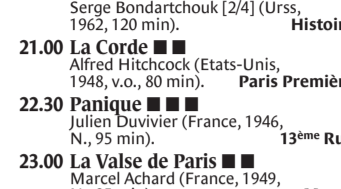
CANAL JIMMY

2.25 En voiture et en paroles Assis côte à côte à bord d'un luxueux 4x4, deux personnalités filmées en gros plan devisent en roulant. Le principe est simple : faire voyager deux personnages publics (artistes, politiciens, sportifs...) pendant quelques heures et les inciter à dialoguer, voire à se dévoiler dans ce huis clos itinérant. Cette semaine, Isabelle Juppé et Elie Baup, destination prévue : Fécamp.

FILMS

18.55 The Crying Game ■ ■ ■ Neil Jordan (Grande-Bretagne, 1992, 125 min) O. Cinéstar 2  
 19.30 Le Cavalier ■ ■ ■ Philippe de Broca (France, 1978, 100 min). Cinétoile  
 20.45 Usual Suspects ■ ■ ■ Bryan Singer (Etats-Unis, 1994, 105 min). Cinéfaz  
 21.00 Guerre et Paix ■ ■ ■ Serge Bondartchouk [1/4] (Urss, 1962, 120 min). Histoire  
 21.00 La Corde ■ ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1948, v.o., 80 min). Paris Première  
 22.30 Panique ■ ■ ■ Julien Duvivier (France, 1946, N., 95 min). 13<sup>ème</sup> Rue  
 23.00 La Valse de Paris ■ ■ ■ Marcel Achard (France, 1949, N., 95 min). Mezzo

le Monde TELEVISION



23.00 La Rose pourpre du Caire ■ ■ ■ Woody Allen. Avec Mia Farrow, Jeff Daniels (Etats-Unis, 1985, v.o., 80 min). Cinétoile  
 23.40 Différent des autres ■ ■ ■ Richard Oswald (All., muet, 1919, N., 45 min). Arte  
 0.20 Paperhouse ■ ■ ■ Bernard Rose (GB - EU, 1987, 95 min). Cinéfaz  
 0.25 Le Doute perpétuel ■ ■ ■ Richard Oswald (Allemagne, muet, 1918, N., 55 min). Arte  
 1.20 Thérèse ■ ■ ■ Alain Cavalier (France, 1986, 85 min). Arte  
 1.25 Quantanamera ■ ■ ■ Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío (Cuba, 1995, 100 min). Ciné Cinémas 2  
 1.40 Tu ne tueras point ■ ■ ■ Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1988, v.o., 55 min) O. France 2  
 2.05 La Soif du mal ■ ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1958, N., v.o., 110 min). Ciné Classics

le Monde TELEVISION

FRANCE 3

17.40 Le Kadox. 18.13 Comment ça va aujourd'hui ? 18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. La Saint-Valentin. 20.35 Tout le sport, Consomag. 20.55 Le Guignolo. Film. Georges Lautner. 22.45 Météo, Soir 3. 23.15 Patinage artistique. Championnats d'Europe. 0.20 Prise directe.

CANAL +

16.25 Au cœur de la tourmente ■ Film. Beeban Kidron O.  
 ► En clair jusqu'à 20.40  
 18.15 Flash infos.  
 18.20 Nulle part ailleurs.  
 20.30 Le Journal du cinéma.  
 20.40 Best Men. Film. Tamra Davis O.  
 22.05 Central do Brazil ■ Film. Walter Salles (v.o.) O.  
 0.05 Le Nuage Film. Fernando Solanas (v.o.) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1  
 17.35 Melrose Place. 18.25 Exclusif. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Marc Eliot. Ces flics qu'on dit sauvages O. 22.40 Made in America. Le Chassé-croisé. Téléfilm. Steven Schachter O. 0.25 Scénarios sur la drogue. 0.30 Vol de nuit. Journaux intimes.

FRANCE 2

17.20 Un livre, des livres. 17.25 Cap des Pins. 17.55 Nash Bridges. 18.45 Friends. 19.15 Qui est qui ? 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.50 Envoyé spécial. Spécial Brésil. 23.05 La Puissance de l'ange ■ Film. John G. Avildsen O.  
 1.15 Journal, Météo. 1.40 Le Décalogue. Tu ne tueras point ■ ■ ■ Film. Krzysztof Kieslowski (v.o.) O. 2.35 Tu ne seras point luxurieux ■ ■ ■ Film. Krzysztof Kieslowski (v.o.).

FRANCE 3

17.40 Le Kadox. 18.13 Comment ça va aujourd'hui ? 18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. La Saint-Valentin. 20.35 Tout le sport, Consomag. 20.55 Le Guignolo. Film. Georges Lautner. 22.45 Météo, Soir 3. 23.15 Patinage artistique. Championnats d'Europe. 0.20 Prise directe.

CANAL +

16.25 Au cœur de la tourmente ■ Film. Beeban Kidron O.  
 ► En clair jusqu'à 20.40  
 18.15 Flash infos.  
 18.20 Nulle part ailleurs.  
 20.30 Le Journal du cinéma.  
 20.40 Best Men. Film. Tamra Davis O.  
 22.05 Central do Brazil ■ Film. Walter Salles (v.o.) O.  
 0.05 Le Nuage Film. Fernando Solanas (v.o.) O.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Thaïlande. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 360°, le reportage GEO. Les Jeux de la vie [4/4]. 20.40 Théma. Des souris et des hommes, ce monde fou qu'on nous prépare. 20.45 Les Pionniers du futur. 21.40 et 23.05 Débat. 22.20 Des écrans, des souris et des hommes. 23.40 Différent des autres ■ ■ ■ Film muet. Richard Oswald. 0.25 Le Doute perpétuel ■ ■ ■ Film muet. Richard Oswald. 1.20 Thérèse ■ ■ ■ Film. Alain Cavalier.

M 6

18.25 Sliders, les mondes parallèles. 19.15 Cosby Show. 19.45 Aujourd'hui, Christophe a testé... 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.38 Météo des neiges. 20.40 Décrochages info, Passé simple. 20.55 Harem. Film. Arthur Joffé O. 22.55 Full Eclipse. Téléfilm. A. Hickox O. 0.40 Highlander.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe. Musiques traditionnelles de Turquie. 21.30 Radiodrames. Une visite à Civitavecchia, de Bernard Da Costa. 22.10 Multipistes.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Donné par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Nuits dans les jardins d'Espagne, de De Falla ; Concerto pour piano en sol, de Ravel ; Jean-François Heisser, piano ; Symphonie n° 9 Du nouveau monde, de Dvorak. 22.30 Jazz, suivez le thème. 23.00 Le Conversatoire. 20.15 Les Soirées. Philémon et Baucis (ouverture) Hob 1a-8, de Haydn ; Concerto pour violoncelle n° 3 G 476, de Boccherini. 20.40 Wittgenstein et la musique. 22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Wagner, R. Schuman, Bach, Zimmermann.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Philémon et Baucis (ouverture) Hob 1a-8, de Haydn ; Concerto pour violoncelle n° 3 G 476, de Boccherini. 20.40 Wittgenstein et la musique. 22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Wagner, R. Schuman, Bach, Zimmermann.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 La Retraite des chevaux de course. Invités : Philippe Berger, Jecan-Bertran de Balanda, Jean-Louis Branère, François Carrara, Gilbert Fournier, Bertrand Langlois. Forum  
 23.00 Cinéma, y a-t-il un renouveau français ? Invités : Stéphane Giusti, Lætitia Masson, Claude Miller, Claude-Eric Poireaux. Forum

MAGAZINES

17.30 et 20.15 Le Journal de l'histoire. Histoire  
 18.20 Nulle part ailleurs. Avec Paul Thomas Anderson ; Asia Argento ; G Love and Special Sauce ; Martin Lamotte ; Pitof. Canal +  
 18.40 Le Club de l'économie. LCI  
 19.00 Tracks. No Respect : La DV. Tribal : DJ's Dream : Burning Spear. Vibration : Art automatique. Clip : Saïan Supa Crew. Backstage : Conscious Music. Future : Zone de gratuité. Live : Stereolab. Arte  
 19.00 Le Grand Journal. LCI  
 20.05 C'est la vie. Les blues des quinquagénaires. TSR  
 20.50 Les Années tubes. Avec Florent Pagny ; Tina Arena ; Catherine Lara ; Patrick Fiori ; Chania Twain ; Alliage ; Miss France 2000. TF 1  
 20.55 Thalassa. A la fortune du pot. France 3  
 21.00 Recto verso. Pierre Palmade. Paris Première  
 21.05 T'as pas une idée ? Philippe Torreton. Canal Jimmy  
 21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. Invités : Rémy Ourdan ; Stephen Smith ; Marc Berdugo ; Jean-Louis Dufour ; Patrick Robert. LCI  
 21.30 L'Invité de PLS. LCI  
 22.00 Faut pas rêver. Indonésie : Les charbonniers du coco. France : Les chevaux du Tartaret. Irak : Les antiquaires de Bagdad. Avec Vincent Cochetel. France 3  
 22.15 La Vie à l'endroit. Au nom de l'amour. TV 5  
 22.25 Art Attack. Disney Channel  
 22.55 Sans aucun doute. Dur, dur, la vie de couple. Invité : Enrico Macias. TF 1

DOCUMENTAIRES

17.25 Les Gardes-côtes américains. [1/3]. Alerte à Miami. Planète  
 17.35 La Terre en question. Kyoto, un accord historique ? Odysée  
 18.15 Cinq colonnes à la une. Planète

le Monde TELEVISION

ARTE

22.20 Le Cameraman de l'horreur Un film du Sierra-Léonais Sorious Samura, sur l'horreur qui s'est abattue sur son pays, suivant l'avancée des rebelles du RUF dans Freetown et la reprise de la ville par les soldats de l'Ecomog. Le montage cru de ces images terrifiantes a son revers : l'absence d'explication sur les origines de ce cycle de la violence inhumaine. Ce reportage est suivi d'un débat.

FRANCE 3

18.30 Le Renard véloce. La Cinquième  
 18.30 Gould, souvenirs. [1/12]. Prologue. Mezzo  
 19.05 Les Derniers Feux de Rainer Werner Fassbinder. Planète  
 20.15 Boy, l'enfant singe. Arte  
 20.45 Banc d'Arguin, la route des oiseaux. Odysée  
 21.00 Les Celtes. [6/6]. L'héritage. Histoire  
 21.10 La Conquête spatiale en Union soviétique. [2/3]. La face cachée de la Lune. Odysée  
 21.55 Intégrales coulisses. Smaïn. Paris Première  
 22.10 Joe Cocker : Have a Little Faith. Canal Jimmy  
 22.10 La Jungle de verre. [1/6]. A toute allure. Odysée  
 22.20 Grand format. Le Cameraman de l'horreur. Arte  
 22.50 Arno comme les hommes. RTBF 1  
 23.45 Le Musée d'Orsay. [3/6]. L'art et la ville. Histoire  
 0.40 Drogues hallucinogènes, un espoir thérapeutique. Planète  
 0.45 Les Ateliers du rêve. [6/6]. URSS Soviet Kino. Histoire

SPORTS EN DIRECT

13.30 Patinage artistique. Championnats d'Europe. Programme court dames. Eurosport  
 14.25 Tennis. Open de Paris-Coubertin. Quarts de finale. Au stade Pierre de Coubertin, à Paris. Paris Première  
 18.30 Patinage artistique. Championnats d'Europe. Programme libre danse. Eurosport  
 19.30 Football. Coupe de France. 16<sup>e</sup> de finale. Saint-Etienne - Lorient. Eurosport  
 22.30 BOXE. Championnat de France. Klose - Monji. Pathe Sport

MUSIQUE

21.00 Musiques de l'opéra de quat'sous. Concert enregistré en l'abbaye de l'Épau, lors de l'Europa Jazz Festival 97. Œuvre de Kurt Weill. Avec Joachim Khun, piano ; Daniel Humair, batterie ; Jean-Paul Céléa, contrebasse. Muzzik  
 22.35 Le Tricorne de Manuel de Falla. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Pablo Perez. Mezzo  
 23.00 Cecilia et Bryn à Glyndebourne. Avec Cecilia Bartoli, mezzo-soprano ; Bryn Terfel, baryton-basse. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Myung-Whun Chung. Œuvres de Mozart, Rossini, Haydn, Donizetti, Haendel. Mezzo  
 23.05 Jazz Open 1995. Steve Lacy. Muzzik  
 23.10 Joe Cocker. Berlin 1997. Muzzik

le Monde TELEVISION

THÉÂTRE

23.10 Treize à table. Pièce. Marc-Gilbert Sauvageon. Mise en scène. René Clément. Festival

TÉLÉFILMS

19.00 Le Coup de l'oreillette. Glenn Jordan O. Ciné Cinémas  
 20.40 La Première Fois. Connie Walther. Arte  
 20.40 Immunité diplomatique. Peter Maris. RTL 9  
 20.50 Le Protocole Windsor. George Mihalka O. M 6  
 20.55 Staline. Ivan Passer [1/2]. TMC  
 21.50 Le Jeu du roi. Marc Evans. Festival

COURTS MÉTRAGES

22.10 Scénarios sur la drogue. Les mots attendront. Franck Chiche. Arte  
 0.15 Surprises. Spécial Clermont-Ferrand. Canal +  
 0.30 Scénarios sur la drogue. Lucie. Guillaume Nicloux. France 2  
 0.35 Histoires courtes. Le Fétichiste. Nicolas Klein. France 2  
 0.45 Scénarios sur la drogue. Le Bistrot. Georges Lautner O. TF 1

SÉRIES

18.25 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de justice médiatique. M 6  
 18.45 Friends. Celui qui oublie un bébé dans le bus. France 2  
 19.30 Mission impossible. Le train. Série Club  
 20.15 Ellen. The Sleep Clinic. RTL 9  
 20.45 Twin Peaks. O. Série Club  
 20.45 Columbo. L'Enterrement de madame Columbo. RTBF 1  
 20.50 Maître Da Costa. Meurtre sur rendez-vous. France 2  
 20.50 Soirée sitcom. Téva  
 20.50 First Wave. Le trou. 13<sup>ème</sup> RUE  
 21.35 La Planète des singes. Au delà des sommets. 13<sup>ème</sup> RUE  
 22.20 Le Dammé. Faces (v.o.) O. Série Club  
 22.40 X-Files. Régénérations O. Plus jamais O. M 6  
 23.00 St Elsewhere. Le miracle. Autopsie. Téva  
 23.35 La Quatrième Dimension. La nuit de Noël. Poussière. Série Club  
 23.45 Les Prédateurs. Les griffes du diable. O. 13<sup>ème</sup> RUE  
 0.45 Les Soprano. Le clan Soprano. Canal Jimmy

FRANCE 3

23.30 L'Empire des sens ■ ■ ■ Événement de la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, en 1976, le film de Nagisha Oshima raconte une passion dévorante, jusqu'à la corrida de la mise à mort. Mise en scène d'une impressionnante rigueur géométrique, qui évoque la destruction chère à la littérature érotique de Georges Bataille. Au Japon, *L'Empire des sens* fut massacré par des caches, des flous et des coupures.

FILMS

13.10 Stay Hungry ■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1976, 105 min). Cinéfaz  
 13.20 La Rose pourpre du Caire ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1985, v.o., 80 min). Cinétoile  
 14.30 Le Vent du Wyoming ■ André Forcier (France - Québec, 1994, 100 min) O. Cinéstar 1  
 14.40 Le Transfuge ■ Philippe Lefebvre (France, 1985, 95 min). Cinétoile  
 14.40 Quantanamera ■ ■ ■ Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío (Cuba, 1995, 100 min). Ciné Cinémas 2  
 15.10 Fort Saganne ■ ■ ■ Alain Corneau (France, 1984, 175 min). Ciné Cinémas 1  
 18.15 Guerre et Paix ■ ■ ■ Serge Bondartchouk [1/4] (Urss, 1962, 120 min). Histoire  
 18.50 Le Mouchard ■ ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Ciné Classics  
 20.30 Le Champion ■ ■ ■ Mark Robson (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min). Ciné Classics  
 21.00 La Passion Béatrice ■ ■ ■ Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 130 min). Ciné Cinémas 2  
 21.10 La Ronde ■ ■ ■ ■ Max Ophüls (France, 1950, N., 95 min). Cinétoile

le Monde TELEVISION



22.10 Un singe en hiver ■ ■ ■ Henri Verneuil. Avec Jean-Paul Belmondo, Jean Gabin (France, 1962, N., 105 min). Ciné Classics



23.30 L'Empire des sens ■ ■ ■ Nagisa Oshima. Avec Eiko Matsuda, Tatsuya Fuji (Japon, 1975, v.o., 108 min) O. France 3  
 23.55 La Reine Christine ■ ■ ■ Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min). Ciné Classics  
 23.55 Alamo (version longue) ■ ■ ■ John Wayne (Etats-Unis, 1960, v.o., 185 min). Cinétoile  
 3.35 Khroustailov, ma voiture ! ■ ■ ■ ■ Alexei Guerman (Fr - Rus, 1999, N., v.o., 140 min) O. Canal +  
 4.40 La Nuit ■ ■ ■ ■ Michelangelo Antonioni (Italie, 1961, N., 115 min). Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1  
 14.45 Arabesque. 15.40 Magnum. 16.40 Sunset Beach. 17.35 Melrose Place. 18.25 Exclusif. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. 20.50 Les Années tubes. 22.55 Sans aucun doute. Dur, dur, la vie de couple. 0.45 Scénarios sur la drogue. Le Bistrot. Georges Lautner O.

FRANCE 2

14.55 Le Renard. 16.00 La Chance aux chansons. 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.20 et 22.20 Un livre, des livres. 17.25 Cap des Pins. 17.55 Nash Bridges. 18.45 Friends. 19.15 Qui est qui ? 20.00 Journal, Météo. 20.50 Maître Da Costa. Meurtre sur rendez-vous. 22.25 Bouche à oreille. 22.30 Patinage artistique. 0.05 Journal, Météo. 0.30 Scénarios sur la drogue. Lucie. Guillaume Nicloux O.

FRANCE 3

14.42 Keno. 14.50 Drôle de maman. Téléfilm. Larry Elikann. 16.20 Les Zinzins de l'espace. 16.35 Les Minikeums. 17.40 Le Kadox. 18.20 Questions pour un champion. 18.47 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. Spéciale Saint-Valentin. 20.35 Tout le sport. 20.55 Thalassa. A la fortune du pot. 22.00 Faut pas rêver. 23.00 Météo, Soir 3. 23.25 Ciné week-end. 23.30 L'Empire des sens ■ ■ ■ ■ Film. Nagisa Oshima (v.o.). O. 1.18 Scénarios sur la drogue Lucie. Guillaume Nicloux O.

CANAL +

15.15 Jackie Brown ■ Film. Quentin Tarantino O. ► En clair jusqu'à 21.00  
 17.45 C'est ouvert le samedi. 18.14 Lascars. 18.15 Flash infos. 18.20 Nulle part ailleurs. 20.30 Allons au cinéma ce week-end. 21.00 Un tueur pour cible ■ Film. Antoine Fuqua O.  
 22.25 A couteaux tirés Film. Lee Tamahori O.  
 0.15 Surprises. 0.50 South Park (v.o.) O. 1.10 Seinfeld (v.o.) O. 1.35 Spin City (v.o.) O.

LA CINQUIÈME/ARTE

16.00 Les Nouveaux Agriculteurs. [2/7]. Question de dose. 16.35 Alfred Hitchcock présente. Gigolo. 17.00 Le Cinéma des effets spéciaux. Les clones. 17.30 100 % question. 17.55 Côté Cinquième : Côté week-end. Portrait de l'invité. 18.30 Le Monde des animaux. 18.56 C'est quoi la France ? 19.00 Tracks. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Reportage. Boy, l'enfant singe. 20.40 La Première Fois. Téléfilm. Connie Walther. 22.10 Scénarios sur la drogue. Les mots attendront. Franck Chiche. 22.20 Grand format. Le Cameraman de l'horreur. 22.45 Débat. 23.00 La Carnada Film. Marianne Eyde (v.o.). 0.40 Sur les traces des Incas. Le cinéma des pays andins.

M 6

13.35 Coup de foudre à Hollywood. Téléfilm. Andrew Gallerani. 15.25 Models Inc. 16.15 M comme musique. 17.30 Les Bédés de M 6. 18.25 Sliders, les mondes parallèles. 19.15 Cosby Show. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.38 Météo du week-end. 20.40 Politiquement rock. 20.50 Le Protocole Windsor. Téléfilm. George Mihalka O. 22.40 X-Files, l'intégrale. Régénérations O. Plus jamais O. 0.20 Le Joker.

RADIO</



## Le roi de pique

par Pierre Georges

AVEC toute la férocité que peuvent avoir parfois les mots les plus platement juridiques, le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, conclut ainsi son réquisitoire : « Aux éléments qui le confondent, Roland Dumas oppose sa bonne foi. Aux témoignages qui le contredisent, il oppose ses dénégations. Il convient dès lors, pour apprécier cette défense d'examiner, aussi, le crédit que l'on peut accorder à ses déclarations. Or, force est de constater que de non-réponses en omissions fautives et de demi-vérités en véritables mensonges, Roland Dumas a démontré tout au long de cette instruction une volonté délibérée de dissimulation, accumulant parfois les contradictions en face des évidences qui lui sont signifiées. La volonté délibérée de Roland Dumas d'induire la justice en erreur est parfaitement démontrée. »

La citation est un peu longue. Elle est terrible. Comme déjà une manière de pré-jugement moral. On sait bien qu'un réquisitoire définitif de renvoi n'est qu'une étape de la justice, et pas toute la justice. On sait encore mieux que tout président du Conseil constitutionnel mis en examen, et probablement renvoyé devant le tribunal correctionnel, est présumé innocent. Mais il est présumé aussi président du Conseil constitutionnel. Même en congé.

Et c'est sans doute un fait sans précédent qu'un procureur de la République française ait pu écrire des choses pareilles, requérir en ces termes sur le cas d'un président du Conseil constitutionnel français. Un cas unique, inouï. D'une certaine manière, le droit et l'Etat à l'envers, par la défaillance présumée d'un des plus hauts personnages dudit Etat.

Pendant des mois, ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Du-

mas/Deviens-Joncour a occupé l'avant-scène médiatique et politique. Pendant des mois, l'instruction conduite par deux femmes juges d'instruction, acharnées simplement à instruire, est devenue, à la ville, une sorte de feuilleton romanesque, avec tous les ingrédients qu'il fallait : argent, pouvoir, amour, passion et mystère. Pendant des mois Roland Dumas, en brillant avocat de sa propre cause, de la cause de l'ex-ministre et du toujours président, a dénoncé le « complot judiciaire » et la « campagne de calomnie » dont il se considérait victime. Pendant des mois, son ex-compagne, Christine Deviers-Joncour, celle par qui l'argent transita et le scandale arriva, a dit tout et son contraire, écrit tout et son inverse. Les livres succédèrent aux livres, best-sellers d'une maîtresse comme répudiée publiquement et acharnée, elle aussi, autant à sa défense qu'à sa vengeance.

La mauvaise littérature était dans les kiosques, la bonne à l'instruction. Et voici que le romanesque s'efface, se déchire et que le réveil judiciaire s'annonce douloureux, presque pitoyable à certains égards. En lisant les extraits du réquisitoire de renvoi devant le tribunal qui donnent de Roland Dumas l'image d'un homme qui ne sut pas davantage résister aux charmes de cette jeune femme qu'aux « facilités » permises par « son » argent, on s'est arrêté un instant sur un des faits retenus par les magistrats instructeurs : l'achat d'une œuvre d'art, un dessin-collage d'une valeur de 60 000 francs intitulé « David et Goliath ». Chassez le mauvais romanesque, il revient au galop. David, en matière de carte, symbolise le roi de pique. Il eut sa dame de cœur. Deux de chute ?

## Le contingent français au Kosovo accusé par des policiers de l'ONU

Pris dans un affrontement à Mitrovica, ils auraient attendu en vain de l'aide

**DES SOLDATS** français de la force de l'OTAN ont refusé de prêter secours à la police de l'ONU dans la province lorsque celle-ci a voulu intervenir contre des bandes de Serbes dans la ville divisée de Kosovska Mitrovica, où de violents troubles ont éclaté la semaine dernière. Ces critiques sont formulées par des policiers de l'ONU cités dans un article du *Washington Post* (édition du *International Herald Tribune* du jeudi 10 février).

L'ONU a déployé une force de police d'environ 2 000 hommes au Kosovo. D'après des sources interrogées sur place par le *Washington Post*, dans la soirée du jeudi 3 février, des policiers de l'ONU sous le commandement d'un officier américain ont tenté de lancer un assaut contre une bande de Serbes qui encerclaient des Albanais et d'autres policiers bloqués dans un immeuble. Au moment où l'officier américain a été jeté à terre par un coup de bâton d'un des Serbes, il s'est retourné en espérant que les soldats français déployés dans cette zone viendraient à son secours, relate le journal.

Au lieu de cela, les militaires français se sont détournés de la scène pour rejoindre leurs véhicules blindés. L'officier américain s'est mis à jurer, sur sa radio, contre les troupes françaises, et a ordonné à ses hommes de se retirer. Quelques heures plus tard, un détachement militaire danois a pu apporter l'aide nécessaire et l'opération de secours a été menée à bien, poursuit le *Washington Post*. Le journal fait état de l'amertume des policiers de l'ONU après cet épisode : « Chacun ici voudrait savoir pourquoi ils nous ont abandonnés », dit un officier sous couvert d'anonymat, « tout le monde leur lançait des appels, mais les Français n'ont pas répondu ».

### DÉMENTI DES OFFICIERS

De graves accrochages se sont produits dans la région de Kosovska Mitrovica après une attaque à la grenade contre un café serbe. Des violences serbes contre des Albanais ont fait 8 morts, selon un bilan estimé, dans la nuit du 3 au 4 février.

Au lendemain de cette flambée

de violence – la plus grave dans la province depuis le retrait de l'armée yougoslave en juin 1999 – le commandant des forces de l'OTAN au Kosovo, le général Klaus Reinhardt, a déclaré qu'il n'avait pas de reproches à faire concernant le comportement du contingent français. Les Albanais de Kosovska Mitrovica, ville divisée où seuls les ponts sur la rivière Ibar relient les deux communautés ethniques, ont accusé à plusieurs reprises les soldats français de manifester un soutien particulier pour les habitants serbes.

Le commandant du bataillon d'infanterie français responsable du maintien de la paix dans la partie nord de Mitrovica, le colonel Jean-Philippe Bernard, ainsi que d'autres officiers français, ont rejeté les accusations formulées contre eux. « La plupart des Albanais qui demandent de l'aide l'obtiennent », a déclaré le colonel Bernard, cité par le *Washington Post*. Mais le journal note que 11 policiers de l'ONU de trois nationalités différentes, interrogés sur place, ont affirmé le contraire.

## Les ingénieurs et techniciens de Boeing font grève

**LES INGÉNIEURS** et techniciens de l'avionneur Boeing se sont mis en grève, mercredi 9 février, après l'échec des efforts du médiateur fédéral pour relancer les négociations avec la direction. Ils ont rejeté la semaine dernière, à l'issue d'un vote, la proposition finale de Boeing pour une nouvelle convention collective de quatre ans. Le désaccord porte surtout sur le fait que Boeing demande à ses ingénieurs et techniciens de contribuer davantage à leur assurance-maladie et de travailler des week-ends sans compensation supplémentaire.

Cet arrêt de travail, le deuxième seulement en 50 ans, risque « d'avoir un impact important » sur la production des avions commerciaux, tels que des retards de livraison, a indiqué un porte-parole de Boeing. Les responsables du Syndicat des ingénieurs et des techniciens de l'aérospatial (Speea) indiquent que la quasi-totalité des 22 600 ingénieurs et techniciens ont cessé le travail en milieu de journée et que les personnels non membres du syndicat se sont joints au mouvement.

## La délinquance en hausse de 2,1 % à Paris en 1999

EN 1999, les statistiques sur la délinquance parisienne collectées par la préfecture de police ont enregistré une augmentation de 2,1 % par rapport à 1998 : 290 628 faits qui ont été constatés par les services de police (police urbaine de proximité, police judiciaire et renseignements généraux), contre 284 663 en 1998. Ce chiffre est nettement supérieur au 0,07 % enregistré au niveau national (*Le Monde* du 4 février). La hausse la plus spectaculaire concerne la catégorie des vols avec violences, qui augmentent de 35,7 %. Celle-ci s'explique notamment par l'explosion des vols à l'arraché de téléphones portables. Les vols de véhicules ont baissé de 7,2 %. Les délits de voie publique ont également diminué de 2,25 %. Selon la préfecture de police, une partie de l'augmentation de la délinquance constatée en 1999 serait liée à la mise en place de la police de proximité dans la capitale, qui aurait entraîné une hausse des plaintes déposées.

## Les libéraux pourraient rompre la coalition avec la CDU en Hesse

**BERLIN.** La direction fédérale du Parti libéral (FDP) va conseiller à sa section régionale de Hesse (région de Francfort) de quitter la coalition gouvernementale qu'elle forme avec l'Union chrétienne-démocrate (CDU) en Hesse depuis février 1999. Dans l'affaire des comptes occultes de la CDU, le ministre-président Roland Koch avait affirmé, début janvier, que des fonds pour financer sa campagne de 1999 étaient propres, alors qu'il savait que ceux-ci provenaient des caisses noires en Suisse de son parti. M. Koch a dû reconnaître publiquement avoir menti. Ce retournement d'alliance pourrait marquer un rapprochement du FDP avec le Parti social-démocrate (SPD), voire une coalition au niveau fédéral comme de 1969 à 1982. – (*Corresp.*)

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : environ 300 personnes ont manifesté devant le palais de justice de Melun** (Seine-et-Marne), mercredi 9 février, pour protester contre les réquisitions de non-lieu du procureur de la République de Fontainebleau dans l'affaire Bouziane. Abdolkader Bouziane, seize ans, habitant Dammarie-les-Lys, avait été tué par un policier en décembre 1997 alors qu'il forçait un barrage à Fontainebleau. Le magistrat avait invoqué la légitime défense. – (*Corresp.*)

■ **Sid Ahmed Rezala s'est opposé à son extradition vers la France**, mercredi 9 février, devant un tribunal de Lisbonne, au Portugal, où il avait été arrêté, mardi 11 janvier. Le retour en France du jeune homme, soupçonné du meurtre de trois jeunes femmes à Amiens (Somme) et dans les trains Limoges-Paris et Calais-Vintimille, devrait être retardé. Le refus de Sid Ahmed Rezala ouvre en effet de nouveaux délais de procédure préalables à son extradition.

■ **Un prêtre de Decazeville (Aveyron) a été condamné, mercredi 9 février, à trois ans de prison**, dont un avec sursis, pour « agressions sexuelles sur mineure de moins de quinze ans par personne ayant autorité ». Des vacanciers avaient surpris le Père Adrien Terris sur les berges du lac de Pareloup, entre Millau et Rodez, prenant des photos répréhensibles d'une fillette de douze ans.

■ **FAITS DIVERS : après le meurtre d'une pharmacienne**, découverte tuée à coups de couteau dans une pharmacie d'Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), samedi 5 février, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France et l'Union nationale des pharmaciens de France ont invité « les pharmaciens d'officine à éteindre leur croix verte » ou, « comme leurs confrères parisiens », à baisser le rideau de leur officine « de 13 heures à 15 heures vendredi 11 février ».

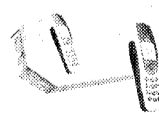


Le coup de cœur OLA dans les 600 Agences France Télécom.

Alcatel One Touch Easy DB  
Un téléphone pour converser à plusieurs



Nokia 3210  
Un téléphone nouvelle génération



Motorola M 3588  
Un téléphone exclusif OLA



(1) Offre valable pour toute souscription, du 3/02/2000 au 20/02/2000 inclus, d'un abonnement de 12 mois minimum aux forfaits OLA 1H, 2H ou 4H : Pendant 6 mois, 2 heures de communications gratuites par mois vers un mobile Itineris ou un téléphone fixe, hors n° spéciaux, en France métropolitaine. Les heures gratuites ne bénéficient pas du report des minutes et du service de suivi de consommation. Forfaits de communications en France métropolitaine, hors n° spéciaux, dans la zone de couverture du service. (2) Offre valable pour toute souscription, du 3/02/2000 au 20/02/2000 inclus, d'un abonnement de 12 mois minimum au forfait OLA 2H. Pendant 3 mois, le forfait OLA 2H est gratuit soit une économie de 585 F puis 195 F / mois. Forfaits de communications en France métropolitaine, hors n° spéciaux, dans la zone de couverture du service. Tarifs TTC au 01/02/2000. Bi-bande : cette fonctionnalité est en cours de déploiement sur l'Île-de-France et sera étendue aux métropoles régionales. Son numérotage EFR : fonctionnalité déjà activée sur plus de 10 000 communes dont Paris, Toulouse, Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux, Lille, Rouen, Nantes, Grenoble, Limoges... et prochainement sur l'ensemble du réseau Itineris.



# DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 11 FÉVRIER 2000



ARLETTE FARGE

Le Feuilletton  
de Pierre Lepape page II



JACQUES PRÉVERT

page III



CHRISTOPHE FERRÉ

page IV

HANS GEORG GADAMER

page VIII



HISTOIRE

Deux essais analysent le rôle des prélats qui, soucieux de répondre aux exigences du Concile de Trente, se firent bâtisseurs et mécènes  
page IX



ACADÉMIE FRANÇAISE

Pierre Messmer reçu  
par François Jacob pages X et XI



J.-C. BOUCART POUR « LE MONDE »

## L'Amérique sclérosée

Dans une langue à la fois déchirante et pleine d'ironie, Rick Moody dénonce les travers de la petite-bourgeoisie américaine

**L**a rumeur, venue d'Amérique, dit qu'il s'habille exclusivement de noir. Qu'il est né en 1961, dans une vieille famille protestante du Connecticut. Qu'il fréquente les églises, celles des épiscopaliens mais aussi celles des quakers. Et qu'il a passé vingt-neuf jours dans un hôpital psychiatrique, vers l'âge de vingt-cinq ans. Un bref séjour, au plus noir d'une période agitée, mais suffisamment long pour voir le monde à l'envers. Car tel est bien Rick Moody, considéré comme une étoile montante de la littérature outre-Atlantique – au bout de seulement trois romans et d'un recueil de nouvelles. Un individu que ses origines et son éducation prédisposaient à graviter au centre du système et qui, néanmoins, s'évertue à observer le monde depuis ses marges. Ce décalage, manipulé de main de maître, trouve une exist-

tence romanesque chez le héros de *Purple America*, son premier ouvrage traduit en français. Où la violence et les faux-semblants d'une société américaine furieusement normalisatrice sont manifestés avec un éclat et une force exceptionnels, dans une langue à la fois déchirante et pleine d'ironiques surprises.

Beaucoup plus que d'autres pays – à commencer par la France –, les Etats-Unis sont un objet littéraire pour de nombreux écrivains. Lieu de fascination, de répulsion, et souvent des deux à la fois, dans un mouvement d'appartenance violemment critique – ou, pour le moins, passionnel. Des auteurs aussi divers que Norman Mailer, Stewart O'Nan, John Updike ou Cormac McCarthy parlent de leur pays, le nomment, l'auscultent, le moquent, l'accusent. Il ne s'agit nullement d'un territoire comme un autre, planté là pour fournir un cadre à l'intrigue, mais d'une sorte de personnage supplémentaire, vers lequel remontent une partie des sentiments ou des situations

exprimées par le texte. Le cœur du problème, donc. Ou plutôt des problèmes, lorsqu'il s'agit de Dexter – Hex – Raitliffe, un presque quadragénaire alcoolique et bègue, qui exerce vaguement le métier de publicitaire à New York. Au cours d'un week-end où il se rend au chevet de sa mère, Billie, dans une vaste maison située près du fleuve Connecticut, le fils découvre qu'elle a été abandonnée par son second mari le matin même. Or Billie est atteinte d'une maladie nerveuse – les termes « sclérose en plaques » ne seront prononcés que beaucoup plus tard – qui l'empêche de se mouvoir et ne lui laisse qu'un mince filet de parole, une bouillie à peine intelligible.

Avec beaucoup de subtilité, Moody bâtit son roman autour des points de vue tournants de diffé-

rents personnages, pour qui le langage est une lutte de chaque instant. Chacun d'eux se trouve en situation de marginalité, pour des raisons conjoncturelles (maladie, chômage, divorce) ou, ce qui est plus douloureux, structurelles. A commencer par Dexter, dont les errances, les maladroites et les insuffisances font le lien entre les protagonistes. Fils unique d'une famille aisée, choyé par ses parents, Dexter avait tout pour être conforme, donc heureux, selon l'implacable logique collective. Or ce gros garçon négligé ne parvient à être ni l'un ni l'autre, exclu pour toujours des vies bien rangées de ceux qui n'éprouvent aucune difficulté à faire partie d'un groupe. Et pas n'importe quel groupe, bien sûr : celui, tyrannique, effrayant et hautement, terriblement, désirable, des Américains authentiques.

Dieu sait pourtant que Dexter n'a pas lésiné sur les moyens d'intégration, allant même jusqu'à faire partie des jeunesses nixoniennes. Mais rien à faire. Regardant une femme allongée dans un lit d'hôpital, Hex a l'impression que « cette femme agonisante s'exprime avec toute la dignité des vrais Américains ; elle s'exprime avec des sentiments dont sa mère et lui ne seront jamais capables de faire preuve dans une chambre d'hôpital ou même lors d'une belle journée, et cela en dépit de son héritage, de ses études, de son ascendance illustre, de ses gadgets électroniques et de ses thérapies de luxe ». Et qu'a-t-elle dit, cette créature sans visage ? Quelles pensées magnifiques vient-elle de léguer à l'humanité ? Des considérations définitives sur la meilleure manière de confectionner les « biscuits au beurre de cacahuètes, petits sablés, barres de Rice Krispies, gelée à trois étages » et sur la nécessité de payer les factures en son absence.

Dans un savant va-et-vient entre humour froid, sensation de panique et pur mépris, Rick Moody dénonce les travers de la petite-bourgeoisie américaine, son conformisme, sa vigilance à défendre ses « droits inaliénables aux comédies sentimentales », son appétit sécuritaire. La scène où Hex, soucieux de retrouver son beau-père pour lui demander des explications, se trouve littéralement encerclé et presque menacé de mort par les copropriétaires d'un lotissement rempli de petits pavillons bien léchés est formidable. La maladie n'est pas seulement physique, mais aussi mentale et sociale, nichée quelque part dans l'arbre généalogique, semblable à un parasite exterminant dans l'œuf toute possibilité d'appartenance. Billie, clouée sur son lit, souffre de ne pas pouvoir percer tous les « mystères à propos des ancêtres » et s'évertue à démêler l'écheveau de ses « origines » sans jamais trouver aucun port d'attache à peu près sûr.

Passant du regard blessé, presque implorant, de ses personnages au sien propre, l'auteur multiplie les occasions de contrarier cette image de « comédie sentimentale » où tout le monde s'aime et où tout finit toujours bien. *Purple America*, inutile de le dire, ne finira pas bien. L'un des reproches implicites que le livre fait à la société américaine est d'entretenir une série de leurres et de pièges dans sa manière de tout présenter en

trompe l'œil. Rick Moody, lui, prend le contre-pied de cette philosophie édulcorante en donnant une vision du corps et de ses fonctions propre à faire froid dans le dos. Chez lui, pas d'euphémismes. Non seulement l'auteur utilise des termes cliniques pour évoquer les différentes parties du corps et le fonctionnement du système nerveux, le délabrement physique et les symptômes de plusieurs maladies, mais il asservit les relations d'amour à des sensations qui ne laissent aucune place au romantisme. Le roman s'ouvre ainsi sur la description extraordinairement

Raphaëlle Rérolle

crue et pourtant lyrique du fils donnant un bain à sa mère. Plus loin, Dexter, embrassant un amour d'enfance, « s'arrête en chemin pour nettoyer les espaces entre les molaires du fond et pour caresser, si possible, le bridge, les gencives, les couronnes, tout en s'accrochant fermement à sa nuque ».

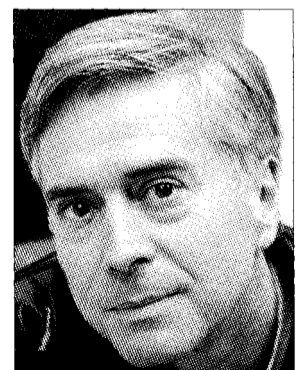
Rick Moody, qui ne se lasse pas d'appuyer sur les points douloureux, met en scène deux grandes frayeurs contemporaines associées à la peur d'un ennemi sans visage. Là où prennent corps des peurs le plus souvent reléguées à la périphérie de la conscience, des peurs nuisibles au bon fonctionnement de la société. La maladie, bien entendu, mais aussi la menace nucléaire, doublement présente par l'intermédiaire des maris de Billie et d'un accident qui survient au cours du fameux week-end. Captivé par les remous intérieurs de ses personnages, par les rouages secrets qui forment la vérité corpo-

relle, spirituelle, émotionnelle d'un individu, le romancier utilise le vocabulaire de l'infiniment petit dans un sens ambigu. Parlant de l'« atome », des « molécules », des « particules » et autres « cellules », il caractérise la vie intérieure des protagonistes en utilisant pour partie le vocabulaire nucléaire. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'évoquer ce qui est normalement caché, les forces mystérieuses qui peuvent meurtrir et tuer lorsqu'elles sont libérées.

Or l'idée de fuite est omniprésente dans le roman. Non seulement la dérobade, qui pousse le mari de Billie à tenter de prendre le large ou Dexter à refuser d'euthanasier sa mère, qui le supplie d'abréger ses souffrances, mais l'idée d'écoulement non contrôlé. En même temps que des substances toxiques s'échappent de la centrale, les personnages deviennent incontinents, perdent la mémoire et s'évertuent à canaliser les tentacules d'un langage en voie de disparition. Les dialogues entre Billie, qui parle par bribes, et Dexter, dont tous les bégaiements figurent dans le texte, sont remarquables et pathétiques. Toutes ces fuites finissent par former des existences « pas très bien tracées », pareilles à des cours d'eau tortueux dont le contenu se perd dans la nature, des ruisseaux de larmes et de boue charriant un désespoir qui, lui au moins, n'a rien d'un leurre.

**PURPLE AMERICA**  
de Rick Moody.  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
par Michel Lederer,  
Rivages, 352 p., 135 F (20,58 €).

ANDRÉ VELTER



L'AMOUR EXTRÊME

Poèmes  
pour Chantal Mauduit

LA VIE  
EN DANSANT  
poème

GALLIMARD





# L'autre qui est encore en moi

## L'ENVERS DE L'HISTOIRE

n° 632-633  
de la revue Critique  
180 p., 85 F (12,96 €)

## LA CHAMBRE À DEUX LITS ET LE CORDONNIER DE TEL-AVIV

d'Arlette Farge.  
Seuil, « Fiction & Cie », 158 p.,  
120 F (18,29 €).

Une sociologie historique des modes intellectuelles est encore à écrire. Il est de bon ton par exemple, depuis une dizaine d'années, de parler d'une « crise » de « l'école historique française », sans qu'on puisse se mettre d'accord ni sur le contenu et sur le périmètre du concept de « crise », ni sur l'existence et sur les caractères spécifiques de ladite « école » (1). L'effet est d'autant plus saisissant que les historiens s'interrogent avec gravité sur les impasses ou sur la stérilité ou sur les désillusions de certaines de leurs entreprises, alors que l'histoire continue à connaître un succès public sans précédent et que le métier d'historien est de plus en plus largement sollicité dans le débat public – jusque dans les prétoires des cours d'assises. On veut des historiens partout.

Au point qu'il est assez tentant de réduire la fameuse crise à une banale indigestion. Les historiens ont eu un tel appétit depuis cinquante ans, et les pionniers des *Annales* leur ont mitonné une carte à ce point pantagruélique qu'ils se retrouvent aujourd'hui tout barbouillés, repus, révusés à la pensée de nouvelles agapes. Ils rêvent de diète, de cuisine minceur et d'eau de source ; ils lorgnent vers les recettes plus frugales des cuisiniers anglo-saxons ; ils s'inventent des régimes basses calories dont les portions se regardent à la loupe. Ils étaient ogres, les voilà philosophes.

Le dernier numéro de la revue *Critique*, intitulé *L'Envers de l'Histoire*, offre une image assez fidèle de ce changement de régime. Adieu les grandes synthèses ambitieuses, les filets à larges mailles lentement traînés le long des siècles, les vastes houles millénaires roulant les civilisations et les continents. A la place de cette histoire qui nous fait, comme malgré nous, voilà l'histoire telle qu'elle se vit, se pense, se souffre. « *Celle d'en bas*, écrit Pierre Birnbaum dans sa présentation du numéro, *l'histoire locale, la micro-histoire sous toutes ses variantes, celle également des individus sans visage, des engoutis, des habitués du silence, des vaincus, des muets, l'histoire devenue l'ethnologie du minuscule, la traque des choses banales.* » Il va sans dire que cet « envers » se veut précisément l'endroit où se recépère une certaine réalité sensible de l'histoire dont les grandes machineries intellectuelles et statistiques avaient abandonné la quête. L'homme historique cesse d'être une construction abstraite, un homme moyen composé par les images et les traces de centaines d'autres.

On traque le singulier, le personnel. On interroge le silence – remarquable article de Jacques Rancière à propos de Michelle Perrot et de son livre sur *Les Femmes ou les Silences de l'histoire* –, les hésitations

*Faire entendre le passé dans le présent de l'écriture, parvenir à jeter un pont entre ce qui a disparu et ce que nous vivons, c'est l'aventure historique singulière d'Arlette Farge*

identitaires – savante et lumineuse lecture par Maurice Krieger du *Sefardica* de Yerulshalmi où les hésitations et la détresse des dirigeants juifs espagnols des débuts du XV<sup>e</sup> siècle, face à l'assimilation, entrent en correspondance avec les attermolements des conseils juifs dans l'Europe de 1930 –, la possibilité, avec Alain Corbin, d'écrire l'histoire d'un inconnu. On interroge (Philippe Fumaroli) l'influence d'un écrivain solitaire, Montaigne, sur la formation de la pensée libérale, bien avant le libéralisme. On analyse après Daniel Roche (Philippe Minard) la révolution des objets au XVIII<sup>e</sup> siècle. On publie enfin le texte d'une conférence d'un historien, marginal entre tous et étranger à l'institution historique, Philippe Ariès qui parle d'un objet d'histoire jusqu'à lui introuvable : l'enfance.

Il y a encore bien d'autres choses dans ces interventions de ton, de sujet, de méthodes fort différents. Pas de quoi faire une nouvelle école ; pas même de dessiner une tendance, sinon en creux : une nostalgie active, celle de *toucher* le passé récent ou ancien, d'en sentir la peau, la chair et la paradoxale présence faite d'éloignement et de proximité.

Faire entendre le passé dans le présent de l'écriture, s'approcher le plus possible de sa réalité, parvenir à jeter un pont, nécessairement fragile, entre ce qui a disparu dans le temps et ce que nous vivons aujourd'hui, c'est l'aventure historique singulière d'Arlette Farge. Nul ne s'étonnera si elle rencontre fréquemment la littérature sur ce chemin escarpé.

Chacun de ses livres, depuis *Vivre dans la rue à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle* paru en 1979, marque une avancée dans l'audace et dans le risque. A force de faire parler les archives, de donner la parole aux voix singulières, aux

événements bruts, à la douleur et à l'effroi des anonymes un instant saisis par la machine policière ou judiciaire, elle approche le moment où l'histoire se dissout comme savoir, où la distance s'abolit, où il n'existerait plus qu'un dialogue, bien présent, entre la subjectivité de la dévoreuse d'archives et ces milliers d'éclats de vie arrachés aux registres du malheur et de la détresse. Arlette Farge joue aux limites, s'efforçant à chaque fois de les repousser un peu plus loin.

*La Chambre à deux lits et le cordonnier de Tel-Aviv* est moins un essai d'histoire que le résultat d'une expérience d'écriture historique, particulièrement séduisante. Arlette Farge y parle de l'époque qui lui est professionnellement familière, le XVIII<sup>e</sup> siècle français, à partir de photographies. Une route menant vers Leipzig photographiée en 1990 par Raymond Depardon, des dockers faisant la sieste, saisis en 1922 par Lewis Hine, une rue de la Butte-aux-Cailles en 1998 par Emmanuel Farge, une manifestation à Liverpool en 1954 par Marc Riboud, une image de la guerre du Golfe par Sophie Ristelhueber, un « personnage » de Valérie Jouve (1994-95), une chambre à deux lits, de Sophie Ristelhueber encore, un cordonnier à Tel-Aviv vu par Izis en 1953, une femme en pleurs prise par Marc Riboud au Bangladesh en 1971, enfin le célèbre *Mère et enfants* de Dorothea Lange, réalisé en Californie en 1939.

Rien qui ait un quelconque rapport esthétique ou narratif avec le XVIII<sup>e</sup> siècle. Et rien ou presque, dans la construction de ce livre qui rappelle *Les Fatigues de la guerre*, le livre qu'Arlette Farge avait composé à partir d'une série de tableaux de Watteau (2). Cette fois, la remontée des traces va être longue et subtile, et il va falloir, plus que jamais, faire confiance à la sensibilité du médium et se laisser aller aux frémissements de son écriture et à la finesse de ses interprétations. Il y a une part du livre d'Arlette Farge qui demande qu'on lui fasse confiance. Le voyage vaut la peine.

Il s'agit, à partir d'une image d'aujourd'hui ou d'un hier encore proche, ou en confrontant deux photographies – le vide, la séparation, l'ordre sinistre de la

chambre à deux lits et la profusion, l'excès, la misère exubérante, presque joyeuse, des godasses accumulées chez le cordonnier de Tel-Aviv –, de convoquer autour de ces icônes, de ces signes visibles enregistrés par ce que Denis Roche appelle justement *Le Boitier de mélancolie* (3), tout un monde de sensations, de significations, de désir et d'immobilité qu'on nommera, par construction et par défaut, traces du réel. Puis, à partir de ces traces, en les suivant pas à pas, par la pensée, l'imagination, le savoir, l'empathie, de remonter la piste jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à ces éclairs de vie ou à ces morceaux d'ombre que nous livrent les archives.

Fragiles sont ces pistes. Avec « désastre », « fragile » est le mot qui revient le plus souvent dans le texte d'Arlette Farge qui avait intitulé son grand livre sur « violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle » : *La Vie fragile* (4). Au point que le fil risque à chaque instant de se rompre ou de se perdre. Entre la route de Leipzig grise et pluvieuse et les chemins de terre et d'eau le long desquels errent les soldats, les misérables et les femmes perdues des années 1750 ; entre la femme bangladaise qui pleure et l'évocation du rôle des larmes dans la France des Lumières et de leur quasi-absence dans les drames rapportés par les archives, il y a toute la distance qui va du présent au disparu.

Mais faire de l'histoire, pour Arlette Farge, c'est maintenir toujours ouvert le travail du deuil : « *Tel un passeur, je vais en tous sens d'une rive à l'autre pour entretenir le vivant de ce qui ne disparaît pas tout à fait et faire chemin avec lui.* » Passionnant et minutieux travail de navette où l'élaboration intellectuelle s'oblige à la discrétion pour ne pas rompre le jeu des connivences, le déploiement des métaphores et une grammaire des signes qui abandonne les habits un peu raides de la science pour emprunter les voiles de la poésie. On pense à Bachelard et à sa psychanalyse de l'eau, du feu et des rêves, plus encore qu'à Michel Foucault.

Le pari tient par l'écriture. Grâce à elle, à sa tension, à sa fluidité, à son exigence, c'est un autre XVIII<sup>e</sup> siècle qui jaillit sous nos yeux comme derrière un paysage de brouillard, instable, rugueux, excessif, volubile, mais aussi secret, rongé par le manque et par la dureté, violent, intense, flottant. Absolument différent et portant encore et déjà une part de nous.

(1) Voir à ce sujet la remarquable synthèse effectuée sous la direction de François Bédarida : *L'Histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995* (éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995).

(2) Gallimard « Le Promeneur », 1996.

(3) Titre de son dernier livre, paru chez Hazan (« Le Monde des livres » du 4 juin 1999).

(4) Hachette, 1986. Points-Seuil-Histoire, 1992.

★ Arlette Farge participe à une rencontre à la Villa Gillet à Lyon le 27 février à 19 h 30 (25, rue Chazière, 69004 Lyon, tél. 04-78-27-02-48).

Signalons également la parution en poche de *De la violence et des femmes*, dirigée par Cécile Dauphin et Arlette Farge (Pocket, n° 201).

## Jean-Louis Schefer, profession : écrivain

*Qu'il s'agisse de peinture, de cinéma ou de littérature, c'est avant tout la trace laissée par le temps sur les choses que Jean-Louis Schefer nous donne à voir*

Jean-Louis Schefer et Paul Otchakovsky-Laurens devraient figurer, un jour, dans le Guinness des records : le premier, pour avoir écrit onze livres en dix-huit mois, et le second pour les avoir publiés, l'un derrière l'autre, sans faiblir. S'agirait-il d'un nouveau « coup » éditorial ? Plutôt d'une histoire de confiance entre un auteur parvenu à maturité, qui sait ce qu'il veut, et un éditeur courageux, qui a choisi depuis longtemps de soutenir les auteurs qu'il aimait. Bref, une histoire

### portrait

« Je suis l'opérateur d'un certain nombre d'objets dispersés, un donneur d'écho, la conscience d'un moment qui passe »

qu'on aurait cru impossible, aujourd'hui, à Paris.

Schefer : ce nom vous dit quelque chose, mais quoi ? Rappelez-vous : c'était il y a trente ans, en 1969. Nourri de sémiologie et de structuralisme, un jeune historien d'art publiait cette année-là au Seuil, dans la collection « Tel quel », un ouvrage qui faisait quelque bruit, *Scénographie d'un tableau*. Elève de Barthes, passionné par Lévi-Strauss, travaillant, comme ses aînés Louis Marin et Hubert Damisch, dans la voie ouverte par Panofsky (dont les recherches sur l'histoire de la perspective étaient encore, chez nous, pratiquement inconnues), Jean-Louis Schefer apparaissait alors comme un « espoir » de la pensée française – l'un des plus prometteurs représentants de cette avant-garde intellectuelle qui s'appropriait à bouleverser le champ de l'histoire de l'art. Et bien d'autres choses au passage.

Le bilan, trente ans plus tard ? Les promesses ont été tenues,

mais – ce qui est intrigant – elles l'ont été ailleurs que là où on s'y attendait. Certes, il suffit de voir le nombre total des livres publiés par Schefer, ainsi que la variété des « modes de représentation » qu'il a explorés (de la peinture à la littérature, de la photo au cinéma, de la psychanalyse à la philosophie), pour se rendre à l'évidence : on est là en présence d'une œuvre théorique majeure, qui bouleverse l'idée que nous nous faisons des « images » en général. Pourtant, il ne s'agit pas simplement, ni même principalement, d'une œuvre scientifique. Et moins encore d'un parcours universitaire classique.

Car l'université, Schefer n'y a fait qu'un bref passage, au début des années 70. Il l'a quittée dès 1978, pour tenter la grande aventure : vivre de sa plume. Surtout il a, parallèlement, abjuré l'illusion « scientifique », l'illusion d'une connaissance à la fois objective et rigoureuse de l'univers symbolique, qui constituait la base du credo structuraliste. Il a renoncé, sinon aux concepts, du moins aux « signifiants », aux « structures » et à tout cet attirail linguistique, pseudo-positiviste, qui enchantait la génération des années 60. Il a même décidé de renier, en bloc, tout (ou presque tout) ce qu'il avait écrit jusqu'en 1980. Comme si c'était seulement à ce moment-là que, les travaux d'écolier terminés, les choses sérieuses avaient enfin commencé (pour plus de détail, voir le texte intitulé « Parcours », à la fin de *Choses écrites*).

Les choses sérieuses – c'est-à-dire, justement, l'écriture. Quand on demande aujourd'hui à Schefer comment il aimerait se définir lui-même, s'il se voit comme chercheur, essayiste, historien de l'art ou des idées, il écarte toutes ces hypothèses d'un geste poli, mais ferme. « *Ma profession, dit-il, c'est écrivain.* » Fort bien. Mais, puisqu'il n'écrit point de fiction, qu'il se veut « *écrivain sans roman* »,

qu'écrit-il donc ? Réponse : « *J'ai décidé de parler des objets de la vie, de tout ce qui peut passer par la mémoire et par la main – bref, de tout ce qui est scriptible. Je suis l'opérateur d'un certain nombre d'objets dispersés, un donneur d'écho, la conscience d'un moment qui passe. Ecrire le temps, donner à voir la trace que le temps a laissée sur les choses : c'est cela qui m'intéresse.* »

Vaste programme, diront les incrédules. Et même son éditeur, qui fait partie des convaincus, reconnaît que, pour mener à bien un tel projet, il faut un moral d'acier, joint à une pointe de dandysme. « *Faire l'ascension de l'Everest dans un costume de tweed* » : la formule, trouvée par Paul Otchakovsky-Laurens, constitue probablement la meilleure description du travail de Jean-Louis Schefer. Quant à ceux qui en douteraient, ils n'ont qu'à lire – en particulier les onze livres parus au cours des dix-huit derniers mois.

### LE « CONTINENT » PEINTURE

Impossible, bien sûr, d'en proposer ici onze comptes rendus successifs. Bornons-nous donc à découper, dans ces milliers de phrases, quelques grands continents. Pour faire vite : il y a d'abord un continent « peinture », qui regroupe *Figures peintes* (recueil d'une quarantaine de textes – dont trois, seulement, antérieurs à 1977 – consacrés à des artistes, vivants ou morts), *Lumière du Corrége*, *Sommeil du Greco*, *Paolo Uccello : le déluge* et, plus inattendu, *Questions d'art paléolithique* (qui remet en question bien des idées reçues sur la fonction magique des peintures rupestres). Ensuite, un continent « cinéma » (*Images mobiles*, *Cinématographies*), un continent « littérature » (*Choses écrites*) et enfin, un peu en marge, un continent « autobiographique », constitué d'une sorte de

rêverie psychanalytique (*Origine du crime*) et de deux volumes de « journal » (*Main courante* 1 et 2). Mais, d'emblée, l'inadéquation d'un tel système de classement saute aux yeux. D'abord, parce que ce ne sont ni la peinture, ni la littérature, ni le cinéma en tant que tels qui intéressent Schefer, et moins encore leurs éventuelles relations « structurales ». La seule chose qui le préoccupe, ce sont certains « objets », rapports ou situations, qui peuvent se présenter sous un mode ou un autre, et qu'on retrouve par conséquent aussi bien dans un film que dans un tableau ou un roman (des indications précieuses, à cet égard, se trouvent dans « Questions de figuration », l'entretien avec Serge Daney et Jean-Pierre Oudart qui ouvre *Images mobiles*).

Ensuite, parce que le seul véritable point commun entre ces « objets », c'est le lien qu'ils ont tous avec le « sujet » Jean-Louis Schefer, le rôle qu'ils ont pu jouer dans sa vie antérieure, l'empreinte qu'ils ont laissée dans sa mémoire consciente ou inconsciente. Bref, tous les écrits de Schefer, même les plus théoriques en apparence, sont des écrits autobiographiques. « *Je ne peux parler que de ce que j'aime* », dit-il. Entendez : lorsque j'analyse un tableau (ou un film, etc.), je ne fais qu'analyser l'origine et la nature du pouvoir de séduction que ce tableau exerce sur moi, afin de mieux comprendre, si c'est possible, l'espèce de relation érotique qui a fini par s'établir, au fil des ans, entre nous deux. Laquelle, bien sûr, n'est pas fondamentalement différente des autres espèces de relations érotiques – celles, par exemple, que l'écrivain entretient avec la ou les femmes qu'il aime. Il faut lire, à ce sujet, l'amusante description d'une rencontre, au Metropolitan Museum, avec quelques tableaux du Greco et deux jeunes filles en short – et saisir, du même coup, pourquoi le

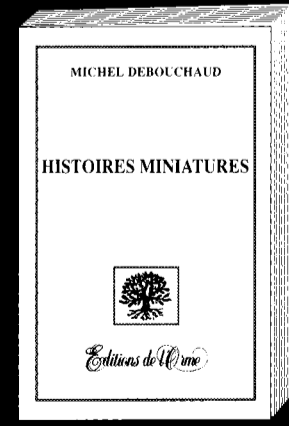
Greco n'a, contrairement à ce que rabâche la tradition, strictement rien d'un peintre « mystique » (*Sommeil du Greco*, avant-propos).

Parce qu'ils ont été écrits en marge des chantiers explicitement « théoriques », parce qu'ils sont supposés refléter les états d'âme, au jour le jour, de l'écrivain au travail, les deux volumes de *Main courante* (journal de l'hiver 1998 et du printemps 1999) diraient-ils donc la vérité ultime de l'œuvre de Jean-Louis Schefer ? Ce serait trop simple. D'abord, il ne faut pas oublier qu'un écrivain ment. Ecrire sert à (se) cacher, et ce journal intime, avec ses petites inventions autobiographiques, n'est pas plus fiable qu'un autre. Ensuite, il y est beaucoup question de théorie. On l'a compris : Schefer s'avance masqué. Il prend un malin plaisir à

brouiller les frontières, à mélanger les genres, à tromper son lecteur. Ses onze derniers livres le démontrent amplement. On attend avec impatience les onze prochains.

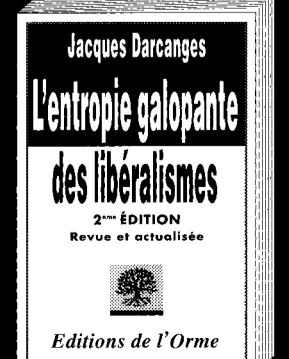
Christian Delacampagne

★ *Figures peintes*, 448 p., 190 F (28,96 €) ; *Cinématographies*, 112 p., 85 F (12,95 €) ; *Choses écrites*, 464 p., 190 F (28,96 €) ; *Origine du crime*, 176 p., 110 F (16,76 €) ; *Main courante*, 128 p., 90 F (13,72 €) ; *Images mobiles*, 272 p., 140 F (21,34 €) ; *Paolo Uccello : le déluge*, 224 p., 130 F (19,81 €) ; *Sommeil du Greco*, 176 p., 110 F (16,76 €) ; *Questions d'art paléolithique*, 208 p., 150 F (22,76 €) ; *Lumière du Corrége*, 128 p., 95 F (14,48 €) ; *Main courante 2*, 160 p., 100 F (15,24 €). Tous ces ouvrages aux éditions POL.



« **Histoires intemporelles, musique de l'enfance retrouvée, une bouffée de fraîcheur au milieu de la violence d'aujourd'hui.** »  
Nicole Baud / L'Ère Nouvelle

« **Le ludisme infantile des images et des jeux du multimédia américanisé... c'est l'illettrisme cybernétique et la crétinisation de la planète assurés.** »  
Extrait de « L'ENTROPIE GALOPANTE DES LIBÉRALISMES ».



**Éditions de l'Orme**  
Distribution Sté Nlle Distique, 28600 Luisant - Fax : 02.37.30.57.12



# Jacques Prévert, poète de parole et d'image

La monumentale biographie qu'Yves Courrière consacre à celui dont on célèbre le centenaire de la naissance supplanté toutes celles qui l'ont précédée.

Et tord le cou d'une légende : celle d'un homme rejeté par les « gendelettres »

**JACQUES PRÉVERT EN VÉRITÉ**  
d'Yves Courrière.  
Gallimard, « NRF Biographies »,  
718 p., 165 F (25,15 €)

Les attaques sont venues de gauche comme de droite. Jean Paulhan trouve ses textes « répugnants », et refuse de le publier à la NRF malgré l'enthousiasme de Saint-John Perse et d'Henri Michaux qui, furieux, réplique : « Répugnant ? Grâce à ce bel argument, on refuse Baudelaire, Rimbaud et Voyage au bout de la nuit... ». Louis Aragon ne lui pardonne pas d'avoir fait la sourde oreille à sa demande, en 1936, d'écrire pour la revue *Commune* animée par Paul Vaillant-Couturier, et, lors de la sortie de *Paroles*, souffle à un certain Jacques Gaucheron un article hargneux pour *La Nouvelle Critique*, « revue du marxisme militant » : il y traite Prévert de « clown lyrique », stigmatise « les faux bons sentiments d'un anarchisme désolé », son « faux décor prolétarien », ce populisme « attendrissant à en pleurer, tellement c'est cliché, chiqué et recopié sur les plus bêtes des feuilletons les plus roses. » Mais ils n'y sont pour rien. Pas plus qu'Albert Camus, Roger Nimier, Claude Mauriac, Bernard de Fallois, ou Antoine Blondin. Ils eurent beau le traiter de « Béranger du métro », de « guignol du pavé qui se prend pour Goya », de « premier Beurre-Eufs-Fromages de la littérature contemporaine », aucun n'aura eu la peau du poète. Ce sont les gauloises bleues qui ont tué Jacques Prévert.

La monumentale biographie qu'Yves Courrière consacre à celui dont on célèbre en février le centenaire de la naissance supplanté toutes celles qui l'ont précédée. Et tord le cou d'une légende : celle selon laquelle le poète qui donna son nom à tant d'écoles commu-

nales aurait été rejeté par les « gendelettres ». Ce « pâle voyou » fascine Michel Leiris, venu en ethnologue dans le phalanstère de la rue du Château où Robert Desnos et Benjamin Péret s'égayent auprès de lui et de sa bande, et qui écrit : « Je l'appréciais parce qu'il était un peu à mes antipodes. J'étais menacé d'hermétisme et de préciosité. Prévert incarnait tout le contraire. » Séduit par le style de cet insurgé contre les « critiques-dard », Georges Bataille lui demande un texte pour le n° 3 de la revue *Documents*, hommage à Picasso (pied de nez aux « plisseurs de lampions, les grands buveurs d'eau sale, les trieurs de lentilles, les poussiéreux qui pontifient, qui cataloguent, comptent les poils des pinceaux et tiennent la palette du peintre quand il dort. »). Georges Ribemont-Dessaignes s'érige en parrain de celui qui brocardait si joliment les « garde-chiourmes ». Saint-John Perse le publie dans la revue *Commerce*, Maurice Nadeau s'extasie, Sartre et Beauvoir aiment son « anarchisme rêveur et un peu biscornu », Michaux le pousse à écrire, René Char l'admire...

Et que dire des éditeurs, parmi lesquels René Bertelé, qui s'escrimait à lui faire signer des contrats : poète de la parole, Prévert ne se prend pas au sérieux. Ses textes traînent un peu partout, transmis oralement ou recopiés, ronéotés, griffonnés sur un bout de papier, distribués aux copains, iconoclastes jeux de mots brassés comme des cartes à jouer, messages de fraternité et d'insoumission.

Au fil de ces 700 pages, c'est en effet le siècle anticonformiste qui défile. Une enfance buissonnière, dans la main d'un père militant pour la Ligue de la patrie française, avec haltes à la fête à Neu-Neu et répulsions éternelles pour tout ce qui porte uniforme, soutane ou clame des mots d'ordre politiques. En sortant de l'école (souvent



MOIS IN-CJ. PRÉVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHÉS - FOND. NATIONALE DE LA PHOTOGRAPHIE

désertée), ce poulbot à l'âme de Gavroche est licencié du Bon Marché où il était employé, repéré comme rebelle « aux règles du plus grand nombre ». Il cheminera un temps dans l'univers des tendres canailles, et, délinquant avant la lettre, pourra confier que « la virginité de [son] casier judiciaire reste un mystère. » Après avoir tenté en vain de se faire passer pour fou, il fait son service militaire, mais y rencontre deux de ses futurs complices : Yves Tanguy, qui se prend pour un vampire, et Marcel Duhamel, qui devient dès cet instant son génie protecteur. Longtemps, Prévert vivra aux crochets de ce sosie du prince de Galles qui partageait ses délire. Et c'est dans sa bicoque du XIV<sup>e</sup> arrondissement qu'il copine avec les surréalistes venus y tenir quelques réunions. Malgré leur goût des frasques et

des scandales, les surréalistes sont gens de « bonne compagnie ». Ils adoptent néanmoins ce pierrot lunaire qui incarne à leurs yeux le « surréalisme de la rue ». Prévert, encore homme de main plutôt qu'homme de plume, est à l'origine du jeu du « cadavre exquis ». Il gifle ses adversaires avec autant d'allégresse que les autres membres du groupe, mais impossible de le convaincre de s'inscrire au Parti : crainte d'être « mis dans une cellule. » Il s'insurge contre l'hégémonie du « pape » (André Breton), rompt avec la « caserne » du groupe surréaliste, signe un texte de solidarité avec les dissidents : « *Le Déroulède du rêve n'est plus, n'en parlons plus.* » Un temps hébergé chez Giacometti, il est encouragé par Duhamel et par son frère Pierre Prévert à explorer un monde qui l'obsède depuis l'âge de

« Je l'appréciais parce qu'il était un peu à mes antipodes. J'étais menacé d'hermétisme et de préciosité. Prévert incarnait tout le contraire. »  
Michel Leiris

quinze ans : lorsqu'il a découvert *Les Mystères de New York*, cinéroman avec Pearl White, premières noces entre la littérature et le cinéma.

Les années 30, qu'il traverse « entre lac et lune » avec force whiskies, sont celles de ses rencontres avec J.B. Brunius, cofondateur de *La Revue du cinéma*, le jeune comédien Pierre Batcheff (l'interprète principal du *Chien andalou*) pour lequel il écrit des scénarios ; et des chahuts du groupe des Lacoudeux, joyeux baroufs. Celles, aussi, du groupe Octobre, pour lequel il compose des textes engagés, subversifs, annonciateurs du Front populaire. Le cinéma l'aide à mettre du beurre dans les épinaux. Parmi ses succès, *Le Crime de M. Lange* de Jean Renoir (exaltation de la lutte de l'ouvrier contre le patron et la justice bourgeoise), parmi ses bides, *Drôle de drame* (titre trouvé par Violette Leduc, assistante à la production), dont la réplique culte

(« Bizarre.. bizarre ») est empruntée à un récit de la Goulette ; celle-ci avait entendu un jour Toulouse-Lautrec apostropher le maître d'hôtel du Moulin Rouge qui s'appelait Bizard : « Vous avez dit Bizard ? Comme c'est bizarre. »

Si, pendant l'Occupation (qui censure plusieurs de ses films), Jacques Prévert refuse de s'engager dans la Résistance, il intervient pour faire libérer Max Ernst du camp des Milles, aide Alexandre Trauner et Joseph Kosma à fuir les Allemands et à travailler malgré les lois antisémites, refuse les offres d'Alfred Greven, patron de la Continental, sert de boîte aux lettres à des amis résistants, critique ouvertement Vichy (brocardant les pétainistes à bérêts basques, attaquant les nazis, Doriot, Pétain, Laval...). Prévert fut complice du grand chambardement de mai 68 (il écrira un texte pour *L'Enragé*), en 1970 il apportera son soutien à Angela Davis. Mais entre-temps, il y aura eu la belle époque du Saint-Germain-des-Prés d'après-guerre, les chansons immortalisées par Juliette Gréco ou les Frères Jacques, le phénoménal succès de *Paroles* en 1946 (5000 exemplaires vendus en une semaine), et ces scénarios et dialogues pour Carné, Renoir, Autant-Lara, Grémillon, son frère Pierre. « Ecrivain de cinéma », avec l'aide d'Arletty et d'autres bergères auxquelles il donna le beau rôle, il montra avant Godard qu'« une femme est une femme », libre de se livrer aux « furtives étreintes de l'éternité ».

Jean-Luc Douin

★ Signalons le coffret de 4 disques compacts édité par Radio France et l'Ina pour les cent ans de Jacques Prévert (RF 3001), conçu par Alain Poulanges et Janine Marc-Pezet : textes dits par l'auteur ou par des comédiens, interviews. Et la parution en poche de *La Cinquième Saison*, Gallimard, « Folio » n° 3330.

## Ecrits au retour

Jean-Philippe Toussaint et Nicole Caligaris ne sont pas des touristes patentés ni des voyageurs au long cours. On ne les suit qu'avec plus de plaisir

**AUTOPORTRAIT (À L'ÉTRANGER)**  
de Jean-Philippe Toussaint.  
Ed. de Minuit, 122 p.,  
65 F (9,91 €).

**TACOMBA**  
de Nicole Caligaris.  
Mercure de France, 198 p.,  
98 F (19,94 €).

Nicole Caligaris et Jean-Philippe Toussaint ne connaissent pas par cœur la conjugaison du verbe partir et ne chantent pas volontiers les charmes de l'exotisme ; ils ne s'exaltent pas à l'évocation de la moindre contrée lointaine. Comme tout un chacun, il leur arrive pourtant de voyager. Mais n'appartenant pas à la catégorie, à présent dûment répertoriée, des écrivains-voyageurs, leurs témoignages valent plus par le sentiment qui anime leurs déplacements dans l'espace que par les caractéristiques de cet espace. Ni l'un ni l'autre n'ont eu le désir de traduire ce sentiment par le truchement du roman. Les deux livres sont donc, conformément à leur sujet, atypiques et buissonniers.

L'auteur de *La Salle de bain*, comme tout écrivain jouissant de quelque considération publique, est souvent invité à faire des « conférences » dans les instituts français. Du Japon au Vietnam, de la Tunisie à Prague, en faisant un crochet par la Corse pour une fameuse partie de boules, il a observé bien des paysages, et aussi quelques mœurs. Cela l'a peut-être rendu meilleur. Au regard panoramique en usage, il oppose un œil pointu, une écriture jamais affectée du prurit de tout dire. De ces évocations précises et partielles naît un charme qui, dans les dernières pages, se prolonge jusqu'à la mélancolie. Le livre de Toussaint est heureusement léger, drôle, attendrissant... Un art du tourisme sensible en somme.

Comme Jean-Philippe Toussaint, Nicole Caligaris, auteur de nouvelles et d'un beau, puissant, premier roman (1), aurait pu titrer son livre « autoportrait ». « *Mal lunée* », « *mal douée pour le voyage* », grinçante d'hostilité pour tout ce qui ressemble à la « communion du divertissement » touristique, elle avance cette définition : « *Si le voyage est totalement, intrinsèquement littéraire, ce n'est pas pour l'aventure, pour l'écheveau des pistes aléatoires, tout extérieur, retentissant, diffus. Non. Le voyage est littéraire pour la parole déracinée qu'il soulève des fonds redoutés et instables du langage même.* » Mais cette volonté de ne pas laisser aux émerveillements factices le soin de décider du monde ne relève pas d'un principe mental et abstrait. Nicole Caligaris est bien partie, un jour, rejoindra ses amis au Maroc. Destination Mirleft, au sud d'Agadir, et randonnée à quatre roues au bord de l'Océan, jusqu'à Tacomba – que l'on ne trouve sur aucune carte du pays. Rien du voyage organisé, grégaire. Et lorsque la pompe à eau du 4x4 vous lâche, aucun gentil organisateur ne vous viendra en aide...

« *J'ai quitté Paris pour Mirleft, j'ai laissé la France dans mon dos pour retrouver la France hors sol, curieuse, décalée dans l'espace et dans le temps.* » Là-bas, dans l'ancien protectorat, elle observe, avec un sourire crispé, ceux qu'elle appelle drôlement les « cristallisés français » : « *Ils sont français de façon concentrée. Ils sont français de façon profonde, subconsciente et nostalgique. Peut-être sont-ils français de n'être pas en France...* »

### DOUBLE PÉRÉGRINATION

Il y a plusieurs histoires, dans *Tacomba*. Celle, ironique, du voyage lui-même, avec ses ridicules. D'une plume acérée et personnelle – parfois un peu précieuse –, mais sans faire de son trait une caricature, Nicole Caligaris pointe les travers, les illusions et dérisions du touriste, cette figure contemporaine de l'outrecui-

dance planétaire. Parfois la figure s'obscurcit de mauvaise conscience. « *Etranger, hôte et intrus à la fois...* » Lorsque les clichés s'effacent, le voyageur revient à une sorte d'humilité : « *Accepter que décrire soit une invention...* » Ce scrupule de l'écrivain mène le lecteur sur la voie d'une autre histoire, intérieure à la première.

Nicole Caligaris a la bonne idée de ne pas opposer voyage intérieur et voyage réel. Le faisant, elle serait tombée dans l'un de ces truismes dont on fait la mauvaise littérature. Son déplacement est plus subtil, littéraire justement ; l'écriture étant conçue comme un lieu d'observation adéquat à soi, au monde. Au lieu d'un guide, c'est *Moby Dick* – ce « sermon », « d'une perfection, d'une liberté à faire monter le rouge au front de nos géomètres de la littérature » – qu'elle emporte dans son sac à dos. Et pas seulement le chef-d'œuvre de Melville, mais aussi d'autres textes, dont ceux de Louis Massignou, le grand orientaliste converti au catholicisme et qui travailla au rapprochement des chrétiens et de l'islam. De ce dernier, elle retient la méditation sur l'Etranger, sur le devoir d'hospitalité : « *Comment demander ce qui nous manque, de manière à l'obtenir, sinon en accueillant chez soi l'interlocuteur étranger comme un hôte ?* » Massignou justement fut, avec Claudel, le lecteur passionné d'un admirable récit de voyage au désert : celui que Michel Vieuchange, un jeune homme de vingt-six ans, laissa de son équipée en 1930 jusqu'à la ville mythique de Smara devant laquelle il mourut (2). Il n'est pas interdit de lire dans *Tacomba* une réminiscence. Là, dans ces zones où l'on ne se met en route que pour se trouver ou se perdre, le récit de Nicole Caligaris impose sa belle présence.

Patrick Kéchichian

(1) *La Scie patriotique* (Mercure de France, « Le Monde des livres » du 29 août 1997).  
(2) *Smara* (Petite Bibliothèque Payot).

## Oracle de prudence pour rebelles

Dans ce deuxième volet de sa trilogie intitulée « *Maiak* », Jean-Louis Lippert fait le détour par l'art pour réaffirmer le pouvoir de l'imagination

**CONFESSION D'UN HOMME EN TROP**  
de Jean-Louis Lippert.  
Ed. Luce Wilquin, 48, rue  
d'Atrive, 4284 Avin/Haunut,  
Belgique, 522 p., 170 F (26 €).

Jean-Louis Lippert a beau être né à Stanleyville, en Belgique, et avoir babillé en swahili dans un Congo qui n'allait plus longtemps rester belge ; il n'y vécut que jusqu'à l'âge de neuf ans – de sorte que si le souvenir, méticuleusement cultivé, de son enfance africaine est le moteur de son œuvre, sa langue ne draine pas des nostalgies.

Comme les livres précédents, cette *Confession* (1) est irréductible à une histoire où « tout commence à Leningrad et se dirige vers Lima et tout voyage de Constantinople à Bruxelles » ; et d'autant plus irréductible que les histoires que Lippert entre-tisse au fil de

plus de cinq cents pages sont racontées par une voix qui semble faire écho à des voix venues d'une autre époque, voire d'autres civilisations, d'autres dieux – et toutes comme rêvées par un auteur qui, même à la première lecture, nous donne l'illusion de l'avoir lu jadis, dans

### Hector Bianciotti

un livre ancien ; et qui réussit, par ce détour, à nous attacher à sa « forêt de variantes multiples », véritable somme de réflexions hétérogènes, et pourtant... Il dit qu'il n'est aucune écriture véritable qui n'ait eu vocation de sauver le monde ; que si l'homme parle, c'est pour dire le passé et le futur, car l'instant présent ne requiert aucune parole : que, sans rêves, le monde ne serait pas réel, et que, sans un brin de fiction, on ne pourrait pas croire qu'on existe ; qu'il faut beaucoup se dédoubler pour espérer, peut-être, un

instant, coïncider avec soi-même ; que tout ce noir qui nous entoure est celui de notre âme et qu'elle est en nous la nuit qui nous environne...

Lippert arpente dans tous les sens la vie, de l'art à la politique, des mythologies aux crises de notre temps et, pour finir, il attribue la découverte des grandes vérités à l'imagination, fondement de la science et de la poésie. Il arrive que, dans ses livres, l'épopée se change en élégie et que les crépitements de l'histoire s'apaisent en musique : c'est que l'écriture s'est métamorphosée en une sorte d'oracle de prudence pour rebelles. Ce qu'il est.

(1) Deuxième volume de la trilogie intitulée *Maiak*. D'autres ouvrages : *Pleine lune sur l'existence du jeune bougre*, Messidor, 1990 ; *Mamiwata*, Talus d'approche, 1994 ; et *Dialogue des oiseaux du phare (Maiak I)*, Luce Wilquin, 1998.



# Au bonheur de James

Julie Wolkenstein convie à un délicieux voyage dans le temps et la campagne anglaise

**L'HEURE ANGLAISE**  
de Julie Wolkenstein.  
POL, 190 p., 99 F (15,09 €).

Après un premier roman énigmatique, très composé, *Juliette ou La Paresseuse* (1), Julie Wolkenstein se devait sans doute de rendre un plus direct hommage à Henry James, l'un de ses maîtres en littérature et l'un de ses sujets d'étude (elle va publier un essai sur lui aux éditions Honoré Champion). Elle l'a appelé *L'Heure anglaise* et c'est un moment de lecture étrangement délicieux, un voyage tout en douceur et mystère dans la campagne anglaise de l'été 1911, avec un épilogue à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, qui rappelle de vieux secrets de famille sans les dévoiler et laisse le lecteur dans une agréable incertitude.

Edward Sanders est un juriste londonien qui a choisi d'habiter la campagne avec sa femme Susan et leurs deux enfants, Miles et Flora - « *Comme dans Le Tour d'écrouture* », dira, à la fin du livre, la petite-fille de Miles, prénommée elle aussi Susan, dans le souci de fournir quelques clés pour cette *Heure anglaise*.

Comme tous les matins, Edward se prépare à rejoindre son bureau. Il se lève lentement dans cette maison qu'il aime pour « *la simplicité si anglaise de ses lignes basses, de ses briques, le vernis immaculé des huisseries* ». Il remarque que son estomac accuse un embonpoint dont il ne peut se débarrasser, l'âge venant - il n'a pourtant que trente-huit ans, mais, en 1911, et quand on est un homme d'habitudes, c'est déjà vieux.

Edward est si peu rompu à l'imprévu que lorsqu'il renonce à aller à Londres - un télégramme l'attend à la gare, annulant un rendez-vous pour des raisons qui vont le perturber -, il est désemparé. Rentrer à la maison, inventer une autre journée est une chose totalement incongrue. C'est

pourtant ce chemin du retour, cette marche à travers une campagne où il vit d'ordinaire sans la voir, qui vont faire de lui un personnage romanesque, révéler les fêlures que dissimule cette apparence si policée. Sa mère, Virginia, fut une figure du féminisme de l'époque, une suffragette. Il n'a d'elle que le souvenir de réunions enfumées, de femmes habillées en hommes. Elle n'entraîne jamais dans la nursery. Elle est morte dans un accident d'automobile, en se rendant à un meeting à Londres. Edward ne dit rien de ses sentiments à l'égard de sa mère, ne commente pas cet abandon.

Lorsqu'il arrive chez lui, Susan est à Londres et le lecteur la suit. Après un rendez-vous dont elle ne révèle rien, elle passe chercher Edward pour le déjeuner. Elle a quelque chose à lui annoncer (la venue d'un nouvel enfant, peut-être). Edward, on le sait, n'est pas là. Alors Susan déambule dans la ville, se remémore sa jeunesse, ses amies, se laisse aller à la nostalgie, à une mélancolie communicative. On n'en saura guère plus, mais on sent que tout est joué, du destin, des péripéties de la vie. Des années plus tard, l'arrière-petite-fille de Susan, qui a emménagé dans la même maison, s'interroge sur ce fameux 23 juillet 1911. Impossible de reconstituer les événements de ce jour, où l'arrière-grand-père n'est pas allé à Londres - on a retrouvé dans ses papiers le télégramme. Ce qu'on comprend, par le récit de 1911 et par le fil tenu qui le relie aux années 90, c'est que « *la vie continue* » comme dit la sagesse populaire. Mais quelle vie ? C'est toute la question que pose, sans grandiloquence, sans drame, Julie Wolkenstein, qui met le lecteur en situation de regarder d'un autre œil sa propre existence.

Josyane Savigneau

(1) POL, « *Le Monde des livres* » du 22 janvier 1999.

Sous le signe de l'abandon, René de Ceccatty, comme dans ses deux précédents romans, parcourt le même espace tragique : celui de la souffrance d'aimer

**L'ÉLOIGNEMENT**  
de René de Ceccatty.  
Gallimard, 152 p., 88 F (13,42 €).

Dans un essai consacré à l'influence des passions sur le bonheur, M<sup>me</sup> de Staël analyse la manière dont, plongeant l'individu dans un état de monomanie, elles le réduisent à la souffrance : « *Elle devient le principe unique de la vie, on ne se reconnaît que par elle.* » M<sup>me</sup> de Staël en conclut à la nécessité de tenter de se soustraire aux passions... Deux siècles plus tard, à une époque où l'amour impossible, l'amour-délire, est peu célébré, René de Ceccatty affirme lui aussi une violence contradictoire entre bonheur et passion, mais ne la condamne pas pour autant. La souffrance d'aimer est une constante de son œuvre, dans ses romans comme dans ses essais critiques, deux registres qu'il ne cesse de faire se répondre, en échos, distorsions, métamorphoses. Et l'on se demande s'il faut y voir une forme de résurgence romantique, une volupté trouble à se baigner dans les larmes, ou la voie de ce que constitue pour lui, et sans que ce soit réducteur, un étrange principe de vie.

On pourrait croire d'abord à la tristesse insatiable du romantisme en constatant qu'avec *L'Eloignement* René de Ceccatty écrit un troisième livre sur Hervé, un homme qui ne l'aime pas, qui ne l'a jamais aimé. Dans *Aimer*, cette passion « *vouée à l'inachèvement* », selon l'expression de Diane de Marguerie (1), était racontée du point de vue du narrateur, commentant le roman qu'en avait tiré sa vieille amie, Harriet Norman. *Consolation provisoire*, en faisant intervenir les lettres d'Hervé à Harriet, donnait la parole à celui-ci. Que peut ajouter *L'Eloignement* ? Une diversion exotique en Amérique du Sud, où séjourne le narrateur (et où par les hasards d'un film lui revient l'image d'Harriet) ? Mais ce livre est le de-

gré zéro du pittoresque. Un rebond dans une histoire d'amour sans promesse d'avenir ? Il y en a un, puisque l'on apprend qu'il a renoué avec Hervé : « *Il m'était revenu ? Quel triomphe en effet : je recommençais mes voyages, mes attentes, mes appels.* » Les recommence-t-il avec moins de frénésie ? *L'Eloignement* correspondrait-il à une phase de détachement ? Ce serait donc dans une progression psychologique qu'il faudrait situer ces derniers feuillets du carnet d'amour. On serait en droit de soupçonner et de se dire que, si tel est l'aboutissement, il a trop

Chantal Thomas

tardé. Mais ce serait se tromper et sur l'inventivité théâtrale de René de Ceccatty et sur le sens profond d'un trajet qui néglige les accidents pour se placer désormais sous le signe absolu de l'abandon.

Le théâtre tient une place décisive dans *L'Eloignement*. Pas seulement parce que le narrateur évoque son activité de dramaturge, mais aussi ou surtout parce que le ton du récit, changeant, instable, à la liberté soudaine des improvisations, digressions, apartés. René de Ceccatty ne laisse pas s'installer le poids du malheur. Il nous l'avait confié dans *Aimer* : il appartient à la catégorie humaine que souffrir « *stimule* ». Cette stimulation, ce surcroît d'énergie, est perceptible dans la souplesse, le diabolisme, de René de Ceccatty à prendre la place d'un spectateur, distant, sinon malveillant. Il y a une dureté de René de Ceccatty à l'égard de lui-même, aussi bien dans ses autoportraits physiques que dans ses autoportraits en écrivain et conférencier, pour ne rien dire de ses représentations en amoureux. Dureté, sécheresse, ironie qui s'expriment par la caricature et culminent, par exemple, dans cette scène de téléphonage : « *Je retourne à ma cabine. Les spectateurs avachis sont ravis de ma réapparition... Quelle*

*énergie dans l'espoir ! disent-ils. Comme il sait oublier ses déconvenues, comme il sait remettre en marche la machine à illusions... Ce lutin obstiné qui bataille contre le temps nous amuse et nous ravigote. Allez, vas-y, titatitou, allô, allô, c'est moi.* » Cette drôlerie par la grâce du théâtre, est-ce là l'éloignement annoncé par le titre ? Nous aurions alors avec ce roman une version polyphonique, tour à tour sombre et comique, d'un récit jusqu'alors plus unifié. L'auteur serait devenu le témoin d'une passion qu'il éprouve malgré lui et dans laquelle il ne se reconnaît plus : « *Foutez le camp, aiguillons de l'amour !* » On serait sorti de l'espace tragique.

En fait, René de Ceccatty ne quitte pas cet espace : il l'épure, le fait sien. Cette appropriation peut se lire dans un traitement des personnages qui deviennent « *les éléments naturels d'une grammaire psychologique, intérieure et incarnée* ». Avec *L'Eloignement*, René de Ceccatty ne donne pas une suite à son histoire de non-amour. Sa démarche, radicale, consiste à se situer dans un au-delà des manifestations du dehors. Du sentiment d'absence qu'il éprouve tout au long de ses déambulations dans cette capitale poussiéreuse, il fait l'envers de sa vraie vie, de son vrai pays... le pays de soi... « *ce vrai pays de soi, celui de l'éloignement* ». C'est le pays qu'il a choisi, celui d'où il écrit, et qui, à la manière de Rome, adorée, omniprésente, est à l'origine même de sa force. S'adressant au lecteur, il lui dit : « *Mes livres ne sont jamais des livres de reniement. Ce sont des livres de vie.* »

Dans ce très beau et singulier roman, René de Ceccatty réussit cette chose rare : s'atteindre, à côté de quoi tout n'est que bavardage.

(1) « *Le Monde des livres* » du 10 avril 1998.

René de Ceccatty collabore au « *Monde des livres* »

# Douce mélancolie

**JE VAIS BIEN, NE T'EN FAIS PAS**  
d'Olivier Adam.  
Le Dilettante, 192 p., 95 F (14,48 €).

Bac G3 en poche, Claire devient caissière à Shopi. On n'en saura guère plus sur cette jeune fille, si ce n'est qu'elle relève ses longs cheveux roux en « *chignon flou et artistique* » et porte des vêtements taille seize ans. Pourtant, le livre fermé, sa silhouette frêle et lumineuse bouleverse encore. Claire traverse une période de dépression quand Loïc, son frère cadet, disparaît. Tantôt elle refuse de s'alimenter, tantôt elle se gave de chocolat, répétant à qui veut l'entendre que Loïc, lui, « *aurait su* » : faire, dire. Lors des déjeuners avec ses parents, en banlieue parisienne, le silence règne. Dans la famille Tellier, on ne s'embrasse que furtivement, parfois « *on ne se touche même pas* ». Sa mère lui remet régulièrement une carte postale de son frère, ponctuée d'un « *ne t'en fais pas, je vais bien* » qui la reconforte. La supercherie durera jusqu'au jour où Claire surprendra son père postant une de ces lettres. Loin d'être furieuse, elle trouvera, dans ce geste d'amour fabuleux, un « *mensonge superbe* ».

Seule sa rencontre avec Julien l'arrachera à sa douce, et néanmoins tenace, mélancolie, tandis que la piscine lui permet d'évacuer sa fatigue, sa lassitude ; d'oublier les jeunes prétentieux qu'elle croise lors de soirées étudiantes, et les codes-barres. Alors, « *son cerveau se vide, récuré à la Javel, ressoudé au chlore* ».

Péchant parfois par trop de naïveté, ce premier roman aux accents nostalgiques (on y entend Brel et Barbara, on y côtoie Modiano) sonne comme une belle chronique d'aujourd'hui.

E. G.

## Livraisons

● **LES ANNÉES DE BRAISE JOURNAL 3, 1986-1996**, de Jules Roy  
Les événements passent et perdent si vite de leur intérêt que, sans la personnalité de l'auteur et son style, un journal tenu au jour le jour est souvent un fourre-tout. De personnalité, Jules Roy n'en manque pas. De son style, il est de ceux où vocabulaire et syntaxe sont travaillés jusqu'à la minutie, qu'il évoque des soirées à « *Apostrophes* » ou des réceptions élyséennes, qu'il brosse des tableaux de paysage avec amour et lyrisme sans emphase ou des portraits du monde littéraire et politique marqués d'amitié, de dédain ou de cruauté. Une galerie impressionnante, de Mitterrand à Gainsbourg, de Guillevic à Rostropovitch, cent autres mêlés à des croquis plus rapides, sans oublier Ulysse, l'âne bien-aimé. Bien sûr, l'histoire est présente. Les verdicts tombent dans une colère qui ne va pas sans acuité et incite à la controverse. Certes, ici ou là, Roy irrite, mais on n'oubliera pas la tendresse des pages sur Vézelay, sur Mademoiselle Sainte Marie-Madeleine (Albin Michel, 400 p., 150 F [22,87 €]). **P. R. L.**

● **SAUVAGEONS**, de Benjamin Berton  
Le premier roman de Benjamin Berton ne serait qu'une classique et fort réussie éducation sentimentale si son héros, Mémé, adolescent de quinze ans, n'était le représentant d'une jeunesse pauvre d'aujourd'hui dont les espérances, l'initiation sexuelle et les rêves d'avenir n'étaient directement soumis aux inégalités brutales d'une société libérale. La psychologie des « *potes* », la description des rencards avec les filles, le récit des matches de football, l'émouvante découverte de l'amour, l'échappée belle vers des sites prometteurs et l'apprentissage de la désillusion sont autant de prouesses. Remarquablement écrit, un beau roman, drôle, émouvant et vrai (Gallimard, 244 p., 98 F [14,94 €]). **H. Mn**

● **LE CHASSEUR**, d'Eric Vuillard  
Le personnage du premier roman d'Eric Vuillard est un animal (dont le lecteur ne détermine pas l'espèce) qui éprouve dans sa chair, aux différentes périodes de sa vie, selon l'heure et la saison, l'angoisse et le désespoir des bêtes poursuivies par la mort. Le pari était risqué. Eric Vuillard maîtrise parfaitement ce monologue qui raconte l'envers d'une chasse mythique. Réaliste, précis, porté avec subtilité par une écriture sobre et vibrante, le récit bascule imperceptiblement dans l'onirisme pour mieux révéler le mystère angoissant de la condition terrestre. L'animal traqué ne serait-il pas l'homme aux origines de son histoire ou, à l'opposé, l'esclave du futur dominé par les surhommes que nous aurions créés ? Fable ou plaidoirie, un très beau roman à la gloire de la solitude humaine face aux rituels du pouvoir (Michalon, 124 p., 75 F [11,43 €]). **H. Mn**

● **VOYAGE À L'ÎLE DE RÜGEN**, de Carl Gustav Carus  
Carus était l'ami du peintre Caspar David Friedrich. C'est pour découvrir la région où était né celui qu'il admirait comme un maître qu'il entreprit, depuis Dresde, ce voyage vers la Baltique. On est pourtant loin du pèlerinage pittoresque. Carus a trop de personnalité pour méconnaître ses limites mais aussi sa vraie valeur. Ce compte rendu de voyage écrit près de cinquante ans après son périple conjugue les réflexions sur l'art, sur l'origine du romantisme et sur le progrès, dont les effets, en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, commencent à bouleverser la société allemande et son rapport avec la nature. Bien que Carus n'ait passé que quelques jours sur l'île de Rügen, il a su donner à ses impressions la force d'une révélation qui invite encore à la méditation (traduit de l'allemand par N. Taubes, éd. Premières Pierres, 23, rue Arthur-Coquette, 94220 Charenton, 62 p., 78 F [11,89 €]). **P. Dhs**

# L'homme de trente ans

Avec une intense subtilité, Christophe Ferré sonde le cœur fragile d'un jeune homme d'aujourd'hui confronté à la perte de l'être aimé

**LA SEPTIÈME NUIT**  
de Christophe Ferré.  
Seuil, 142 p., 85 F (12,96 €)

Christophe Ferré a écrit un roman classique sur l'amour fatal. Mais l'inversion des rôles traditionnels qui déstabilise les protagonistes insuffle au récit un étrange pouvoir de fascination. Ce glissement des sensibilités - un homme fragile, éperdu d'amour, une femme conquérante, sensuelle et égoïste - métamorphose une banale histoire d'adultère en une épreuve d'initiation masculine et, au-delà, en une prise de conscience des nouveaux enjeux du couple lorsque l'homme ne comprend pas qu'une femme physiquement aimée s'en va, sans l'excuse d'une autre passion. « *Il a dormi avec elle comme d'habitude, pour oublier que quelque chose, peu à peu, depuis des jours, était en train de se casser. Il voulait oublier qu'ils allaient vers un désastre.* »

*La Septième Nuit* est l'histoire de la solitude d'Hubert qui croyait avoir trouvé la paix dans le quotidien amoureux d'une vie à deux. Vivre devient intolérable et le travail de sappe commence : la désintégration d'un homme. L'errance du jeune homme évoque - sans analyse psychologique particulière, comme une légende - ce temps immobile et sans futur de l'amoureux éconduit, plus gravement encore la destruction de l'identité que provoque une rupture. Christophe Ferré fouille avec lucidité la complexité de l'homme privé des repères que des siècles de traditions lui ont légués. En revanche, le romancier schématise l'ambition et la liberté de la femme, tant il est vrai qu'elle n'est plus que l'élément détonateur et l'objet de la nostalgie. La dimension mythique de *La Septième Nuit* reste l'éternelle sujétion du héros meurtri par la fatalité.

Hubert a trente ans. Amoureux fou d'une femme belle, sensuelle,



FLORE POUR « LE MONDE »

active, il vit hors du temps, les yeux braqués sur le corps de cette femme qui réclame sans cesse le sien. La frénésie des étreintes occulte la réalité. La femme s'évade du huis clos, entretient un intérêt de prédateur pour l'extérieur, la société, la réussite professionnelle. Elle bouge, elle court, elle réclame l'aventure. Il attend, il la vénère (ou vénère-t-il l'amour qu'il lui porte ?), il veut garder encore ses certitudes de mâle indispensable.

L'art de Christophe Ferré est d'inclure très vite à son récit les nuances délicates d'une nouvelle répartition des blessures amoureuses. Loin des jérémiades de l'homme vexé, Hubert, sidéré, tente de se perdre mais garde toujours le regret d'un grand amour et la culpabilité qu'engendre ce qu'il croit sa responsabilité.

*La Septième Nuit* est la troisième roman de l'auteur de *La Chambre*

d'amour (1) dont on avait déjà reconnu la manière subtile et discrète de décrire les déchirures secrètes. Le héros de *La Chambre d'amour* était un jeune garçon trop aimé confronté à une mère qui renoue avec une vie de femme. C'était aussi le récit d'un abandon contre lequel on ne peut se révolter puisqu'il est dans la nature des choses et des conventions. L'enfant a grandi et c'est d'un homme qu'il s'agit dans *La Septième Nuit*. Un homme qui ne peut quitter l'adolescence, préfère les rêves et les incertitudes. Il refuse de s'intégrer à une société productrice de biens et de trop minables bonheurs.

Sa belle compagne s'est lancée dans les affaires comme autrefois les jeunes hommes se lançaient dans la conquête du monde. Enfant meurtri, il souffre de ne pas comprendre. En sept jours et sept

nuits il revivra les scènes du passé qui pourraient donner sens à la fuite de sa femme. Sa déambulation le met en présence d'une société inhumaine, aveugle et muette. Il côtoie les paumés, les clochards et l'abjection rend plus lumineux son passé d'homme heureux. Jusqu'à ce qu'il rencontre une autre femme, si différente de la première qu'il ne pourra jamais lui raconter son amour perdu. Pivoine l'accompagnera pourtant sur la route mélancolique du deuil.

Christophe Ferré se débrouille des clichés romanesques avec l'aisance dans son exploration qui décide d'être clown. La phrase de Christophe Ferré, féline, précise, maniaque dans son exploration du souvenir, réussit la gageure de suggérer, dans le même mouvement musical, une évocation érotique et les perspectives insatiables de la mélancolie. Le décor, les objets, sont autant de révélateurs violents ou de témoins attendris d'un passé qu'Hubert ressasse, moins pour élucider les événements antérieurs que pour bercer son corps écorché qu'aucune main, croit-il, ne saura jamais plus caresser : « *Pendant des mois, avec elle, il a connu quelque chose qu'il n'avait jamais connu et qu'il ne veut plus jamais connaître.* »

Hugo Marsan

(1) Arléa, 1995.

Chaque lundi avec

**Le Monde**  
DATÉ MARDI

retrouvez

**LE MONDE**  
**ECONOMIE**

et les offres d'emploi



# Virginia Woolf... en apparence

Conformément aux usages anglo-saxons, Hermione Lee s'en tient à un déroulé purement chronologique, avant de faire disparaître son sujet derrière une accumulation de faits

**VIRGINIA WOOLF OU L'AVENTURE INTÉRIEURE** de Hermione Lee. Traduit de l'anglais par Laurent Bury, Autrement, « Littératures », 1 016 p., 245 F (37,35 €)

Comment intercepter la vie d'une Virginia Woolf plus frémissante, plus révélée qu'aucun être vivant, d'autant plus mystérieuse ? Sur aucune existence nous ne posédons autant d'informations que sur la sienne et celles des siens. Voir les nombreux volumes de ses journaux intimes, où, de l'enfance à la mort, elle se dit, se cherche, se souvient, se débat, imprégnée du passé, si précisément attentive, offerte au présent. Ce qu'elle a de si vibrant, d'excessif, y est confié sans excès, comme, jour après jour, ses défaillances, ses extases, les affres du désir, la plénitude du manque, les exigences et les tentations de la vie familière, concrète, mais, surtout, approchés comme jamais, les silences, les musiques de la création – avant de pages où s'entend, s'éprouve la respiration même de celle qui écrit. Journaux doublés des six volumes encore de ses lettres brillantes, d'un humour ravageur, féroce, irrésistible, souvent poignantes, et qui atteignent, elles aussi – moins, cependant, qu'aucun de ses romans – au noyau de la vie, de sa vie. Une vie fusionnée comme aucune à une œuvre, sans la moindre ostentation, mais qui permettra à Virginia d'écrire, peu avant de mourir : « Je sens dans mes doigts le poids de chaque mot. »

Or, si la biographie de Virginia Woolf par Hermione Lee utilise, sans doute plus qu'aucune autre, les correspondances, journaux intimes, Mémoires, témoignages non seulement de l'écrivain, mais de presque tout son entourage, si elle est, par là même, fort précieuse pour les amoureux de l'œuvre, les familiers

de l'auteur, elle ignore Virginia Woolf. Nous n'entendons pas l'écrivain, nous ne percevons pas la femme, disparus sous une accumulation de faits.

Nous pouvons, certes, remercier l'auteur d'aborder et l'œuvre et la vie de Woolf sans préjugés, de ne développer aucune de ces théories maniaques, dont nous avons été saturés à propos de la femme et de l'œuvre, devenues prétextes à des démonstrations d'idées fixes, souvent grotesques. Mais l'approche d'Hermione Lee souffre d'un excès contraire : à l'instar des biographes anglo-saxons, elle s'en tient au répertoire chronologique d'un grand nombre d'événements, et fait une liste de ce qui est arrivé à quelqu'un, une femme, Londonnienne à la page, qui traverse la vie entourée de sa famille, d'amis (à la page) et qui publie des livres – une liste indifférente dans tous les sens du mot et qui propose une fois encore une Virginia Woolf prétexte, mais, ici, aux incidents qui se déroulent autour d'elle, tandis qu'elle demeure identique, impassible, tels, d'ailleurs, les autres protagonistes. « Magistral portrait de femme », peut-on lire en quatrième de couverture. Oui, mais pas celui de Virginia Woolf. Un récit très agréable à lire, il est vrai, mais qui éloigne Virginia et nous en éloigne ! Une profusion d'informations, mais en trop grand nombre, où va s'engloutir un poète capable de dépasser les limites et de plonger, dépouillé de ses défenses, dans les régions les plus périlleuses de l'écriture. Hermione Lee voit Virginia Woolf surtout en visite et traversant, imperturbable, des situations placides, qui semblent toujours aller de soi.

Non, la femme qui, certes, se dessine n'eût pas été capable d'être un écrivain, moins encore cet écrivain que fut Virginia Woolf, sans jamais cesser d'être Virginia. Chacun des protagonistes perd ici son caractère et semble exister sur sa réputation. Personne n'éprouve jamais rien. Que deviennent ici les bizarreries de l'enfance ? Le roman poignant de Stella Duckworth, la demi-sœur, est

amputé de l'essentiel, et du rôle réel de Virginia et de son rôle sur elle. La déception cruelle vécue par Vanessa, la sœur en apparence si comblée, n'est pas prise en compte. Et que devient l'effervescence de Virginia, apte à la souffrance, au ressassement, si énergique, joyeuse et tragique, fragile et féroce, dont l'intelligence frôle parfois la démence ? Que devient cette femme fragile et féroce, effondrée ou dressée contre la vie, la mort, et cette Virginia désopilante, dont l'humour apparaît à peine, et son génie aussi peu ?

## PROBLÈME AUDITIF

De cette « aventure intérieure », ajoutée par l'éditeur français au titre original, il n'est guère question. Ce n'est d'ailleurs pas le propos de cette biographie. Ici, son travail n'habite Virginia Woolf en aucune façon. Il n'est question, toujours sur le même registre, que d'un épisode après l'autre, d'une époque après l'autre, qui ne véhiculent pas le passé, n'ont pas de répercussion sur l'avenir. Si, à quinze ans, Virginia s'écrie : « Comment vivre dans un monde pareil ? », sa biographe ne l'entend pas, comme elle n'entend jamais aucun de ses cris ni, par la suite, les rythmes de son œuvre. Pas de citations réellement woolfiennes, qui tradiraient, immédiate, une écoute libre et sauvage, minutieuse, des notes de l'in audible par un poète capable de dépasser les limites et de plonger, dépouillé de ses défenses, dans les régions les plus périlleuses de l'écriture. Hermione Lee voit Virginia Woolf surtout en visite et traversant, imperturbable, des situations placides, qui semblent toujours aller de soi.

L'œuvre ? Des titres, des publications, puisque Woolf est écrivain. L'absence d'enfant se résume à... cette absence. Elle en fait état mais sans y revenir, qu'importe si tout au long de sa vie cela a tant importé à Virginia. Le véritable rôle de Leonard Woolf dans cette affaire et

tout au long de leur vie n'est pas vraiment pris en compte. Nous ignorons, entre autres, à quel point furent après, humiliants ses débuts, avant son mariage avec Virginia, et qu'elle fut pour lui une telle bouée de sauvetage. Si Lee refuse, à juste titre, la frigidité de Virginia et reconnaît le dégoût sexuel de Leonard pour les femmes, elle ignore les contentieux graves qui sous-tendaient ce couple cependant très uni, en un sens heureux. Virginia et Leonard se contentent ici de s'appeler tous deux Woolf et de traverser le cours de l'existence des Woolf.

Un exemple, parmi tant d'autres, de cette « indifférence » : alors qu'Hermione Lee nous met au courant de la parentèle de chaque personne croisée au cours du livre, le suicide de Virginia tient sur douze pages, le livre en a plus de mille ! Nous n'apprenons rien, ou presque, sur ce que Virginia a traversé les derniers jours ; rien sur la dernière lettre de Vanessa ou les réactions de Leonard, qui ont dû tant la blesser, la terrifier aussi, alors qu'il lui semblait rechuter mentalement ; rien sur le rôle véritable de son médecin ; rien sur deux nouvelles alors ébauchées, si révélatrices, comme l'était son dernier projet de roman. Rien sur tout un ensemble d'indices émanant de sa vie tout entière, rien sur l'écho si digne de sa douleur et rien sur l'insoutenable beauté du livre qu'elle venait de terminer, *Entre les actes*, qui annonce avec clarté sa mort. Lacune qui ne correspond pas à un évitement du pathos, il n'y en eut d'ailleurs pas, mais à l'apathie de Lee face à l'existence réelle de Virginia, qu'elle ne rencontre jamais, ni dans la joie, ni dans les transes. Et, cependant, il serait dommage de se priver d'une lecture où beaucoup trouveront de nouveaux détails sur Virginia. Et puis, Hermione Lee raconte fort bien la vie d'une femme sans intérêt mais attachante, qui n'est pas Virginia Woolf.

Viviane Forrester

# Kwenchée

Rupert Thomson utilise son imagination débridée pour fustiger la société de consommation

**SOFT (Soft)** de Rupert Thomson. Traduit de l'anglais par Bernard Turle, Stock, « La Cosmopolite », 432 p., 130 F (19,81 €).

J'eus une pensée traître et séduisante à la fois : le pouvoir des secrets s'accroît si on les dilue un tant soit peu. » Cette citation, tirée d'un précédent ouvrage de Rupert Thomson – *Le Traumatisme* (1) –, résume parfaitement ce qui fait la force et la singularité de ce romancier britannique. Comme dans un polar, Rupert Thomson distille les informations au compte-gouttes. Dans *Soft*, il met une fois de plus sa plume vive, coupante, cruelle au service d'une imagination parfois angoissante,

Jimmy, directeur de marque pour une compagnie spécialisée dans les boissons non alcoolisées, est chargé d'assurer le lancement en Europe de Kwench ! (2). Ce soft-drink couleur orange, sans caféine ni sucre, « synonyme de saveur, de satisfaction », doit devenir « la grande boisson non alcoolisée du XXI<sup>e</sup> siècle ». Afin de mener à bien cette tâche, Jimmy envisage une autre approche que la publicité traditionnelle : la neurophysiologie du sommeil, une sorte de bourrage de crâne intensif.

Pour pouvoir s'acheter une robe, Glade, jeune et jolie serveuse dans un resto chic de Soho, accepte de participer à ce programme. Très vite, sa santé (aussi bien physique que psychique) se détériore. Elle quitte son improbable fiancé américain, pleure sans raison, s'enfile canette sur canette (qu'elle vomit tout de suite) et note, tout aussi compulsivement, sur des cahiers tout ce qu'elle voit d'orange. Charlie, son

fidèle ami, s'inquiète de son état et charge un journaliste d'enquêter sur ces étranges méthodes de communication.

Barker, trente-huit ans, ex-vendeur de boîte de nuit chassé de Plymouth parce qu'il aurait tué un malfrat de la bande des Scully, est sommé d'éliminer Glade. « La violence l'accompagnait partout ; elle le suivait comme un clebs, toujours prête à lui planter ses crocs dans les mollets. » Glade et lui forment un duo étrange ; ils partagent un futur flou et incertain : « Il [Barker] n'arrivait pas à imaginer l'avenir. Que lui réservait-il ? Il le sentait fondre sur lui mais il avait beau s'user les yeux, il ne voyait rien venir. » La voyant si belle et si fragile, Barker hésite, mais « c'eût été de la faiblesse. Glade n'en aurait pas été mieux lotie. Ils avaient atteint chacun sa destination. Ils n'avaient plus d'autre issue, nulle part où aller. »

Le titre, *Soft*, intrigue car le cinquième roman de Rupert Thomson n'a, paradoxalement, rien de doux. Dans ce livre saisissant et particulièrement réussi, Rupert Thomson revient sur sa méfiance du personnel hospitalier et y fustige, comme dans *Le Traumatisme*, « l'utilisation des images visuelles dans la guerre psychologique. La torture par satellite. La télé comme arme ». Un peu comme l'avait fait George Orwell dans 1984, il imagine comment la société va faire de nous des « CP », des « citoyens passifs », alors même que ces personnages ne demandent qu'à « vivre, respirer, rêver ». Critique déjantée de l'Angleterre d'aujourd'hui, c'est, plus largement encore, celle de la société de consommation à outrance que Rupert Thomson fait ici avec brio.

Emilie Grangeray.

(1) *Le Traumatisme* (traduit par Bernard Turle, Stock, 1998).  
(2) *Quench* signifie « étancher sa soif ».

## ROMANS POLICIERS

● par Michel Abescat

# Jeunesse sudiste

**GERONIMO REX** de Barry Hannah. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Philippe Mikriammos Gallimard, « La Noire », 489 p., 145 F (22,10 €).

Une petite ville du *Deep South* à la fin des années 50. Ambiance *American Graffiti*. Drague, blagues de potaches, virées en voiture, matches de football et bal de fin d'année scolaire. Les filles en pincent pour « le grand solitaire au souffle bruyant », Elvis Presley, qu'elles écoutent collées aux énormes haut-parleurs de la foire de la « paroisse ». Pendant que les garçons franchissent en fraude les barrières « Interdit aux moins de dix-huit ans » pour aller voir « les nègresses couleur de moutarde crémeuse (...) se trémousser en soutien-gorge à pierreries scintillantes ». Le héros, Harriman Monroe, suit tout cela avec une distance narquoise, en particulier lorsqu'il se met lui-même en scène : « Je pouvais passer nu au lit tout le jour, enchaîner à volonté les érections les unes aux autres (...), éventuellement aller jusqu'à ma table et écrire mon nom x fois, soulever la pile de disques et les laisser retomber (Cannonball Adderley, Miles Davis, Gerry Mulligan, Mose Allison : héros nouveaux)... »

Récit d'apprentissage, chronique d'une jeunesse au Mississippi, celle de l'auteur, Barry Hannah, roman d'une génération-charnière du point de vue de l'histoire du Sud, *Geronimo Rex* raconte l'enfance et l'adolescence de son héros dans un patelin qu'il finit vite par détester, « avec son air rendu rance par les manufactures de papier, ses lotissements baptistes, morts et affamés de racontars ». Son départ pour « un petit collège confessionnel distingué » tenu par des pasteurs baptistes fermement convaincus que « l'Amérique marche sur une pellicule de cellophane au-dessus du gouffre de l'Enfer ». Et enfin son entrée à l'université d'Arkansas, à Fayetteville, où, après avoir hésité entre la trompette et la médecine, il se lance dans les études littéraires. Drôle, cruel, acéré, le récit, véhément et souvent torrentiel, passe sans crier gare de la farce au malaise. Très loin en fait de la nostalgie paisible et quelque peu complaisante d'*American Graffiti*. Car si Barry Hannah lâche souvent la bride à son penchant pour la bouffonnerie, l'ensemble est particulièrement vinaigré. Sauvage et violent. Irréductiblement noir. Premier roman de l'auteur, paru en 1972 aux Etats-Unis, *Geronimo Rex* brosse le portrait d'un Sud grimaçant, enfermé dans ses nostalgies poisseuses, ses mémoires douloureuses, ses préjugés politiques, religieux, moraux et, bien sûr, raciaux. Avec une force étonnante. Celle d'en rire.

● **LE CANYON DES OMBRES**, de James D. Doss

Un vieux bison mystérieusement disparu de son enclos. Sans laisser de traces. Des animaux, et bientôt un homme, retrouvés mutilés, le crâne fracassé, au voisinage d'un canyon désertique de tout temps considéré comme sacré par la tradition indienne. Et Daisy, la vieille femme-médecine, poursuivie par un rêve étonnant : celui d'une ombre ténébreuse capable de se transformer brutalement en une sorte d'oiseau nocturne pour s'attaquer aux hommes et aux bêtes... On retrouve dans *Le Canyon des ombres* toute la magie du précédent roman de James Doss, *La Rivière des âmes perdues*. Le décor en CinémaScope de l'Ouest américain, la beauté ensorcelante des vieilles cultures indiennes, l'attrait irrésistible d'une intrigue policière habilement menée. A l'instar de Tony Hillerman, auquel on l'a inévitablement comparé, James Doss possède l'art de ranimer le souffle de très anciennes légendes, de faire résonner la poésie de mythes aujourd'hui menacés d'oubli. L'art de mêler modernité et tradition, pensée rationnelle et pensée magique, pour dessiner le subtil portrait d'un pays où l'infini des ciels et la

splendeur rugueuse des paysages invitent, plus qu'ailleurs, à s'interroger sur les mystères du monde. Aux frontières du fantastique et du merveilleux, entre légende et réalité, ses romans ont ainsi tout le charme du conte. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Danièle et Pierre Bondil. Albin Michel, « Terres d'Amérique », 391 p., 140 F [21,34 €].)

● **L'AFFAIRE RAPHAËL**, de Iain Pears

« Ecrire l'histoire de l'art consiste en grande partie à débusquer les erreurs des autres et à les remplacer par les siennes propres. » Voilà pour le ton, bien dans la manière, brillante et caustique, de l'auteur du fameux *Cercle de la croix*. Quant à l'argument de cette *Affaire Raphaël*, il constitue pour Iain Pears, lui-même historien d'art, une réjouissante manière de coiffer l'ensemble de ses confrères sur le poteau. L'histoire de l'art, lui, il l'invente carrement. Avec gourmandise. En imaginant ici la découverte fortuite d'un tableau de Raphaël sous le repeint banal d'un artiste oublié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Avec une habileté consommée, Pears déploie son intrigue sur trois niveaux, parfaitement intriqués. Dans quelles circonstances Raphaël a-t-il peint ce mystérieux tableau ? Que s'est-il passé au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Et, bien sûr, comment va-t-il achever son étonnant destin alors que tous, directeurs de musée, marchands, experts et policiers spécialisés dans les vols d'objets d'art se lancent à ses trousses entre l'Italie et l'Angleterre ? Premier volet d'une série de six romans policiers consacrés au monde de l'art, *L'affaire Raphaël* n'a pas l'ambition du *Cercle de la croix*. Mais quel régal ! L'auteur s'amuse, à l'évidence, à tirer les fils de cette pétillante comédie et à multiplier portraits, esquisses et croquis d'un petit monde qu'il connaît sur le bout des doigts. C'est vif, piquant, intelligent et très divertissant. Jusqu'à la chute, inattendue et particulièrement savoureuse. A elle seule une œuvre d'art. (Traduit de l'anglais par Georges-Michel Sarotte. Belfond, 300 p., 89 F [13,56 €].)

● **JOURS TRANQUILLES À BELLEVILLE**, de Thierry Jonquet

Thierry Jonquet, parmi les plus brillants auteurs du roman noir français, habite Belleville depuis quinze ans. Son dernier livre n'est pas un polar. Même pas un roman. Sous-titré « Récit », *Jours tranquilles à Belleville* vous happe pourtant dès la première ligne. Instantanés, croquis, « choses vues » composent un portrait pour le moins iconoclaste de ce quartier mythique de Paris. Intime et cru. A hauteur d'homme. Tantôt piquant et léger, comme cet inventaire de la faune des Buttes-Chaumont. Plus souvent grave et sans concession, comme Jonquet sait l'être. Pour dire les ravages de la bétonite aiguë du « nouveau Belleville », aigus sont les différencences sociales, les squares où fleurissent les seringues, les parkings souterrains hantés par les SDF et les junkies, les frasques de « la bande à Nique-ta-Mère », la montée des ghettos ethniques et des mafias... Au risque de faire grincer pas mal de dents, Jonquet s'élève contre l'impéritie des édiles de tout poil qui, pour éviter par exemple la prolifération des clochards sur les bancs des squares, n'ont pour toute réponse que... la suppression des bancs ! Ou les discours des beaux esprits, fermant les yeux au nom d'« un angélisme antiraciste », glosant sur « les nouveaux codes sociaux » ou « l'esthétique de la marginalité ». La dégradation est à l'œuvre, conclut Jonquet. Elle fait le lit de tous les pousse-au-crime. Et la fortune des marchands de portes blindées. En attendant l'explosion. (Ed. Méréal, « Black Process », 173 p., 89 F [13,46 €].)

● **SMOKE**, de Donald Westlake

Que dire, sinon que c'est parfait ? Composé au millimètre, savoureusement raconté, emporté par des dialogues éblouissants... Quelques mois après *Le Couperet*, qui restera parmi les chefs-d'œuvre du roman noir, Westlake donne libre cours à sa légendaire fantaisie. Il imagine un homme, voleur de son état, surpris alors qu'il opérait dans un laboratoire de recherches médicales. Et contraint de servir de cobaye à un couple de médecins qui lui inocule un produit destiné à réduire la pigmentation de la peau. A tel point efficace que le malheureux monte-en-l'air, pour prix de sa légèreté, finit par partir en fumée ; il devient invisible... Le résultat est un formidable bonheur de lecture. Une série de variations toutes plus savoureuses les unes que les autres. Chaque ligne est une friandise. Comme à son habitude, Westlake joue sur un subtil décalage du regard et des mots. Outre l'effet comique irrésistible, la comédie prend des allures dévastatrices. Chapeau l'artiste ! (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Marie-Caroline Aubert. Rivages/Thriller, 404 p., 139 F [21,19 €].)

(publicité)

## PLON INFORMATION

# Nicole Avril

## Le roman du visage

Le visage est le personnage principal de ce livre. Jamais une époque n'a été plus que la nôtre obsédée par les images et jamais livre n'avait entrepris un voyage au pays du "gros plan".

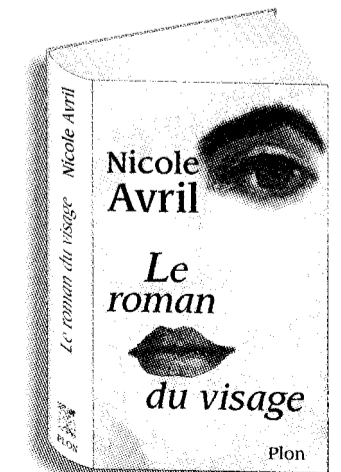
"Le visage est ce que je vois de l'autre et ce qu'il voit de moi."

Nicole Avril l'a fait et elle l'a fait en romancière et conteuse, affichant clairement sa subjectivité : du Scribe accroupi à Picasso, des portraits du Fayou à Romy Schneider, de la Sainte Face à nos idoles du petit et du grand écran.

Il s'agit ici d'un récit intime et sensuel. "Comment ne pas être bouleversé, nous dit Nicole Avril, par l'inépuisable diversité des visages, par leur troublante fragilité ? Rien ne peut émousser cette émotion, ni la profusion des images

sur papier glacé, ni leur déballage criard sur nos murs et nos écrans.

Paradoxe, c'est ce que les autres voient de moi, mon visage, que je ne verrai jamais. Ce qui est livré à tout venant constitue à mes propres yeux la part la plus invisible de moi-même".



PLON



# L'Orphée magyar

Dans ces remémorations furieuses, Szentkuthy livre bien plus qu'une autobiographie : une aventure de la culture

**LA CONFESSION FRIVOLE (Frivolitások és Hitválasok)**  
de Miklos Szentkuthy.  
Traduit du hongrois par  
G. Kassai, Z. Bianu et R. Scrick,  
Phébus, 700 p., 185 F (28,20 €).

Imaginer un artiste qui, après vous avoir montré ses œuvres, vous ouvre une porte dérobée et vous invite à voir, cette fois, le trésor de ses collections privées. C'est ce que fait Szentkuthy dans *La Confession frivole*, retranscription de quatre mois d'entretiens accordés à un cénacle de privilégiés. Si le début de l'ouvrage a des allures d'autobiographie classique qui risque de décevoir les lecteurs autres que les passionnés de généalogie, de mythologie familiale et les inconditionnels de ce géant de la littérature hongroise, on est vite récompensé de sa persévérance, car ce gros livre (publié l'année de sa mort en 1988) est bien plus qu'une histoire de famille. En effet, une fois passée la galerie des ancêtres, inventaire obligé auquel l'auteur se prête à la fois avec bonne grâce et une circonspection teintée d'un humour féroce à l'égard de ses géniteurs, le feu d'artifice commence.

Sa vie épouse le siècle, et il ne refuse pas la comparaison avec Musset – mais un Musset de la Mitteleuropa, à la fois romantique et baroque, poète et métaphysicien. Attiré dans sa jeunesse par la médecine et les mathématiques, rêvant dès l'adolescence de devenir prêtre, il répond ainsi à la question de savoir pourquoi il a finalement fait des études de lettres : « *Je pensais qu'on y enseignait la littérature. Quelle naïveté !* » Cette frustration matinée d'exaspération n'a fait qu'exacerber son immense curiosité. « *Avide de réalité* », comme il se définit lui-même, friand d'encyclopédies, de musique, de photographies et de peintures, Szentkuthy

ne laisse passer aucun des aspects du monde sans lui apporter une remarque, un commentaire et s'attache à chaque instant à démontrer qu'il ne vit pas dans une tour d'ivoire où certains ont voulu l'enfermer, notamment depuis la publication de *Prae*. Cette avidité explique aussi, de son propre aveu, son penchant pour l'autre sexe ; l'amour, dans sa pratique comme dans sa psychologie, est pour lui le lieu de convergence de tous les problèmes, de toutes les interrogations, de tous les paradoxes. Mais il est trop obsédé par Dieu et la métaphysique pour n'être qu'un sensuel, même s'il fut un client assidu des bordels de Budapest.

## SARABANDES

Procédant par associations et digressions où les souvenirs se heurtent comme des tonneaux dans la cale d'un navire, il peut se lancer dans des sarabandes qui vont de saint Augustin à Thomas Mann, d'Apulée à sainte Thérèse d'Avila, des sectes religieuses aux films d'Ingmar Bergman (qu'il déteste). Obsédé par l'essentiel, il le débuse partout. Mais quel que soit le tremplin qu'il utilise, le diable d'homme retombe toujours sur ses pieds. Quand on est habité par le chaos, il faut avoir le sens de l'équilibre et de la rigueur dans l'expression ! On dirait que cet homme a tout lu, tout retenu, mais il prend un malin plaisir à déplacer les centres et à remodeler les idées. A quoi bon apprendre si ce n'est pas pour désapprendre et tordre le cou aux lieux communs ? Pour lui, *Mrs Dalloway* de Virginia Woolf dépasse à beaucoup d'égards l'*Ulysse* de James Joyce ; Proust vaut davantage par son art de la construction que par la finesse de ses analyses psychologiques ; et s'il a lu tout Freud, il déteste les tartes à la crème du freudisme. Maîtrisant l'art de la formule, qu'il applique aussi à lui-même (« *J'ai inventé l'art moderne au fond de ma salle de*

bains »), il expédie Maurras d'une phrase en évoquant son « *royalisme clownesque* » ; il réhabilite Lanson et son *Histoire de la littérature française*, pour lui faire un croche-pied au dernier moment : « *un juste équilibre entre le style mondain des Français et la synthèse pédante* ». Szentkuthy n'est pas l'homme des vérités révélées ; ayant soin de mettre toujours l'eau du doute dans le vin de sa foi et inversement, il fait sienne la formule de Pascal : « *Se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher* ». Bonimenteur de génie, comédien aux multiples masques, il secoue les vieilles chimères, ressuscite les morts, assume certains vivants avec une aisance et une jubilation qui font qu'on en redemande. Il est certes difficile de faire la part de la vérité et de l'affabulation dans le maelström de cette pseudo-confession. Tout dire n'est-il pas le comble du mensonge ? Szentkuthy le sait bien et se délecte visiblement à l'idée de désorienter ses lecteurs. Homme-orchestre, il fait feu de tout bois ; mais dans l'apparent capharnaüm de cette caverne d'Ali Baba, chaque chose, chaque détail prend une importance nouvelle et une place nimée de la lumière de l'évidence. Szentkuthy est de ces auteurs qui vous donnent l'impression d'être plus intelligents, au sens le plus étymologique du terme : être capables de faire le lien entre les choses, même si ce lien doit rapprocher Luther de la biologie moléculaire !

Animé par des tensions contradictoires « *mais salutaires* », fasciné par la rigueur rationaliste française, grand connaisseur de Ben Jonson, Szentkuthy souligne aussi que la mystique germanique et l'univers orphique font partie intégrante de sa personnalité. Et s'il regrette que Dieu l'ait créé comme « *intellectuel fatigué* » et accepte l'appellation de décadent, c'est pour nous prouver le contraire à chaque page.

Pierre Deshusses

# Un héritier de Gogol et de Dante

De Moscou à Jérusalem, en passant par Paris, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, Vassili Axionov nous précipite dans les vertiges de l'espace et du temps

**LE DOUX STYLE NOUVEAU (Novy sladostny stil).**  
de Vassili Axionov  
Adapté du russe par Lily Denis.  
Gallimard « Du Monde entier »,  
662 p., 192 F (29,73 €).

Le bouillonnant metteur en scène, comédien et chanteur Alexandre Zakhariévitch Korbach, chassé par le KGB pour avoir mis en dérision le pouvoir soviétique en créant le théâtre satirique « Les Bouffons », arrive pour la première fois à New York le 10 août 1982, « *au milieu du chemin de sa vie* », jour de ses quarante-trois ans. Sa position au sein des milieux dissidents et d'avant-garde lui laisse pressentir un accueil à la mesure de sa renommée. Il n'en est rien, car qui s'intéresse en cette Amérique trop rêvée aux insolences d'un « bouffon » moscovite ? Pourtant, une fois dans la rue, A. Z. Korbach (Sacha, ou simplement A. Z. pour ses proches) aperçoit tout d'un coup briller au sommet d'un gratte-ciel sa reconnaissance très hautement affirmée sous la forme d'une publicité : « *Alexandre Korbach is a great name in the States*. »

Hélas, il ne s'agit que d'un homonyme milliardaire, créateur jadis d'une gigantesque chaîne de consommation, fleuron du pays, l'Alexandre Korbach Retail Corporation. Un peu plus tard, l'artiste exilé et le petit-fils richissime du mythique patriarche, juifs tous les deux malgré les métissages consentis par leurs devanciers, finissent par se rencontrer. C'est ainsi que Sacha Korbach, qui végète sur la côte ouest, parmi les jeux, apprend sa lointaine parenté avec l'Américain Stanley Korbach, représentant atypique du capitalisme triomphant. Alors que le fantôme de Dante, l'autre banni (inventeur du « *dolce stil nuovo* », ce « *doux style nouveau* »

annonceur de la victoire de la Renaissance) et que l'image de sa Béatrice hantent l'esprit de Sacha, Stanley, le cousin retrouvé après quatre générations, rêve d'un éventuel ancêtre qu'il partagerait avec son nouveau parent et ami. Car, tout comme Sacha, Stanley descend de jumeaux issus d'une femme fécondée par un Korbach, cent cinquante ans auparavant à Varsovie. Stanley n'entend pas arrêter ses recherches en Pologne, au milieu du siècle dernier. Pour les approfondir et ainsi retrouver ses véritables racines, il fera appel à Sacha ainsi qu'à sa fille, Nora Mansour, qui entretient avec ce dernier une liaison fusionnelle où l'amour fou le dispute aux tourments de la jalousie.

## BAROQUE

Quelle tornade ce Vassili Axionov ! Installé à Washington, il y enseigne et ne cesse de publier ses romans de l'errance depuis une bonne vingtaine d'années (1). L'écrivain, monstre d'érudition, ne se contente pas de dresser autour de la quête historique et identitaire une époustouflante épopée qui conduit depuis la première destruction du Temple jusqu'au putsch fomenté à Moscou en 1991 ; à l'instar de Nabokov, de Dante aussi, il invente un style nouveau, baroque, audacieux, où les phrases cocasses écrites en anglais phonétique alternent avec une écriture tantôt sobre, tantôt délirante, ponctuée de poèmes aussi bien rendus en français par Lily Denis que le tourbillon de ses proses rédigées en russe.

Pareil à Virgile conduisant le poète tout au long des neuf cercles de l'enfer, Axionov guide son Sacha – portrait de l'écrivain retouché par Woody Allen, Bob Dylan et Boulat Okoudjiva – vers les géhennes d'aujourd'hui. Il fait de même avec ses lecteurs (considérés comme les coauteurs de ses livres, si tant est que chacun y

opère sa propre approche) en posant des repères sur les sentiers de sa « *forêt obscure* » peuplée d'étranges mais de si vrais personnages : milliardaire qui met sa fortune au service des peuples spoliés de l'Europe orientale (et la perd), faux et authentiques exilés, tueurs du KGB et de la mafia (souvent les mêmes), nymphomanes, enfin laissés pour compte de la Californie profonde, celle de Charles Bukowski corrigé par la faconne joyeuse d'un Henri Miller devenu témoin ironique de la déliquescence et de l'effondrement du pouvoir totalitaire.

Nora Mansour, la Béatrice de Sacha, sa petite « *nièce* » au niveau de la 5<sup>e</sup> génération, l'archéologue qui, selon l'impératif de sa profession, « *fouille et publie les résultats de ses fouilles* », trouvera en Israël la dépouille deux fois millénaire d'un certain Kor-Beit, l'ancêtre présumé commun de toute la lignée des Korbach dont l'enfant de Nora et de Sacha, conçu à Paris, devra assurer la continuité. Devant la probable victime d'un légionnaire romain, se produit un étrange transfert qui rappelle sans doute l'un des plus beaux récits fantastiques de Julio Cortázar, *L'Axolotl* : à force de fixer le visage hilare de la momie parfaitement conservée, Sacha s'y identifie et se perçoit lui-même par le regard éteint de l'ancêtre putatif allongé derrière une vitre sur la dalle du Musée de l'histoire juive de Jérusalem. Vertigineuse plongée dans les béances énigmatiques du temps ! Il faut se laisser emporter par l'ouragan de cette tragédie optimiste mise en place par Vassili Axionov, héritier direct aussi bien de Gogol que de Dante, le grand Florentin.

Edgar Reichmann

(1) Voir le portrait de Vassili Axionov, « *fil d'ennemi du peuple* », dressé par Nicole Zand dans « *Le Monde des livres* » du 25 mai 1995.

# Auberge irlandaise

Autour du Finbar's Hotel, sept romanciers et sept récits où l'humour le dispute au désespoir

## FINBAR'S HOTEL

Delmot Bolger, Roddy Doyle, Anne Enright, Hugo Hamilton, Jennifer Johnston, Joseph O'Connor, Colm Toibin.  
Traduit de l'anglais (Irlande) par Florence Lévy-Paoloni, éd. Joëlle Losfeld.  
262 p. 129 F (19,66 €).

C'est une auberge espagnole en plein cœur de Dublin. Chacun y apporte sa propre histoire et ils sont sept romanciers irlandais déjà connus en France, où ils sont tous traduits, à avoir déposé leurs bagages dans cet hôtel dublinois. Ce qui aurait pu n'être qu'un simple exercice de style donne un résultat surprenant. Il ne s'agit pas d'un cadavre exquis. Chaque romancier, en écrivant son propre chapitre, a dû avoir connaissance des autres contributions ; ou alors le maître du jeu, Delmot Bolger, a dû renouer quelques fils pour assurer la cohérence de l'ensemble. Tous les épisodes en tout cas, s'ajustent à la perfection et concourent à une impression générale de dérélition poignante.

Le Finbar's Hotel a connu des jours meilleurs, même si sa réputation a toujours été douteuse. Dans les années 20, il servait de refuge

aux membres du clergé désireux de s'encailler discrètement et à quelques politiciens peu soucieux de se conformer aux principes d'une société particulièrement rigoriste. Et puis Vatican II est passé par là, « *les curés se mirent à jouer de la guitare et à se montrer dans les pubs* ». L'hôtel amorça un lent déclin. Aujourd'hui il vient d'être racheté par un chanteur de rock néerlandais, et les rumeurs de licenciement vont bon train parmi le personnel. Pourtant l'hypocrisie, qui a constitué son fonds de commerce, n'a pas manqué d'imprégner durablement les murs de l'établissement. On y descend moins pour raison d'affaires que pour s'inventer, le temps d'une nuit, une nouvelle identité, pour tenter d'ouvrir dans la monotonie désespérante de la vie une parenthèse hors du temps, une aventure dérisoire.

C'est le cas de Ben Winters qui, sous prétexte de l'enterrement d'un ancien condisciple, quitte femme et enfants pour s'offrir une virée à Dublin et descend à l'hôtel, à quarante-trois ans, pour la première fois de sa vie. Ou celui de ces deux sœurs que tous les clients prennent pour un couple inavoué, l'une arrive de Londres, l'autre de la campagne irlandaise pour décider du sort de leur mère qu'il faudrait placer dans une maison de retraite et qui ne peuvent se parler sans remuer de lourds secrets de famille mal dissimulés sous des pieux mensonges. Tirant parfois vers le comique, comme l'histoire de l'homme qui veut se venger de son amie en martyrisant le chat auquel elle tient tant, parfois vers le suspense, comme celle du voleur de tableaux encombré de ses toiles de maître, ces récits forment une sorte d'anthologie de la littérature irlandaise contemporaine et une excellente introduction à ce qui en constitue peut-être la quintessence, entre humour et désespoir, une sorte de marivaudage tragique.

Gérard Meudal

# Une vocation de routarde

Deux romans d'une jeune Australienne dont les héroïnes courent les routes et font l'apprentissage de la cohabitation avec les hommes

## TRAVERSÉE (Shiver)

de Nikki Gemmel.  
Traduit de l'anglais (Australie) par Michèle Valencia,  
10/18, Inédit. 222 p.,  
47 F (7,13 €).

## LES NOCES SAUVAGES (Cleave)

de Nikki Gemmel.  
Traduit de l'anglais (Australie) par Dorothee Zumstein,  
Belfond, 274 p., 115 F (17,33 €).

Le premier roman de Nikki Gemmel, journaliste australienne, a pour cadre l'Antarctique, où l'auteur fit un reportage en 1995. C'est d'ailleurs la qualité du reporter qui frappe d'abord chez ce jeune écrivain. Les préparatifs, la longue traversée, l'organisation de la base, les horreurs du climat, les splendeurs du paysage : tout est décrit avec une précision parfois admirative, parfois narquoise, qui donne au lecteur l'envie d'y aller voir en même temps qu'un salutaire avertissement sur l'inconfort et les risques de l'aventure. Le récit touchera les voyageurs autant que les poètes. Le froid assasin organise ce huis clos où l'on est toujours plus ou moins tous ensemble.

L'héroïne non plus n'est pas une innocente. Féroce compétitive et tendrement vulnérable, elle participe à l'expédition pour se *dépouiller de la couche d'angoisse et de solitude qui s'étaient abattues sur ses membres au cours de son existence citadine*. Elle souhaite naturellement briller dans son travail. Mais elle veut aussi réussir socialement, et même sentimentalement, dans la petite société si masculine qu'elle observe, et qui l'observe. A la trentaine passée, elle a connu sept amants, des fiançailles brisées en extremis, elle porte un anneau au nombril et n'a

jamais eu d'orgasme. Tout ces mâles alentour l'affolent. Elle les jauge, elle les juge ; elle finit par choisir. Sans rien perdre de son mordant, la jeune femme exigeante savoure la fleur bleue avec délectation. Amours occultes, humides et tendres, délicieusement décrites. Elles connaîtront une fin inutilement mélodramatique, mais l'héroïne en sortira transformée, c'est ce qu'elle cherchait.

On retrouve le même personnage sous un autre nom dans *Les Noces sauvages*, avec une personnalité plus riche et plus complexe. Comme la journaliste aux amours emmitouffées, Snip est une femme ardente et volontaire. Elle a la même autorité brutale, et la même émotivité. Elle s'attendrit devant tout être blessé, mais jamais sur elle-même. Ses sens, très aiguisés, la guident. Le contact de l'eau, de l'air, du sable la situe dans l'univers comme une boussole. Enfin, des hormones impérieuses la poussent inlassablement vers les hommes, qu'elle décrit avec une verve et une tendresse inoubliables.

## DÉSERTS

Le cadre a changé : moins mortel que l'Antarctique, il reste dangereux, et superbe ; on se trouve au cœur de l'Australie, sur les routes désertiques autour d'Alice Springs. Snip a vécu là dans son enfance, et les mystères de la vie ont voulu qu'elle y ait été élevée en garçon, le cheveu ras, travestie au désert et jusque dans la cour d'école. L'expérience n'a en rien émoussé sa féminité, mais elle en a gardé une connaissance plus aiguë de la différence des sexes, et de leurs potentialités respectives. Elle sait mieux qu'une autre ce qu'on peut demander à un homme, ce qu'on peut espérer corriger en lui, et ce qu'il est parfaitement inutile d'essayer de combattre.

Des souvenirs obsédants et cruels torturent l'héroïne, et la motivent. Elle pressent dans son

passé des irrégularités, elle subodore un drame épouvantable. Elle veut savoir, cherche des faits, puis des coupables. Le mystère familial éclairci, elle goûte l'apaisement des réconciliations, la sérénité du pardon. C'est la famille qui l'a envoyée sur les routes quand elle était enfant, c'est encore elle qui l'y précipite à trente ans, par l'instrument d'un billet posthume de sa grand-mère. Peut-on la dire errante par la faute des siens ? Pas tout à fait. Elle a toujours roulé sa bosse. La route est chez elle une vocation, ou mieux : une solution. Elle en a besoin pour survivre, plus en fait que des Aborigènes, passage obligé dans la fiction australienne, qui ici n'apportent pas grand-chose.

Cette diversité des thèmes soutenue par une prose nerveuse, endiablée, et très bien rendue par les traductrices, donne sa profondeur au personnage. On avancera même que l'importance des enjeux – amour, liberté, honneur de femme – lui confère une dimension presque mythique. Snip, héroïne intense et pure, erre comme un paladin de légende. Elle apporte aux jeunes femmes un avertissement et un modèle. Le monde est difficile ; des hommes l'infestent, gredins succulents dont on ne peut se passer. Des lambeaux de famille rôdent çà et là dans les souvenirs, cherchant à vous lancer leur harpon de culpabilité. Chacune peut cependant conquérir et dominer sa vie. Il y faut de la sévérité envers soi-même, du renoncement, un dépouillement d'anachorète – ou de routarde –, un œil aigu toujours jeté sur les autres... et ne jamais baisser sa garde, car les coups font très mal. On peut alors savourer d'ineffables douceurs, celle d'une nuit sous les étoiles, d'un père qu'on absout, d'un orage venu tempérer la canicule, ou celle d'un homme qui vous aime.

Jean Soublin

# Hilarantes hallucinations

## LA THÉORIE QUANTITATIVE DE LA DÉMENCE (The Quantity Theory of Insanity)

de Will Self.  
Traduit de l'anglais par Francis Kerline,  
éd. de l'Olivier, 336 p.,  
120 F (18,29 €).

Will Self passe en Angleterre pour un fin connaisseur de la pharmacopée hallucinatoire ; et pour un excellent écrivain. Sa prose dépouillée et nerveuse, son humour à l'acide lui servent à peindre un univers inquiétant, dépourvu de gaieté mais non de ridicules, une jungle urbaine régie par les plus malins, dans laquelle on retrouve, à peine noircis, les principaux traits de notre monde.

Les nouvelles de ce recueil ressemblent à cet égard à ses précédents livres ; c'est le même cadre, un Londres un peu déjanté, le même milieu, celui de la recherche universitaire en sciences sociales, et parfois les mêmes personnages, comme le psychiatre Busner ou l'ethnologue Lurie. Le premier organise l'osmose des patients et des thérapeutes dans son service ; le second a déniché sur l'Amazone une tribu affligée d'une caractéristique rarissime chez les primitifs des cinq continents : elle s'ennuie à périr, et barbe par contamination les savants. Au reste, ces aborigènes s'adaptent très bien à la vie dans la banlieue de Londres. Quant à la théorie quantitative de la démence, son énoncé est impeccable et la description de ses conséquences dans les milieux de la psychosociologie franchement hilarante. Il ne faut pas chercher autre chose chez ce satiriste qui ne prétend ni concevoir ni expliquer le monde. Il s'amuse en écrivant des textes férocement drôles, qui font planer le lecteur en lui donnant l'impression d'être intelligent.

J. Sn

Chaque samedi avec

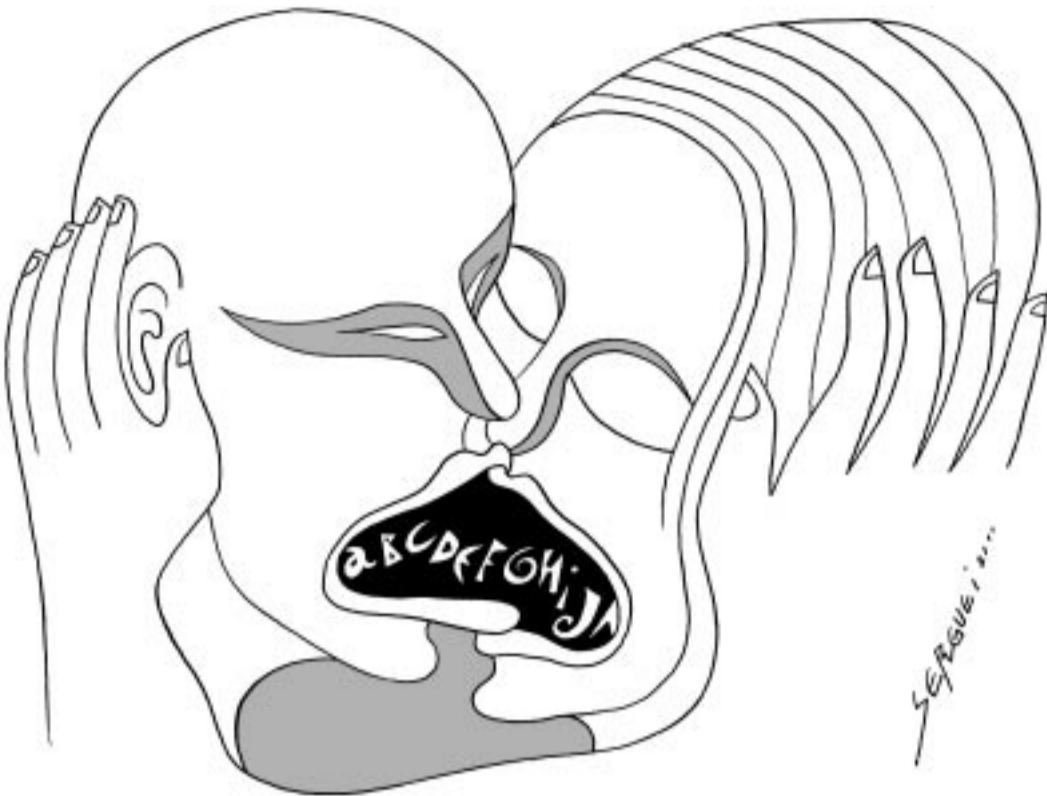
**Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

**LE MONDE**  
TELEVISION



# Bon centenaire, monsieur Gadamer !



**INTRODUCTION À HANS GEORG GADAMER**  
de Jean Grondin.  
Ed. du Cerf, « La nuit surveillée », 240 p., 170 F (25,92 €).

Entre philosophe et avoir cent ans, ce n'est pas incompatible. Il est vrai que la conjonction des deux n'est pas donnée à tout le monde. Mais elle se produit. Ainsi le 11 février 2000 n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, le 350<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Descartes. C'est également le centième anniversaire du grand philosophe allemand Hans Georg Gadamer, né à Marbourg en 1900. Sa biographie se confond évidemment avec le siècle. En 1919, il étudie Platon et Kant sous la direction de Natorp et de Nicolai Hartmann. « L'École de Marbourg » est alors célèbre pour la philosophie positiviste et néo-kantienne qui s'y développe. Le jeune Gadamer rédige en 1922 un mémoire d'une centaine de pages seulement sur *L'Essence du plaisir dans les dialogues de Platon*. Ce fut, pendant longtemps, avec sa thèse de 1931 sur *L'Éthique dialectique* de Platon, son seul travail notable. Car ce philosophe ne devint prolix que sur le tard. Bien que sa bibliographie soit aujourd'hui considérable (elle comprend quelque trois cents pages ! Et ses *Œuvres complètes*, en cours de publication à Tübingen depuis 1985, comptent déjà dix volumes), il n'a édité son œuvre majeure, *Vérité et Méthode*, qu'en 1960. Encore faut-il souligner que le rythme des livres et des conférences fut tel, une fois l'âge de la retraite atteint, que le célèbre ouvrage fait presque figure, rétrospectivement, d'œuvre de jeunesse.

L'expérience la plus marquante fut sans conteste pour Gadamer sa fréquentation de Heidegger. L'admiration qu'il n'a cessé de lui porter n'est pas étrangère à la longue suite d'années sans livres qui caractérise le premier temps de sa carrière. « *L'écriture représentée pour moi et pendant long-*

*temps un véritable tourment. J'avais toujours la damnée sensation que Heidegger regardait par-dessus mon épaule.* » Il est vrai que Gadamer a lu Heidegger dès 1922, avant tout le monde et avant même de devenir l'un de ses étudiants. Par le plus grand des hasards : Gadamer fut victime, cette année-là, d'une épidémie de poliomyélite, et son maître Natorp lui confia, comme lecture de convalescence, le manuscrit qu'un jeune et génial assistant de Husserl à Fribourg venait de rédiger pour devenir professeur. Il s'agissait d'un texte de Heidegger demeuré inédit jusqu'en 1989 et qui annonçait déjà la démarche

d'*Etre et Temps*. Dès 1923, Gadamer vint à Fribourg étudier auprès du maître, dont il suivit tous les séminaires. Il enseigna ensuite à Marbourg à partir de 1929, puis à Leipzig dix ans plus tard, à Francfort à partir de 1947 avant de succéder à Jaspers, à Heidelberg, en 1949.

Que fit Gadamer sous le nazisme ? Il ne s'est pas ouvertement compromis avec le régime, comme Heidegger. Il s'est tu. On ne connaît de lui aucune prise de position ouvertement favorable au Führer. Sans doute a-t-il écrit quelques articles qui n'ont pas été réédités et n'ont rien de glorieux. Mais on est très loin du « Dis-

cours du Rectorat » de Heidegger. Après la guerre, les autorités alliées confient sans hésitation à Gadamer un poste à Francfort, signe qu'il s'est peu montré favorable aux nazis. Mais il n'a pas non plus fait savoir son hostilité. On peut juger que rester à son poste tandis qu'Hitler est au pouvoir, continuer à enseigner, publier des études sur Platon en 1942 sont des attitudes condamnables. On peut aussi penser que nul n'est tenu d'être un héros, et que personne n'est en mesure de formuler une condamnation de cet ordre. Gadamer a au moins le mérite de ne pas s'être tu après la guerre, et d'avoir, à plusieurs re-

*Hans Georg Gadamer, l'un des philosophes importants du XX<sup>e</sup> siècle, fête aujourd'hui ses cent ans. A côté du modèle fourni par le savoir scientifique, son œuvre développe l'idée d'une vérité de l'art, et une conception du langage comme condition de notre expérience du monde et de l'histoire*

prises, explicitement condamné le régime nazi et ses meurtres.

C'est à soixante ans que le philosophe publie son maître livre, *Vérité et méthode*. La suite de son itinéraire ne fait que commenter, approfondir ou compléter ce travail fondateur. L'excellente introduction de Jean Grondin est logiquement centrée sur ce grand livre. Bien qu'il soit illusoire de vouloir résumer sa démarche en quelques phrases, on retiendra le point de départ. La réflexion de Gadamer repose sur la conviction qu'existe une expérience de la vérité en dehors de la science. L'art en fournit le modèle. « *Pour Gadamer, note Jean Grondin, l'expérience de l'œuvre d'art n'est pas au premier chef une expérience spécifiquement esthétique, mais de compréhension.* » Conséquence : il convient de rompre avec la tradition qui considère le jugement esthétique comme une affaire subjective. La vérité de l'art, en tant que forme de connaissance, modifie le sujet.

Mais cette modification prend place, comme toute histoire humaine, au sein du langage. « *Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique* », tel est le sous-titre de *Vérité et méthode*.

Gadamer souligne qu'on ne sort jamais de l'interprétation, qu'elle constitue un jeu sans fin et sans fond, qui est le jeu humain. L'histoire ne se déroule qu'à l'intérieur de cet héritage langagier, de cet incessant et perpétuel dialogue au sein des mots, dans leur « clarté ». Gadamer note à la fin de son ouvrage : « *La lumière qui donne relief à toutes choses de façon à les rendre claires et intelligibles en elles-mêmes, c'est la lumière de la parole.* »

Aujourd'hui, une telle idée paraît devenue banale. C'est en grande partie grâce à lui. Sans doute ne fut-il pas le seul à nous l'apprendre. Si l'emprise extrême du langage sur toute réalité est un lieu commun, s'il paraît évident que notre monde baigne en quelque sorte dans le langage, c'est en raison de la convergence d'une série d'analyses distinctes. De la phonologie structurale de Troubetzkoy et de Jakobson à l'anthropologie de Lévi-Strauss, des jeux de langage de Wittgenstein aux séminaires de Lacan, du tournant linguistique de la philosophie anglo-saxonne à la pensée de Gadamer, les manières de prendre en compte le langage sont multiples. Ce n'était évidemment pas le cas dans l'Allemagne des années 50, quand le philosophe élaborait son « ontologie herméneutique ». C'est en grande partie à ce centenaire que nous devons cette évidence que toutes nos expériences sont comme traversées de mots, prises dans les rets des vocables, quand bien même elles seraient triviales, épaisses, apparemment multiples.

★ Parmi la dizaine d'ouvrages de Hans Georg Gadamer traduits en français, on signalera :

*Vérité et méthode*, traduction intégrale revue et complétée par Pierre Fruchon, Jean Grondin et Gilbert Merlio (Seuil, 1996). Une traduction partielle, par Etienne Sacre, revue par Paul Ricœur, a paru au Seuil en 1976 ; *Années d'apprentissage philosophique*, traduit par Elfie Poulain (Criterion, 1992) ; *La Philosophie herméneutique* (recueil d'articles), traduit par Jean Grondin (PUF, 1996).

## L'infamant bonnet d'âne

Bernard Lahire fait une analyse stimulante de la rhétorique des discours publics sur l'illettrisme

**L'INVENTION DE L'« ILLETTRISME » Rhétorique publique, éthique et stigmates** de Bernard Lahire. La Découverte, 372 p., 189 F (28,81 €).

Le mot est d'invention récente et sa fortune n'est pas innocente. L'« illettrisme » apparaît, pour la première fois, en 1979, dans le rapport moral du mouvement ATD Quart Monde ; le terme est explicitement préféré à celui d'analphabétisme, jugé péjoratif et trop associé à l'action éducative auprès des travailleurs immigrés. En somme, les illettrés, ce sont les analphabètes français et ils sont assez nombreux pour former un phénomène collectif. Ainsi nommé, identifié, ce dernier suscite l'intervention croissante des militants engagés dans l'Aide à toute détresse, relayée ensuite par celle des pouvoirs publics et de professionnels divers. Cette promotion de l'illettrisme comme scandale social, voire comme priorité nationale, n'est pas tout bonnement la tardive découverte d'une situation ignorée, ni le fidèle reflet « de la réalité "horrificante" telle qu'elle est ». C'est une construction socio-historique, la fabrique idéologique d'un « problème social publiquement reconnu », dont Bernard Lahire fait ici l'analyse critique. Il ne vise donc pas l'inégalité, bien réelle, face à la culture écrite (à laquelle il a consacré plusieurs recherches), mais cette façon d'en parler, qui fait exister tout autre chose.

La déconstruction (on est tenté de parler de démolition) est aussi brutale que convaincante. Bernard Lahire montre comment les campagnes lancées par ATD, sous l'impulsion du Père Joseph Wresinski, associent l'indigence à l'inculture, elle-même confondue avec les difficultés de lecture et d'écriture. Le

comble de la misère, c'est l'illettrisme et non la précarité économique, par conséquent l'urgence c'est la « *croisade contre l'ignorance* » et non les luttes sociales. Bref, pour tenter de sortir de la pauvreté, il faut commencer par s'éduquer.

« *La consécration étatique du problème* » survient en 1984, avec un rapport au premier ministre intitulé *Des illettrés en France*, puis la création, dans la foulée, du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI), qui devient l'interlocuteur officiel incontournable pour lancer et financer interventions, enquêtes ou colloques sur la question. Le discours légitime passe alors de la compassion des missionnaires à la compétence des fonctionnaires et des experts. Des estimations, aussi impressionnantes que fantaisistes, mais lestées de l'aura scientifique des chiffres, attirent l'attention sur l'« *ampleur du fléau* ». Des émissions et reportages suscitent l'émotion en présentant la souffrance des illettrés, murés dans le silence, honteux et « *autistes* ». Une rhétorique se développe selon laquelle ces malheureux seraient aussi potentiellement des dangereux (comme autrefois les classes laborieuses) : des handicapés de la communication, mal insérés, peu socialisés, incapables à exercer une « *citoyenneté active* », vulnérables aux discours extrêmes...

Certes, les propos ne sont pas toujours aussi caricaturaux et moralisateurs. Mais, insidieusement, à la croisée des actions, déclarations ou textes les mieux intentionnés, « *l'ethnocentrisme lettré* » se diffuse et impose son point de vue, c'est-à-dire « *l'idée selon laquelle la définition de l'« Homme », de la pleine humanité, passe nécessairement par l'entrée dans la culture de l'écrit* ». Elle a pour corollaire la stigmatisation de ceux qui n'y ont pas accès et pour qui l'on ressort l'infamant bonnet d'âne.

Nicole Lapiere

## Abel sur le divan

**ABEL OU LA TRAVERSÉE DE L'ÉDEN** de Marie Balmary. Grasset, 378 p., 132 F (20,12 €).

Qu'une psychanalyste lise la Genèse comme on écoute un patient, et voilà que la Bible prend l'allure d'un « *drôle de texte* » où Dieu devient « *bon thérapeute* », le serpent d'Éden « *domination phallique* » et où tout contresens vaut refolement. Pour ce nouveau parcours de lecture, Marie Balmary, auteure de *L'Homme aux statues* (Grasset, 1979), prend le lecteur par la main, l'entraînant verset après verset dans une enquête au long cours sur « *l'affaire Caïn* », enquête dont les indices sont la racine et l'ordre des mots, et dont les « *indices* » s'appellent Lacan, les Pères de l'Église ou même Gérard d'Abouville, le navigateur. Démarche stimulante, donc, qui promeut les associations libres en matière d'exégèse et remet en mouvement des textes, les sauvant ainsi tant des « *catéchismes de bons sentiments* » que de l'idolâtrie.

Hélas : dans cette investigation, l'auteur connaît par avance le fin mot de l'histoire (que nous nous gardons bien de révéler) et au-delà d'une relecture féconde de la Bible, ce qui est mené ici au bout du compte, c'est bien un combat « *contre tout ce qui ferme le ciel* », contre la pauvre « *humanité des droits de l'homme* », bref, contre le désenchantement du monde dont l'auteur rend Freud – cet « *athée superstitieux* » – en partie responsable. Ainsi, croyant remettre « *la Bible sur ses pieds* », elle ne la couche sur le divan que pour mieux vérifier son « *hypothèse clinique* », et si elle disqualifie avec tant d'aisance les commentateurs du passé, c'est que, à vouloir coûte que coûte réconcilier psychanalyse et exégèse, elle en arrive seulement à malmener les textes, tous les textes, bibliques ou freudiens.

J. Bi.

## La Raison menacée

L'irrationnel au centre des interrogations du 10<sup>e</sup> Forum « Le Monde » - Le Mans

**L'IRRATIONNEL, MENACE OU NECESSITÉ ?** Textes réunis et présentés par Thomas Ferenczi. Seuil, 364 p., 120 F (18,29 €).

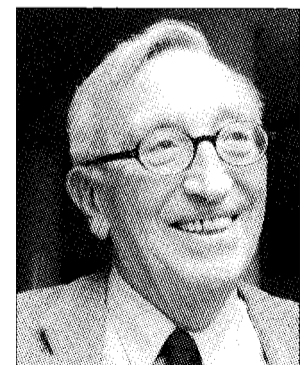
La puissance occulte des sectes, comme la prolifération des superstitions ou des pratiques médicales douteuses invitent à la mobilisation. L'urgence de cette lutte contre les formes changeantes des irrationalités dispense de s'interroger sur la légitimité de cette guerre entre la Raison et ses Autres. Ainsi confortée, la dualité du rationnel et de l'irrationnel porte à la méconnaissance de la crise de la raison que le XX<sup>e</sup> siècle a vécue. Les certitudes de la rationalité traditionnelle ont été radicalement remises en cause. Aussi Gaston Bachelard entendait-il « *ouvrir le rationalisme* » et récusait « *une raison close* ». N'est-il pas souhaitable, comme le suggère Thomas Ferenczi dans son introduction, de recourir au fantastique, à l'inconscient ou à l'occulte pour enrichir la rationalité ?

Rassemblés dans le camp des ennemis déclarés de la raison, les irrationalités transitent dans celui des minorités opprimées. De là, abandonnant leur propension à l'anarchie, elles gagnent les rives d'une rationalité élargie, authentique. Devenue triviale, cette dialectique de la raison en proie aux irrationalités invite aux variations répétitives. L'irrationnel est-il à envisager à titre de menace ou de nécessité ? Les participants au 10<sup>e</sup> Forum organisé par la ville du Mans et *Le Monde* en octobre 1998 auraient pu limiter leurs ambitions à d'aimables broderies sur le thème proposé. Ils se sont refusés à cette facilité. Barbara Cassin examine l'alternative qui lui est soumise : « *Si l'irrationnel est une menace, c'est qu'il vient du dehors, comme un ennemi extérieur à la raison. Si l'ir-*

*rationnel est une nécessité, c'est qu'il vient du dedans, en autre structure...* » Françoise Bonardel définit les conditions d'un usage rigoureux d'un concept « *fourre-tout* », l'irrationnel... Leurs analyses illustrent, parmi beaucoup d'autres, cet effort de probléma-

tisation philosophique d'une question – celle de l'articulation de la raison et de son contraire –, qui s'enracine dans l'ordinaire ambivalence des sentiments inspirés par les cadres établis et leurs contestations incontrôlées. Jean-Paul Thomas

J.-B. PONTALIS



FENÊTRES

« Pontalis est un promeneur entre deux rives, un passeur vers l'inconscient, un rêveur entre deux veilles. Le suivre est passionnant. »

Pascale Senk, *Psychologies Magazine*

GALLIMARD

Thomas Ferenczi est journaliste au Monde



## POLITIQUE

- par Thierry Bréhier*

# Le mythe républicain

**DE GAULLE**
**Histoire, symbole, mythe**
de Maurice Agulhon.
Plon, 166 p., 98 F (14,94 €).

**DE GAULLE**
**La France à vif**
de Jean-Pierre Rioux.
Liana Levi, « Curriculum », 204 p., 98 F (14,94 €).
(en librairie le 18 février)

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle est entré vivant dans l'histoire de France. Aujourd'hui, nul ne lui conteste une place au panthéon de nos gloires nationales, non seulement pour avoir relevé le glaive qu'un régime en faillite avait laissé à terre, mais aussi pour avoir, dix-huit ans plus tard, sauvé une seconde fois une République engluée dans le drame algérien et menacée par la révolte de ses soldats. Le débat ne porte que sur la survivance du gaullisme comme force politique. Ceux qui se présentent comme ses héritiers usent de la transformation de leur héros en mythe. C'est irritant mais indéniable. Le dernier ouvrage de Maurice Agulhon – *De Gaulle, Histoire, symbole, mythe* – le démontre avec la solidité et la pertinence habituelle de chez cet historien. Sur le sujet, Agulhon n'est guère suspect de préjugé favorable. Homme toujours solidement ancré à gauche, citoyen qui défila, en juin 1958, dans les rues de Paris pour défendre la République contre le retour du général dans les bagages des factieux d'Alger, il justifie en toute honnêteté scientifique le choix du portrait du Général qui illustrait le tome qu'il a consacré à *La République de 1880 à nos jours*, dans la monumentale *Histoire de France* chez Hachette. Comment nier, en effet, que ce militaire, qui, par deux fois, a quitté volontairement le pouvoir, s'il était un monarchiste de cœur, fut un républicain de raison et un démocrate conséquent ? La République lui doit donc beaucoup. Ce qui n'impose pas de tout lui pardonner.

Maurice Agulhon s'est fait connaître par ses recherches sur l'imagerie de la République. C'est aussi en fouillant chez les vendeurs de bibelots, à Colombey-les-Deux-Eglises comme à Paris, qu'il a eu la confirmation de l'entrée du général dans la mythologie française. Le plus signifiant des objets ainsi découverts est ce décor enfantin présentant un résumé chronologique de l'histoire de France ; il est illustré par trois bambins, l'un habillé en Jeanne d'Arc, l'autre en Napoléon, le dernier en de Gaulle – et puisqu'il regrette de ne pas voir découverte l'origine de ces trois enfants, signalons qu'ils sont repris d'une bande dessinée égayant *Madame Figaro*. Cela nourrira peut-être sa réflexion puisqu'il fait remarquer que cette chronologie ne retient, pour la période 1940-1945, que l'Etat français en oubliant la France libre… Or cette cohabitation de l'idéologie « qui, ici, n'aime pas de Gaulle » et de « *l'évidence qui l'a déjà défié* » est la preuve de l'entrée en mythe.

La comparaison de ces trois personnages permet à notre auteur de dresser la typologie des héros mythiques. Ils doivent avoir « *joué un rôle historique majeur dans une guerre nationale* », possédé « *un caractère, une psychologie hors du commun* », suscité « *des admirations disputées et contradictoires, et par là, au total, une sorte d'admiration virtuellement unanime, pour peu que s'amalgament, dans le flou et avec le recul, les thèmes divers et successifs* ». En clair, il faut être, à la fois, de droite et de gauche, ou, plus exactement, transcender la traditionnelle coupure de la vie démocratique. Tout au long de son livre, Maurice Agulhon montre comment cet enfant d'un milieu de droite ouvert, obsédé par le culte de la patrie, persuadé de la nécessité d'un chef à la tête d'un « *Etat paternel* » pour maîtriser un « *peuple enfant* », a su se plier aux règles de la République et conduire des actions de gauche en se laissant guider par la raison et non par le sentiment.

Cette volonté de « gauchir » l'action du général de Gaulle, on la retrouve encore plus marquée dans la petite biographie que Jean-Pierre Rioux vient de consacrer à l'homme qui a dû prendre en charge une *France à vif*. Les règles de la collection où elle est publiée ne lui permettaient que de « *ramasser l'essentiel en quelques tableaux et temps forts* ». Ceux des premières années de la vie, de la découverte de la condition militaire, de la formation intellectuelle, militaire et politique dans l'entre-deux-guerres sont habilement décrits et riches d'enseignements. Celui de l'aventure du RPF, quand le Libérateur tenta de retrouver le pouvoir dans une guerre sans merci contre « *le régime des partis* », éclaire les raisons de l'échec. Mais pourquoi de la V<sup>e</sup> gaullienne n'est-il retenu que ce qui peut renforcer le mythe, en oubliant la politique économique et sociale, en ne mettant pas en parallèle les discours de Mexico et de Phnom Penh avec la mainmise sur le pré carré africain pourtant officiellement décolonisé ?

Le même reproche pourrait être fait à Maurice Agulhon s'il avait fait œuvre de biographe, mais il n'est, dans cet ouvrage, que portraitiste. Et il n'a pas voulu dessiner un portrait réaliste, simplement retenir de son personnage ce qui permet à tant de nos contemporains d'accrocher la représentation du général aux premières cismaises du musée de nos gloires nationales. Pour en faire quoi ? Oublier que trop de Français se sont longtemps vautrés dans le pétainisme ? Se souvenir, aujourd'hui où les « affaires » dominent le débat politique, d'une époque où le premier des Français donnait l'exemple d'une morale individuelle indiscutable, même si certains de ceux qui se réclamaient de lui ont plongé dans les délices de l'argent ? Rêver à une France qui saurait, comme du temps de ce père sévère et prestigieux, tenir seule son rang ? S'imaginer pouvoir, comme Astérix, faire face victorieusement à des envahisseurs qui, aujourd'hui, auraient noms mondialisation, sous-culture américaine ? Penser qu'une démocratie peut vivre sans affrontement partisan, sans heurts entre ces partis que de Gaulle voulait aux gémonies, tout en laissant ses proches en créer, se mettre les mains dans le cambouis des manœuvres politiques, alors que lui faisait mine de s'en désintéresser tout en les surveillant d'un œil gourmet ?

Mais il faut se méfier des mythes. De Gaulle prit à la gauche, mais c'est une politique clairement orientée à droite qu'il mena sur le plan intérieur. Il se tourna avec constance vers les électeurs pour leur demander leur avis, mais freina, autant qu'il le put, toute expression démocratique qui ne passait pas par un rapport direct entre lui et les citoyens ; et la primauté qu'il accordait à l'Etat n'était guère conforme à la Déclaration des droits de l'homme. Il voulait rassembler tous les Français, mais laissa ses héritiers se confondre avec un de leurs camps. Maurice Agulhon explique que s'il fut un dirigeant exceptionnel, c'est parce qu'il sut concilier la « *fidélité* » à ses principes et l'« *adaptation* » aux réalités du moment. Pour ce faire, il n'y a pas de recettes. Un mythe n'est pas un modèle.

**\* Signalons la parution chez Perrin de *De Gaulle* de Paul-Marie de la Gorce (1 408 p., 169 F [25,76 €]).**

## PASSAGE EN REVUES

● **Les Cahiers internationaux de symbolisme**

On s'intéresse de plus en plus à la traduction littéraire. Dans un numéro triple (92-93-94), *Les Cahiers internationaux de symbolisme* font visiter par ses artisans eux-mêmes l'Atelier du traducteur. Non sans humour souvent, donnant une approche vivante, inattendue, et passionnante, de problèmes que le lecteur de traductions ne perçoit pas toujours ; voilà l'homme ou la femme de l'ombre projeté au premier plan, le traducteur mis « *en je* » comme le dit dans sa préface Jacques De Decker. Bernard Simeone donne ainsi des extraits de ce qu'il appelle « *un journal de travaux* », Françoise Wuilmart s'attaque au « *traducteur niveleur* » qui n'ose pas prendre des libertés indispensables, Rémy Lambrechts aborde « *Sous l'invocation de saint Chrono* », la traduction dans l'audiovisuel (CIEPHUM. 20, place du Parc, B-7000 Mons, Belgique, le numéro triple : 700 FB [17,35 €]).

## INTERNATIONAL

- par Daniel Vernet*

**LE TRIANGLE DES PASSIONS**
**Paris-Berlin-Jérusalem**
d'Avi Primor.
Bayard, 320 p., 120 F (18,29 €).

Un diplomate cultivé, polyglotte, se promène entre les trois capitales, jette un regard sympathique, et critique, sur les pays dans lesquels il a été en poste, mais ne se contente pas d'observer ; il milite pour une coopération étroite entre trois pays, car, s'il entre de la passion dans ce triangle, c'est celle qu'y met Avi Primor, pas seulement celle qui règne dans leurs relations. Cette passion s'exprime dans les dernières phrases du livre : le « *statut privilégié* » promis en 1994 à Israël dans ses rapports avec l'Union européenne ne peut se réaliser que si l'Europe s'oriente « *fermement vers l'unification, dynamisée et propulsée par une véritable association franco-allemande. (...) Israël n'aura plus une politique de balanceiroe entre la France et l'Allemagne. Il aura une politique européenne fondée sur les deux (...).*  Dans la perspective de la paix au Proche-Orient, Israël pourra alors servir de pont à une coopération entre l'Europe et le Proche-Orient, pour le plus grand bien des deux régions ».

Pour en arriver là, Israël, l'Allemagne, la France auront traversé des temps agités, grevés par l'histoire, pleins de contradictions, où la figure géométrique formée par les trois capitales aura été moins souvent le triangle évoqué dans le titre que des lignes parallèles, jamais appelées à se rejoindre. Conseiller de presse à l'ambassade d'Israël à Paris, ambassadeur à Bruxelles puis à Bonn et à Berlin (de 1993 à 1999), Avi Primor est un de ces artisans du triangle. Son livre laisse l'impression que les difficultés ne se trouvaient pas là où il les attendait. Il est né en Palestine en 1935. Dans sa jeu-

## ECONOMIE

- Philippe Simonnot*

**LE CINÉMA ET L'ARGENT**
sous la direction de Laurent Creton.
Nathan, 200 p., 129 F (19,67 €).

Pour sortir du charivari qui trouble actuellement le cinéma français, on ne saurait trop conseiller la lecture des textes qu'a réunis ici Laurent Creton, à qui on doit déjà une analyse économique du cinéma. Les auteurs, professionnels ou économistes du cinéma, nous y donnent des aperçus inattendus sur une activité que Jean Cocteau avait qualifiée de « *muse suspecte* » à cause de ses rapports ambigus avec l'argent. L'auteur d'*Orphée* en concluait que la survie du cinéma passait par le dénuement. Ce n'est pas tout à fait le programme qui a été suivi depuis par la profession.

Première surprise que nous apporte le livre : le cinéma français se porterait bien, et même de mieux en mieux ! « *Jamais, globalement, nous assure Laurent Creton, il n'a disposé d'autant de ressources.*  Son économie est tirée vers le haut par des débouchés en expansion (multiplication des chaînes de télévision, développement des marchés de la vidéo et du DVD, modernisation des salles, augmentation de la fréquentation depuis le creux de 1993, et, brochant le tout, forte croissance des dépenses des ménages dans l'audiovisuel). Le malaise vient de ce que la muse est de plus en plus suspecte d'assujettissement à ses bailleurs de fonds, au

## SOCIETE

- par Nathalie Guibert*

**L'INSURGÉE**
**Histoire d'un proviseur qui veut réconcilier l'école et les élèves,**
de Marie-Danielle Pierrelée,
avec Marie-Christine Jeannot.
Seuil, 200 p., 120 F (18,29 €).

« *emmerdeuse* ». Est-ce l'amertume, le découragement ou la volonté de continuer, malgré tout ? Un peu de tout cela, sans doute. En reprenant le titre d'un éditorial du *Monde de l'éducation* paru en juin 1996 pour en faire une tête de chapitre de son livre, Marie-Danielle Pierrelée se livre à une profession de foi passionnée et désabusée. « *On ne peut pas dire que, durant toutes ces années, je me sois sentie très soutenue par l'éducation nationale dans mes diverses entreprises d'aide aux élèves les plus en difficulté* », confie l'une des chefs d'établissement scolaire les plus connues du grand public.

Cette « *emmerdeuse* », à qui l'on a récemment confié les destinées d'un collège tranquille à Mulsanne, petite ville de la Sarthe, s'est illustrée lorsqu'elle a exercé à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dans le quartier des Francs-Moisins. Elle y fut d'abord proviseur de lycée professionnel, puis principale de collège, inversant ainsi, par goût pour la pédagogie, le plan de carrière des cadres de l'éducation nationale habitués à viser, au long d'une échelle immuable, les grands établissements des centres-villes ou les lycées à classes préparatoires. C'est à Saint-Denis que cette femme de gauche déçue par son camp monta l'Auto-Ecole, avec l'aide du directeur de cabinet d'un ministre de droite (à l'époque François Bay-

# Vues israéliennes sur l'Europe

nessé, écrit-il, l'Allemagne était pour lui « *une tache blanche sur la carte* »: « *Depuis toujours, je tenais pour évident que je n'aurais jamais rien à voir* » avec elle, « *que je ne fréquenterais pas d'Allemands, que je ne ferais même pas leur connaissance* ». Après la guerre, pendant toute la IV<sup>e</sup> République et aussi longtemps que dura la guerre d'Algérie, Israël était le meilleur ami de la France et les Israéliens vouaient à la France une passion qui, la suite le montrera, n'était pas aussi unanimement partagée à Paris.

Quand Avi Primor arrive en France en 1968, les relations sont au plus bas, de Gaulle a décrété l'embargo sur les ventes d'armes à l'Etat juif. Les espoirs dans un changement de la politique française, placés successivement en Pompidou, Giscard d'Estaing et même, dans une large mesure, Mitterrand, se révéleront tous illusoire. L'ambassadeur d'Israël à Paris à la fin des années 60, Asher Ben Natan, résume les relations franco-israéliennes d'une formule qu'il emploie en ouvrant ses discours officiels : « *Aux anciens ministres, amis d'Israël, et aux ministres, anciens amis d'Israël...* » « *Il n'en va pas de même en Allemagne* », ajoute Avi Primor, qui ne se montre pas tendre pour la « *politique arabe de la France* ». Cette pièce maîtresse de la diplomatie gaulliste a eu, dit-il, des retombées économiques limitées, alors que la RFA n'a pas eu besoin d'obérer ses relations avec Jérusalem pour être bien placée sur les marchés arabes.

Aurait-elle été tentée qu'elle ne l'aurait pas pu. Car l'attitude de « *l'Allemagne nouvelle* », comme disait Ben Gourion, vis-à-vis de l'Etat d'Israël était une pierre de touche de son retour dans la communauté des nations. Malgré les réparations, malgré l'établissement de relations diplomatiques (en 1965), malgré les discours empreints du sens de la responsabilité historique, demeurait et demeure une « *susceptibilité fondamentale* » entre les deux peuples. Si Avi

# Cinéma, muse suspecte

premier rang desquels figurent maintenant les chaînes de télévision, qui procurent désormais plus de 40 % du financement ! De plus, il lui faut combattre l'envahissement des géants américains en se soumettant à leurs règles, et même en adoptant leur langue. Le français est présenté ici par Pierre Gras, directeur adjoint à la Cinémathèque française, comme le premier handicap à l'exportation du cinéma hexagonal, les deux autres étant l'absence de vedettes de rang international (on aimerait en connaître les raisons) et la formidable inflation des coûts de production et de promotion imposée par le grand frère américain.

Dans ce contexte, la description des coulisses de l'aide de l'Etat à la profession prend tout son sel. Lui-même cinéaste, Luc Moullet nous fait part de son expérience d'utilisateur des crédits du CNC. Jeu bien étrange dans lequel cet organisme dispose de pouvoirs quasi régaliens : pouvoir réglementaire, pouvoir de police (surveillance, contrôle), pouvoir de « *battre monnaie* » (billetterie), pouvoir budgétaire (avances, subventions, répartition de la recette), pouvoir de haute et basse justice (sanctions). A en croire Moullet, pour obtenir du CNC l'autorisation de tournage, mieux vaut « *mentir et déclarer des prévisions de salaires surrestimées et des frais suffisamment élevés pour être crédible* ». Pour ces fonctionnaires victimes d'une très mauvaise éducation, ajoute notre auteur, le fin du fin, c'était le toujours plus, dé-penser plus, gagner plus. Ainsi, en trichant sur

Primor n'a pas respecté les convictions de sa jeunesse, il n'est allé pour la première fois en Allemagne qu'en 1990 et pour une mission officielle. Avant d'y prendre son poste d'ambassadeur, il a appris l'allemand parce qu'il voulait rencontrer des Allemands au-delà des nécessités protocolaires. « *Le fils de l'assassin n'est pas plus coupable que celui de la victime*, écrit-il. *Mais dire que leur toile de fond n'est pas la même serait une litote.* »

En Allemagne, le représentant d'Israël se trouve dans une situation tout à fait singulière que ne connaissent pas ses collègues israéliens dans d'autres capitales ni ses collègues étrangers à Bonn ou à Berlin. L'histoire est omniprésente et ce que redoute le plus Avi Primor, ce ne sont pas les nazillons qui manifestent parfois dans les villes allemandes, c'est qu'ils trouvent un jour un relais intellectuel. Ce n'est pas actuellement le cas. Ça aurait pu l'être au moment de la « querelle des historiens ». Dans le « questionnaire de Proust » qui lui fut proposé par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, à la question « *Que détestez-vous le plus ?* », l'ambassadeur répondit : « *Les révisionnistes.* »

Mais l'Allemagne qu'il a quittée en 1999 pour reprendre un poste de vice-président de l'université de Jérusalem qu'il avait déjà occupé naguère, est « *une Allemagne résolument tournée vers la démocratie, dans les principes de laquelle elle élève sa jeunesse depuis cinq décennies. Une Allemagne pleinement consciente d'un passé qu'elle abhorre, et religieusement tournée vers l'idéal de l'unification européenne sur la base de l'égalité* ». Les Allemands peuvent-ils trouver meilleure caution ? Avi Primor semble s'inquiéter que les Français ne s'en rendent pas toujours compte et que les Allemands prennent ombrage de ce manque d'intérêt. Il le dit non comme observateur extérieur mais en tant qu'européen convaincu.

les chiffres, le producteur peut atteindre des taux de rendement allant de 30 à 100 %.

Dans son essai sur l'action publique en matière musicale, Michel Schneider avait suscité une certaine émotion en montrant que l'Etat finançait toute la chaîne des produits d'une avant-garde autoproclamée. « *Seul, remarquait-il, l'extrême bout de la chaîne, l'auditeur (rare, il est vrai), n'est pas subventionné.* » Ce stade serait aujourd'hui dépassé par le spectateur de cinéma, au moins dans certains cas. Par exemple, *le Hussard sur le toit* a coûté 170 millions de francs, chacun de ses deux millions et demi de spectateurs a coûté 68 F – bien au-dessus du prix de la place qu'il a payé. En revanche, le million qu'a coûté *L'Arbre, le Maître et la Médiathèque* pour 180 000 entrées correspond à 6 F par spectateur, qui, lui, n'a donc pas besoin d'être subventionné.

Les auteurs, qu'il est impossible de tous citer ici, sont très conscients de l'essoufflement et des insuffisances du protectionnisme français. D'autant plus impuissant qu'une bonne partie des images américaines sont aujourd'hui produites en Europe. Investir sur le Vieux Continent présente plusieurs avantages pour les compagnies américaines, notamment pour économiser sur les coûts de tournage et autres, mais aussi pour créer des « *produits qualifiables pour les quotas européens* », comme l'avoue sans ambages le président de Warner Bros. International Television. Il faudrait trouver une autre parade. Mais laquelle ?

# Un proviseur en résistance

rou). Avec une poignée d'enseignants, Marie-Danielle Pierrelée a conçu cette structure vouée à repêcher des jeunes en rupture avec le système scolaire comme « *une voie médiane* » entre « *les bien-pensants de gauche qui enferment les jeunes dans leur histoire en leur trouvant toutes les excuses* » et « *les partisans de la répression qui les enferment tout court* ».

C'est à Saint-Denis, enfin, que cette militante s'est cogné la tête contre les murs, ceux des résistances administratives et de la loi des caïds des quartiers, au point de devenir, pour les uns comme pour les autres, « *une pestiférée* ». « *Aux actes, madame la ministre !* », vient-elle d'écrire à Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, en lui dédicçant ce livre-confession. Aux actes, « *puisque'il n'est pas question d'enfermer tout le monde dans des prisons ou des asiles psychiatriques* », continue de crier l'« emmerdeuse », « *convaincue qu'il n'existe pas d'autre solution que de permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur vie. Là est l'alternative véritable, fondée sur le refus du statu quo et l'envie d'engager un travail commun pour sortir des ornières de la destruction. En devenant nous-mêmes, enseignants, des acteurs de notre métier et pas seulement des ouvriers spécialisés obéissant aux ordres, nous pourrions établir une véritable alliance avec eux* ».

Voilà posée la question du rapport ambigu de l'institution scolaire à l'innovation pédagogique et à celle, dérangeante, effrayante, de sa volonté réelle de résoudre le problème de l'échec scolaire : malgré les innombrables bonnes volontés qui, de bonne grâce, font ce pour quoi elles ne sont pas payées, l'école n'a-t-elle pas fini par ne fonctionner que pour elle-même ?, se demande Marie-Danielle Pierrelée. Ancienne militante de l'Action catholique et

longtemps syndicaliste à la CFDT, cette fille d'ajusteur déclencha une véritable liesse familiale en décrochant le bac en 1966. Aujourd'hui, cette mère de famille de cinquante-trois ans ne se résigne pas à répondre par l'affirmative. Mais les satisfactions sont minces pour ceux qui sortent du rang, osent médiatiser leurs désaccords dans l'espoir de provoquer enfin le débat qui s'impose, et expriment leurs convictions sans ménager les usages ouatés d'une institution qui n'aime rien moins que le scandale. Constatant que les laboratoires pédagogiques ne font jamais recette, qu'« *ils n'engendrent aucune transformation globale et significative* », Marie-Danielle Pierrelée n'a pas abandonné l'idée d'aller, ailleurs, défendre l'héritage des pédagogues dont elle se réclame, d'Augustin Freinet à Lorenzo Milani, le curé de Barbiana.

Car il est un souvenir glacial dont elle ne s'est toujours pas remise. Nous sommes en 1997 et notre « emmerdeuse », alors en plein désaccord avec son administration, sans affectation, se rend au ministère de l'éducation nationale afin d'y rencontrer le directeur des personnels d'encadrement. Le dialogue qui s'ensuit est à graver dans le marbre des désillusions. « *Qu'est-ce que vous voulez ?, me demanda-t-il.* 

– *Mais je ne veux rien en particulier ! Je peux vous dire ce que je sais faire et vous verrez là où je pourrais être la plus utile. J'aimerais un poste en établissement là où je pourrai mettre mes compétences en pratique.*

– *Mais cela ne nous intéresse pas. Ce que l'on attend d'un chef d'établissement, c'est qu'il applique les règlements. Rien d'autre. Vous comprenez, c'est la garantie de la démocratie. Si chacun fait ce qu'il lui plaît, alors il n'y a plus de démocratie.* »



# La Contre-Réforme pierre à pierre

Gérard Labrot pour le royaume de Naples et Anne Bonzon pour le diocèse de Beauvais analysent le rôle des prélats, qui, soucieux de répondre aux exigences du concile de Trente, se firent bâtisseurs et mécènes

# Horace en sympathie

## SISYPHES CHRÉTIENS

La longue patience des évêques bâtisseurs du royaume de Naples (1590-1760) de Gérard Labrot. Champ Vallon, 356 p., 160 F (24,39 €).

## L'ESPRIT DE CLOCHER

Prêtres et paroisses dans le diocèse de Beauvais (1535-1650) d'Anne Bonzon. Cerf, 528 p., 198 F (30,18 €).



Portrait du cardinal Ascanio Filomarino par Domenichino (1581-1641)

En 1959, Louis Réau publiait un ouvrage resté célèbre par son érudition et par sa violence, *Les Monuments détruits de l'art français*. Il se proposait d'y clouer « au pilori » les « vandales » de tous les temps, protestants, révolutionnaires, républicains, mais aussi les pieux catholiques trop empressés à embellir et à rénover les lieux de culte du passé. Au passage, il remarquait que « le haut clergé de l'Ancien Régime était trop riche, et l'on sait que la pauvreté, qui rime avec beauté, est parfois la meilleure sauvegarde des églises ». L'argent, décidément, corrompt tout, et c'est ainsi que les prélats de l'époque moderne, armés des meilleures intentions, s'étaient transformés aux yeux de Réau en fossoyeurs de l'art et en saints vandales.

Aux antipodes de cette vision proprement conservatrice de l'histoire de l'art, qui voyait les églises comme des musées avant la lettre sans cesse menacés par l'orgueil des hommes, le livre incisif de Gérard Labrot réhabilite la figure brillante mais aussi déroutante du grand prélat bâtisseur, mécène, entrepreneur, collectionneur, dont « l'existence entière peut se consumer en travaux ».

A partir d'une source unique, mais d'une richesse exceptionnelle, les rapports de visite *ad limina* que

les évêques devaient en théorie remettre périodiquement à l'autorité romaine, il montre tout d'abord que dans le cas du royaume de Naples, la pauvreté fut loin de rimer toujours avec beauté. Partout, la dureté du climat, l'indigence des ressources rongées par la dépression économique du long XVIII<sup>e</sup> siècle, la répétition terrifiante des tremblements de terre ne laissent subsister que de misérables bâtiments qui menacent de tomber en ruine. Il pleut dans les églises et les cathédrales, les murs des évêchés s'écroulent ou fondent sous les pluies torrentielles, les décors et les instruments du culte se signalent par leur vétusté ou, tout simplement, par leur absence. Tabernacles poussiéreux, parements déchirés et sales, statues mé-

connaissables ou indécentes sont légion. Restaurer, agrandir ou construire à neuf ne sont donc ni des caprices, ni des joies futiles de prélats orgueilleux et imbus de leur personne, mais une nécessité impérieuse et souvent urgente. L'ostentation aristocratique ou l'oisiveté luxueuse que l'on prête facilement à ces évêques bien nés ne peut à l'évidence servir de système unique d'explication.

Certes, les prélats, désormais astreints à la résidence dans leur diocèse, se montrent soucieux de leur confort personnel lorsqu'ils élèvent ou relèvent les palais épiscopaux. A Sorrente ou Vico Equense, par exemple, ils apportent un soin tout personnel à la création de jardins d'agrément privés, peuplés des plus belles es-

senches ; ailleurs, ils font édifier pour leur propre usage des fontaines somptueuses. Mais ces fastes et ces plaisirs ne sont pas seulement ceux de fils de famille désireux de conserver à tout prix un mode de vie aristocratique : ils remplissent aussi des fonctions sociales et religieuses, en manifestant la présence nouvelle de l'évêque dans la ville et en affirmant le prestige de sa charge. Les évêques qui, à Bitonto, Bénévent ou Oppido, décorent leurs palais des portraits de leurs prédécesseurs, par exemple, ne font pas que reproduire le modèle nobiliaire de la galerie d'ancêtres : ils soulignent la force de l'institution et la continuité de la fonction. De ces multiples travaux se dégage donc très vite un programme cohérent dont Gérard

Labrot souligne les priorités et les ambitions.

L'aménagement intérieur des cathédrales et des principales églises traduit ainsi parfaitement les intentions spirituelles précises des prélats. L'opulence des décors et le luxe des matériaux, qui nous frappent encore aujourd'hui, n'ont rien de gratuit : ils établissent une sorte d'échange avec les protecteurs célestes, que les hommes rendent ainsi redevables de quelque faveur. Comme le dit le théologien Corona en 1625, « tout bien considéré, décorer et embellir les églises richement équivaut à imiter la grandeur divine ». Mais l'architecture et le décor des églises servent aussi à exalter la dignité du culte et à diffuser, notamment grâce aux images, certaines dévotions (saints patrons, eucharistie, rosaire) : partout, on construit ou on restaure les sacristies, on édifie de nouveaux autels, plus majestueux en les surélevant de quelques marches, on installe de nouvelles statues. Plus que jamais, les églises sont vues comme des « bâtiments pour instruire ». Les mêmes priorités et les mêmes ambitions, d'ailleurs, s'observent dans le diocèse de Beauvais étudié dans le beau livre d'Anne Bonzon. Là aussi, la réforme épiscopale inspirée par l'exemple milanais de Charles Borromée multiplie les travaux, insiste sur l'eucharistie, met en valeur le maître-autel, relayée par d'innombrables initiatives paroissiales. L'évêque, particulièrement méticuleux, va jusqu'à fixer la distance minimale entre celui-ci et les bancs des seigneurs : 8 pieds de roi, pas moins.

« Sisyphe chrétiens », confrontés à d'immenses difficultés matérielles, les évêques bâtisseurs du royaume de Naples ou de Beauvais ont donc cherché avant tout à inscrire dans la pierre, le stuc, le marbre et l'argent les décisions du concile de Trente.

Olivier Christin

## HORACE À LA CAMPAGNE

de Xavier Patier. Les Belles Lettres, « Eux et nous », 176 p., 85 F (12,96 €).

Les Belles Lettres inaugurent une nouvelle collection séduisante et dont le premier volume se révèle, par chance, une vraie réussite. On a abordé de toutes les manières possibles les auteurs anciens, par de multiples traductions, bien sûr – des plus érudites aux plus libres –, par l'analyse littéraire, l'histoire, la sémiotique ou l'autoanalyse. Jamais on n'avait essayé de faire comprendre un homme et son œuvre par la simple sympathie – au sens littéral – d'un homme pour un autre homme, d'un écrivain pour un autre écrivain. L'homme d'aujourd'hui investit littéralement le personnage de cet écrivain lointain, dont il connaît l'œuvre par cœur, et nous le fait découvrir au gré de sa seule fantaisie.

Xavier Patier voue une véritable passion à Horace, mais non une passion d'éruddit, celle d'un ami pour un ami, d'un frère pour son frère de lettres, ce qui lui donne une capacité inédite à nous rendre complice de sa passion. Amitié et sympathie qui n'équivalent pas adulation car Patier n'hésite pas à faire reproche à son (notre) ami de s'adonner, avec l'âge, à la poésie de commande. Acceptant comme aucun historien n'oserait le faire – à tort – la permanence de la nature humaine, il ose des rapprochements audacieux et justifiés entre notre temps et celui d'Horace. Ainsi, à travers une vie de Romain de la République finissante et des débuts de l'Empire, dont les péripéties trouvent tant d'échos dans notre République (qu'il est dangereux et difficile pour l'écrivain de lier amitié avec le politique !), il nous invite à la fois à découvrir un homme d'une rare liberté d'esprit et de ton et à réfléchir aux relations entre la création et le pouvoir.

Maurice Sartre

# Finlande, une souveraineté en zigzag

De la fondation – que l'on attribue à Gustaf Mauritz Armfelt – à nos jours, l'histoire méconnue d'un pays coincé entre la Suède et la Russie

## GUSTAF MAURITZ ARMFELT

Fondateur de la Finlande de Stig Ramel. Traduit du suédois par Erik Harder, éd. Esprit ouvert, (bureau parisien : 20, rue de la Fontaine, 75016 Paris), 384 p., 149 F (22,71 €).

## HISTOIRE POLITIQUE DE LA FINLANDE XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle

de Seppo Hentilä, Osmo Jussila et Jukka Nevakivi. Traduit du finnois par Marjatta et Michel Crouzet, Fayard, 528 p., 160 F (24,39 €).

Alors que la Finlande a achevé sa première présidence à la tête d'une Europe dont elle se veut l'élève modèle, que sait-on de ce petit pays coincé entre la Suède et la Russie ? En général rien, ou pas grand-chose, et il faut saluer la parution de deux ouvrages qui offrent une bonne introduction à son histoire.

Sous domination suédoise depuis le Moyen Âge, le territoire « finlandais » est rattaché à l'empire des tsars en 1809. Stig Ramel restitue cette période-clé à travers les tribulations d'un aventurier charismatique et turbulent, Gustaf Mauritz Armfelt, qu'il tient pour le fondateur de la Finlande. C'est d'abord comme « nourrice » que ce militaire connaît les honneurs de la cour, Gustave III de Suède lui ayant confié son jeune héritier, auquel Armfelt transmettra l'accord chantant de la Finlande. Puis il brillera en tant que stratège et féal conseiller, lorsque son protecteur l'embarquera dans une folle équipée contre la puissante Russie, avant de se faire assassiner en 1792 lors d'un bal masqué à l'Opéra de Stockholm. Condamné à mort par les conjurés, le « chevalier errant » sillonne l'Europe et finit par trouver refuge en Russie sous l'identité de « l'apothicaire Brandt, citoyen suisse ». Réhabi-

lité puis de nouveau disgracié, Armfelt – également homme de théâtre et auteur d'un vaudeville à succès intitulé *L'occasion fait le larron* – profite de la victoire russe de 1809 pour offrir ses services au tsar autocrate Alexandre I<sup>er</sup>, qui fait de la Finlande un grand-duché de son empire. Armfelt se voit soudain confier la mission de réunifier ce pays qui est le sien, mais auquel son cœur fragile ne lui laissera que le temps de donner une nouvelle capitale, Helsinki. En dépit d'une traduction hasardeuse, cette hagiographie de « l'Alcibiade du Nord » illustre bien le sort d'un pays contraint, lui aussi, à de constants transferts d'allégeance et de loyauté.

## D'UNE CRISE À L'AUTRE

« L'occasion fait le larron ». Voilà une maxime qu'aurait pu adopter à son tour Uhro Kekkonen, cet homme-clé du XX<sup>e</sup> siècle finlandais dont la trajectoire est finement analysée dans *L'Histoire politique de la Finlande* de Seppo Hentilä, Osmo Jussila et Jukka Nevakivi. Un siècle et demi après Armfelt, le président Kekkonen dirige la Finlande trois décennies durant (de 1950 à 1981), autre homme d'Etat-girouette dont le pragmatisme amphibie vise à sauvegarder coûte que coûte les intérêts fondamentaux d'une Finlande par essence fragile et vacillante. Lors de la guerre de continuation (1941-1944), alors que le pays s'est engagé dans le camp de Hitler « en toute connaissance de cause », ce juriste distingué casse du bolchevisme dans ses éditoriaux du magazine *Suomen Kuvalehti*. Au lendemain de Stalingrad, cependant, Kekkonen devient le partisan enthousiaste d'une politique de neutralité adossée à l'entente avec Moscou. Désormais, il bénéficiera du soutien sans faille du Kremlin, qui veillera à ce que son protégé soit régulièrement réélu. De « crise des gels nocturnes » en « crise de la note », c'est l'époque où la politique intérieure finlandaise se confond avec une « ligne K » qui s'élabore autour d'un bon repas, à la

table de Staline ou, plus tard, lors des parties de chasse organisées par le camarade Khroutchev.

Pour autant, l'histoire finlandaise ne saurait se réduire à la fameuse « finlandisation », comme le montrent les auteurs d'un ouvrage qui, de manière générale, fait utilement le point sur les derniers acquis de la recherche et constitue à ce jour l'unique synthèse disponible en français. Dans ce pays qui n'est réellement indépendant que depuis peu, les historiens jouent à l'évidence un double rôle : casser l'isolement d'une nation en quête de reconnaissance européenne (la traduction du livre a été généreusement financée par le ministère des affaires étrangères finlandais), tout en œuvrant à la construction d'une identité collective forte, quitte à accorder la priorité à une histoire consensuelle quelque peu obsédée par l'idée de cohésion nationale. Mais les trois universitaires ne font pour autant l'impasse ni sur les antagonismes ni sur les déchirures, et on lira avec stupeur les pages consacrées à la guerre civile qui suivit l'indépendance, gracieusement accordée par Lénine en 1918 : si ce dernier voulait au prolétariat finlandais une profonde admiration, il ne s'attendait certainement pas à ce que l'onde révolutionnaire née d'Octobre secouât ce petit pays avec tant de violence ; épisode crucial et par trop méconnu, la guerre sanglante qui opposa les chasseurs « blancs » de Mannerheim aux « rouges » de Kuusinen demeure un véritable gouffre dans la mémoire finlandaise. « Guerre de libération », « guerre de classes », on se bat encore sur les mots pour désigner ces combats sans merci qui firent quelque 30 000 morts, dont 25 000 « rouges », tombés aux abords du lac Nasijarvi, et un grand nombre de prisonniers parqués dans ce que le premier ministre Lipponen n'a que tout récemment reconnu comme les « premiers camps de concentration d'Europe ».

Jean Birnbaum

# Au bonheur des Belges

Plongeant dans l'histoire récente de la Belgique, le journaliste Didier Pavy passe au crible idées reçues et tares dites congénitales

## LES BELGES

de Didier Pavy. Grasset, 303 p., 128 F (19,5 €)

La Belgique est le pays le plus schmurz du monde : cet aphorisme de Philippe Geluck, placé en exergue du livre, souligne qu'il faut un rien d'humour pour parler sérieusement de ce pays dont la mort clinique est régulièrement annoncée depuis sa naissance en 1830 et qui vit toujours. Pas plus mal qu'un autre, en définitive. Pourtant, comme correspondant du *Nouvel Observateur* à Bruxelles, Didier Pavy a été le témoin des pires années qu'a connues le Royaume depuis bien longtemps. Des années marquées à sang par la monstrueuse affaire Dutroux, la découverte du « pot belge » et des poulets à la dioxine. « L'Europe entière, écrit Pavy, s'est demandée si la Belgique, considérée jusqu'alors comme une démocratie stable et prospère, n'avait pas basculé dans l'anarchie. »

Plongeant sans vergogne dans l'histoire de la Belgique, Didier Pavy va tenter d'y trouver quelques clefs et de mettre à bas certaines idées reçues. Dont celle-ci qui donnera certainement matière à discussion : la Belgique n'a pas été créée par l'Angleterre en 1830 pour mettre un frein à l'impérialisme français, mais résulte de l'intégrisme catholique de Philippe II et de la rupture qui s'ensuivit entre les provinces bourguignonnes du Nord, les Pays-Bas, et celle du Sud, la Belgique. Viendra ensuite l'obligation faite à deux communautés, Wallons et Flamands, de vivre ensemble. « Comme si l'OTAN était intervenue en avril 1999 au Kosovo pour contraindre les populations d'origine serbe et albanaise d'adopter la même nationalité et la même religion », n'hésite pas à écrire Pavy.

Poursuivant une apparente entreprise de démolition, l'auteur passe au crible quelques-unes des tares dites congénitales de la Belgique : « Déficit identitaire, fragmentation sociale, participatie, querelles communautaires, doute

existential... ». Rien de bien nouveau sinon que l'auteur – et c'est là que son travail trouve toute sa valeur – montre qu'à partir de ces défauts ce façonnent peut-être une nouvelle citoyenneté.

José-Alain Fralon

## ROGER GRENIER



## LE VEILLEUR

roman

« L'auteur du *Veilleur* nous donne le plus nostalgique et l'un de ses meilleurs romans... Ou l'on se trompe fort, ou Roger Grenier, pour le début de l'an, nous accorde son *Bel Été*. »

Angelo Rinaldi, *Le Nouvel Observateur*

## GALLIMARD



# Pierre Messmer reçu à l'Académie française

**Elu le 25 mars 1999 au fauteuil de Maurice Schumann, mort le 9 février de l'année précédente, Pierre Messmer est reçu ce jeudi 10 février sous la coupole. Dans son discours, l'ancien chef de gouvernement de Georges Pompidou – premier légionnaire à revêtir l'habit vert ainsi que le souligne François Jacob – rend hommage au soldat de la France libre, compagnon de la Libération comme lui. Le général de Gaulle est l'autre grande référence commune des deux hommes. François Jacob, dans son discours de bienvenue, retrace la carrière de Pierre Messmer, des anciennes colonies et de l'Afrique aux gouvernements de la V<sup>e</sup> République, la comparant, avec respect et admiration, à une... bande dessinée**

**M**essieurs, (...) Comment s'étonner qu'en ce siècle, où le meilleur et le pire se sont rencontrés, notre pays ait usé jusqu'au rejet deux Républiques, la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup>, un régime autoritaire, celui de Vichy, et ait modifié treize fois la Constitution en vigueur depuis 1958 ? Ces événements ont imposé aux hommes de ma génération des choix si graves, si déchirants, tels que beaucoup en ont été marqués pour la vie. Les malheurs nous ont appris que la légitimité de tout pouvoir est fragile. Ceux qui gouvernent dans les tempêtes sont toujours contestés et, par certains, détestés. Depuis 1940, j'en ai fait plusieurs fois l'expérience et la dernière ne fut pas la moins cruelle, au sortir de la guerre d'Algérie. Pour le ministre que j'étais, il est dur et risqué d'ordonner à une armée invaincue sur le terrain un cessez-le-feu et un retrait que l'adversaire a été incapable de lui imposer et, ensuite, d'en gérer les conséquences douloureuses et pas toujours honorables. Je m'y suis employé par fidélité au général de Gaulle à qui les Français, dans leur grande majorité, accordaient leur confiance pour mettre fin à une interminable guerre, notre dernière guerre d'une décolonisation que je jugeais depuis longtemps inévitable.

Il y a des guerres justes mais il n'y a pas de guerre propre et, dans les grandes crises, nul ne gouverne innocemment. Pour le bien et le repos de la patrie, doit-on prendre le risque de perdre son âme ?

Ce cas de conscience fut épargné à Maurice Schumann. Embarqué à Saint-Jean-de-Luz, le 21 juin 1940, à bord du *Sobieski*, grâce au capitaine Pierre de Chevigné et, sans le savoir, en même temps que François Jacob sur le *Batory*, il est reçu à Londres le 30 juin par le général de Gaulle, qui le nomme, le 17 juillet, porte-parole de la France libre, bien que le chef de la section française de la BBC juge sa voix peu radiogénique. Il sera d'abord cette voix pathétique sans visage, brouillée par l'ennemi mais bientôt familière. Il faut s'approcher de la radio pour l'entendre dire que nos alliés sont toujours là et que des Français continuent le combat à leurs côtés. Jusqu'en 1942, Maurice craint de parler dans le vide car il est impossible de connaître le taux d'écoute sur les quatre millions de postes qui existent alors en France. Trente ans plus tard, il écrira que les voix de la liberté venues d'Angleterre ont été écoutées parce qu'elles étaient en accord avec « les voix intérieures » des Français. (...)

Il lui arrive de frapper fort. A Laval qui annonce le 22 juin 1942 : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne », il réplique : « Monsieur Laval est un Judas, doublé d'un maître chanteur et triplé d'un négrier ». Car la radio, en temps de guerre, est une arme pour attaquer l'ennemi et ses complices, transmettre des renseignements ou diffuser des ordres. Maurice n'oublie pas qu'il est un soldat, un soldat de la parole : il l'a voulu puisqu'il s'est engagé dès 1939, alors qu'il avait été réformé pour motif médical. (...) Sans le savoir, peut-être, il a illustré pendant quatre ans cette maxime de Clausewitz : « L'activité guerrière est d'ordre intellectuel. » Mais il ne s'en contente pas. Il a obtenu du général de Gaulle la promesse qu'il serait affecté à une unité combattante pour le débarquement. Le 6 juin 1944, il s'exclame : « Nous voguions vers la France. » Il rêvait d'unités blindées mais il devra attendre : c'est la 231<sup>e</sup> brigade d'infanterie britannique qu'il accompagnera dans la bataille de Caen, où il est cité par le général Koenig à l'ordre du corps d'armée. Le 3 août, il rejoint la 2<sup>e</sup> DB, qui commence à débarquer et avec laquelle il entre à Paris le 25 août. (...)

Orateur, Maurice Schumann le redevient bientôt et le sera toute sa vie. Au Sénat et à l'Assemblée nationale, ses discours sont bâtis avec une logique impeccable, étayés par des arguments solides, soutenus par une conviction sincère et quelquefois passionnée.

Son extraordinaire mémoire l'autorise à citer des chiffres et des documents sans se référer à un texte écrit, et même sans notes. Il est, dans la tradition républicaine, un grand orateur parlementaire, l'un des meilleurs de sa génération. (...) Mais il est aussi, et surtout, un orateur populaire qui aime s'adresser, en réunion publique, à des foules charmées par sa voix forte et vibrante, son style direct et imagé. Lui qui a si souvent parlé devant un micro peut fort bien s'en passer et se faire entendre en plein air, comme les tribuns du début du siècle. Il donne alors libre cours à son inspiration et n'hésite pas à improviser. Il émeut par des mots qui vont au cœur, par l'évocation de souvenirs joyeux ou douloureux, en faisant rêver. A Maurice Schumann s'applique parfaitement le mot de Clemenceau : « Parler publiquement, c'est agir. » Et son action est politique.

Son engagement politique est précoce. Etudiant, il rejoint la Jeunesse socialiste. Entré à l'agence Havas en 1931, son premier reportage est le récit de l'assassinat du président Paul Doumer le 6 mai 1932. (...) Hostile à Munich, il publie peu après un livre sur *Le Germanisme en marche* où nous pouvons lire que « l'annexion du pays des Sudètes constitue non pas la dernière étape mais la première phase... d'un projet d'expansion beaucoup plus vaste ». Avant la fin de la guerre, dès août 1944, il rejoint comme directeur politique le journal *L'Aube*, qui s'était sabordé en juin 1940. (...)

La paix revenue, les grandes manœuvres politiques recommencent : le 20 janvier 1946, le général de Gaulle démissionne. Le lendemain, Maurice écrit dans *L'Aube* : « Pour la première fois, nous sommes en désaccord avec lui. » Ce désaccord s'aggravera rapidement. Le MRP forme un nouveau gouvernement avec les socialistes et les communistes. Ce tripartisme sans de Gaulle mais avec Félix Gouin peut-être nécessaire mais peu glorieux accouche d'un projet de Constitution rejeté par le référendum du 5 mai 1946. Les élections à la deuxième Assemblée constituante donnent au MRP 28 % des voix et cent soixante-neuf députés : il est le premier parti de France et l'un des siens, Georges Bidault, devient

« A Maurice Schumann s'applique parfaitement le mot de Clemenceau : " Parler publiquement, c'est agir". Et son action est politique »

chef de gouvernement. Reçu à Colombey le 22 septembre, Maurice Schumann expose au Général le nouveau texte constitutionnel, mais ne parvient pas à le convaincre : mission impossible. Dans son discours d'Epinal, de Gaulle déclare tout net : « Le projet de Constitution ne nous paraît pas satisfaisant. » Il est tout de même approuvé le 19 octobre 1946 par 53 % des votants. C'est la rupture avec de Gaulle, qui ne ménagera plus ses attaques visant le MRP et ses dirigeants. (...) Dans cet affrontement, Maurice fait l'expérience de la dégradation de la mystique en politique, jadis dénoncée par Péguy. Ce sera pour lui, selon ses propres mots, « la période la plus douloureuse de [sa] vie ». En 1951, il quitte la présidence du MRP et entre pour la première fois au gouvernement comme secrétaire d'Etat aux affaires étrangères auprès de Robert Schuman, qu'il admire et dont il partage les idées ; d'octobre 1951 à juin 1954, il restera dans les mêmes fonctions sous cinq gouvernements successifs, l'instabilité ministérielle étant inhérente à la IV<sup>e</sup> République. Maurice sera directement engagé dans les débats et les décisions sur deux graves questions : la construction européenne et la décolonisation. (...)

Ce n'est pas un hasard si le

général de Gaulle, avec lequel il avait toujours gardé des contacts personnels, le reçoit ouvertement pour la première fois depuis dix ans, le 8 février 1958, jour où le bombardement de Sakhiet Sidi Youssef ouvre la crise qui ramènera le Général au pouvoir trois mois plus tard. Dans le gouvernement qu'il forme après son investiture par l'Assemblée nationale, le 1<sup>er</sup> juin 1958, de Gaulle nomme Pierre Pflimlin ministre d'Etat, signe d'un rapprochement avec le MRP. Pour mieux contrôler son groupe, Maurice a souhaité rester



Pierre Messmer

au Parlement. Après les élections législatives du 30 novembre 1958, il sera président de la commission des affaires étrangères, ce qui lui donne le privilège d'être reçu par le président de la République six fois par an. Il soutient sans hésiter la politique algérienne du Général. En avril 1962, Georges Pompidou l'appelle dans son premier gouvernement, en même temps que quatre autres membres du MRP. Il est ministre chargé de l'aménagement du territoire, pas pour longtemps puisqu'il démissionne le 15 mai, à regret mais solidaire de ses amis, après la célèbre diatribe du Général contre ceux qui auraient « pensé, écrit en quelque *esperanto* ou *volapük* intégrés ». Pour certains la rupture est définitive. Pour Maurice, ce n'est qu'un accident qui sera bientôt réparé. Moins de cinq mois plus tard, le 5 octobre, le MRP – sauf Maurice et quelques amis – vote avec la majorité de l'Assemblée la censure du gouvernement. La dissolution est aussitôt prononcée et les électeurs sanctionnent les censeurs. Le MRP tombe à 9 % des votants et cesse d'être un grand parti ; il s'éparpille. (...)

Après les difficiles élections de 1967, il devient ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique, des questions atomiques et spatiales. (...) Il aime ce ministère qui lui fait découvrir des problèmes et le met en contact avec des hommes qu'il ne connaissait pas, l'oblige à étudier des sciences dont il n'avait qu'une vague idée, le plonge dans des techniques et des industries de pointe. Un nouvel intérêt a été éveillé en lui et ne s'endormira pas. Trente ans plus tard, il se réjouira de rencontrer Bill Gates venu présenter au Sénat le Codex de Léonard de Vinci. Pour lui comme pour Bertrand de Jouvenel, la révolte imprévue de mai 68 est « sans lendemain mais pas sans avenir ».

Dans le gouvernement formé par Maurice Couve de Murville après les élections qui envoient au Palais-Bourbon une Chambre introuvable, il reste ministre d'Etat mais est chargé des affaires sociales. A ce titre, il met en application les accords de Grenelle et la réforme des études médicales qui l'oppose au ministre de l'éducation nationale, Edgar Faure. Mais le grand projet gaulliste auquel il s'attache est la participation des salariés dans l'entreprise. Le rêve des chrétiens sociaux n'est-il pas de trouver une troisième voie entre le marxisme et le libéralisme ? Le projet de loi est prêt mais pas encore déposé quand le général de Gaulle se retire, après l'échec du référendum d'avril 1969. Dans la campagne pour l'élection présidentielle qui s'ouvre aussitôt, Maurice soutient Georges Pompidou contre Alain Poher et il est nommé ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas. « Il s'est installé dans le bureau de Vergennes avec la joie tranquille de quelqu'un qui rentre chez lui », raconte son directeur adjoint de cabinet. (...)

Il en vient à négliger sa circonscription, où il subit en 1973 le seul échec électoral de sa carrière. Il quitte alors le gouvernement et sera élu sénateur dix-huit mois

plus tard. Le Sénat ne sera pas une retraite mais un nouveau champ d'activité. Bientôt, il y tiendra une place importante : vice-président de 1978 à 1983, il siège neuf ans à la commission des finances, six ans à celle des affaires économiques, où il défendra inlassablement l'industrie textile française, dont le déclin qui ruine les structures et la culture ouvrière du Nord l'indigne. Déjà, il dénonce « le scandale du chômage ». Président de la commission des affaires culturelles de 1986 à 1995, il fait valoir avec force ses conceptions sur la famille, la presse, combat les représentations de la violence au cinéma et à la télévision qu'il voudrait sanctionner fiscalement. Il se passionne pour l'exploration et l'utilisation de l'espace, l'informatique, la bioéthique. (...)

Je voudrais donner une vue d'ensemble de ce que fut la vie politique de Maurice Schumann. Le Parlement y tient la première place. Vingt-huit ans député et vingt-quatre ans sénateur, Maurice Schumann est un parlementaire d'une exceptionnelle longévité : plus d'un demi-siècle. (...) Trois ans secrétaire d'Etat sous la IV<sup>e</sup> et six ans ministre sous la V<sup>e</sup> République, Maurice est un homme de gouvernement. Il déteste la démagogie et n'aime pas l'opposition systématique. Au Parlement et au gouvernement, les affaires étrangères et les affaires sociales sont sa spécialité. Dans les crises – en 1946, en 1958, en 1962 –, c'est toujours par rapport au général de Gaulle qu'il se situe, même et surtout s'il s'oppose à lui, comme ce fut le cas pendant douze ans. Maurice Schumann est scrupuleusement honnête. Jamais son nom n'a été cité à l'occasion de quelque scandale que ce soit. Il était de ceux qui refusent la confusion entre le pouvoir et l'argent car, en démocratie, il est intolérable qu'on se serve du pouvoir pour s'enrichir. Ayant été trois ans son collègue au gouvernement avant d'être, en 1972-1973, son premier ministre, je peux témoigner qu'il a vécu son engagement politique entièrement, passionnément, comme un sacerdoce. Bel exemple dont le cardinal Lustiger dira que « sans penser politiquement le christianisme, Maurice Schumann a cherché à agir chrétiennement en politique ».

« Je n'ai jamais eu qu'un rêve, a dit Maurice Schumann, me consacrer à l'écriture... S'il n'y avait pas eu la guerre, j'aurais tenté d'être écrivain, et seulement écrivain. » Il a classé lui-même ses livres en quatre catégories : romans, histoire, philosophie et politique, sans tenir compte d'innombrables articles. (...) Bien qu'il n'ait pas laissé de Mémoires, ses écrits dessinent bien son portrait intellectuel. (...) C'est à l'esprit qu'il donne la première place, comme trois héros qu'il admire, Péguy, le philosophe Simone Weil, le mahatma Gandhi, auxquels il a consacré un livre, au titre inspiré par le *Livre de la pauvreté et de la mort*, de Rainer Maria Rilke : *La mort née de leur propre vie*. La trame de presque tous ses ouvrages, mis à part les écrits politiques, est constituée par des récits d'amours malheureuses et de morts violentes : du fait de la guerre, de meurtres, de suicides. (...) La guerre lui avait révélé un petit nombre de saints et de héros émergents d'une foule de médiocres, mais aussi des criminels et des monstres. Foncièrement bon lui-même, il ne les accable pas, même les pires. Le principal personnage de son roman *Le Rendez-vous avec quelqu'un* est un jeune SS que le remords conduira au suicide : la compassion de Maurice pour les victimes ne lui inspire pas la haine de leurs bourreaux. Ses récits historiques sont des travaux originaux soutenant des thèses en contradiction avec celles habituellement acceptées. (...)

Maurice Schumann est un écrivain chrétien. Il deviendra même, en 1979, président des écrivains catholiques. Sa famille ne l'y avait pas préparé. Sa mère, femme de caractère qui ne cachait pas son athéisme, s'était opposée à ce que son fils reçût une éducation religieuse, afin de le laisser, devenu adulte, libre de son choix. Son père, commerçant prospère, humaniste, mélomane, était juif,

fondateur du temple de l'Union libérale israélite, où le culte était célébré rue Copernic, chaque dimanche et en français. Mais son institutrice privée, « ultra-catholique », dit Maurice, entraînait l'enfant dans les églises parisiennes. (...) Dans les années qui précèdent la guerre, il est accueilli par les dominicains de Latour-Maubourg, admire trois philosophes, Bergson qui le replace, dit-il, « dans la direction du divin », Simone Weil et Jean Guitton. (...) Alors que les intellectuels qu'il fréquente sont chrétiens ou bien près de l'être, que sa fidélité aux offices religieux et sa piété sont exemplaires, comment expliquer qu'il ne soit pas encore baptisé ? Il ne le sera, en effet, qu'en 1942, en Angleterre, par le R.P. Brodeur, oratorien, deux ans après la mort de son père. Maurice a-t-il retardé son entrée dans l'Eglise catholique pour ne pas blesser cet homme qu'il respectait et qu'il aimait ? (...)

Plus le temps passe et plus il cherche à revenir à l'essentiel. L'expérience lui a appris que tout homme politique risque d'être étouffé par cette politique au jour le jour dont Gandhi lui avait dit : « C'est un serpent qui s'enroule autour de toi. » Pour desserrer l'étreinte du serpent et respirer, Maurice a recours à la musique et à l'écriture. Son père l'emmenait au concert, et, très jeune, il aimait avec passion la musique symphonique. (...) Il a besoin d'écrire aussi : alors qu'il est ministre des affaires étrangères, il rédige pendant la nuit *Les Flots roulant au loin*, roman sur l'incompréhension qu'il termine en 1971 mais ne publiera qu'en 1974. Tristes, les romans de Maurice ne sont pas noirs : ils sont éclairés par la petite flamme de l'espérance chrétienne pour laquelle la mort est à la fois

« Acteur et témoin dans ce siècle d'angoisse et de massacres, de science, de richesse et d'orgueil, mais de misère aussi, Maurice Schumann n'a manqué ni de foi ni d'espérance »

une fin et un commencement. Et son dernier livre paru en 1995 sera une réflexion sur Bergson ou le retour de Dieu.

L'écrivain autant que le politique fut élu par l'Académie en 1973 et reçu en 1975 au siège de Wladimir d'Ormesson, qui, avant de représenter la France au Vatican et à Buenos Aires comme ambassadeur, avait été un proche collaborateur du maréchal Lyautey. (...) Maurice et moi étions unis par la fidèle affection et la solidarité indestructible des hommes qui se sont engagés volontairement pour servir la même cause, dans cette terrible épreuve que fut la seconde guerre mondiale. L'ordre de la Libération auquel nous appartenions l'un et l'autre en est le symbole, voué à disparaître. C'est donc la première et la dernière fois que, grâce à vous, Messieurs, un Compagnon succède à un Compagnon et est accueilli ici par un autre Compagnon. Comment n'en ressentirais-je pas une émotion douloureuse ? Acteur et témoin dans ce siècle d'angoisse et de massacres, de science, de richesse et d'orgueil, mais de misère aussi, Maurice Schumann n'a manqué ni de foi ni d'espérance.

Et, après Antigone, il aurait pu dire : « Je ne suis pas né pour partager la haine mais pour partager l'amour. »

★ Signalons la parution de la biographie de Maurice Schumann par Christiane Rimbaud, qui comporte plusieurs textes et entretiens inédits de l'académicien : *Maurice Schumann, sa voix, son visage* (éd. Odile Jacob, 290 p., 145 F [22,17 €]).



# Discours de réception de François Jacob

**M**onsieur, (...) C'est pour moi un rôle particulièrement émouvant de servir en quelque sorte de trait d'union entre vous au sein de cette Compagnie puisque, reçu naguère par l'un, je reçois aujourd'hui l'autre. Ici, vous allez symboliser l'action et l'aventure. La plupart de vos nouveaux confrères rêvent leurs actions et leurs aventures. Avec leurs rêves, ils écrivent des romans. Vous, Monsieur, vos actions et vos aventures, vous les avez vécues.

Votre vie ressemble bien souvent à une bande dessinée. Par exemple, en 1940, les quelques journées de votre évasion de France. Première image : vous êtes en tenue de sous-lieutenant, debout devant une table où déjeunent une vingtaine d'officiers. Vous avez l'air dur, le sourcil froncé. Nous sommes le 17 juin 1940, le jour où votre vie a basculé. Du poste de TSF vient de s'élever la voix chevrotante du maréchal Pétain : « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. » Ces paroles, vous ne les supportez pas. Mais, loin de vous abattre, elles vous exaspèrent. Très pâle, vous vous levez. Vous prenez votre képi et vous sortez. Dehors vous retrouvez l'un de vos camarades, le lieutenant Jean Simon, le futur chancelier de l'ordre de la Libération. Comme vous, il est hors de soi. Comme vous, il est bien décidé à ne pas obéir. Comme vous, il veut poursuivre la guerre. « Deux étions et n'avions qu'un cœur », disait François Villon.

Deuxième image : vous conduisez une moto que vous avez volée. Derrière, en croupe, le futur chancelier de l'ordre de la Libération. Car, pour continuer la guerre, il faut d'abord échapper à ce piège

« Notre Compagnie accueille aujourd'hui le premier légionnaire de son histoire ! »

qu'est devenue la métropole. Vous foncez vers Marseille. Vous ignorez encore l'appel du 18 juin.

Troisième image : vous vous êtes déguisé en civil avec des habits d'occasion. La moto a expiré. Mais vous avez atteint Marseille. Vous vous êtes fait embaucher comme docker. Cela vous permet de parcourir le port à la recherche d'un embarquement. (...) Quatrième image : vous tenez la barre d'un bateau qui se dirige vers Oran. Mais vous, vous entendez le conduire à Gibraltar. Après plusieurs tentatives infructueuses, Jean Simon a fini par rencontrer un capitaine au long cours décidé, lui aussi, à poursuivre la guerre. Il commande un cargo italien, le *Capo-Olmo*, saisi par les Français à la déclaration de guerre de l'Italie. Ce capitaine vous accueille à son bord.

Vous y trouvez un équipage pittoresque venu d'un peu partout avec, en outre, une cinquantaine d'aviateurs français. Dans les soutes, des tonnes de minerais stratégiques, de métaux et de munitions ainsi que douze avions américains, ce qu'on fait de mieux comme chasseurs modernes. Le 23 juin, le *Capo-Olmo* a pris la mer. Au départ de Marseille, la terre de France s'est peu à peu estompée dans la brume du soir. Brusquement votre passé avec votre enfance, vos parents, vous monte à la gorge. Tout ce qui vous rattachait à ce monde a éclaté. Rupture brutale, comme une blessure dont on ne sent qu'après coup la douleur. Tant que vous étiez sur le sol de France, l'indiscipline restait sans gravité. Dans l'immense pagaille qui régnait, avec l'armée en déroute, la population en errance sur les routes, quelques jours d'absence n'avaient guère d'importance. Mais, désormais, vous êtes entré dans l'illégalité. Vous êtes déserteur. Vous n'avez, cependant, aucune hésitation. (...)

Cinquième image : à Londres. Une pièce étroite qui sert de bureau au général de Gaulle. Informé des conditions de votre évasion, le Général vous reçoit brièvement, vous-même et le lieutenant Jean Simon. Il ne vous félicite pas. Il ne vous remercie pas. Vos n'avez fait que votre devoir. Mais la vente de la cargaison du *Capo-Olmo* va permettre de pourvoir au fonctionnement de la France libre pendant plusieurs mois. D'où un privilège que vous accorde le Général : « Dans quelles conditions voulez-vous servir ? », demande-t-il. « A la légion étrangère. » Et voilà pourquoi, mes chers confrères, notre Compagnie accueille aujourd'hui le premier légionnaire de son histoire !

Votre brève entrevue avec le Général en juin 40 va laisser sur vous comme une empreinte qui persistera votre vie durant. Car vous êtes un fidèle. Une fois accordés votre amitié ou votre attachement, vous ne les reprenez pas facilement. En juin 40, le discours de De Gaulle, son attitude, répondent exactement à votre attente. Comme si, grâce à lui, allait pouvoir un jour se reconstruire tout ce qui venait de s'écrouler. Pour vous, l'appel du 18 juin, c'était d'abord le NON opposé à la défaite et à la disparition de la France. (...) Mais pour vous, Monsieur, l'appel du 18 juin, c'était aussi le NON à la torture et au mépris de l'homme. Le NON de toutes les résistances à l'oppression pour qui la vie n'a plus de sens que dans la lutte. Le NON d'Antigone opposant à son roi les contraintes de la loi non écrite. L'exceptionnel dans l'appel du 18 juin, c'était d'abord la rencontre de vérités simples parce que le droit de la France se confondait avec les droits de l'homme et le patriotisme avec la liberté. L'obéissance du Français à l'intérieur et à l'honneur de son pays l'emportait sur l'obéissance du militaire à ses chefs.

Vous vous rappelez, Monsieur, ce petit monde naissant de la France libre, quand nous n'étions encore que trois ou quatre mille. Vous vous rappelez la fougue de ces insensés qui prétendaient emporter la patrie à la semelle de leurs souliers. Vous vous rappelez cette poignée de déracinés qui allaient devenir les nomades de Kœnig et de Leclerc - « *Libres de leur victoire et maîtres de leur foi. L'intérêt de l'Etat fut leur unique loi* » - comme ces héros que chanta votre illustre confrère du treizième fau-teuil, Jean Racine. Vous êtes, Monsieur, un homme assez discret, assez secret. (...) Vous êtes l'aîné d'une famille de trois enfants. Famille très unie, très croyante, d'esprit très ouvert. Votre père a fait peu d'études. Mais, entré comme apprenti dans une petite tréfilerie, il en deviendra rapidement le directeur. Curieux de tout, il s'intéresse à tout. Il fait tout pour que ses enfants reçoivent une éducation qu'il n'a pas lui-même reçue. Mais c'est votre mère, plus autoritaire, qui dirige la famille. (...) Après huit ans, vous devenez demi-pensionnaire à l'école Massillon, tenue par les oratoriens. Plus tard, vous allez au lycée Charlemagne. Vous étiez, Monsieur, un garçon sérieux, bon élève, travailleur acharné, assez coléreux disent ceux qui vous ont connu. Vous êtes facilement reçu aux deux parties du baccalauréat. (...)

Adolescent, vous aimez la mer, le grand large. Vous rêvez de voyages lointains, d'aventures, de peuples étrangers et mystérieux : les nomades du Sahara, les Pygmées de la forêt équatoriale, les Moïs d'Indochine. La vie des explorateurs vous fascine. « *Leurs privations et leurs malheurs ne m'effrayaient pas, écrivez-vous, j'enviais leur gloire, même posthume.* » Vous aimez les grandes étendues. Entre la mer et le désert, vous hésitez longtemps. (...) A dix-sept ans, vous êtes reçu à l'École nationale de la France d'outre-mer. (...) Vous optez pour l'Afrique. Vous apprenez des langues, un peu de mandingue et de malgache, que vous n'utiliserez jamais. En même temps, vous faites une licence en droit. Trois ans d'école vous mènent au service militaire. Vous devenez sous-lieutenant dans un régiment de tirailleurs sénégalais. Vous ne quit-

terez plus l'uniforme avant décembre 1945. (...) Si l'on veut résumer, en simplifiant à l'extrême, l'action du général de Gaulle, on peut la diviser en trois grands chapitres : la guerre, la décolonisation, l'Algérie et la refonte de l'armée. Votre propre action va se dérouler selon ce même schéma, chacune de ce que vous appelez « vos trois vies » répondant à l'un de ces chapitres.

La guerre, d'abord. Vous l'avez faite totalement. Vous vous y êtes



François Jacob

donné entièrement, sans restriction, avec toute votre fougue. Vous avez, tout au long, fait montre d'un courage exceptionnel dont témoigne la longueur de votre Croix de guerre avec vos sept citations. Exceptionnelle aussi votre chance, votre baraka. Sans la moindre blessure, vous avez traversé une série d'actions très dures. (...) En Erythrée. En Syrie. En Egypte. En Libye. Surprenant monde du désert, aussi primitif, aussi éternel que le ciel et la mer, océan de sable que jalonnent ici ou là des cadavres d'hommes et de bêtes, gisant morts de soif et momifiés. Extraordinaire variété des paysages chaque jour différents du matin au soir. Blocs de rochers lunaires. Terres plates s'ouvrant sur l'infini. Longues dunes molles aux formes féminines. Eboulis de galets colossaux. (...)

En automne 1944, le retour dans la France libérée vous déçoit. Elle ne ressemble en rien à celle dont, au loin, vous aviez rêvé pendant quatre ans. Comme un lendemain de fête, elle vous laisse dans la bouche un goût amer. Vous ne supportez ni justice expéditive ni faveurs aux ralliés de dernière heure. Vous décidez de repartir. « *J'avais l'illusion, écrivez-vous, que pour être propre il suffisait que je risque ma vie.* » Vous acceptez

« Pour vous, l'appel du 18 juin, c'était d'abord le NON opposé à la défaite et à la disparition de la France. (...) c'était aussi le NON à la torture et au mépris de l'homme. Le NON de toutes les résistances à l'oppression »

une mission en Extrême-Orient. Vous êtes chargé de préparer la relève de l'administration française en Indochine occupée par les Japonais. (...) Le retour à la vie civile, en novembre 1945, va vous ramener à vos activités d'origine : l'administration des territoires d'outre-mer. Pas encore en Afrique et dans le désert, comme vous le souhaitez. Mais d'abord dans le guépier d'Indochine. (...)

Avant tout, l'Indochine va vous servir de révélateur : elle vous fait comprendre la situation entièrement nouvelle créée par la guerre dans les relations entre colonisés et colonisateurs. L'uniforme chamarré, même vert, les roulements de tambour, même en descendant l'escalier en colimaçon, il en faut plus pour vous impressionner. Vous avez connu d'autres uniformes chamarrés, d'autres roulements de tambour. En témoignage de nombreuses photographies : quand on vous voit réaliser enfin ce que, depuis votre jeunesse, vous avez rêvé, et débarquer comme administrateur, en Afrique, votre terre d'élection. Ou quand on vous voit, comme gou-

verneur ou comme ministre, passer des troupes en revue. Vous avez exercé de nombreux métiers. Vos Mémoires se lisent comme un roman d'aventures, avec combats, évasions, enlèvements ; avec des morceaux d'histoire ou de petite histoire ; avec séances de conseil des ministres ; avec portraits de personnages sacrés, tels Malraux, le maréchal Kœnig, le général Bigeard, que vous n'hésitez pas à égratigner d'une remarque ironique. L'ensemble raconté avec beaucoup de discrétion, beaucoup de modestie, comme si tout cela allait de soi. (...)

En 1950, à votre grande satisfaction, vous êtes envoyé au Sahara où, dites-vous, le gouvernement n'est pas mécontent d'expédier un fonctionnaire qui ne manifeste guère d'enthousiasme pour sa politique indochinoise. Vous êtes nommé en Mauritanie. (...) Là vous vivez dans ce désert que vous aimez tant. Pays d'extraordinaire beauté. Pays de silence, avec des aurores d'une extrême pureté, des crépuscules flamboyants, des nuits couvertes d'étoiles. (...)

Avec les années 50 vont s'accroître les poussées contre la colonisation. La conférence de Bandoeng réveille un peu partout les mouvements nationalistes. En Algérie, la révolte se transforme en guerre. Au Maroc et en Tunisie, la France abandonne les protectorats. Avec la victoire du Front républicain, Guy Mollet forme un gouvernement où Gaston Defferre est ministre de la France d'outre-mer. Malgré vos différences politiques, mais se fondant sur votre connaissance de l'Afrique et sur votre attitude en Indochine, Defferre vous appelle comme directeur de son cabinet. Son projet de réforme vise à réaliser une autonomie interne dans chaque territoire. Vous allez être l'un des principaux artisans de la loi-cadre qui doit traduire dans les faits cette ambitieuse réforme. Gouverneur ici ou là, puis gouverneur général là ou ici, vous allez pendant plusieurs années parcourir l'Afrique noire pour discuter, négocier, convaincre les autres acteurs de ce grand dessein. Vous avez alors la chance, ou l'habileté, de devenir l'ami de l'un des plus remarquables personnages de l'Afrique française, le futur président de la Côte-d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny. Dans votre livre *Les Blancs s'en vont*, vous en tracez un portrait saisissant. (...)

Son aide vous sera précieuse pour remplir le rôle qui vous est dévolu dans la décolonisation de l'Afrique. D'abord au Cameroun et en Afrique-Equatoriale française, où vous êtes haut-commissaire. Puis en Afrique-Occidentale française, où le général de Gaulle, revenu aux affaires, va vous nommer, sans vous demander votre avis. Avec de Gaulle, le rythme de la décolonisation va s'accélérer. Et votre rôle, y être primordial. (...) En décembre 1959 (...) vous quittez en grand appareil le palais du gouvernement à Dakar pour gagner le paquebot qui doit vous ramener en France. A pied, en grand uniforme, le dernier gouverneur général de l'AOF que vous êtes passé lentement, dans un silence total, devant toutes les troupes de la garnison massées sur le parcours. Avec vous, c'est la France qui évacue ses colonies d'Afrique. Une ère s'achève.

Cette grande affaire qu'a été pour la France le passage de la colonie à l'indépendance, vous la racontez avec beaucoup de pénétration et d'humour dans un livre au titre suggestif : *Les Blancs s'en vont*. Titre qui, après cent vingt ans, sonne comme une réponse au cri de Rimbaud : *Les Blancs débarquent*. (...) « *J'ai compris, écrivez-vous, que d'autres peuples avaient, comme le mien, le goût de la liberté. Il était absurde, coupable et contraire à la vocation comme aux intérêts de la France de s'y opposer. Le colonial que j'étais est ainsi devenu acteur de la décolonisation.* » (...)

Le départ d'Afrique et le retour en métropole n'allaient pas vous laisser bien longtemps au calme. Je doute d'ailleurs que vous ayez le goût d'une vie calme. Votre livre de Mémoires, vous l'avez intitulé *Après tant de batailles*. Car, à partir de juin 40, vous n'avez jamais cessé de livrer des batailles. D'une sorte ou d'une autre. Dans chacune de ce que vous appelez vos vies, les obstacles ont été nombreux, la route malaisée. Mais dans tous les cas, dans toutes les situations, vous êtes animé par la même clarté dans l'action. (...) Le général de Gaulle ne s'y est pas trompé. Après son retour au pouvoir, il lui fallait un ministre des ar-

mées capable de tenir en main les troupes d'Algérie, de réorganiser l'armée, de mettre au point la nouvelle arme nucléaire. C'est à vous qu'il a recours. (...)

Vous arrivez donc comme ministre au moment précis où l'affaire d'Algérie atteint son point de rupture. Où l'armée, en pleine crise morale, dérive vers la politique. Vous avez à peine le temps de refuser tout dialogue avec les théoriciens de la guerre révolutionnaire et de prononcer quel-

« La guerre, la décolonisation, l'Algérie et la refonte de l'armée. Votre propre action va se dérouler selon ce même schéma, chacune de ce que vous appelez "vos trois vies" »

ques mutations. Aussitôt éclate le « putsch » dit du « quarteron de généraux ». Il se heurte à votre fermeté et au célèbre message radiodiffusé du Général. En quatre jours, l'ordre est rétabli. Estimant engagée votre responsabilité de ministre à qui une partie de ses troupes a désobéi, vous offrez votre démission au Général, qui la refuse. Il y a belle lurette qu'une telle attitude n'est plus de mise dans ce pays. Un ministre ne démissionne plus. Vous atteignez cependant l'objectif que vous vous êtes fixé : éviter la brisure de l'armée qui eût encore aggravé le drame national. Derrière votre fermeté, cette période n'en est pas moins douloureuse pour vous. Car si vous approuvez la politique algérienne imposée par le Général, vous souffrez profondément du drame que vivent les Français d'Algérie. (...) Mais le dégoût que vous garderez de cette guerre vous conduira à ne plus retourner en Algérie. Jamais. (...)

Ce que vous appelez votre troisième vie, celle de ministre, vous ne l'avez pas cherchée. C'est le général de Gaulle qui l'a décidée. Votre parcours se caractérise par la continuité, la fidélité à vos idées, la capacité d'adaptation aux situations les plus diverses et aussi par un caractère entier. Vous n'êtes pas un animal de pouvoir. Vous n'êtes pas de ceux qui, dès l'âge de quinze ans, savent qu'ils auront le pouvoir. Qui le veulent. Qui, contre vents et marées, poursuivent le seul but pour eux digne d'être vécu. Vous êtes le petit-fils de l'Alsacien qui n'a pas accepté la discipline prussienne. Et vous appliquez à l'action publique la morale chrétienne que vous a été enseignée. (...)

C'est seulement après avoir été pendant neuf ans ministre des armées que vous allez véritablement vous mettre à la politique. D'abord comme député de la Moselle et comme maire de Sarrebourg, fonctions où peuvent à nouveau se déployer vos exceptionnelles qualités d'administrateur. Puis, un peu plus tard, comme premier ministre, nommé par le président Pompidou. Vous arrivez là dans des conditions difficiles. Mais votre autorité, votre clairvoyance, la qualité de votre jugement, votre sens de l'humour et de l'humain, vous valent le respect de tous, y compris de vos adversaires politiques. Vous allez gouverner pendant deux ans, avec trois équipes successives. Très tôt, vous vous trouvez soumis à nombre de contraintes. Vous avez d'abord pour mission de gagner les élections législatives. Vous les gagnez. Vous avez ensuite à faire face à une situation économique difficile. Notamment à ce que l'on appellera « le premier choc pétrolier ». Cela va désorganiser l'économie de l'Europe occidentale, qui n'a pas de pétrole, et y entraîner le début d'une récession. Votre but, alors, devient avant tout d'assurer l'indépendance énergétique du pays. (...)

Je rappellerai en commençant cette journée du 17 juin 1940 où votre vie a basculé. Je voudrais évoquer aussi une autre journée où s'est joué votre destin : le 2 avril 1974, jour de la mort du président Pompidou. Chez les hommes politiques, c'est aussitôt le branle-bas de combat. Les candidats à la présidence se précipitent. A gauche, le programme commun. A droite, le trop-plein.

Bien évidemment la question de la candidature se pose tout naturellement au premier ministre que vous êtes. Beaucoup vous pressent de vous présenter. Notamment ceux qui n'aiment pas les autres candidats. Certains disent ne pas se présenter si vous vous décidez. D'autres, au contraire, sont résolus à se maintenir coûte que coûte. Vous hésitez. Les clans s'agitent. Les combinaisons s'échafaudent. Vous tergiversez. Peut-être un peu trop longtemps. Finalement, dans une annonce radiodiffusée, vous déclarez être prêt à devenir le candidat unique de la majorité. Ce qui, évidemment, suppose le retrait de tous les autres. Plusieurs s'effacent. Mais votre prédécesseur à Matignon se maintient de façon irrévocable. Pour l'homme de loyauté que vous êtes, pour celui qui s'est toujours refusé aux manœuvres et aux combines, la cause est entendue. Il est hors de question de donner le spectacle de deux premiers ministres du défunt président de la République briguant sa succession l'un contre l'autre. Vous vous retirez, sans regret.

Dans vos Mémoires vous clôturez ce chapitre par un paragraphe qui m'a profondément touché. « *Depuis le début de ma vie active, écrivez-vous, j'avais toujours eu conscience de dominer ma fonction, grande ou petite, donc d'être capable de l'assumer au mieux, ce qui me donnait assurance et autorité. Pour la première fois, depuis mon entrée à Matignon, je n'étais plus sûr de moi et je devais me poser la question : serais-je capable d'être président de la République ? La réponse n'était pas évidente.* » (...)

Toute votre vie, vous avez flirté avec l'Histoire. Cette Histoire qui, disait Raymond Aron, « est la tragédie d'une humanité qui fait son histoire mais ne sait pas l'histoire qu'elle fait. » Paradoxe qu'illustre bien la situation du général de Gaulle et des Français libres en juin 1940. Ce qu'ont montré ces derniers, c'est qu'il n'existe pas de sens unique imposé à l'histoire humaine. Pas de loi secrète qui en détermine le déroulement. Une par-

« Vous êtes le petit-fils de l'Alsacien qui n'a pas accepté la discipline prussienne. Vous êtes l'élève des oratoriens. Et vous appliquez à l'action publique la morale chrétienne qui vous a été enseignée. (...) »

tie n'y est jamais perdue. Les jeux n'y sont jamais faits. L'Histoire, ce n'est pas une fatalité, une série de circonstances irrévocablement fixées par le destin. Par-delà le bruit et la fureur des événements, ce qui oriente le cours des affaires des hommes, c'est la volonté des hommes, non l'action de quelque force mystérieuse. Et une volonté en apparence toute-puissante aujourd'hui pourra se briser sur d'autres volontés demain. Personne ne connaît la tournure que prendra l'Histoire. Rien n'est joué, Jamais. (...)

Votre cinquième vie commence aujourd'hui. Vous venez prendre ici la suite de votre vieux Compagnon disparu. (...) Je ne crois pas m'aventurer en admettant que Maurice Schumann eût aimé vous savoir son successeur. Courage tant moral que physique, force de caractère, ténacité, réalisme, droiture, générosité, modération, désintéressement, ont toujours animé votre action. Votre itinéraire d'exception, ce que j'appellais tout à l'heure la bande dessinée, peut servir de modèle à qui en cherche. On entend souvent le public se plaindre du personnel politique et, en particulier, de l'écart entre ce qui est dit et ce qui est fait. Vous avez illustré une certaine manière de faire la politique, au sens propre, c'est-à-dire de s'occuper des affaires publiques, de vivre dans la cité ; bref de faire le métier d'homme. Vous avez ainsi bien servi votre pays. L'Académie a longtemps compté parmi ses membres certains des grands chefs militaires. Aujourd'hui, il n'y en a plus. C'est vous, Monsieur, qui allez représenter ici l'art militaire et la stratégie. Nous sommes particulièrement heureux de vous accueillir parmi nous. Soyez le bienvenu.



## L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Procès.** Le tribunal de grande instance de Versailles a débouté, le 19 janvier, l'avocat et ancien ministre Georges Kiejman. Celui-ci avait assigné pour diffamation et injures les éditions Albin Michel et Thierry Pfister, directeur de collection. Ce dernier, dans son livre *Lettre ouverte aux gardiens du mensonge*, avait notamment traité l'ancien ministre délégué à la justice de l'un des « plus vigilants gardiens du mensonge » dont la « pitreuse carrière ministérielle » aurait été « achetée au prix d'une courtoisie qui fit se gausser tout Paris ». Pour le tribunal, étant donné que ce texte a paru dans la collection « Lettre ouverte », le lecteur « sait qu'il s'agit d'un écrit caricatural » et peut donc « s'en faire une idée personnelle plus méprisante pour l'auteur que pour la victime de la remarque ». Georges Kiejman a décidé de faire appel.

● **Flammarion : stabilité du chiffre d'affaires.** Flammarion a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 1,109 milliard de francs (169 millions d'euros), parfaitement stable par rapport à celui de l'année précédente, selon un avis financier paru le 8 février dans la presse économique. L'activité du groupe a été pénalisée par la baisse de 18,8 % de son activité librairie, du fait de la sortie de la filiale Flammarion 2 du périmètre de consolidation (intervenue le 31 octobre) et de la fermeture de son point de vente de La Villette, au nord de Paris. En revanche, les autres activités ont connu des progressions de leurs ventes : +4,6 % pour l'édition (à 631 MF), +7,3 % pour la diffusion (à 200 MF) et +6,6 % pour la presse magazine (à 79 MF).

● **Nouvelle collection.** Phébus lance « Le vif du sujet », une collection de textes autobiographiques contemporains, dirigée par Jane Strick. L'ambition est de « donner la parole à des femmes et à des hommes témoins de l'Histoire, et dont la vie à elle seule a été un formidable destin ». Le premier titre est *Une Française libre* (Journal, 1939-1945), de Tereska Torrès, réédition de *Les Années anglaises*, paru en 1981 au Seuil.

● **Prix littéraires.** Le prix **Hugues Capet** a été remis à Jean-Luc Gourdin pour *La Duchesse du Maine* (éd. Pygmalion). Le **prix des Charmettes - J.J. Rousseau** a été attribué à Jacques Borel pour *L'Effacement* (Gallimard).

## Précision

● Publié aux éditions L'Or du temps, le *Petit catalogue des nations barbares*, cosigné par Alain Nadaud, Dominique Médard et Sadika Keskes, dont nous signalons la parution lors du compteur d'une *aventure sentimentale* d'Alain Nadaud (Verticales) - « Le Monde des livres » du 24 décembre 1999 -, peut être commandé par la librairie Averroès (7, bd Saint-Germain 75005 Paris).

● Les adresses des nouvelles maisons d'édition dont il était question dans « Le Monde des livres » du 4 février sont les suivantes : Léo Scheer, 22, rue de l'Arcade, 75006 Paris, tél. 01-42-66-13-89; XO, Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, BP 142, 75755 Paris cedex 15, tél. : 01-56-80-26-81.

## Nîmes, capitale de la biographie

Donner un contenu réel à une manifestation publique autour du livre ne va pas de soi. La bonne volonté, associée à un certain manque d'imagination, n'aboutit souvent qu'à la tenue de festivités artificielles et interchangeables. Des écrivains sont invités à faire tapisserie, tout en mesurant leur notoriété au nombre d'ouvrages dédicacés... Qui dira la mélancolie de l'auteur atterré derrière sa pile de livres, regardant passer le chaland ?

Le deuxième Salon de la biographie, qui s'est tenu à Nîmes les 4, 5 et 6 février, prouve que la déception n'est pas une fatalité. Cette année, c'est l'autobiographie qui a constitué le fil de ces trois journées. Deux axes sont présents : d'une part un Salon traditionnel, avec le concours des libraires, dans les arènes couvertes, avec « cafés littéraires », débats, lectures et signatures ; d'autre part un colloque organisé par une universitaire (Martine Reid). D'après les données fournies par les organisateurs, près de 20 000 personnes ont visité le Salon, et le chiffre d'affaires (251 000 F) a été en augmentation de 25 % par rapport à celui de l'année dernière.

La défection de plusieurs participants n'a donc pas entamé le succès de la manifestation. Il est vrai que beaucoup d'invitations avaient été lancées. Certains débats, comme celui sur l'« autofiction » au lycée Alphonse-Daudet, qui réunissait huit écrivains - Isabelle Rossignol, Philippe Forest, Xavier Bazot, Régine Detambel, Marc Weitzmann, Yves Charnet... - laissa une impres-

sion de grande confusion ; il est vrai que le thème n'était pas aisé à cerner. Le public nombreux qui vint écouter Laure Adler, Aliette Armel et Yann Andréa s'entretenir avec une admiration vibrante de Marguerite Duras, sembla plus satisfait. Autre moment d'émotion, moins convenu : la lecture parfaite à l'Odéon, par Didier Bezace, de pages de Georges Hyvernaud, tirées de *La Peau et les Os* (éd. Le Dilettante). A entendre cette prose incisive, on s'étonne de la quasi-confidentialité dans laquelle cet écrivain est tenu.

## SARTRE, LEIRIS...

Trois rencontres au Carré d'art marquèrent la partie plus universitaire du Salon. Au cours de ces séances, on parla des auteurs dont l'œuvre, ou une partie de l'œuvre, s'articule autour de l'autobiographie : Sartre (Michel Contat), Péric (Anne Roche), Michel Leiris (Annie Pibarot et Annie Maillès, qui parla des rapports de l'écriture leirienne et de la tauromachie en tant que « motif analogique »); Martine Reid et Jean-Philippe Miraux, évoquant l'œuvre de Louis Marin, traitèrent de la théorie autobiographique et de la figure de Stendhal, « biographe » d'Henry Brulard. C'est bien sûr à Philippe Lejeune, créateur de l'Association pour l'autobiographie qui revint le dernier mot. Qu'on les nomme intimes, privées, quotidiennes ou primitives, toutes les écritures autobiographiques trouvent, dans son propos, une solide raison d'être.

P. K.

## Conserver la mémoire du sida

C'est à l'occasion de la Journée mondiale du sida, le 1<sup>er</sup> décembre 1999, que l'association Sida-mémoires présidée par Michelle Perrot, a lancé le projet, en collaboration avec l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), de constituer un fonds d'archives sur la maladie. Un colloque intitulé « Écriture, mémoire et maladies », organisé par les deux partenaires à l'abbaye d'Ardenne à Caen du 9 au 11 décembre, a permis de dégager les questions et les problématiques soulevées par ce projet.

Cette initiative se situe dans le droit fil de la pensée de Michel Foucault qui souligna la nécessité de constituer, en marge des luttes ouvrières et carcérales, les archives de ces luttes et des réalités qui les justifient. Arlette Farge insistait, en 1997 (dans *Des lieux pour l'histoire*), sur l'importance pour l'historien d'avoir recours aux témoignages du malheur et de la souffrance - « singularités, extravagances, émotions, infamies, cris, vociférations et douleurs » : « L'historien est aussi le gueilleur des interstices par où entre en scène ou émerge le malheur dit ou étouffé. L'objectivité de l'histoire réside dans la possibilité pour son système d'intelligibilité d'introduire ce qui vient dérégler sa linéarité, ses approches moyennes, en somme quelque chose de sa sérénité. » La multiplication, depuis le milieu des années 80, des écrits - journaux, correspondances... - qui ont directement trait à la réalité du sida, qu'ils émanent des malades eux-mêmes ou de leurs proches, désigne confusément le devoir dont

parle l'historienne. A côté des témoignages publiés, du vivant des auteurs ou de manière posthume - Alain-Emmanuel Dreuilhe, Michel Simonin, Gilles Barbedette, Pascal de Duve, Hervé Guibert... -, toute une littérature anonyme, si elle n'est pas recueillie, archivée, est promise à la perte.

Ce travail de conservation, qui débouchera sur un accès à la consultation strictement réglementé, ne relève pas seulement de la piété et du souvenir affectif ; il y va aussi de la connaissance des aléatoires psychologiques et sociologiques de l'épidémie.

L'initiative de Sida-mémoires a pris corps peu de temps après le transfert des propres archives de Michel Foucault, de la bibliothèque du Saulchoir à l'IMEC, il y a deux ans. Philippe Artières, président du centre Michel-Foucault, à l'origine du projet, a mis en place la structure d'accueil des archives à l'IMEC, via Sida-mémoires. Chaque personne détentrice de témoignages privés pourra ainsi déposer les documents écrits ou même audiovisuels qui viendront prendre place dans cette bibliothèque qui n'est déjà plus virtuelle. Ils prolongeront les fonds d'auteur déjà présents à l'IMEC - Gilles Barbedette, Hervé Guibert, Jean-Baptiste Niel ou encore celui de l'historien des sciences Mirko Grmek, auteur de la première *Histoire du sida* (Payot, 1989).

P. K.

★ Sida-mémoires, Philippe Artières, IMEC, 9, rue Bleue, 75009 Paris, e-mail : sida-mémoires@wanadoo.fr.

## A L'ÉTRANGER

● **ÉTATS-UNIS : Stephen King, le retour**

Après l'accident de circulation dont il a été victime, en juin 1999, et qui l'avait laissé avec des côtes et une jambe cassées, des blessures à la tête et des problèmes pulmonaires, Stephen King semblait avoir renoncé à sa carrière d'écrivain : il s'était mis à jouer de la guitare dans un groupe d'écrivains, The Rock Bottom Remainders, avait acheté le véhicule qui l'avait renversé pour le fracasser à coups de marteau, et avait déclaré que s'il continuait à écrire, ses livres allaient ressembler aux histoires barbares d'un vieil oncle... Ses fans seront donc particulièrement ravis d'apprendre qu'il vient de signer un contrat encore plus fantastique que les précédents - et dont on sait simplement qu'il est à « sept chiffres » - avec son éditeur anglais Hodder and Stoughton, ainsi qu'un contrat séparé avec l'éditeur américain Simon & Schuster pour une avance moins importante que les précédentes mais avec des droits d'auteur plus considérables, pour trois livres à venir, deux romans (dont le premier est attendu pour le printemps 2000) et un recueil de nouvelles...

● **Prix littéraires**

Le prix Nadal, prix littéraire espagnol attribué par les éditions Destino, a été remporté par Lorenzo Silva, né en 1966, pour son roman policier, *El alquimista impatiente*, dont les héros sont des *guardias civiles*, le sergent Bevilacqua et son adjointe, l'agent Virginia Chamorro qui n'a été acceptée par aucune académie militaire et qui a dû se contenter du célèbre tricorne. C'est le deuxième volume de leurs aventures. JK Rowling, la célèbre créatrice de Harry Potter, finaliste du Whitbread Prize of the Year, a été élue, elle, auteure de l'année en Grande-Bretagne par le British Book Awards, un jury de cent personnalités de l'édition.

● **ANGLETERRE : une femme à la tête de la British Library**

C'est une bibliothécaire, Lynne Brindley, qui va diriger la British Library à partir du mois de juillet, en remplacement de Brian Lang. Le favori était pourtant James Boyle, l'un des dirigeants de Radio Four.

● **ESPAGNE : Vélazquez par Gomez de la Serna**

Dans le cadre des festivités célébrant le quatrième centenaire de la naissance de Diégo Vélazquez, la Dirección General de las Bellas Artes et la Galaxie Gutenberg/Circulo de lectores coéditent la réimpression de la biographie du peintre par Ramon Gomez de la Serna qui date de 1943 et avait disparu.

## Noël en février dans la Drôme

En Drôme provençale, on pouvait croire ce week-end, au vu de l'affluence, que cette année Noël était tombé en février. Pourtant, la 16<sup>e</sup> édition du Salon du livre de jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux n'avait pour thème ni la magie ni l'uchronie, mais le « citoyen du monde ». Cela valut quelques belles rencontres avec des participants venus de tout l'espace francophone, Guyane et Nouvelle-Calédonie notamment, mais aussi d'au-delà puisque les invités d'honneur de l'édition 2000 étaient les Britanniques John Burningham et Helen Oxenbury. Pour garantir la féconde fantaisie du rendez-vous drômois, Helen Oxenbury proposait sa vision d'*Alice au pays des merveilles*, superbe album qui ne sera en librairie que le 8 mars (Flammarion, 139 F [21,19 €]). Seul le Rouergue suivit cette formule attractive de l'avant-première pour le quatrième roman de Guillaume Guéraud, *Coup de sabre* (49 F [7,47 €]), mis en vente le 17 février.

Sans contraindre l'esprit de la manifestation, l'optique thématique se fit volontiers militante. Ainsi Philippe Devoghel et ses compères de l'atelier de typographie, gravure et impression de Grignan (« Aux lettres citoyens ! ») délivraient des passeports singuliers où chacun choisissait son mot de passe. Sésame bienvenu à Saint-Paul où les 4<sup>es</sup> des collègues de la région décernent depuis deux ans un prix homonyme. Cette année, ils choisirent le très beau livre de Jean-Jacques Greif, *Le Ring de la mort* (L'Ecole des loisirs), tandis que le Pitchou 2000, destiné aux tout-petits, couronnait *L'Albom* de Nicole Claveloux et Christian Bruel (éd. Etre). Les journées professionnelles aussi misèrent nettement sur l'engagement civique avec les prises de parole d'Alain Serres, Bernard Epin et Marie-Agnès Combesque (directrice de la nécessaire collection « J'Accuse » chez Syros), sans pour autant sombrer

dans la célébration d'un catéchisme lénifiant. Salulaire donc. L'Afrique et le métissage culturel, célébrés à travers l'auteur-illustratrice Véronique Tadjo, l'exposition « Amabhuku. Illustrations d'Afrique », créée à Bologne en avril 1999, ou les contes caribéens offerts par la tendre chaleur de Mimi Barthélémy, proposaient de fastueux partages, humanité en écho avec le travail graphique d'Edmond Baudoin, visible à la Médiathèque de Saint-Paul pour quelques jours encore. Le style de Susie Morgenstern ou Jeanne Benameur, le trait de Jean-Charles Sarrazin ou Zaï, les BD d'Isabelle Wilsdorf ou Farid Boudjellal n'ont pas seuls contribué à la réussite spectaculaire de l'édition 2000 - la progression du chiffre d'affaires réalisé par le Salon tient du record (+30 % entre 97 et 98, +15 % entre 98 et 99, +28 % encore entre 99 et 2000).

En « off », petits éditeurs et artistes secrets ont une fois de plus bousculé les conventions. L'éditeur Passage piétons, découvert pour ses décupants imagiers, lance une « collection des restes » où les *Caprices d'étoiles* de Lola Bergeret éblouissent (25 F); Le Geai bleu offre *La Peau nue du poème* selon Patrick Joquel, léger des chemins parcourus et riche d'un asphyxiant dépouillement (40 F); les éditions du Jasmin proposent des *Contes de l'alphabet*, signés d'Emmanuelle et Benoît de Saint Chamas (3 vol., 60 F chacun), indépendants et chaînés comme les épisodes d'une fable immuable; Cécile Gambini et Stéphanie Ferrat, de Pavupapri, collaborent pour une *Nuit* qui est de fait une première; Aurelia & Gilles inventent superbement chez Colophon *Herbert & le chien-phoque* (70 F) et pour le lien entre le « in » et le « off », Bruno Heitz livre chez Grandir un album d'art sans paroles sur la chèvre de Monsieur Seguin : une *Histoire connue* (140 F) aussi indispensable que le rendez-vous de Saint-Paul.

Philippe-Jean Catinchi

## AGENDA

● **JUSQU'AU 12 MARS. DUHAMEL.** A La Roche-Guyon (Val-d'Oise), une exposition sur le thème « Georges Duhamel, un écrivain d'aujourd'hui » est organisée (château de La Roche-Guyon, 1, rue de l'Audience, 95780 La Roche-Guyon; tél. : 01-34-79-74-42).

● **LE 12 FÉVRIER. MASSÉ.** A Perpignan, un colloque sur le thème « Ludovic Massé, du territoire catalan à l'universel » est organisé (à partir de 9 heures, chapelle Saint-Dominique, rue Rabelais, 66000 Perpignan. Rens. : 04-67-22-81-41). D'autre part, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de l'écrivain, est organisée, le 1<sup>er</sup> mars, une table ronde animée par Antoine Spire (Centre d'études catalanes de l'université de Paris IV, salle Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris).

● **LE 17 FÉVRIER. RENCONTRE.** A Paris, à l'occasion de la parution du livre d'Oleg Krishtal, *Moi et mon double* (traduit du russe par Anne Coldefy-Faucard), une rencontre avec l'écrivain est orga-

nisée par les éditions Noir sur Blanc (à 19 heures, librairie polonaise, 123, bd Saint-Germain, 75006 Paris).

● **LE 18 FÉVRIER. POÉSIE RUSSE. AU MANS,** une rencontre avec André Markowicz est organisée sur le thème : « La poésie russe du XXI<sup>e</sup> siècle et sa traduction » (à 20 h 30, La Fonderie, 2, rue de la Fonderie, 72000 Le Mans. Rens. : 02-43-24-93-60).

● **LE 23 FÉVRIER. KAWABATA.** A Paris, la Bibliothèque nationale de France propose une conférence de Diane de Margerie sur Yasunari Kawabata avec Cécile Sakai, Corinne Atlan et Ludovic Janvier (à 18 h 30, BNF, Quai François-Mauriac, 75013 Paris; tél. : 01-53-79-59-59).

● **LE 23 FÉVRIER. VIRGINIA WOOLF.** A Paris, rencontre entre Gérard Meudal et Laurent Bury, traducteur de la biographie *Virginia Woolf, l'aventure intérieure*, d'Hermione Lee parue aux éditions Autrement (à 18 heures, Bibliothèque Marguerite-Durand, 79, rue Nationale, 75013 Paris).

● **LE 25 FÉVRIER. MÉLANCOLIE.** A Paris, une journée d'études autour de « La traversée de la mé-

lancolie » est organisée en présence notamment de Julia Kristeva, Marie-Claude Lambotte et Eric Marty (à 9 h 30, salle 213, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, pl. Jussieu, 75005 Paris. Rens. : 01-44-27-63-71).

● **LE 26 FÉVRIER. BD.** A Paris, à l'occasion de l'exposition « Comics park, préhistoires de bandes dessinées », une rencontre est organisée autour du thème : « Blake et Mortimer et les dinosaures » (à 14 h 30, amphithéâtre de paléontologie, 2, rue Buffon, 75005 Paris).

● **LE 26 FÉVRIER. L'AUTORITÉ.** A PARIS, la Bibliothèque nationale de France organise une conférence sur le thème « L'autorité » en présence de Pierre Manent, Alain Finkielkraut et Olivier Mongin (BNF, quai François-Mauriac, 75013 Paris; tél. : 01-53-79-59-59).

● **LE 28 FÉVRIER. ÉDITION.** A Paris, la bibliothèque publique d'information organise, dans le cadre des rendez-vous de l'édition, un entretien entre Josyane Savigneau et Guy Schœller (à 20 h 30, BPI, petite salle, rue Saint-Martin, 75004 Paris).

## JEAN-MARIE GOURIO



**Braconnier de comptoir, Jean-Marie Gourio? Pêcheur de perles? Écrivain, tout simplement.**

**Une apothéose pour clore dans un grand éclat de rire, l'aventure des Brèves de comptoir.**



**L'an 2000, c'est comme d'habitude, va falloir attendre minuit.**

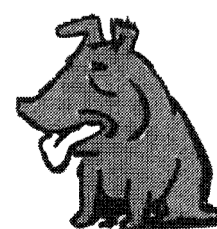
**Y avait marqué 1 verre gratuit sur 2, mais c'était pour les lunettes.**

**Jésus on a pas retrouvé les os! même les moules on retrouve les coquilles.**

**La bicyclette avec les sacoches c'est plus la petite reine, c'est la grosse mère.**

**Quand on visite Berlin, on voit bien qu'il manque un mur.**

**C'est tout petit la lune. Si on mesure tout, forcément on sera déçus.**



**Robert Laffont**

**PIROUETTES DANS LES TENEBRES**